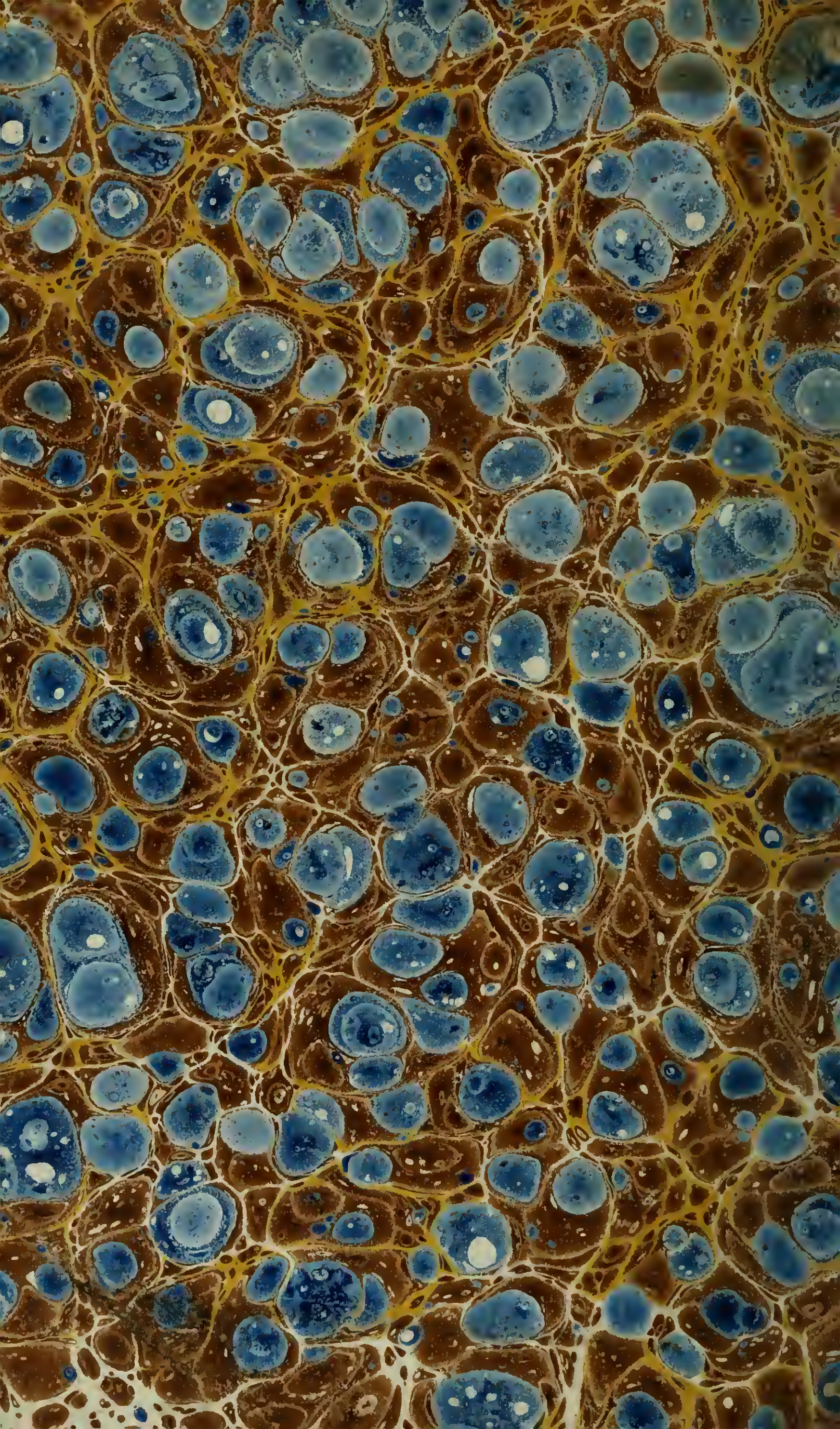
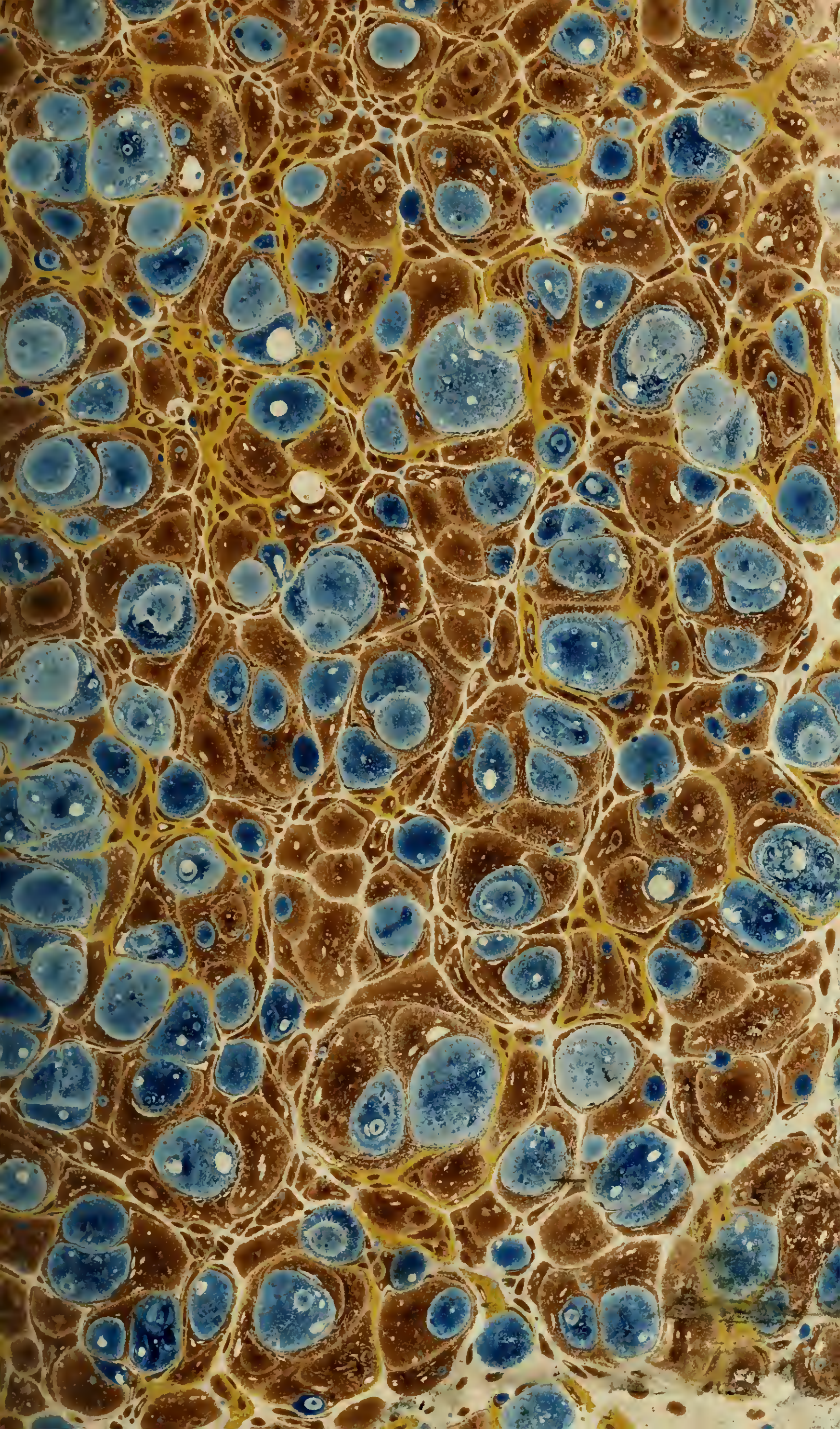






REVUE
BRITANNIQUE.

REVUE
BRITANNIQUE

OU

CHOIX D'ARTICLES

TRADUITS DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES

De la Grande-Bretagne,

SUR LA LITTÉRATURE, LES BEAUX-ARTS, LES ARTS INDUSTRIELS, L'AGRICULTURE, LA GÉOGRAPHIE, LE COMMERCE, L'ÉCONOMIE POLITIQUE, LES FINANCES, LA LÉGISLATION, ETC., ETC.

Par MM. Saulnier, Directeur de la *Revue Britannique;* J. M. Berton, avocat à la cour de cassation; Ph. Chasles; L. Galibert; Lesourd; Am. Sédillot; Genest; West, Docteur en Médecine (*pour les articles relatifs aux sciences médicales*), etc.

TROISIÈME SÉRIE.

Tome Quinzième.

Paris.

AU BUREAU DU JOURNAL, Rue des Bons-Enfans, N° 21;
ET CHEZ Mme Ve DONDEY-DUPRÉ, IMP.-LIB.,
Rue Vivienne, N° 2, au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs,
Ou rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

1835.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

REVUE

BRITANNIQUE.

Histoire.-Législation.

DES CORPORATIONS MUNICIPALES

EN ANGLETERRE,

DE LEUR ORIGINE ET DE LEURS VARIATIONS (1).

Les institutions humaines se préparent en silence ; ou plutôt on pourrait dire qu'elles existent long-tems en secret avant d'exister ouvertement. Le tort des annalistes est de ne supposer réelles que les révolutions dont les lois prennent acte : ils datent ces révolutions du moment précis où elles éclatent, non du moment où elles s'opèrent. Toute révolution n'est qu'une révélation. C'est une illusion singulière, de prendre les lois écrites pour les

(1) Voyez dans la 2e livraison (février 1833) de cette série, l'article sur l'état politique de l'Angleterre avant la conquête des Normands, dont celui-ci peut-être considéré comme la suite naturelle.

mœurs réelles, et d'oublier les lois non écrites. De là une perpétuelle confusion; les mots changent de sens. On ne fait pas attention à des institutions fortes, enracinées, mais anonymes; on les néglige parce qu'elles n'ont pas encore reçu le baptême d'un acte légal.

Il en résulte une confusion inextricable : jamais les historiens ne se donnent la peine de débrouiller ce chaos. Qu'est-ce qu'un roi, du tems de Clovis? un pauvre petit chef sauvage, semblable aux chefs des Onontagués et des Wampokets; un guerrier barbare, auquel les dépouilles des animaux féroces servent de vêtement, et qui ne connaît pas d'autre résultat de la conquête que le pillage. Voyez Clovis dans les annales françaises : c'est un roi comme Louis XIV, un monarque tout puissant, un conquérant à la manière de Napoléon. Mais tout à côté de ce prétendu roi de France se trouvaient plus de dix rois ou roitelets sauvages; Ragnachard, à Cambrai; Sigebert, à Cologne; Renomer, au Mans; Chararich, à Autun. Qu'était-ce donc que cette prétendue royauté de Clovis? Ne changea-t-elle pas énormément de face, lorsque Charlemagne concentra et raffermit le pouvoir; puis lorsque le chef de la féodalité, redoutant ses grands vassaux, crut devoir s'associer à la bourgeoisie; enfin lorsque la noblesse antique vint à disparaître et que l'on conserva seulement son fantôme à la cour du grand roi? Qu'était-ce alors que cette noblesse prétendue, que cette aristocratie morte qui voulait avoir l'air vivante? Et quel rapport y avait-il entre le grand seigneur qui tenait le bougeoir et que Louis XIV exilait selon son caprice; et le compagnon de Clovis, tout prêt à menacer son chef s'il croyait avoir à se plaindre de ce dernier; ou enfin le guerrier suzerain dont la tête altière s'élevait au niveau même de celle du roi.

Ne perdons jamais de vue cette leçon importante.

Toutes les institutions sont nées long-tems avant de se montrer au grand jour : toutes elles perpétuent leur existence apparente long-tems après que la mort les a frappées. Tantôt elles couvent silencieuses, au sein de la société qui les forme ; tantôt elles trompent par leur ombre vaine les regards de ceux qui se contentent des formes extérieures. Les municipalités romaines, devenues gauloises et espagnoles, n'ont-elles pas totalement changé de face? En conservant la même désignation pour des objets qui ne se ressemblent en rien, n'a-t-on pas été induit dans l'erreur la plus grave? Une municipalité romaine, c'était la réunion des citoyens chargés de s'imposer eux-mêmes, de rendre la justice, de faire les levées de troupes, mais sans usurper un seul pouvoir politique. Les pouvoirs politiques se trouvaient à Rome : elle avait eu soin de se les réserver. Quand l'église acquit de l'importance et de la considération, la situation des municipaux fut pire encore. On les enfermait, on les parquait dans leurs villes; on les forçait de subvenir aux besoins de l'état, on les privait de toute liberté comme de tout privilége.

La scène change lorsque les pouvoirs politiques dont Rome s'est emparée tombent avec Rome elle-même. Tout se désorganise alors; la centralisation romaine s'affaisse et meurt; la municipalité devient peu à peu centre social. Autour d'elle les intérêts se groupent : là où était l'esclavage se retrouve un germe de liberté.

Grâce à la complète méconnaissance de ces faits, l'histoire n'a été qu'un grand chaos. Les esprits systématiques y ont trouvé tout ce qu'ils ont voulu : argumens pour et contre la monarchie, l'aristocratie ou la liberté. Selon les uns, le Parlement anglais existait bien avant la grande charte : il vient des forêts de la Germanie et des glaces de la Scandinavie. Selon les autres, c'est une usurpa-

tion de quelques seigneurs, qui se sont prêtés ensuite à l'usurpation de quelques bourgeois. Personne ne tient compte, ni de ces variations perpétuelles et silencieuses auxquelles la forme et le fond des institutions sont soumis; ni des imperfections naturelles des langages; ni des vacillations et des altérations qu'entraînent après eux la forme et le hasard. L'abbé Dubois, en France, avait tout attribué aux rois; Boulainvilliers, tout à l'aristocratie; Montesquieu favorisa l'une et l'autre; Mably ne reconnut que le pouvoir du peuple. En Angleterre, le whigisme et le torysme s'emparèrent des antiquités saxonnes avec une mauvaise foi plus complète, parce qu'elle était intéressée. On plaida tour à tour pour le droit divin, pour le despotisme, pour la république; et l'on trouva d'excellentes raisons à tout. Les commentateurs furent, selon leur caprice ou leur intérêt, les avocats du monarque, de l'élection populaire, de l'élection bourgeoise, de la féodalité : les annales confuses de nos sociétés modernes offraient aux dissertateurs un arsenal immense où l'on trouvait toutes les armes possibles. Dans ces derniers tems seulement, Hallam en Angleterre, Savigny en Allemagne, M. Guizot en France, ont déblayé le terrain et rétabli au milieu des décombres dont l'invasion barbare couvrit le sol, du cinquième au onzième siècle, quelques routes frayées, que l'historien peut suivre, où il peut, avec de la patience, de la prudence et de la sagacité, retrouver la trace des législations perdues et des sociétés détruites.

On pourrait croire que les nations les plus jalouses de leur liberté, les plus attentives à en favoriser, à en protéger le développement, sont celles qui ont le mieux éclairci les questions relatives à l'origine de leur gouvernement. Le contraire est arrivé. Nous devons à l'Allemagne, de-

puis long-tems privée de libertés politiques, les travaux les plus lumineux sur ce sujet. L'Angleterre s'est, en général, contentée d'annoter, de recueillir, de constater les faits, que trop souvent l'esprit de parti a détournés de leur véritable sens et présentés sous l'aspect le plus convenable à ses vues. L'histoire des Anglo-Saxons par Turner n'est qu'une excellente compilation sans philosophie. Le whig Palgrave et le tory Brady ont donné aux mêmes événemens une tournure et une application toutes différentes. Hallam lui-même, dominé par l'opinion whig, a méconnu la part bienfaisante qui se mêle aux influences fatales du régime féodal. Pour les whigs, il n'y a d'origine anglaise que chez les Saxons; là sont les premiers langes de la liberté; pour les torys, la féodalité normande est tout. Les uns considèrent cette dernière comme une conquête passagère, mais honteuse; les autres, comme la grande source de la puissance et de la force britanniques. M. Guizot a soulevé et résolu plus impartialement cette grande question; il a soumis à une analyse pour ainsi dire chimique la fusion de l'élément saxon avec l'élément normand. La présence de l'un et de l'autre une fois reconnue et appréciée, il a tenté de leur assigner la fraction d'influence exercée par chacun d'eux. Cette investigation, l'un des beaux travaux de l'histoire moderne, lui fait le plus grand honneur.

Non seulement la formation originelle du Parlement a été pour les publicistes anglais une arène de combats impossibles à terminer; mais la constitution des bourgs et leur rôle dans l'élection des membres des Communes n'ont eu, depuis que cette grande assemblée fonctionne, rien de fixe et d'assuré. Des traditions incertaines, des inégalités flagrantes, une incohérence de droits et de devoirs que ne réglait aucun système avoué, une fluctuation mi-

sérable qui permettait tour à tour au roi et aux bourgeois d'usurper la tyrannie, n'ont pas cessé de présider à l'élection parlementaire. Quand la réforme commandée par lord Grey, prédite par Chatham, est venue souffler sur cette grande organisation confuse, variable, sans base, on l'a vue tomber du premier coup. Mais à quoi se rapporte-t-elle? d'où peut-elle dater? quelle a été son histoire? comment s'est-elle constituée? Est-ce le hasard, la main royale, l'épée des nobles, un fragment de municipalité romaine, un débris de l'énergie saxonne, une révolte sourde de la bourgeoisie, qui ont constitué les corporations? Comment ont-elles agi, comment se sont-elles modifiées? Il n'y a pas de question plus obscure. Récemment, deux avocats, hommes versés dans la connaissance des antécédens parlementaires et des vieilles lois du royaume, ont consacré à la solution de tous ces problèmes, renfermés en un seul, trois volumes dont le vaste format, les pages nombreuses et l'impression compacte représentent un des in-folios gigantesques que l'imprimerie naissante livrait au public. MM. Merewether et Stevens ont collationné toutes les chartes, analysé tous les vieux parchemins, fouillé dans toutes les archives; ils en ont tiré tout ce qui se rapporte à l'histoire des corporations anglaises; et jamais trésor de documens ne fut plus riche et plus complet. Qui croirait qu'un travail de cette nature ne résout pas la question proposée? qui aurait pu deviner que les savans compilateurs s'éloigneraient, après une route si vaste et si péniblement poursuivie, du but vers lequel ils se dirigeaient?

Selon MM. Merewether et Stevens, les chartes attestent l'existence des corporations; il faut commencer l'histoire de ces dernières, au moment précis où les chartes sont accordées. Avant cette époque, les corporations

n'existaient pas. Erreur complète. Les droits existent toujours avant d'être légalisés ; une charte n'est autre chose que la reconnaissance désirée, attendue, souvent refusée, souvent réclamée, arrachée de vive force. Les mœurs préparent sourdement les lois, comme nous le disions plus haut ; et l'on a bien tort, quand on ne veut voir la vie réelle, active des nations que dans les actes publics, dans les manifestations solennelles. Autant vaudrait chercher la biographie d'un homme dans le dossier de son notaire et dans les titres publics qui sanctionnent sa naissance, sa paternité, son mariage et sa mort. Sans doute, presque tous les événemens de son existence ont pour terme et pour résumé un acte public ; mais l'acte de mariage ne contient pas l'histoire d'un mariage qui a pu se préparer pendant dix ans ; et l'extrait mortuaire ne nous apprend rien sur la maladie, longue peut-être et pénible, qui a préparé la mort.

Déduire de la non-existence des chartes que le principe de ces chartes ne leur préexistait pas, c'est prétendre que les Francs n'ont pas conquis la Gaule, parce que la conquête n'a été régularisée, sanctionnée et rédigée en charte qu'à une époque postérieure. Cette vue peu philosophique a présidé à l'énorme recueil que nous avons sous les yeux, et pour en extraire la pensée secrète, l'utilité pratique, la leçon historique, on est obligé non seulement d'en compulser avec soin les documens, mais d'en rejeter avec le même soin les systèmes.

Nous croyons que l'époque de la conquête romaine ne peut jeter aucune lumière à ce sujet. Rome ne laissait aux vaincus aucune trace de pouvoir indépendant ; elle seule était reine et décidait de tout ; elle ne leur abandonnait que l'arrangement intérieur de leur ménage, si je puis

parler ainsi. Tous les embarras appartenaient aux municipalités, qui d'ailleurs avaient le droit de s'enrichir par le commerce et prospérer, pourvu qu'elles payassent l'impôt, et ne secouassent pas le joug de la métropole. Rome était avide; elle savait qu'en appauvrissant ses sujets elle les empêchait non seulement de l'enrichir, mais de la soutenir et de l'aider; elle traitait ses municipes à peu près comme nous traitons les animaux domestiques dont nous attendons des services; elle les engraissait sans les affranchir. Les bourgades romaines n'étaient donc que de simples bourgades, sans la moindre apparence d'union politique ou de privilége civil.

Les Saxons arrivent; ces barbares se répandent sur le sol anglais. Ils exterminent, ils ravagent, ils asservissent; tout se confond, tous les anciens droits se perdent; le seul pouvoir protecteur, le pouvoir de Rome se retire. Les malheureux citoyens qui n'avaient jamais été citoyens, et que nul lien civil n'unissait, ne se sentirent point la force de résister; ils moururent ou plièrent la tête; çà et là s'établirent les chefs victorieux qui se firent centre, et autour desquels vinrent se grouper, ou leurs anciens compagnons d'armes, ou ceux qui espéraient protection et appui. Ils s'emparèrent des vieilles villes romaines dont le nom s'est conservé jusqu'à nous avec une légère altération de forme. Les bourgeois (*burgesses*) rachetaient leur vie et l'usufruit de leur maison et de leur bien en payant au roi une redevance : tantôt en nature, et telle que les peuples sauvages l'exigent fréquemment; tantôt sous la forme d'un service militaire; quelquefois sous celle d'une rente ou d'un paiement annuel. On sent que tout cela n'avait rien de régulier et de systématique; la force régnait, les stipulations venaient d'elle, et le caprice in-

dividuel du conquérant barbare décidait, tant de la cotisation que de la valeur du tribut, et du *fyrde*, ou contribution militaire.

Il est ridicule, comme on le voit, de chercher dans une pareille organisation la plus légère trace de liberté. Lorsque les Danois vinrent bouleverser encore une société si malheureuse et si opprimée, ce fut un nouveau désordre dans le désordre, oppression sur oppression. Avant la conquête de Guillaume-le-Normand, on vit les bourgeois de plusieurs villes adjacentes s'entendre pour payer à frais communs la redevance exigée ; dans ce groupe d'intérêts on aperçoit la première lueur lointaine de la *corporation*. C'est ce que les auteurs du nouvel ouvrage ont complétement perdu de vue. La corporation n'existe à leurs yeux que dans la charte qui lui assure ses priviléges ; mais avant que ces priviléges soient écrits, ils ont déjà tracé leur sillon. Le génie de l'association, favorisé par les traditions saxonnes, porte toujours ses inévitables fruits : dès que les hommes se groupent, on peut prévoir que la société se formera.

Il y avait plus de quatre siècles que les Saxons et les Danois occupaient l'Angleterre, lorsque Guillaume, ce grand chef féodal, persuada à ses guerriers de le suivre, et transporta son empire dans la Grande-Bretagne. Il avait su organiser la féodalité d'une manière plus puissante et plus concentrée. Deux nations barbares, mais établies et fortes, se rencontrèrent et se combattirent ; leur origine était commune, leurs langues et leurs institutions avaient le même point de départ. L'une n'écrasa pas l'autre ; mais elles luttèrent. Les Saxons n'acceptèrent pas volontairement un abaissement servile. Vaincus, ils se souvinrent qu'ils avaient été conquérans ; d'une part, la féodalité normande se montra plus puissante et plus active ; d'une

autre, la population saxonne se montra plus rétive et plus impatiente. On ne vit pas les individus se répandre sur le sol, et constituer çà et là de petites souverainetés absolues. Enfin tous les pouvoirs eurent plus d'énergie.

Cette résistance obstinée se manifeste noblement à travers toute l'histoire anglaise. Dès que les Saxons opprimés peuvent relever la tête, ils réclament leurs vieilles lois, les lois d'Edouard-le-Confesseur. A Exeter, les bourgeois voyant approcher Guillaume et son armée déclarent qu'ils veulent bien payer les droits convenus entre eux et les anciens rois, mais qu'ils se refusent à devenir ses vassaux selon la *tenure* féodale, et surtout qu'ils réclament leur ancien privilége de ne payer la taxe de la milice que si Londres, York et Winchester y consentent. Apparemment les quatre villes en question formaient, quant à cet objet, une espèce de *corporation* ou de ligue. L'orgueil de Guillaume s'irrita, et Exeter fut obligé de soutenir un assaut qui dura plusieurs jours. Cette résistance courageuse fut inutile; et quand la ville se rendit après avoir disputé pied à pied ses anciens droits, le roi eut soin de faire bâtir un château qui la dominât et tînt en respect les habitans. Devenue domaine du roi, la ville réclama encore sous Edouard les droits pour lesquels elle avait combattu. Elle finit par obtenir la réhabilitation de son ancienne immunité qui lui permettait de ne payer le *fyrde*, ou droit militaire, que si les trois autres villes confédérées et principales, dont nous avons déjà parlé, s'y obligeaient aussi.

Je ne crois pas, comme l'ont affirmé plusieurs érudits amis de la liberté, que les droits des villes remontent beaucoup plus haut. Quant au gouvernement général du pays, si les bourgeois avaient des priviléges, ils ne dépassaient pas l'enceinte de leurs murailles. Quand ils se

mêlaient des affaires publiques, c'était d'une façon accidentelle et irrégulière; nulle institution, nulle coutume permanente ne leur assuraient une place dans l'administration centrale. Ils interviennent dans les événemens du pays toutes les fois que le hasard le veut ainsi. Sous Ethelred II, les citoyens de Cantorbéry assistent à la cour du comté: ceux de Londres concourent à l'élection des rois. Mais ce que la nécessité politique et le hasard entraînent n'a pas acquis la force et l'autorité légales. Quelques villes étaient riches, peuplées et importantes. Nul doute qu'avec le tems elles n'eussent conquis plus tard le rang et les droits politiques qui devaient leur appartenir; mais la conquête passe comme la foudre. Elle frappe tout d'une décadence imprévue.

Le désordre et l'oppression dessèchent rapidement la source de toute richesse, le commerce. Il fallut du tems aux villes avant de se remettre. La ville d'York, qui avait compté seize cent-sept maisons, n'en compta bientôt plus que neuf cent-soixante-sept. Les sept cent vingt maisons d'Oxford se réduisirent à deux cent quarante-trois. Chester tomba de quatre cent quatre-ving-sept maisons à deux cent quatre-vingt-deux: Derby, de deux cent quarante-trois à cent quarante. Cependant la ferme cohésion du lien féodal exerçait sur les bourgs et les villes une influence qui plus tard devait ramener les bourgeois à l'esprit d'association et à la réclamation de leurs privilèges. On n'a pas assez observé que le système féodal était un vrai système mutuel, impliquant d'une part protection, et de l'autre service, et ne reconnaissant des droits qu'à ceux qui avaient des devoirs à remplir. Malgré la tyrannie sanglante exercée par la féodalité, il était impossible que cette constitution, libérale et généreuse dans son principe,

n'imprimât pas tôt ou tard aux peuples le sentiment de leur dignité.

Il est difficile de saisir, au milieu du chaos et du désordre qui suivirent la conquête, les souffrances, les progrès et les combats de la liberté bourgeoise. La plupart des grands bourgs étaient devenus *terræ regis*. Quelquefois, à force de réclamations ils obtenaient la concession nouvelle des immunités dont ils jouissaient primitivement et que l'invasion avait interrompues. Cette immunité, nommée *gafol*, spécifiait à la fois le privilége de la ville et le service qu'elle avait à rendre. A Douvres, tout bourgeois résidant se trouvait exempté du droit de *toll* dans ses voyages à travers l'Angleterre, sous condition de prêter au roi vingt vaisseaux pour quinze jours toutes les années, vingt-et-un matelots par vaisseau, un pilote et un aide. Le messager du roi recevait trois pences l'hiver et deux pences l'été, pour frais de transport. Malgré le droit seigneurial et tyrannique dont les Normands abusaient sans pitié, les bourgeois n'étaient pas soumis aux profondes humiliations que les manans féodaux avaient acceptées; le suzerain n'avait aucun droit sur leurs femmes ni sur leurs filles. Les relations de bourgeois à bourgeois restèrent les mêmes; on ne les empêcha de se réunir ni dans la solennité de leurs festins, ni dans leurs assemblées pour la distribution des aumônes. La cité de Londres obtint même du conquérant une portion de terre qui lui fut assignée; la propriété des bourgeois et le droit d'héritage furent consacrés. Enfin ils reçurent le titre de barons, et furent déclarés *Law-Worthy*, dignes de la loi; c'est-à-dire soumis à la loi commune et propres à hériter. Seulement ils eurent le bon esprit de dissoudre leur *Cnichtguild*, assemblée qui possédait un certain revenu consacré à des réu-

nions et à des exercices guerriers. Ce revenu et la terre qui le produisait furent transférés entre les mains des chanoines de la Sainte-Trinité. Le clergé alors, c'était la seule puissance populaire.

En même tems s'établissaient les *hans* ou assemblées commerciales, auxquelles un édifice particulier était consacré dans chaque bourg. « Je veux, dit Henri Ier, que mes bourgeois de Beverley aient leur *hanshus*, (hans-house, maison de commerce), que je leur donne et concède, pour qu'ils y exercent leurs statuts, à la gloire de Dieu, de saint Jean, des chanoines, et à l'amélioration de la communauté tout entière. » Il est facile à un esprit philosophique de découvrir ici le progrès du génie d'association; sans doute le droit féodal prédominait toujours; mais le combat mystérieux de l'esprit de liberté se maintenait sourdement. Ainsi quand le roi envoyait dans une ville un shérif chargé de la tenir à ferme et de percevoir les deniers du roi; les bourgeois essayaient de racheter leur redevance et de chasser cet officier qui les gênait, en offrant de payer une somme beaucoup plus forte que celle même dont le shérif était forcé de rendre compte. Il arrivait souvent que le shérif, enrichi par ses exactions, faisait une offre plus haute; mais souvent aussi les citoyens réussissaient, et soutenus par le désir de faire eux-mêmes leurs affaires et d'échapper à l'oppression des officiers royaux, ils s'imposaient de grands sacrifices dont ils trouvaient bientôt la récompense.

Sous la tyrannie la plus dure, il ne faut pas désespérer des hommes quand ils ne s'abandonnent pas eux-mêmes. C'est une grande époque, bien qu'elle ait passé à peu près inaperçue, que celle où les bourgs n'eurent plus à payer qu'une somme régulière, où ils élurent un officier de leur choix et tiré de leur sein, chargé de ré-

partir l'impôt et de verser la somme dans le trésor. Si le despotisme royal jetait sur eux de nouvelles *tailles*, ils les subissaient, comme la loi de la force, mais sans que le gouvernement leur envoyât un officier dont la rapacité cruelle aurait augmenté le poids de leur servitude et ajouté des exactions aux exactions. Sous le règne de Jean et de Henri III, Newport est exempté de la juridiction du shérif ou de tout autre officier royal; et le gouvernement intérieur de la ville est complétement abandonné aux habitans eux-mêmes.

Ainsi naissent peu à peu les droits municipaux; puis les chartes qui assurent à chaque corps de citoyens la jouissance de ses droits, et qui ne font qu'attester la longue et persévérante résistance des Communes. On va bientôt voir ces germes de corporations, qui n'avaient été d'abord qu'une digue opposée à l'envahissement féodal, concentrer entre leurs mains tout le pouvoir dont elles pouvaient s'emparer, et devenir usurpatrices à leur tour. Elles avaient acheté plusieurs priviléges remarquables. Les magistratures intérieures leur appartenaient; elles possédaient le droit d'élire leur maire, leur shérif, etc. Le commerce des citoyens était libre; et la communauté pouvait disposer de toutes les terres non occupées qui appartenaient à sa juridiction. Souvent les amendes et droits perçus à l'intérieur tombaient dans la caisse de la communauté. Les anciennes libertés saxonnes venaient donc peu à peu se replacer dans les bourgs; et les rois, qui redoutaient leurs barons, ne manquaient pas (ainsi que cela arrivait en France) d'augmenter la force des municipalités, la puissance des bourgeois, dont ils espéraient obtenir le secours contre des seigneurs remuans et hostiles. Ainsi les gens de Londres achetèrent pour la somme de 300 liv. st. le droit d'élire leur *juge des plaids de la*

couronne, et celui de choisir dans leur sein le shérif de Middlesex; tous les autres priviléges de Londres se rapportent à ceux que nous venons de citer; tous ils assurent l'indépendance bourgeoise, en fixant une certaine redevance appartenant au suzerain. Vers le même tems, une charte fort libérale est accordée par Henri II au bourg de Wallingford.

Je ne doute pas que, tout en réclamant les libertés de leurs ancêtres, libertés qui dataient selon eux d'Édouard-le-Confesseur, les bourgeois n'eussent soin d'élargir autant qu'ils le pouvaient la sphère de cette liberté. On n'y regardait pas de fort près. Tout ce qu'il fallait au roi, c'était de l'argent : on lui en donnait. Entouré de ses hommes d'armes, qu'avait-il à craindre de ces petites corporations marchandes? Il méprisait leur résistance; et peut-être le moment allait venir où il aurait besoin d'elles. Avant tout, il avait ses barons à comprimer. Le système féodal reposant sur des obligations mutuelles et fortes, avait quelque chose de strict et de rigoureux qui rendait sans doute les services plus pénibles, mais qui en même tems consacrait l'idée du droit fondée sur celle du devoir. Devenus vassaux de la féodalité normande, les Anglo-Saxons ne perdaient pas leurs vieux principes, leurs anciens axiomes teutoniques : au contraire, il semble que les deux génies saxon et normand, émanés de la même source, originairement identiques, n'eussent confondu leurs nuances que pour augmenter à la longue l'intensité de leur caractère intime et réel.

Bientôt les seigneurs imitent le roi : comme lui ils reçoivent de l'argent de leurs vassaux, en leur concédant les droits qu'ils réclamaient. Par ces degrés inaperçus, l'aristocratie féodale, et le monarque son chef, toujours en lutte avec elle, laissent croître sous leurs yeux un

nouveau pouvoir, celui même qui nous envahit aujourd'hui : le pouvoir de la bourgeoisie. Elle s'empare silencieusement de l'organisation municipale sans que personne y trouve à redire.

Cette situation conquise une fois, les bourgeois s'y arrêtèrent, y prirent racine, et ne songèrent plus qu'à l'affermir et à l'étendre. C'étaient les fils des vainqueurs d'Hastings, ils s'en souvenaient. Réduits à l'état de vassalité par le fléau de la conquête, on les voit regagner pied à pied tout ce qu'ils peuvent obtenir. Dépouillés de leur liberté réelle, du moins ont-ils soin de ne pas laisser perdre un seul pouce de ces priviléges qu'ils ressaisissent avec effort.

Les assemblées de marchands avaient lieu ; les monastères, véritables forteresses du droit populaire, s'enrichissaient et prospéraient. Les bourgs recevaient de nouveaux priviléges, toutes les fois que les barons avaient peur, ou que le monarque se trouvait en face de suzerains réfractaires ; même les monarques rapaces et dissolus cherchaient un appui dans ces corporations si faibles encore, groupes d'hommes qu'ils essayaient d'élever comme un rempart entre eux et leurs suzerains.

Voilà donc l'esprit démocratique et l'élément populaire introduits, dans la constitution de l'état. Les vieux usages régissent seuls le gouvernement intérieur de la municipalité. On sait combien ce mot : *vieux usages,* offre d'élasticité ; il peut se prêter à tout. Par le fait, les magistrats municipaux étaient maîtres, et l'on ne peut refuser à des citoyens ainsi placés une existence politique. Quiconque résidait dans la ville avait droit à ses priviléges ; il était même établi dans le texte des chartes que tous les habitans et successeurs des habitans seraient regardés comme bourgeois. Mais quand ces derniers eurent

obtenu leur brevet et leur charte, ils eurent soin de se réserver, d'une part, le droit de choisir leurs nouveaux confrères; d'une autre, celui d'exclure tous ceux qui désormais viendraient habiter la ville. Les immunités des corporations devinrent la propriété de ceux qui s'assemblaient dans le *Guild* ou salle des marchands : usurpations dont les rois profitèrent d'abord, mais qu'ils ne manquèrent pas de combattre aussitôt qu'ils virent l'élément démocratique grandir, s'étendre et se soulever. Si tous les citoyens résidans eussent formé le corps municipal, le pouvoir populaire aurait pris un accroissement terrible : au contraire, les corporations privilégiées formèrent une espèce d'aristocratie bourgeoise sous la main du roi. C'est ce que les Stuarts n'oublièrent jamais.

En admettant dans leur sein de nouveaux bourgeois, selon le choix de leur caprice; en usurpant le pouvoir municipal; en l'altérant et le modifiant à leur gré; les membres des corporations firent des libertés de tous un droit exclusif, et de l'indépendance de la communauté un instrument de servitude. Ce ne furent plus les habitans qui, après une résidence d'un an et un jour, se trouvèrent en possession naturelle et nécessaire de tous les priviléges de la bourgeoisie. L'élection exercée par la *corporation* fut arbitraire; la Chambre des Communes et la Chambre des Pairs, au lieu d'opposer une digue à cet abus, autorisèrent le droit prescriptif que les *corporations* s'étaient arrogé. Il est vrai que la loi antique permettait aux bourgeois de décider la légalité ou l'illégalité des bourgeois nouveaux; mais le vœu de la loi était autre : il s'agissait de savoir si l'habitant qui réclamait son droit avait occupé pendant un assez long espace de tems la maison sur laquelle ce droit était fondé; si sa réputation était pure; sa fortune suffisante. Il n'était pas

question d'élire en dehors du bourg, comme le firent les bourgeois, un nouveau membre de la corporation ancienne.

Ce fut encore une transition bien importante et bien négligée par les historiens, que celle qui fit passer les priviléges de la bourgeoisie tout entière entre les mains d'un petit groupe d'hommes qui prit le titre de *Select-Body* (corps choisi). Ce triomphe de l'oligarchie s'opéra graduellement et mystérieusement : on cherche en vain dans les ouvrages de jurisprudence les traces de ce changement majeur. Le petit nombre s'appropria le pouvoir, et comme la loi avait dit que les priviléges étaient accordés aux membres des corporations et à leurs successeurs, il sembla que ce texte de la loi encourageait à la fois l'esprit d'association, c'est-à-dire le génie national, et constituait pour tous les siècles à venir une aristocratie bourgeoise.

Cette aristocratie ne tarda pas à lever la tête ; elle reçut aussi quelques échecs. Dès la fin du règne de Henri III, les aldermen et ceux qui se nommaient *les plus discrets* de la ville de Londres voulurent élire un maire impopulaire. L'assemblée générale des bourgeois qui se tint à la Croix de Saint-Paul résista aux aldermen, et remporta le triomphe. Sous les Édouards, chaque paroisse nomma les hommes chargés de donner leur vote pour l'élection du maire. Selon leur constitution originelle, les aldermen formaient seulement un conseil qui devait assister le maire dans l'administration de la justice, et dont l'élection annuelle était opérée par les citoyens des paroisses. L'assemblée générale devait toujours rester investie d'un pouvoir supérieur à celui des aldermen. Mais les occupations nombreuses et diverses des citoyens et la difficulté de les réunir nécessitèrent la permanence d'un comité annuellement élu : espèce de corps représentatif dans lequel

on distinguait déjà une concentration de pouvoirs. La *corporation* accapara l'autorité et se substitua aux citoyens.

Cependant la loi réelle n'était pas encore répudiée. Les lois municipales flottaient au milieu d'une vague incertitude; tantôt le comité, tantôt la réunion des bourgeois, tantôt quelques aldermen élus se chargeaient des affaires de la communauté. La grande guerre qui se livrait entre le peuple saxon et le peuple normand, entre le pouvoir souverain et la vassalité, entre la monarchie qui essayait de naître et l'aristocratie armée, ne permettait pas de faire attention à ces petits mouvemens passagers, à ces variations inaperçues du gouvernement municipal. Les plus riches et les plus influens dominaient naturellement les conseils à une époque où tous nos principes modernes d'égalité étaient, sinon méconnus, du moins profondément ensevelis. Les bourgeois ne cherchaient qu'à perpétuer leur autorité et à augmenter la somme de leurs priviléges légaux.

Il y eut bien quelque résistance de la part des autres citoyens. Le sang coula; mais ces débats n'acquirent jamais le degré d'intensité violente qui signalait les mêmes discussions entre les communes et la féodalité française. Il fallut l'appui du roi pour augmenter et affermir le pouvoir des corporations. La couronne n'était pas assez folle pour diminuer l'importance des bourgs royaux qui lui servaient de bouclier contre l'aristocratie chevaleresque. Elle savait que l'oppression des communes eût été le suicide de la monarchie. Sa politique fut au contraire de rendre les communes indépendantes des seigneurs, puis les corporations indépendantes du reste des citoyens. L'aristocratie nouvelle des bourgs se trouva sous la protection spéciale de la couronne, dont elle capta les faveurs.

Indépendante du reste de la communauté, elle se trouva confondue dans la foule des courtisans, ou plutôt elle occupa le premier rang parmi eux. Ce fut un développement lent et progressif.

Sous Édouard II, les statuts et les lois parlent de la communauté de Lynne, dans le comté de Norfolk, mais sans affirmer encore que ce soit une corporation, et sans lui attribuer les droits spéciaux dont une corporation est investie. Sous Édouard III, la même confusion règne : rien n'est complétement réglé, le livre des assises déclare que pour être citoyen de Londres, il faut y être né et avoir reçu un héritage; y résider et payer les taxes. Le même livre ajoute que la communauté de Londres est *à perpétuité :* c'est ainsi qu'il s'exprime. Quelquefois le mot *corporation* se trouve, non dans le texte, mais sur la marge des manuscrits. Enfin, en 1409, sous Henri IV, le mot *corporation* apparaît dans le texte comme se rapportant aux universités. On voit, à la manière familière et naturelle dont il est introduit, que l'idée qu'il exprime n'a rien de nouveau. Les choses sont toujours plus vieilles que les noms : en effet les *corporations* préexistaient en réalité, quoi que l'on ait pu dire, à cette reconnaissance publique et à cette déclaration. Tout pouvoir tend à s'affermir et à se perpétuer, et ces groupes d'hommes répandus sur l'Angleterre, possesseurs de biens-fonds au nom d'une petite communauté municipale, maîtres d'élire de nouveaux membres, maîtres d'accroître leurs revenus, formèrent bientôt une multitude de petits centres, jaloux de leur autorité propre.

En 1434, sous le règne de Henri VII, les corporations municipales reçoivent pour la première fois le titre avoué de *corps politique.* Elles se perpétuent sous cette forme, et bientôt on les voit s'arroger en effet tous les droits at-

tachés à ce mot. Les habitans de Plymouth adressent au roi une pétition à l'effet d'obtenir une *incorporation*, c'est-à-dire la reconnaissance authentique et légale des priviléges de la corporation bourgeoise. Il se passe vingt-huit ans avant que cette charte ne leur soit accordée. Kingston-upon-Hull est incorporé en 1439; enfin, en 1466, on admet comme doctrine légale et universelle que toute charte, accordée à une ville, présuppose l'existence d'une corporation. L'usurpation continue : on a droit de se plaindre d'elle, mais on a tort de ne pas voir qu'elle était dans la nature même des choses. Dès l'époque dont nous parlons, tantôt les corporations excluent arbitrairement de leur sein les membres qui leur déplaisent; tantôt (à Exeter, par exemple), elles appellent dans leur sein une foule nombreuse destinée à former une majorité imposante. Dans l'origine, le mot *incorporation* signifiait seulement le droit de posséder des biens-fonds en commun, de les vendre, d'en acheter de nouveaux, et de les transmettre. Bientôt les corporations, devenues reines, prennent leur place importante dans la politique du pays.

En 1499, à Bristol, le conseil des aldermen se renouvelle de lui-même par une élection spontanée : Henri VII, Henri VIII, Édouard VI, Marie et Elisabeth comprennent toute la force que doivent donner au trône ces petites corporations, toutes jalouses de l'aristocratie, toutes placées comme les colonnes pour étayer le pouvoir. Depuis cette époque, les efforts du trône tendent à protéger les corporations, et à faire converger vers ce petit groupe les pouvoirs, les libertés, les franchises de la communauté même. Henri VIII maintient par ses statuts ces coutumes antiques. Or, ces coutumes, dans la dégénérescence de leur progrès, s'étaient bien éloignées de la source originelle. Il ne s'agissait plus comme au-

trefois de quelques habitans qui s'entendaient pour payer l'impôt à frais communs au lieu de se soumettre aux malversations et aux mauvais traitemens d'un officier royal. Par degrés, l'institution parlementaire s'était établie; on avait élu les membres du conseil, et ce furent les corporations qui se réservèrent ce droit. Peu à peu, toute l'influence parlementaire se trouva dans les mains de ces dernières. Marie et Elisabeth créèrent beaucoup de municipalités, en ayant soin de se conformer au même système, et de réserver les franchises électorales à des corporations chargées de leur propre gouvernement et de leur réélection. Toutes les fois que le trône avait besoin d'augmenter sa force, il créait une corporation nouvelle qu'il s'inféodait. Ainsi, d'une part, les anciens bourgs qui se dépeuplaient laissaient toute leur autorité entre les mains de deux ou trois personnes, quelquefois d'une seule; de l'autre, les nouveaux bourgs s'organisaient de manière à être soumis au contrôle immédiat de la couronne.

Les grandes villes où se trouvaient les corporations principales offraient plus de résistance; originairement les magistrats municipaux devaient être élus par l'assemblée générale, et non par le petit conseil, par la corporation elle-même. Cette dernière ayant usurpé le droit dont nous parlons, les citoyens, vers le milieu du règne d'Elisabeth, consultèrent les grands juges Popham et Anderson, pour savoir si l'élection faite par le petit conseil était valable. Les juges répondirent affirmativement: ils ne pouvaient hésiter entre la monarchie et la démocratie.

Les choses étaient en bon train; les Stuarts, si avides d'arbitraire, continuèrent et précipitèrent le mouvement. On était fatigué de l'irrégularité de tous ces bourgs, et

du peu d'unité de leur organisation administrative. Pour atteindre cette unité, on persuada aux corporations qu'elles gagneraient beaucoup si elles soumettaient leurs libertés au roi, en le priant de les confirmer. En effet, des chartes nouvelles furent accordées : mais, d'après ces chartes, la politique intérieure des bourgs, la nomination des personnes qui devaient former les conseils municipaux et répartir les taxes locales, appartinrent désormais à la couronne seule. C'était une usurpation à côté d'une autre usurpation. Le roi confirmait le privilége arbitraire et exclusif que quelques bourgeois s'étaient arrogé au détriment de leurs concitoyens; et il reprenait pour lui-même des droits immenses, qui forçaient et la corporation et le peuple à tout attendre et à tout craindre de lui. Admirons l'étrange marche et le double mouvement des affaires humaines; des groupes, renfermant une semence de liberté, se formant au milieu du monde féodal. Cette semence ne se développe que pour donner naissance à une espèce d'aristocratie bourgeoise; cette nouvelle aristocratie est forcée de plier sous le pouvoir monarchique et de lui céder une partie de sa proie; mais, du moment même où la bourgeoisie élue se voit vassale du trône, cette bourgeoisie s'associe plus intimement aux classes inférieures; et le germe démocratique reparaît plus fort et plus redoutable que jamais au sein des corporations.

Un roi, placé comme les Stuarts entre des sectes religieuses ennemies, entre une noblesse encore fière et une bourgeoisie ambitieuse, devait poser son sceptre sur les corporations, les intimider, les capter, les transformer en machines de pouvoir. Plus elles se composaient d'un petit nombre d'hommes, plus il était facile d'en avoir bon marché. Aussi ne laissa-t-on échapper aucune occasion de créer des *close-boroughs*, bourgs-fermés, qu'il ne faut pas con-

fondre avec le *bourg-pourri.* Le *roten-borough*, bourg-pourri, était celui qui, régi autrefois par une corporation entière, était tombé soit entre les mains du roi, devenu héritier de tous les biens-fonds, soit entre celles de deux ou trois acquéreurs. Il est arrivé, pendant le règne de Charles I[er], que le membre unique de l'unique corporation d'un bourg-pourri s'élut lui-même membre du Parlement ; l'élection fut trouvée valable. Les *close-boroughs* étaient ceux qui se trouvaient fermés, clos à toute admission nouvelle : là, une corporation élisait elle-même les membres qui devaient remplacer les membres défunts. Elle formait un petit sénat hostile aux intérêts populaires, ne relevant que du roi, n'attendant rien que du roi, tout à la dévotion de l'autorité souveraine. Les vieux abus furent permanens ; mais aussi les droits parlementaires acquirent une autorité et une influence nouvelle. Les corporations, toutes tyranniques qu'elles fussent, offraient une base solide qui corrigeait la mobilité des élections parlementaires.

Sous les Stuarts, la servilité des corporations ne fut pas sans mélange de résistance, ni sans velléité de liberté. Entre le peuple et le roi leur position était singulière. Elles avaient toutes les craintes, mais aussi toute l'aigreur d'une position subalterne. Elles s'étaient détachées du peuple, sans oublier qu'elles appartenaient au peuple. L'espèce d'aristocratie dont elles s'étaient emparées ne pouvait prétendre ni à l'éclat ni à l'antiquité d'une noblesse véritable : situation fausse qui se termina par une catastrophe, comme toutes les situations fausses. Dès que le trône aperçut dans les corporations la plus légère trace de résistance, d'incertitude, de mécontentement, il se courrouça de voir un instrument si servile essayer la liberté, ou du moins la désirer. Après avoir lentement

corrompu la masse des bourgs, on s'occupa de les amortir. La restauration eut beau jeu pour cela. Quelques-uns des meilleurs esprits, fatigués de licence, se déclarèrent en faveur du pouvoir absolu. Charles II lança ses célèbres *Quo Warrantos*, arrêtés qui détruisaient les franchises municipales. Pendant que la croyance à la divinité du pouvoir absolu s'insinuait et pénétrait dans toutes les classes de citoyens; pendant que l'autocratie et la théocratie redoublaient d'efforts pour s'emparer du pouvoir, les citoyens des anciens bourgs commençaient à comprendre qu'il y allait de leur existence, et que bientôt ils seraient confondus dans un même servage avec les classes inférieures dont ils s'étaient détachés.

Les corporations, attaquées par les *Quo Warrantos*, se montrèrent favorables à la révolution dont Guillaume III recueillit les fruits après en avoir préparé le succès. Aussi, moitié gratitude, moitié politique, le nouveau roi se garda-t-il bien de les détruire ou même de les ébranler. On aurait tort de lui en faire un reproche : sa conduite ne pouvait être différente. Il confirma et maintint avec un soin rigide les priviléges des corporations; priviléges divers, incertains, contradictoires, qui remontaient, comme nous l'avons dit, aux origines les plus diverses. L'uniformité est une idée moderne, et s'accordait très-peu avec la féodalité, état né d'une civilisation barbare, émanant du droit de conquête, et par conséquent de la force individuelle.

Sous Elisabeth, on avait décidé légalement que les droits de chaque corporation étaient multiformes, et qu'elles obéissaient à des coutumes variées. La variété et l'incertitude de ces usages dut nécessairement donner lieu à beaucoup de procès, de différends et d'embarras. Le parlement, auquel on soumettait en dernier ressort le jugement des

causes relatives aux bourgs [et à leurs droits d'élection, jugea tantôt d'une façon tantôt d'une autre. La même décision fut tour à tour confirmée, puis déclarée nulle. Ce serait un bizarre répertoire que celui de toutes les contradictions auxquelles cette matière a donné lieu, de toutes les sentences que la Chambre des Communes a portées et détruites : source perpétuelle de disputes. Tour à tour on rapportait au roi, au peuple, aux bourgeois, l'origine du pouvoir que l'on voulait ou restreindre ou augmenter.

Prenons pour exemple la corporation de Bristol : on verra combien la même institution peut prendre de formes différentes, et se prêter à des résultats opposés. Pendant plusieurs siècles la communauté de Bristol régla ses affaires intérieures. Selon les anciennes coutumes et d'après le vœu de la communauté, Henri VII, par une charte spéciale, lui permit, en 1499, d'avoir un conseil commun de quarante membres, avec cinq aldermen. Déjà, de la démocratie nous sommes passés à la forme aristocratique. Élisabeth augmente le nombre des aldermen qu'elle porte à douze, en déclarant que leur réélection procéderait d'eux-mêmes. Voilà une aristocratie plus forte, plus compacte et qui se perpétue. Long-tems les bourgeois se maintiennent dans cette situation : ils sont assez puissans et assez nombreux pour lutter contre l'arbitraire des Stuarts, et l'on confirme à plusieurs reprises leurs franchises. Après la restauration seulement, ils s'effraient des menaces du pouvoir et livrent volontairement leur charte à la merci du roi. Charles II leur accorde une charte nouvelle, nomme le maire, les aldermen et tous les officiers, ainsi que le conseil commun, et déclare que la corporation régénérée, au lieu de représenter la communauté des bourgeois comme auparavant, formera un corps

politique spécial, permanent, chargé lui-même de sa propre réélection et du choix des maires et autres officiers pour l'avenir. Toutes les autres villes d'Angleterre étaient menacées de cet anéantissement de leurs droits, et déjà Londres était sur le point de subir un arrêt de ce genre lorsque la révolution de 1688 s'annonça. Aux clauses que nous avons mentionnées ci-dessus, se joignaient des clauses plus tyranniques encore. Le roi pouvait bannir du conseil tel ou tel membre selon son bon plaisir, et le chancelier avait le droit de suspendre ses arrêtés, en y opposant son veto. Toutes les corporations d'Angleterre virent qu'il y allait de leur existence, et que le sort de Bristol leur était réservé. Ce fut un des actes qui contribuèrent le plus à l'expulsion définitive des Stuarts. Jacques II, quelques semaines avant son abdication, reconnut la folie de ces mesures : il essaya de reconquérir l'affection de ses sujets en révoquant cet acte arbitraire. Il était trop tard, le mécontentement avait porté ses fruits : Guillaume fut roi.

Avant l'accession, ou, si l'on veut, l'usurpation de ce dernier, quelques autres bourgs profitèrent de la révocation offerte par Jacques, et reprirent leurs anciennes chartes ; mais, ce qui est étrange, Bristol ne le voulut pas. La corporation de cette ville aima mieux abondonner au roi les priviléges arbitraires dont il s'était emparé, que de céder les dépouilles qu'elle avait partagées. Ce ne fut que vers le milieu du règne d'Anne que l'on confirma la charte de Bristol, tout en supprimant le droit usurpé par le roi de bannir les membres qui lui déplaisaient. Toute la dynastie de Hanovre a suivi l'exemple de son fondateur ; elle a respecté soigneusement les corporations, et pour que, dans ces derniers tems, elles vinssent à tomber, il a fallu que l'esprit de réforme eût envahi toute l'Europe.

Si l'on veut remonter à la source véritable des corporations, on verra que cette institution repose primitivement sur l'habitation et sur le droit de propriété qui donnaient aux citoyens le droit de répartir leur impôt et de choisir leurs représentans. En vain certains organes de l'aristocratie légale voient dans toute corporation le débris de la cour de justice seigneuriale ou *court-leet*, à laquelle assistaient tous les habitans. Si ce point de vue était vrai, le roi n'aurait qu'à désigner un intendant ou un officier de la couronne qui se rendrait tous les ans dans les villes ou bourgs, et qui présiderait le court-leet. Cette supposition est inadmissible, bien que les savans auteurs de l'ouvrage que nous avons cité plus haut consacrent tout leur talent à la soutenir. Elle n'a surtout aucun rapport avec l'époque actuelle; si les corporations étaient présidées par un officier royal, si leur direction suprême appartenait au monarque et à la cour, tout le sytème de la liberté moderne serait menacé.

Reviendra-t-on à l'organisation primitive? et basera-t-on les priviléges sur la propriété seule, jointe, comme dans les premiers tems, à la résidence du citoyen? C'est à ce point précisément que la législation se trouve, mais c'est aussi là ce que les radicaux signalent comme un vice énorme. Ils demandent si les locataires ne valent pas les propriétaires; si tous les artisans et les ouvriers doivent être exclus des droits des corporations. C'est à la démocratie elle-même qu'ils marchent, c'est vers le règne de la majorité qu'ils tendent. La fondation du nouvel état de choses qu'ils voudraient établir répugne à toutes les autorités antiques qu'ils réclament et qu'ils appellent à leur aide. Il n'est point vrai que les corporations soient nées de l'esprit démocratique, nous l'avons prouvé plus haut. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que la première se-

mence de cet esprit se trouvait en elles, et qu'il a fini par les dévorer et les absorber.

François Palgrave, publiciste whig dont le nom est d'une grande autorité dans ces matières, voudrait que tout ce qui appartient aux corporations, tout ce qui se rapporte à elles fût soumis au conseil privé, et que le roi accordât à chacune d'elles une charte spéciale. Ce serait (comme le remarque très-bien la *Revue de Westminster*) autoriser le despotisme le plus complet, et détruire toute liberté locale. Selon Palgrave, le roi pourrait bannir les membres influens qui lui sembleraient dangereux : un visiteur de la couronne surveillerait les actes de la communauté. Il faudrait toujours que les lois locales fussent sanctionnées par le conseil privé. Les habitans non artisans, *non-operatives*, jouiraient de leurs droits municipaux après sept ans de résidence; et les artisans après un espace de tems beaucoup plus long, pourvu qu'ils eussent placé certaines sommes d'argent à la caisse d'épargne.

On ne peut trop s'étonner que de telles idées soient entrées dans l'esprit d'un législateur moderne. Regardez-y de près : les corporations sont mortes; les communes n'existent plus. Tout cela, ainsi que l'aristocratie et le trône, tout cela est cendre et fantôme. Il y a des débris épars sur le sol; avec ces débris il faut reconstituer une institution nouvelle. Les corporations ont joué leur rôle dans l'oppression comme dans la liberté de l'Europe. Les corporations ont été tour à tour soutien féodal, dernier asile de quelques pauvres vassaux, outil entre les mains du monarque, groupe aristocratique et oppressif; aujourd'hui elles sont éteintes. Remarquons, pour leur honneur et leur éloge, que même, dans la diversité, dans la bizarrerie, dans la folie absurde de leur institution,

elles ont contribué au progrès politique de la Grande-Bretagne. Ces bourgs-pourris, ces *close-boroughs*, contre lesquels il y a tant à dire, ont fait partie d'un système mort sans doute, mais qu'il faut juger par ses résultats. Fasse le ciel que la voie nouvelle dans laquelle le monde est engagé achète, au prix des mêmes peines et des mêmes efforts, une somme pareille de gloire et de progrès!

(*Dublin University Gazette.*)

Littérature Périodique.

—

HISTOIRE DU JOURNALISME

AUX ÉTATS-UNIS.

« Le plus jeune des peuples, dit un statisticien allemand, est celui qui relativement a le plus de journaux. L'Europe n'en compte guère que 2,000, l'Asie 27, et l'Afrique 5 ou 6. Il y en a 60 en Espagne, 80 en Russie, autant en Autriche, et 480 dans la Grande-Bretagne. Les États-Unis en possèdent à eux seuls 840; c'est-à-dire qu'il y a dans ce pays un journal pour 14,000 ames, tandis qu'en Asie un journal doit suffire à 14,000,000 d'hommes. » Cette supputation du savant germanique, toute prodigieuse qu'elle paraisse, n'approche pas encore de la réalité. Le fait est qu'en 1834 les Etats-Unis ont publié 1,200 journaux, et que le Massachussetts en a produit plus de 100 à lui seul, dont 43 sont publiés à Boston. Boston semble la patrie naturelle du journal, le sol qui se prête le mieux à sa prospérité. Il a paru l'année dernière (1833) dans cette ville, outre les 43 journaux dont je viens de parler, 6 Almanachs, 3 Annuaires, un Recueil Semestriel, 7 Recueils trimestriels, 5 paraissant de deux en deux mois, 22 ouvrages Mensuels et 3 publiés tous les quinze jours. Ajoutez ces 47 dernières publications aux 43 sus-mentionnées; vous obtenez un total de 90

ouvrages périodiques pour la seule ville de Boston, qui compte à peine 80,000 ames.

Cette végétation exubérante et gigantesque du journalisme aux États-Unis est le résultat nécessaire de l'esprit démocratique sur lequel tout l'édifice de l'Union est fondé. Le journal naît de l'individualisme. A chaque groupe d'opinions différentes il faut un journal; plus les groupes se multiplient, plus les journaux abondent. L'esprit de la démocratie est un esprit de division et de diffusion; l'esprit d'aristocratie concentre et monopolise. Je ne les juge pas, j'observe leurs résultats. Aussi, quoi que l'on ait pu dire, y a-t-il entre le Génie des arts et la Démocratie proprement dite une invincible hostilité. L'un tend à vulgariser, l'autre à élever; l'une se délecte dans les idées communes, l'autre les rejette; l'une s'abaisse au niveau de toutes les intelligences, l'autre s'adresse aux intelligences d'élite. Nous ne posons pas ici la question sous le point de vue de l'économie politique. Peut-être (comme on l'a dit) le bien-être de tous gagne-t-il à cette méthode de dissémination et de subdivision; mais le Génie et l'Art s'éteignent. Le paysan est mieux vêtu; les Milton et les Shakspeare sont plus rares.

En Amérique, le journal dévore presque toute la sève intellectuelle : l'incroyable quantité de papier et d'encre absorbée par le journalisme n'est égalée que par la médiocrité incurable dont toutes ces productions portent l'empreinte. En Amérique, bon-sens, orthographe, esprit, vérité, sont souvent foulés aux pieds par les rédacteurs de hasard qui fabriquent un journal comme on ouvre une boutique. On trouve dans les journaux américains, non seulement les opinions les plus extravagantes, mais le style le plus barbare, mais les solécismes les plus vulgaires, mais les annonces de famille et les particularités

de ménage les plus minutieuses. On ne se contente pas d'y annoncer, comme en France et en Angleterre, que monsieur tel a perdu sa femme et qu'il la cherche, ou qu'un vieux garçon demande aux échos d'alentour une gouvernante attentive; on pousse l'attention plus loin. Le journal devient un moyen économique de correspondre avec ses parens et ses amis. Vous lisez dans le journal de la *Nouvelle Albanie* (New-Albany-Packet) : « M. Jacques Pollack a l'honneur d'inviter à sa soirée du 21 courant MM........, suivent les noms. »

Vous voyez que ce mode d'invitation économise le papier, les plumes, l'encre, la cire et les frais de poste. Quand une citoyenne des États-Unis devient mère, on lit dans les journaux (non pas, il est vrai, dans ceux de New-York et de Boston, mais de Cincinnati et du Tennessee), les mots sacramentels : *Madame *** est accouchée d'une fille; la mère et l'enfant se portent bien.* Souvent on entame et on conclut des opérations commerciales par la voie des journaux : le vendeur d'une propriété fait ses propositions, l'acheteur son offre; et le vendeur répond; le tout à tant la ligne, et sans que l'un ou l'autre se donne la peine ni de se déplacer ni de perdre un tems précieux. Quant aux journaux américains imprimés sur des mouchoirs, et qu'on lessive toutes les semaines, on peut les regarder comme la dernière expression de ce journalisme matériel, tout occupé de nouvelles, d'annonces, et qui ne ressemble en rien au journalisme scientifique de l'Angleterre et de la France. Plusieurs exemples de cette espèce se retrouvent encore dans le Kentucky et le Michigan, sur les frontières de la vie sauvage, entre les grandes forêts et les vastes plaines. Dites-moi de quel intérêt serait pour le planteur, pour l'homme qui passe sa journée à abattre les bois et à défricher les terres, le

feuilleton harmonieux et fleuri dont les Parisiens se délectent? de quel œil ils pourraient regarder les diatribes et les raisonnemens dont nos Burkes et nos Démosthènes remplissent les colonnes du *Times* et du *Morning-Post?* Il leur suffit de savoir combien vaut le maïs et quand le nouveau canal sera terminé.

La multitude des journaux américains, subdivisant beaucoup les abonnés, n'assure pas à chaque éditeur une position brillante ni même une indépendance réelle. L'achat d'un journal, si coûteux pour les gouvernemens européens, est de la plus légère importance pour le gouvernement américain. Dans ce pays de démocratie, on commence à s'apercevoir qu'il n'y a pas de véritable indépendance sans position fixe, que le riche est plus indépendant que le pauvre, et que les existences besogneuses sont plus tyranniques encore que les existences fortes, assurées, supérieures. La dernière expansion de l'esprit du journalisme aboutit donc à cet état de complète médiocrité et de vénalité facile dont les journaux des États-Unis donnent l'exemple : chacun d'eux est à la remorque d'un parti. Peu de talent chez les rédacteurs; nulle fortune à espérer pour les éditeurs; et quant aux abonnés, une utilité matérielle grossière, parfaitement en rapport avec le genre de civilisation qui entraîne l'Amérique : une civilisation de machines à vapeur, tendant à un but; n'ayant que deux ennemis, la faim et la soif; un idéal, la satisfaction de tous les appétits.

Loin de nous la pensée de blâmer l'Amérique : elle est plus naïvement, mais aussi plus matériellement heureuse que nous. Il n'y a point à la tourner en ridicule : ce ridicule retomberait sur son auteur. Elle suit sa route. C'est une société qui pétrit son pain et qui bâtit sa cabane avant de songer à friser sa chevelure et à jouer du

violon. C'est une communauté d'hommes actifs, venus de tous les points du globe, descendus de toutes les races, et qui ne sont après tout que les pionniers d'un nouveau monde et les préparateurs d'un grand avenir. Le tems, ce vieillard poétique des anciens, avec des ailes et une faux, emportant sur sa route des fleurs, des couronnes et des coupes, n'est plus pour l'Américain moderne qu'une pauvre et musculeuse bête de somme qui creuse de son mieux la terre, qui trace son sillon avec un patient labeur. Jouissances, luxe, délicatesse, drame; tout ce qui orne la vie n'appartient pas encore à l'Amérique. Il y a plus de tragédie dans un numéro de la *Gazette des Tribunaux* de France que dans tous les romans et les drames américains. « Nous sommes aujourd'hui ce qu'étaient les Goths (dit un journaliste des États-Unis, homme remarquable et l'un de ceux qui jugent le plus sévèrement l'Union); nous associons encore les idées de vie efféminée et de mollesse d'ame aux idées de littérature et de poésie. Nous croyons que l'intelligence ne s'applique pas aux choses idéales sans se pervertir et se corrompre. Pour nous, littérature et niaiserie sont synonymes; nous voulons de l'action et non de l'étude, du savoir-faire et non du savoir. Nous voulons que la musculature domine, quand même le système cérébral en souffrirait. Notre éducation n'a qu'un but, l'utilité actuelle. Nous nous disputons du pain et de l'argent; voilà tout. » Voici comment s'exprime encore sur ce sujet le *New-York Enquirer* : « Dans un pays comme le nôtre, où la carrière des richesses et des distinctions sociales est également ouverte à tous, le talent est sans doute un grand avantage; mais ce doit être un talent *pratique*, tel qu'il puisse prendre une *part active* aux affaires du tems. »

Ne vous attendez donc pas à ce que les journaux

ou les ouvrages périodiques de cette contrée sacrifient beaucoup de pages à l'agrément et à l'imagination. Le journal en Amérique, c'est le chemin de fer appliqué à l'intelligence; il ouvre une communication rapide entre les points les plus éloignés; il abolit les distances, il amoindrit l'espace, il économise le tems. Une annonce, une nouvelle, imprimées dans un journal et transportées sur une route à rainure, circulent comme l'étincelle électrique d'un bout à l'autre de cet immense territoire. Autrefois les pensées s'élaboraient lentement; elles couvaient pendant des années, pendant des siècles, dans le sein orageux des peuples. Une révolution qui avait lieu dans Athènes restait inconnue sur les rives de Troie. Le génie de l'humanité travaillait les peuples dans leurs profondeurs les plus intimes, au lieu de courir à la surface des nations, comme aujourd'hui. Cette civilisation qui s'avance ou plutôt qui fuit à vol d'oiseau a pour principaux mobiles, d'une part, le Journal qui propage les nouvelles, de l'autre, l'Industrie qui multiplie les moyens de locomotion.

Dans les provinces de l'Union, vouées spécialement à l'esprit démocratique, les Journaux et les Revues sont aussi médiocres que nombreux. Une Revue réellement bonne a paru à Charleston dans la Caroline du sud : c'est la *Southern Review*, dont M. Légaré (aujourd'hui ministre des États-Unis en Belgique) était le principal rédacteur. Ses collaborateurs ont gardé l'anonyme; mais ils appartenaient tous à cette race des Américains du sud, séparée des Américains du nord par une si profonde ligne de démarcation : race fière de ses aïeux, de sa noblesse d'extraction, des exploits de ses ancètres et de sa vie luxueuse; méprisant le commerce, s'environnant d'esclaves et formant une espèce d'aristocratie altière qui se

rapproche singulièrement de l'aristocratie romaine et grecque. Lisez la Revue dont je parle ; le ton en est plus mâle et plus élégant à la fois, la critique y est moins timide et moins terre à terre. On voit que les écrivains ont un idéal de grâce, d'élévation et de noblesse qui manque à leurs confrères septentrionaux. En effet, la société de Charleston ne ressemble ni à celle de Philadelphie ni à celle de Boston. Les planteurs ont conservé la tradition chevaleresque, les préjugés, mais aussi les avantages de la vieille Angleterre. C'est aussi cette Revue du sud qui a montré le plus d'indépendance, qui s'est détachée le plus hardiment des opinions européennes et qui a osé avoir une opinion américaine. En général, toutes les Revues publiées aux États-Unis sont les vassales et les très-humbles servantes des opinions de l'Europe. Je n'en excepte pas même la *Revue américaine du Nord,* qui passe pour la meilleure parce qu'elle est la plus ancienne.

Les auteurs américains semblent n'avoir pas encore quitté leurs lisières. Les libraires de l'Union ne se contentent pas de contrefaire tous les livres, bons ou mauvais, qui paraissent en Angleterre ; ils donnent la contrefaçon des opinions et des idées que l'on émet depuis long-tems en Europe. Les lecteurs de Paris, de Londres, de Berlin, qui parcourent, dans les grands cabinets de lecture de leurs capitales respectives, les feuillets des Revues américaines, sont tout étonnés d'y retrouver des pensées et des résultats qu'ils connaissent depuis long-tems et qui leur reviennent de troisième ou quatrième main. Ces Revues vous parlent de tout, de science et d'art, de logique et de peinture, de la Phénicie, de la Celtibérie, de la Mésopotamie, de l'Egypte ou de la Prusse, très-rarement de l'Amérique ; je me trompe, elles soutiennent de terribles combats contre les voyageurs qui

ne sont pas contens des États-Unis : polémique inutile, verbeuse, affectée, partiale, sans intérêt et qui n'apprend rien à personne. Avec un peu plus d'orgueil et moins de vanité, les journalistes américains s'occuperaient moins de se défendre et un peu plus de nous instruire. Qui le croirait? pas un d'entre eux n'a encore donné une bonne analyse du génie et des ouvrages de Fenimore Cooper? Pour qu'un écrivain des États-Unis produise la plus légère sensation parmi ses compatriotes, il lui faut le timbre de l'approbation anglaise. Les journaux américains n'ont prononcé les noms d'*Irving*, de *Cooper*, de *Howard Paine*, de *Channing*, qu'après avoir vu la popularité de ces écrivains bien établie dans les Trois-Royaumes. On n'a réimprimé les admirables essais de Channing qu'en annonçant (telles étaient les paroles expresses du journal) qu'on avait *parlé favorablement de ce recueil en Angleterre*.

Telle est la situation dépendante où l'Amérique s'est placée; elle attend que nous lui permettions de penser. Elle réimprime les plus médiocres romans publiés à Londres; elle consacre des colonnes de critique oiseuse à telle compilation sans saveur et sans nouveauté qu'un libraire anglais a payée quelques livres sterling à un auteur affamé. Vous êtes tout étonné de voir un pauvre rédacteur de pamphlets illisibles et de romans pour les cuisinières, annoté, commenté, élucidé, analysé, copié par les journalistes de l'autre monde. Tel rapsodiste dont le nom n'est pas connu à Londres devient une célébrité pour le journaliste qui rédige la *Bannière de Chillicote* ou le *Champion de Kentucky*. Le marché américain est encombré de productions anglaises qui monopolisent la vente et l'attention, et qui ferment aux produits du sol toute espérance de débouché. Ce serait aux jour-

nalistes qu'il appartiendrait de porter remède à cet état de choses ; mais ils l'empirent et l'aggravent en se prêtant à l'inclination générale et en la servant. Ils maintiennent leur pays dans cet asservissement intellectuel, plus fatal, quoi que l'on puisse dire, que l'asservissement matériel ; ils courbent la tête sous le joug britannique ; ou quand ils la relèvent, c'est plutôt avec une mutinerie d'écolier qui se fâche, qu'avec la fierté d'un peuple indépendant. On dirait que les États-Unis ne sentent pas assez profondément une nationalité forte et vivante, et que les trente ou quarante races dont le sang mêlé circule dans ce corps social si jeune et si étrange ne se sont point encore fondues, de manière à créer un peuple.

Les Américains savent quel est leur défaut, quel est leur malheur ; leurs Revues ne manquent pas de saisir les armes toutes les fois que le voyageur étranger lance une satire et que le journal anglais se permet une critique. Jamais nation n'a eu l'épiderme si tendre. Les États-Unis sont en feu, et toutes les colonnes des journaux sont là, mèche allumée, pointant leurs pièces, dès que le *Quarterly Review*, au milieu de ses attaques contre l'esprit démocratique, s'avise de critiquer l'Union Américaine. Un écrivain obscur, un officier en demi-solde, une pauvre dame que sa marchande de modes et sa couturière obsèdent, essaient-ils de réparer les brèches de leur fortune en publiant un ou deux volumes de caricatures américaines, voilà tous les journalistes républicains en émoi. Depuis la province du Maine jusqu'à la Géorgie, ce sont des fureurs sans exemple.

Si le journalisme américain date d'hier, l'Europe ne doit pas s'enorgueillir et se vanter ; elle n'a créé le journal proprement dit que dans ces derniers tems ; le journal, ce levier puissant de la liberté, cet instrument de

nivellement social, ne date que de l'époque où les monarchies mourantes livraient, tout en se débattant avec violence, leur héritage à la démocratie. A chaque mouvement révolutionnaire de l'Europe on avait vu paraître des journaux; ils avaient servi la crise et l'avaient hâtée; puis ils étaient retombés dans l'inaction. Le gouvernement de Venise, au moment de ses grandes luttes, en 1531, fit paraître la première Gazette (*Gazetta*). En avril 1588, lorsque l'Angleterre dirigée par le génie d'Elisabeth et la prudence de Burleigh se préparait à soutenir l'attaque de l'Espagne, lorsque la terrible Armada se trouvait dans les eaux du détroit, le *Mercure Anglais* parut sous les auspices de ce ministre. Quelques exemplaires de ce journal primitif sont conservés au Musée Britannique; on y trouve des annonces nécrologiques, des discours de réceptions et de fêtes, précisément comme aujourd'hui. L'ouverture du Long Parlement fit naître plus de vingt journaux. En 1642, époque de troubles, époque qui préparait Cromwell, parurent le *Fumeur nocturne*, l'*Héraclite rieur*, le *Démocrite pleureur*, le *Jésuite fouetté*, le *Hibou du mystère* (Secret Owl), le *Pigeon d'Ecosse*, le *Faucon du Parlement*, la *Gigue d'au-delà des Mers*, et une multitude d'autres journaux attachés à divers partis et dont les titres n'étaient pas moins bizarres. Ces papiers-nouvelles ne paraissaient pas régulièrement. L'accession de Guillaume III donna un très-grand mouvement à la presse périodique; sous la reine Anne, le journal quotidien s'établit, et de mouvement en mouvement, à mesure que les agitations politiques excitaient la curiosité, le journalisme prit des forces et grandit.

La situation monarchique de la France et sa jurisprudence spéciale ne lui permettaient pas de marcher de

pair avec l'Angleterre. Long-tems elle se contenta de maigres annonces et de nouvelles rédigées à la hâte, sous l'inspection des censeurs. Théophraste Renaudot a laissé une sorte de réputation de journaliste. Sa vie entière s'est dévouée à ce travail. Mais, nous l'avons dit, le journalisme s'attache surtout à une société utilitaire; et pendant long-tems, la société française l'était si peu qu'il lui suffisait d'un journal poétique, en vers de huit pieds, rédigé comme on rédige une énigme ou un couplet de fête, par un nommé Loret, lequel s'est fait peindre et graver en taille-douce à la tête de son œuvre. Ce journal, en rimes absurdes, est rempli d'événemens et de particularités curieuses : si Walter Scott, d'Israëli ou Charles Lamb l'eussent pu consulter, ils en auraient tiré de véritables trésors; mais la France ne donne aucune attention à ces choses curieuses; et il a fallu que l'Allemand Raumer allât feuilleter la Bibliothèque royale de Paris pour en tirer les excellens documens historiques qu'il a communiqués à l'Allemagne.

Dans aucun pays du monde le journal n'a pris la forme légère et le travestissement burlesque dont la France de Louis XIII et de Louis XIV l'a revêtu. Loret est un bouffon qui, tous les dimanches, vient en gambadant devant vous vous apprendre les nouvelles de la huitaine passée; il vous dit par exemple que :

> Molière, ce charmant danseur,
> Veut encore devenir auteur.

Et après avoir débité ses sottises octo-syllabiques, il termine par un couplet ou triolet de la dernière trivialité.

En 1745, on était encore obligé, malgré les progrès que l'esprit philosophique avait faits en France, de se contenter de la *Gazette de France* et du *Mercure*. Le

Mercure contenait des nouvelles, des analyses d'ouvrages et des logogriphes ; un Mercure sans logogriphes eût été un monde sans soleil. Quant à *la Gazette*, elle se faisait remarquer par la pompe extraordinaire de ses descriptions ; et les beaux-esprits des salons n'avaient pas assez de railleries pour les rédacteurs à tant la page, qui brodaient un incendie, enjolivaient une tempête et paraphrasaient un combat naval. Quand la révolution française éclata, le journal véritable fit explosion. Muselé par Bonaparte, il reparut ensuite ; aujourd'hui son triomphe est complet.

Quatre-vingt-dix années après l'apparition de cette première gazette vénitienne dont j'ai parlé, l'arrivée des colons de Plymouth jeta le premier germe de la civilisation américaine. Dix-huit ans plus tard, en 1639, un nommé John Glover fit présent au collége américain de Cambridge d'une fonte de caractères (*a font of printing letters*). Quelques marchands d'Amsterdam envoyèrent en outre 49 liv. ster. applicables à une imprimerie américaine. Trente-cinq ans se passèrent : Boston eut son imprimerie, et Philadelphie la sienne cinquante ans plus tard. On ne publiait encore en Amérique que des pamphlets religieux, des sermons et surtout des almanachs. Les querelles des planteurs et des colons, leurs guerres contre les Indiens, leurs discussions théologiques, leurs défrichemens et la construction de leurs villes frayaient la route d'une civilisation nouvelle ; au milieu de tous leurs travaux, les Américains se passaient de journal ; ils s'en passaient comme tous les fondateurs d'anciens empires et d'anciennes républiques.

On peut douter que le journalisme eût été pour eux d'une utilité bien grande. Cette population disséminée sur tous les points d'un vaste territoire sentait vive-

ment le besoin de se réunir en groupes : elle ne recevait aucune nouvelle de ses frères. La sociabilité s'animait et s'augmentait. Au lieu de lire la gazette au coin de son feu et de s'isoler de tous ses concitoyens, on allait à Boston ou à Philadelphie trouver les centres de réunion qui prêtaient de l'énergie aux sentimens religieux et patriotiques de chacun. Jusqu'au milieu du dix-septième siècle, un de ces points de ralliement a conservé toute son influence et tout son intérêt. Le jeudi de chaque semaine on voyait accourir à Boston une foule de campagnards, de jeunes gens, d'écoliers, qui assistaient à ce que l'on appelait la leçon du jeudi. Après la leçon, il se formait une espèce de club, où l'on apprenait les nouvelles, où l'on échangeait ses idées, où l'on renouvelait la source de ces idées mêmes. Là se faisaient des mariages; là se traitaient des questions de commerce et de politique. L'un lisait à son voisin les lettres qui lui venaient d'Ecosse, et l'autre lui communiquait les nouvelles fraîchement arrivées d'Angleterre. J'ai entendu dire à d'anciens colons que jamais journal, quelque excellent qu'on le supposât, ne parviendrait à remplacer ce club social, dont l'ombre existe encore à Boston. Quelques exemples de ce genre m'ont souvent porté à croire que l'orgueil de la civilisation moderne n'est pas fondé sur des bases aussi solides que l'on pourrait l'imaginer. Sans machines à vapeur et sans journaux, Rome n'a-t-elle pas conquis le monde connu, et Tyr n'a-t-elle pas fait un commerce immense?

En 1704, Barthélemy Green de Boston, fils de l'imprimeur du collége et qui avait long-tems rempli l'office de doyen dans une des principales églises, imprima et publia dans cet état le premier journal. Il avait pour titre : *Lettres-Nouvelles de Boston*; un maître de poste John

Campbell, Écossais comme son nom l'indique, avait donné l'impulsion et les fonds nécessaires. En général, les journaux américains ont eu pour berceau les maisons de poste, espèces d'hôtelleries et de lieux de rendez-vous, où les nouvelles abondent avec les voyageurs. Green l'imprimeur acheta le journal dix-huit ans après sa première apparition, et continua de le publier : quant à la vieille gazette, fidèle aux sentimens royalistes et ecclésiastiques de Robert Green, attachée, comme tout ce qui est vieux, aux intérêts acquis et à leur parfaite conservation, elle repoussa le mouvement républicain, ne cessa point de prêcher la loyauté envers la métropole, essaya de ranimer la flamme éteinte d'une dépendance qui n'avait plus de foyer ni d'aliment, et expira en 1776, au moment où les troupes anglaises furent forcées d'évacuer Boston. Sur le tombeau du journaliste-imprimeur Barthélemy Green, on lit encore l'éloge suivant : « Il eut soin de ne rien publier qui pût porter offense, et qui fût léger ou nuisible. » Cette horreur de la légèreté chez un journaliste a quelque chose de bien américain.

Le maître de poste successeur de Campbell, et qui se nommait William Brookers, résolut de tirer bon parti de sa situation politique et sociale : il établit en décembre 1719 une gazette rivale de la gazette continuée par Green ; cette dernière se nomma *Gazette Bostonienne*. Le prix des grains et les arrivages servaient de texte principal à ce recueil intéressant, qui, depuis l'année 1718, n'a pas cessé de se publier et de s'imprimer dans une petite allée obscure, située près de la cour de la prison. Mais chaque maître de poste ayant fondé un journal à lui, ne manquait guère, avant de quitter sa place, d'en vendre la propriété, et son successeur, quel qu'il pût être, se mettait aussitôt à créer un journal nouveau. Ainsi de maître

de poste en maître de poste, le journalisme acquérait des forces nouvelles. Le journal fondé par Kneeland, en 1732 (le troisième en date), se nomma *Gazette de Boston et Journal hebdomadaire*. Alors les prédicateurs méthodistes, Edwards et Whitefield, mettaient toute l'Amérique en feu. L'esprit puritain, violemment ému par les réformateurs du dix-huitième siècle, retrouvait l'énergique paroxisme des millénaires. Des troupes fanatiques se livraient dans les forêts, dans les savanes, à la prophétie et à l'inspiration. Les ministres établis et consacrés ne défendaient pas leurs droits avec moins de véhémence et d'obstination que les catholiques du seizième siècle n'avaient résisté à Luther. Le journal dont je parle fut l'organe habile des Whitefield et des Penn.

En 1752, le même Kneeland s'étant séparé de son partenaire établit un nouveau journal qui eut pour titre *l'Avertisseur de la Semaine*, contenant (ainsi le titre s'exprimait) : « les nouvelles les plus fraîches, tant domestiques qu'étrangères. » L'éditeur avait été initié dans sa jeunesse aux mystères de la politique provinciale; il connaissait les ressorts secrets du gouvernement; il savait par cœur les intérêts de son pays et tout ce qui concernait ce pays. Son journal triompha, ses pages innocentes furent la source lumineuse à laquelle la curiosité publique alla s'abreuver. Mais bientôt devait paraître un nouvel astre plus radieux. Le nom de Franklin devait jeter sa clarté sur cet hémisphère; la gloire du grand homme eut un petit journal pour berceau.

En 1721, le frère aîné du célèbre Benjamin Franklin publia *les Nouvelles courantes de la Nouvelle-Angleterre*, journal qui opposa à ses deux confrères et prédécesseurs une formidable concurrence. L'esprit de liberté

commençait à travailler la colonie. Franklin l'aîné s'empara de ce moyen de succès; il appela à son secours l'ironie, l'argumentation, la véhémence et surtout le patriotisme de localité. Autour de lui vinrent se grouper des esprits remuans qui semblaient pressentir le grand mouvement révolutionnaire auquel la Nouvelle-Angleterre allait être livrée; club redoutable que le peuple nomma, tantôt le *Club des libres Penseurs*, tantôt le *Club des Diables d'enfer.* Le gouvernement était d'avis que ce dernier titre leur convenait plus que tout autre. Ils n'en persévérèrent pas moins; James Franklin fit fortune. Ce n'était pas un patriote enthousiaste, mais un élève de l'école politique la plus suivie : « Faisons-nous craindre d'abord, disait-il, nous verrons après. » Un ton de sincérité et de loyauté remarquable se faisait sentir dans son journal, et portait, si l'on peut le dire, l'écorce d'invectives grossières et d'attaques inconvenantes qui en formait comme la surface et l'enveloppe. Dans son atelier d'imprimerie se trouvait un jeune apprenti modeste, lequel avait nom Benjamin Franklin, nom destiné à faire le tour du monde. Les meilleurs argumens et le meilleur style tombaient de cette plume ignorée. Si James Franklin avait eu le bon esprit de comprendre l'influence de son frère, il aurait pu prospérer, braver le pouvoir, éviter les jugemens et les amendes prononcées contre lui, s'appuyer sur une partie de la population et agrandir son influence. En vain le gouvernement avait essayé d'amortir cet ennemi terrible en défendant à James Franklin de publier son journal; il continuait de paraître et de tracasser le pouvoir sous le nom de Benjamin Franklin, alors mineur. Quel mauvais génie porta James à se quereller avec son jeune frère? sans doute l'orgueil du succès.

L'ame secrète de l'entreprise, Benjamin, quitta Boston; et la gloire passagère du pauvre journal expira presque aussitôt.

Les idées libérales suivaient leur cours en Angleterre comme dans le Nouveau-Monde. Des cendres encore tièdes du journal défunt surgit une nouvelle feuille intitulée *la Répétition de la Semaine*. Son père était Jérémie Gridley, qui, par la suite, acquit de la célébrité au barreau, et céda sa propriété à un homme de parti que ses opinions trop avancées avaient mis en mauvaise réputation à Londres. *Thomas Fleet*, imprimeur de son métier, était un de ces patriotes turbulens et bien intentionnés qui se condamneraient à l'exil et à la ruine plutôt que de rester en paix, de se taire et de laisser agir les partis sans se mêler à leurs disputes. Ennemi du haut clergé et de l'absolutisme, il s'était donné le plaisir de les insulter publiquement au moment de leur triomphe. Le peuple de Londres venait de porter dans les rues et de suivre processionnellement le docteur Sacheverell, qui avait prêché l'esclavage et le droit de vie et de mort assuré aux rois; la procession solennelle fut arrêtée et outragée par Thomas Fleet, qui, depuis cette époque, trouva le séjour de Londres fort incommode, dit adieu à ses concitoyens, et vint porter en Amérique sa ferveur démocratique. Ses descendans ont prospéré : ce sont eux qui possèdent maintenant au coin de Water-Street, à Boston, ce beau magasin dont l'ancienne enseigne avait pour exergue un *cœur et une couronne*. Quand les couronnes furent passées de mode, le *cœur et la bible* s'emparèrent de l'enseigne: elle existe encore (1).

(1) Note du Tr. Nous compléterons cette notice en indiquant, d'après l'*American Almanack*, le nombre de journaux existant en 1834

Ainsi les influences philosophiques transmises par l'organe des journaux affluaient de toutes parts, et ce que l'Europe avait de trop ardent rayonnait sur l'Amérique nouvelle. Le journal dont Thomas Fleet s'empara, l'un des meilleurs de son époque, dura treize ans et attisa la flamme de l'indépendance; bientôt deux nouveaux journaux parurent à la fois à Boston, à Philadelphie; et le même germe se répandit et fructifia dans la Caroline du Sud, dans la Virginie, dans le Maryland; un journal allemand essaya même de paraître en 1750. Les colonies, sur le point de se révolter, comptaient treize journaux en tout; mais la crise révolutionnaire fut pour le

dans chacun des états de l'Union, et l'époque où le premier journal y a été publié.

DATE de la publication du premier journal.		NOMBRE de journaux existant dans chaque état, en 1834.	DATE de la publication du premier journal.		NOMBRE de journaux existant dans chaque état, en 1834.
1725	New-York..........	285	1767	N. Caroline.........	25
1719	Pennsylvanie.......	185	1786	Kentucky..........	25
1795	Ohio..............	142	1807	Indiana.............	23
1639	Massachussets.......	108	1806	Louisiane...........	19
1785	Maine.............	54	1732	Rhode-Island........	16
1736	Virginie...........	39	1810	Missouri............	15
1755	Connecticut........	38	1809	Mississipi...........	13
1758	New-Jersey.........	35	1815	Albany.............	12
1728	Maryland..........	35	1806	Colombie...........	9
1763	Georgie............	29	1760	Delaware...........	8
1756	New-Hampshire.....	27	1822	Illinois.............	8
1818	Tennessee.........	26	1806	Michigan...........	8
1781	Vermont...........	26	1806	Florides............	6
1731	S. Caroline.........	26	1806	Arkansas...........	4

Voyez en outre l'article que nous avons inséré dans notre avant-dernier Numéro sur la presse périodique de l'Union, et ceux qui traitent de la presse périodique en Angleterre.

journalisme une cause de développement prodigieux sur lequel nous reviendrons. Il est curieux de connaître le ton de ces journaux primitifs que je viens de citer : ils passaient de la plaisanterie à la gravité, et des sermons à la simple annonce, avec autant d'aisance que nos journaux modernes ; mais leur plaisanterie était dure, et leur opposition politique tombait comme le tamahawk sur la tête des victimes. Par exemple, le gouverneur Dumme ayant menacé d'établir la censure, les *Nouvelles Courantes* l'accablèrent du paragraphe suivant :

« L'infâme gouverneur et sa famille sont des hypocrites comme tous les gouvernans. On sait que Dieu envoie au peuple des fléaux pour les châtier rudement, c'est ce qui doit donner courage au pauvre peuple de la Nouvelle-Angleterre, forcé de se soumettre à la tyrannie et à l'hypocrisie sacerdotales. *Post-scriptum* : Notre correspondance particulière nous apprend que bientôt les boulangers ne pourront plus pétrir, à moins que S. Exc. le gouverneur n'appose son timbre sur la pâte. »

Quelquefois le rédacteur se contentait de plaisanter : il livrait à ses lecteurs des annonces plus ou moins burlesques, telles que : « A vendre un mauvais ministre d'église tout frais émoulu du collége, etc., » ou bien : « A vendre une belle esclave noire qui sait une foule de métiers et qui a été élevée dans la crainte et l'obéissance par un honorable magistrat, etc., etc. » Souvent encore on trouvait dans le journal l'aveu des embarras du directeur, « qui n'a pas assez d'abonnés, dit-il, pour aller aussi rondement qu'il le voudrait. » O directeur naïf! Si un rival se présente, il ne le ménage pas. « Je plains, dit par exemple Campbell, les lecteurs du nouveau journal, mon concurrent; ses feuilles sentent la bière forte bien plus que l'huile savante : les honnêtes

gens ne doivent pas lire ces choses-là. » Un autre journaliste de la même époque prie ses abonnés de lui faire l'aumône de quelques nouvelles : « Tous les ingénieux gentilhommes de la ville et de la campagne, dit-il, me feraient plaisir en m'envoyant leurs remarques écrites, pourvu qu'elles soient franches de port; car nous désirons que les affaires de la Nouvelle-Angleterre ne tombent pas dans un oubli complet comme les affaires et l'histoire des anciens indigènes de ce pays; nous imprimerons ces remarques avec soin, sur le plus beau papier possible et in-quarto. » J'aime particulièrement cette manière d'intéresser le correspondant par la promesse du format, promesse plus importante qu'elle ne le semble au premier coup-d'œil. Le journal américain, ce journal patriarcal dont nous parlons, se permettait une grande irrégularité de format; il était in-12, in-8°, in-4°, in-folio. Le relieur s'arrangeait comme il le pouvait; une collection de journaux de cette époque est une véritable vallée de Josaphat; rendez-vous de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les proportions.

Aujourd'hui les journalistes américains mettent plus de modération dans leurs attaques, et un peu plus de finesse dans leurs plaisanteries. Voici un échantillon de leur savoir faire; nous empruntons au *New-York Enquirer* une de ses observations sur l'administration municipale de New-York : « Nous remarquons, dit-il, que le budget des dépenses de cette ville pour la présente année (1833) s'élève à plus d'un million et demi de dollars (7,950,000 fr.) à peu près *sept* dollars (37 fr. 15 c.) pour chaque homme, femme et enfant, dans les limites de New-York. Ce n'est pas *tout-à-fait* le montant des taxes en Angleterre; mais à ce train *nous ne tarderons pas à y arriver*. Les gouvernemens doivent être aujour-

d'hui *bien bons*, puisqu'ils nous coûtent de *si bonnes* sommes. »

Voici une attaque dirigée contre l'aristocratie financière de l'Union qui ne manque pas de mordant :

« On demande six ladies *patronesses* pour se mettre à
» la tête des *almacks* de New-York, décider des admis-
» sions et des exclusions, déterminer avec une exactitude
» scrupuleuse d'où sort celui-ci et d'où vient celle-là, et
» bannir sans réserve de la société toute espèce de *petites*
» *gens*. Elles devront être d'une naissance distinguée,
» prouver par leur arbre généalogique que, depuis la
» quatrième génération, il n'y a eu dans leurs familles ni
» blanchisseuses, ni tailleurs, ni cordonniers, etc. Elles
» devront aussi entendre le français, et un peu l'italien;
» savoir au juste quand il faut crier *bravo* dans un con-
» cert, et marquer la mesure par un mouvement de tête
» aux soirées musicales du samedi. »

Passons à la littérature périodique. Avant la révolution d'Amérique, elle existe à peine. Quelques malheureux éditeurs tentèrent des essais qui prouvèrent seulement l'impossibilité de les rendre fructueux : le *Magasin Mensuel* de Boston ne put aller au-delà de quatre semaines; le *Magasin des Sciences et des Plaisirs*, pour la Nouvelle-Angleterre, fournit une débile carrière de quatre numéros seulement : il avait cependant une belle préface, écrite en vers, et où l'auteur disait élégamment.

Nous sommes disposés à plaire à tous les goûts;
A charmer à la fois elle et lui, nous et vous.

Plus la révolution approchait, plus le sol intellectuel devenait favorable aux Revues. En 1775, le *Magasin de la Transylvanie* fit son entrée dans le monde sous les auspices de Thomas Payne, qui le soutint constamment et

vigoureusement; personne plus que lui ne poussa les Américains à la guerre et à l'indépendance : c'était une espèce de Tyrtée de bas étage, un grossier génie de l'agitation; il était surtout en verve quand l'hippocrène de sa bouteille d'eau-de-vie lui ouvrait les trésors de l'inspiration. Au premier verre, disait Robert Aikin, son esprit se dérouillait; au second, il commençait à prendre de l'élasticité; au troisième, c'était un homme d'esprit; le génie se trouvait au fond du quatrième verre.

Les révolutions sont ingrates. De douze recueils périodiques qui vivotaient au commencement de la guerre de l'indépendance, pas un ne resta debout, sous le choc de ce grand événement. Bientôt après, la révolution française donna un nouveau cours aux idées nationales; et l'essai tenté par Charles Brockden Brown, romancier remarquable, n'eut pas plus de succès que les autres. Ainsi se termina le dix-huitième siècle. Le commencement du dix-neuvième fut marqué par l'apparition de la première Revue qui ait pris un nouvel essor sous le ciel d'Amérique : *le Porte-feuille*, fondé par John Denis, homme de talent, dont le caractère annula le talent. Spirituel et plein de verve, il n'avait ni suite ni persévérance, et jamais ses amis ne purent parvenir à lui faire occuper une place de gouvernement qui ne demandait qu'un peu d'assiduité et de persévérance. Le style brillanté de Denis fut long-tems admiré. Brown, dont nous venons de parler, publia à son tour un Annuaire et un Magasin qui prospérèrent; enfin Washington Irving, Paulding et Verplank, trois noms aujourd'hui célèbres en Amérique, firent leurs premières armes dans le *Salmigondis*. Ce recueil produisit à peu près la même sensation que le *Spectateur* avait occasionée en Angleterre. Langstaff, Evergreen et Wizard (tels étaient les noms de

guerre du trio mystérieux) n'épargnaient pas la satire à leurs concitoyens; aucun recueil périodique américain ne peut prétendre à la renommée acquise par cet ouvrage léger, souvent gracieux, quelquefois ironique, mais qui ne peut se placer qu'immédiatement après les essais admirables de Goldmisth et de Mackenzie. L'*Anthologie de Mai*, fondée par Phineas Adams et le célèbre Channing, paraissait à Boston; après plusieurs modifications dans la forme de la publication, l'*Anthologie* fut soumise à la rédaction spéciale de M. Emerson; ce fut un des ouvrages qui contribuèrent le plus à donner l'impulsion littéraire aux intelligences bostoniennes; tout ce qu'il y a d'intellectuel dans cette ville tire vanité du succès et du mérite de l'*Anthologie*.

Le *Club de l'Anthologie* acquit une certaine prépondérance et devint même centre politique. Emerson, en sa qualité de rédacteur en chef, se trouvait exposé à plus d'une attaque; il s'en plaignit à ses confrères. Ils voulaient le conserver pour éditeur et satisfaire à son désir. Le problème offrait quelques difficultés; mais rien n'embarrasse la diplomatie américaine. Le club déclara que tous ses membres étaient solidaires, tous rédacteurs et éditeurs en chef de la publication; qu'il leur plaisait de déléguer le soin du travail à une commission; que cette commission était représentée par un comité; que ce comité se composait d'un seul homme, et que cet homme était Emerson. Cette ingénieuse solution n'est-elle pas caractéristique? et ne dirait-on pas que le génie évasif et subtil dont les quakers ont donné tant d'exemples a dicté cette décision si digne d'être observée?

Déjà les maîtres de la littérature américaine, les seuls hommes qui, d'un pas faible sans doute, mais avec quelque succès, avaient marché sur les traces des grands

écrivains de la mère-patrie, étaient entrés dans la collaboration des Revues. Le mélancolique Paulding, Washington Irving, dont le style et la pensée ont quelque chose de tendre et de velouté pour ainsi dire, donnèrent à ce mode de publication la consécration de leur talent. La société littéraire qui porte le titre singulier de *Phi Bêta Kappa*, P, B, K, initiales des noms de ses fondateurs, publia des mélanges littéraires; le *Dépôt Général* (General Repertory) lui succéda bientôt. En 1815, William Tudor fonda la *Revue Américaine du Nord;* M. Phillips se chargea, en 1817, de sa direction, qui fut confiée ensuite à M. Sparks, auteur de plusieurs biographies américaines. Publié d'abord tous les deux mois, ce recueil devint trimestriel. Channing, Everett, Sparks et enfin Paulding, noms justement honorés dans leur pays, se chargèrent tour à tour de sa direction. Peu d'imagination, un style pur et lent, des dissertations sensées, mais souvent diffuses sur divers sujets que l'Europe a épuisés; quelques documens précieux sur les nationalités de l'Amérique du nord; un ton de moralité et de dignité soutenues; une critique peu acerbe; un respect des convenances que l'on serait tenté de prendre pour de la faiblesse; tels sont les caractères peu saillans mais estimables de cette Revue.

La *Revue Trimestrielle Américaine*, publiée sur le modèle de celle dont nous venons de parler, fut fondée en 1827 par M. Walsh, auteur d'une lettre qui fit beaucoup de bruit aux États-Unis, sur *le génie et les dispositions du gouvenement français*. La *Revue de l'Ouest*, qui parut la même année, à Cincinnati, sous la direction de Timothée Flint, et celle du Sud, que M. Legaré publia en 1828, n'ont pu se soutenir malgré le talent remarquable qui les distinguait, surtout la seconde. New-York

possède maintenant une *Revue Trimestrielle,* dirigée par M. Léonard Woods, de Philadelphie, et une *Revue des États-Unis,* qui auront sans doute le même sort. Les controverses religieuses, encore flagrantes dans cette contrée, ont protégé l'*Examinateur Chrétien* de Boston, et *le Spectateur Chrétien* de New-Haven, deux revues consacrées à la défense de théories contraires. Citons encore le *Livre Rouge,* imitation du *Salmigondis,* recueil fondé par M. Cruse, de Baltimore, l'une des nombreuses victimes du choléra; le *Magazin Analectique,* qui a compté Paulding et Irving au nombre de ses collaborateurs; *le Miroir de Thespis,* que Howard Payne osa fonder à l'âge de quatorze ans; *le Glaneur, l'Épreuve du Feu* (Ordeal) *le Polyanthe, l'Émeraude,* essais qui ne furent pas encouragés, quoique des hommes remarquables les eussent pris sous leur patronage spécial.

C'est au journal proprement dit, et non aux Revues, que l'atmosphère intellectuelle des États-Unis est réellement favorable. La revue est aristocratique : elle s'adresse aux intelligences d'élite; elle résume, elle analyse, elle donne des résultats. Plus une nation descend vers le nivellement des rangs et des esprits, nous l'avons dit au commencement de cet article, plus le journalisme y porte de fruits. Il sert les partis, il se fractionne avec eux, il représente tous les intérêts divergens; il devient un instrument matériel de haine ou d'intérêt, un ressort nécessaire au succès des menées politiques; il offre à la propagation des nouvelles, aux invectives des uns, aux réponses des autres, à la grande lutte des paroles et des votes, une espèce de canalisation facile et rapide. Telle est la situation actuelle du journalisme dans les états de l'Union Américaine.

(*Foreign Quarterly Review.*)

Géographie.

EXPLORATIONS DES TERRES ARCTIQUES

PAR LE COMMANDANT ROSS.

Nous avons laissé *la Victoire* enfermée par les glaces à l'extrémité sud-ouest du détroit du Prince-Régent. En attendant que les chaleurs de l'été vinssent la dégager, le commandant Ross forma le projet de chercher un passage vers l'océan occidental. Son opinion, ainsi que celle du capitaine Ross, fixait ce passage aux environs de l'isthme de Boothia. Tout ce que les naturels avaient rapporté du courant déjà désigné sous le nom de *Shag-a-voke* permettait de supposer que cette espèce de bras de mer n'était que le débouché d'un canal de communication. Ce fut donc vers ce point que se dirigèrent les premières recherches du commandant Ross.

Le 5 avril 1830, cet officier partit pour sa première expédition, accompagné d'un enseigne et de deux Esquimaux. Il se dirigea vers le sud-ouest en côtoyant le rivage pendant l'espace d'environ vingt milles. Arrivé au 69° 44′ 20″ de latitude, et à 0° 44′ 6″ de longitude, il traversa une langue de terre de trois milles environ de largeur, où se trouvaient deux petits lacs, et descendit ensuite sur la glace de la mer. Les Esquimaux dirent au commandant que c'était le commencement d'une baie

qu'ils appellent *Tar-rio-nit-yoke*, ce qui signifie : *eau non salée*, sans doute parce qu'elle reçoit plusieurs rivières considérables. La sortie de cette baie était le détroit de *Shag-a-voke*, expression qui signifie : *il va vite*. La rapidité du courant qui y règne provient sans doute de la fonte des neiges de l'intérieur.

De là reprenant sa marche par terre, l'expédition traversa plusieurs petits lacs, et arriva à un endroit appelé *Pad-le-ak*, c'est-à-dire, fin du voyage. Le commandant ne voyant aucun signe de marée, avait de la peine à croire qu'il fût arrivé au bord de la mer; mais plusieurs flaques d'eau salée qu'il trouva dans des trous de veaux marins ne lui laissèrent aucun doute à cet égard. Les guides, désignant de la main la direction du N. O., lui assurèrent qu'il s'y trouvait une grande mer sur laquelle il n'y avait point de glace pendant l'été; et qu'on ne pouvait apercevoir aucune terre à l'ouest; mais ils ajoutèrent que du S. O. au S. E., la terre s'étendait sans discontinuité jusqu'à la baie de Répulse. Ils dirent encore qu'il n'y avait point de passage par le sud pour entrer dans la mer dont ils parlaient; et que si on voulait amener le vaisseau de l'endroit où il se trouvait à la baie de Pad-le-ak, il faudrait lui faire faire un grand circuit par le nord.

Ces détails firent supposer au commandant qu'il avait sous les yeux l'Océan occidental; que la terre où il se trouvait était le continent de l'Amérique; et que c'était vers le nord qu'il y avait le plus d'espoir de trouver un passage à l'ouest. Ayant donc atteint pour le moment le but qu'il se proposait, il donna au promontoire où il s'était arrêté le nom de cap Isabelle, et retourna au vaisseau où il arriva après cinq jours d'absence.

Dans sa seconde expédition, le commandant Ross était

chargé de reconnaître le canal Shag-a-voke et de s'assurer s'il ne communiquait point avec l'Océan occidental qu'il était certain d'avoir aperçu dans son excursion précédente. Il partit donc le 21 avril, et suivant la côte au sud-est, il arriva au bras de mer qui conduit à Shag-a-voke. Le canal, assez large à son entrée, se rétrécit à la distance d'environ quatre milles, devient extrêmement tortueux, et dans certains endroits n'a qu'une largeur de 120 pieds. Des rochers qui s'élèvent au-dessus de l'eau en rendraient la navigation périlleuse même pour des barques. Au-delà du passage, le bras de mer reprend une largeur qui varie de 1/4 à 3/4 de mille, et se termine à la distance de trois heures de marche. Ainsi s'évanouit l'espoir qu'on avait fondé sur le canal Shag-a-voke.

Nous ne suivrons point le commandant Ross dans une excursion pénible et infructueuse, qu'il entreprit au nord du hâvre de la Victoire, pour chercher un passage que les naturels prétendaient exister de ce côté. Il visita avec la plus grande exactitude toutes les dentelures de la côte, jusqu'au promontoire nommé Vieillard-de-Hoy; et revint, convaincu que si le passage indiqué de ce côté par les Esquimaux existait, ce devrait être beaucoup plus haut, peut-être au détroit de Barrow. Nous arrivons immédiatement à une quatrième expédition, conçue sur un plan plus large que les précédentes; aussi, pour ne rien lui ôter de son intérêt, nous laisserons parler le commandant lui-même.

« Je partis le 17 mai, accompagné de l'enseigne Abernethy et de deux hommes de l'équipage. Nos bagages, nos instrumens et nos vivres furent chargés sur un traîneau attelé de huit chiens, que nous suivions à pied. Le 19, à midi, nous arrivâmes sur le bord de la mer. Mes compagnons, dont je m'étais séparé un instant, y

étaient parvenus avant moi, et m'annoncèrent par trois acclamations la vue de l'Océan occidental. C'était en effet, pour eux et surtout pour moi, un spectacle qui méritait bien le salut ordinaire du marin. Nous avions sous les yeux cet Océan, objet de notre ambition et de nos efforts, qui eût dû nous porter autour du continent de l'Amérique, si la nature eût mis un bras de mer à la place des lacs que nous venions de parcourir.

» Le 20 mai, à minuit, nous nous remîmes en marche sur la glace de la mer; et à six heures du matin, nous arrivâmes au cap Isabelle, où nous campâmes d'après un nouveau procédé. Jusque-là, à chacune de nos stations, les Esquimaux nous avaient construit une hutte de glace, semblable à celles qu'ils habitent eux-mêmes. Cette fois, après avoir creusé dans la neige une excavation assez grande pour nous recevoir, nous la recouvrîmes d'une espèce de toit en peaux, que nous assujétîmes au moyen de la neige tirée de l'excavation. Nous en fermâmes l'entrée avec un bloc de glace, et nos sacs de fourrure ainsi que nos couvertures nous fournirent ensuite un coucher délicieux; c'est ainsi que nous nous procurâmes, pendant plusieurs nuits, un sommeil profond que plus d'une fois nous avons regretté sous des latitudes tempérées. Du cap Isabelle, la direction de la côte, pendant une dizaine de milles, est O. N. O; puis elle incline au nord. Je la suivis en l'examinant avec soin.

» Plus nous avancions, plus la côte inclinait au N. O. Les champs de glace, fortement ondulés, qui se trouvaient à notre gauche, ne nous laissaient point de doute sur la marche que nous devions suivre. Je résolus donc de gagner, s'il était possible, la rive opposée. Nous accomplîmes ce dessein, et, après un trajet pénible, nous pûmes nous flatter d'être sur la terre-ferme. Qu'on ne

s'étonne point de la forme dubitative que j'emploie. Nous étions dans une incertitude bien concevable. Lorsqu'on n'a sous les yeux qu'une masse éblouissante de blancheur; que la surface de la mer offre des plaines et des montagnes absolument semblables à celles de la terre; ce n'est pas toujours un problème facile à résoudre que de déterminer la position où l'on se trouve. Cet état de choses avait pour nous d'autres inconvéniens : incertains si le sol où nous marchions n'était qu'une île, ou s'il faisait partie du continent, nous n'osions lui confier en dépôt une partie des provisions qui nous restaient, dans la crainte de ne pouvoir les retrouver à notre retour.

» Nous désirions d'autant plus alléger notre traîneau que nos chiens étaient exténués de fatigue. Dans ces climats il est aussi difficile de voyager en été qu'en hiver. En été la fonte de la neige forme une longue suite de flaques d'eau très-incommodes, et la surface de la glace devient si glissante, qu'on ne s'y soutient qu'avec beaucoup de difficulté. Cependant tous ces obstacles ne diminuaient point notre ardeur. J'avais l'espoir que la côte finirait par prendre la direction du cap Turnagain, ce qui eût été de la plus haute importance. La certitude de ce fait aurait complété l'exploration de cette ligne de côtes, et ôté toute incertitude aux navigateurs futurs.

» Mais une difficulté plus grave que toutes celles occasionées par les glaces me faisait craindre de ne pouvoir atteindre un si grand résultat. La recherche que je méditais m'obligeait à prolonger mon voyage; et nos vivres étaient calculés strictement sur le nombre de jours que nous avions fixé. Il aurait donc fallu réduire les rations; et ce n'était pas un léger sacrifice à imposer à des hommes tels que des Esquimaux. Cependant à peine eus-

je communiqué mes intentions à M. Abernethy, il m'assura que nos hommes avaient prévu mes intentions, et qu'ils étaient disposés à s'y soumettre. Je fus enchanté de ce sentiment généreux, et la réduction nécessaire fut aussitôt mise en pratique.

» Suivant toujours la côte qui continuait à incliner au N. O., nous arrivâmes à une pointe que nous nommâmes Félix, du nom de baptême de notre généreux armateur. Cette pointe forme le cap S. E. du golfe de Boothia. Là, nous nous aperçûmes que la terre tournait au S. O., et l'Océan, que nous découvrions plus loin, nous assurait que nous étions enfin parvenus à l'extrémité septentrionale de cette partie du continent qui va rejoindre le cap Turnagain, ainsi que je l'avais déjà reconnu. Selon notre estime, la distance qui nous séparait de ce cap n'était pas plus grande que celle que nous avions parcourue depuis le havre de la Victoire. Quelques jours de plus nous auraient permis de la franchir ; mais ces quelques jours ne devaient pas nous être accordés. Nous avions pris des provisions pour vingt-un jours, et déjà, malgré nos réductions, nous en avions consommé plus de la moitié. Il fallait céder à la nécessité, et ordonner le retour au vaisseau dont nous étions éloignés de plus de cent milles : c'est ce que je me décidai à faire. Ayant donc déployé notre drapeau sur la pointe où nous nous trouvions, nous en prîmes possession dans les formes usitées au nom de la Grande-Bretagne, et lui donnâmes le nom de *Pointe de la Victoire*. Nous y élevâmes un monticule de pierres de six pieds de hauteur, dans l'intérieur duquel nous plaçâmes une boîte d'étain contenant une relation abrégée de notre voyage ; formalité dont nous nous fussions acquittés avec plus de soin si nous avions su alors qu'on nous regardait en Europe comme perdus, et qu'un ami

dévoué était sur le point de partir pour nous chercher et nous rendre à notre patrie.

» Le 30 mai, à une heure du matin, nous quittâmes la pointe de la Victoire, nous dirigeant en ligne droite vers le cap Félix où nous avions laissé une partie de nos provisions et de notre bagage. Depuis quelques jours nos pauvres chiens étaient hors de service. L'un d'eux mourut dans la journée, et un autre s'enfuit. Le 6, à quatre heures du matin, nous aperçûmes le cap Isabelle que nous saluâmes comme un ancien ami, et dont la vue réveilla notre ardeur.

» Partis du cap Isabelle à huit heures du matin, nous arrivâmes dans la soirée à une petite île où j'avais prié le capitaine Ross de faire déposer des provisions; mais je ne pus y découvrir aucune trace d'Européens. Cependant j'entendis bientôt les cris des Esquimaux, et un jeune homme vint à moi avec les signes de la plus vive satisfaction. Ces braves gens eurent bientôt disposé un traîneau qu'ils envoyèrent au-devant de mes compagnons. L'un d'eux me conduisit ensuite à un monticule de pierre sous lequel je trouvai une lettre du capitaine Ross. Il m'annonçait qu'il m'avait attendu jusqu'au 14, et qu'il m'avait laissé des provisions à un endroit qu'il indiquait. Par malheur les chiens des naturels les avaient découvertes; et Mil-luk-ta, un des plus considérés de la peuplade, les avait emportées dans sa hutte. Il en avait encore une petite partie qu'il nous rendit, mais Dieu sait en quel état. Il avait aussi vidé les bouteilles de rhum et de jus de citron, qu'il appelait de l'eau sale; et il nous indiqua une rivière où, disait-il, nous en trouverions de plus propre.

» Je résolus de faire halte en ce lieu. A défaut de neige, nous fumes obligés de construire une hutte en

pierres. La hutte fut terminée à quatre heures après midi, et nous fîmes un bon dîner avec les poissons que nous donnèrent nos voisins. Ils nous entouraient pendant ce repas, et nous firent sur notre voyage une foule de questions auxquelles il nous était bien difficile de répondre d'une manière satisfaisante. Les Esquimaux nous racontèrent en retour tout ce qui s'était passé pendant notre absence; mais leur récit était accompagné d'éclats de rire si bruyans qu'ils nous firent soupçonner plus d'une fois qu'ils s'amusaient à nos dépens. La longueur de nos barbes, que nous n'avions point coupées depuis notre départ du vaisseau, les amusa surtout beaucoup. L'un d'eux, dont la barbe était plus longue qu'elle ne l'est ordinairement chez les Esquimaux, prétendit à cause de cela être notre parent.

» Dans la matinée du lendemain, quelques femmes nous apportèrent de la graisse de veau marin pour nos lampes, et une trentaine de poissons qu'elles avaient pêchés exprès pour nous pendant que nous dormions. Je voulus m'assurer si ces présens nous étaient faits dans un but intéressé, ou bien s'ils étaient un simple témoignage de reconnaissance pour les services que nous leur avions déjà rendus. Je défendis donc qu'on leur donnât rien en retour. Néanmoins ces femmes nous indiquèrent spontanément celles d'entre leurs compagnes qui devaient renouveler notre provision; et celles-ci furent très-exactes à nous apporter leur contingent. Il faut remarquer que la graisse de veau marin est un mets dont les Esquimaux sont très-friands.

» Le lendemain je fis une excursion d'environ cinq milles sur la côte pour m'assurer de la position exacte d'une rivière que j'avais découverte à mon premier passage. A mon retour, M. Abernethy m'informa que, pen-

dant notre absence, les naturels lui avaient offert, ainsi qu'à ses hommes, un festin splendide. Voici de quelle manière ils furent traités. Chaque famille avait fait cuire un plat de poisson. On fit d'abord entrer les conviés dans une des huttes; quand le plat de poisson fut expédié, on les fit passer dans la hutte voisine où ils furent traités de la même manière; et ainsi consécutivement dans cinq huttes différentes. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette solennité culinaire, c'est que, tandis que nos hommes mangeaient, leurs hôtes ne cessaient de les remercier de l'honneur qu'ils leur faisaient, en leur rappelant qu'ils avaient été traités de même au vaisseau l'hiver précédent. On voit d'après cela que le sentiment de la reconnaissance n'est pas étranger aux peuplades des terres arctiques.

» Un jour de repos et la bonne chère que nous avions faite ayant réparé nos forces, nous partîmes à dix heures du soir, après avoir distribué à nos amis tous les objets dont nous pouvions disposer. Ils nous donnèrent de leur côté une bonne provision de poisson qui devait nous suffire pour le reste de notre voyage. Quelques-uns nous accompagnèrent assez loin pour nous aider à tirer notre traîneau ; et lorsque nous nous séparâmes, ils poussèrent de grands cris de joie que nous entendions long-tems encore après que les inégalités du sol les eurent dérobés à notre vue.

» Le 11, à huit heures du matin, nous arrivâmes au campement d'une famille d'Esquimaux, que nous avions déjà vus au vaisseau l'hiver précédent. Le chef vint seul nous rendre visite. Il avait prêté ses deux femmes à un Angekok de ses amis; prêt qui est considéré chez ces peuples comme une marque particulière d'amitié. L'emprunteur avait promis de les ramener à une époque convenue à l'endroit où nous étions ; il était en retard, et notre ami

paraissait outré de ce manque de parole. L'usage dont je viens de parler, et que nous avions déjà trouvé en vigueur à la baie de Répulse, est général parmi les habitans de la Boothia Félix.

» Nous eûmes bientôt lieu de nous féliciter de ce que le manque de provisions nous eût fait hâter notre retour. Le dégel arriva avec tant de rapidité que des rivières complétement prises le matin ne pouvaient être traversées le soir qu'en bateau. Je fis aussitôt réparer les trous qui se trouvaient aux peaux de notre barque, et nous nous mîmes à voyager comme des amphibies toujours presque entre deux eaux. Le 12 à huit heures du soir, nous nous arrêtâmes sur une petite île rocailleuse sous la latitude de 69° 48′ 10″, et la longitude de 92° 33′ 9″; nous y vîmes en fleurs la *saxifraga oppositifolia*, la première que nous eussions aperçue du printems; mais on nous dit ensuite qu'elle avait fleuri beaucoup plus tôt aux environs du havre de *la Victoire*. Il était minuit quand nous nous remîmes en route. Notre marche devint comparativement facile lorsque nous eûmes atteint le continent; et nos forces augmentaient à mesure que nous approchions du but. Enfin, nous aperçûmes le navire vers sept heures du matin. Je distribuai à mes hommes le peu de grog qui nous restait; nous hissâmes notre pavillon, et à huit heures nous étions à bord de *la Victoire*, en bonne santé, mais sensiblement maigris. »

Ainsi, toutes ces reconnaissances périlleuses ont eu pour résultat de démontrer qu'il ne faut plus compter sur un passage nord-ouest, l'unique point sur lequel étaient fondées les espérances du capitaine Parry et celles du capitaine Ross. Cependant ce résultat, tout négatif qu'il soit, n'en est pas moins intéressant pour la science, puisqu'il dissipe des espérances qui n'étaient au fond que

de simples illusions. Le commandant Ross a constaté que la langue de terre qui sépare le détroit du Prince Régent de la mer du nord d'Amérique, vers l'ouest, est non seulement fort étroite, mais encore qu'elle est occupée en grande partie par des lacs, ce qui réduit à trois milles l'espace de terre qui sépare les deux mers. Ce fait justifie assez les hypothèses qui assignaient un passage dans cette direction; toutefois, quand bien même cette langue de terre basse et étroite eût été un véritable passage, les dangers inouïs qu'a courus *la Victoire* pour arriver jusque-là auraient toujours rendu cette communication inaccessible, ainsi que l'ont reconnu MM. Parry et Ross. Il ne reste donc plus aux nouveaux explorateurs qu'à se diriger vers le détroit de Lancaster; mais sur ce point encore des glaces permanentes les attendent, et selon toute probabilité, leurs succès, s'ils en obtiennent, ne feront qu'agrandir le cercle des connaissances géographiques sans être d'aucune utilité pratique. Mais revenons à *la Victoire*.

La saison approchait où l'équipage de *la Victoire* espérait se voir délivrer de son ennuyeuse prison. L'été allait commencer; mais dans ces climats rigoureux, il ne fait guère sentir son influence que pendant une couple de mois. Il ne fallait donc pas perdre un seul moment. Le capitaine Ross avait tout disposé d'avance; le vaisseau avait été réparé, repeint et calefaté; tous les objets avaient été reportés à bord; et on épiait avec anxiété les plus légers indices de la rupture des glaces. Dans le courant du mois d'août, elles éprouvèrent un dérangement, et laissèrent libres quelques espaces étroits; aussitôt l'équipage se mit à l'œuvre, et après des efforts inouïs, parvint à faire avancer *la Victoire* d'interstice en interstice; mais cette marche était bien lente. On comptait chaque

jour le nombre de pieds qu'on avait gagné ; il ne restait plus que quelques semaines d'été, et on craignait qu'elles ne pussent suffire. Ces craintes ne tardèrent pas à se réaliser. Dès le milieu du mois de septembre les glaces commencèrent à se fixer et à se souder par des glaces nouvelles. Tous les efforts de l'équipage ne purent réussir qu'à faire entrer le vaisseau dans un havre où il se trouva de nouveau prisonnier. C'était à pareil jour que, l'année précédente, il avait été bloqué à trois milles de distance. Le lieu où il se trouvait maintenant faisait partie d'une baie qui s'étend au sud dans le bras de mer à l'ouest, et reçut, par allusion à cet emprisonnement forcé, le nom de *Baie du Shérif*. Ainsi l'hiver était arrivé, et tout annonçait qu'il serait très-rigoureux. Toutes les précautions que l'expérience acquise l'année précédente pouvait suggérer furent prises. Les provisions étaient abondantes ; nul besoin réel ne se faisait sentir ; mais le tems s'écoulait avec une monotonie désespérante, augmentée encore par l'absence des Esquimaux qu'on ne revit qu'au mois d'avril.

Aux approches de juin, le commandant Ross entreprit une nouvelle expédition dans le but d'éclairer un point très-important pour la science. D'après ses observations de l'année précédente, il lui était démontré qu'il ne se trouvait au sud du 72ᵉ degré aucune communication avec l'Océan occidental. Ses recherches allaient maintenant se diriger vers un autre but : celui de déterminer la véritable position du pôle magnétique. C'était une noble compensation pour tant d'espérances déçues. Le 27 mai fut fixé pour son départ.

Nous allons rapporter ici les passages les plus intéressans de la relation du commandant Ross :

« ...... Tout nous donnait l'espoir d'arriver à la solu-

tion de ce problème important. Les navigateurs qui nous avaient précédés, restreints par les limites géographiques de leurs découvertes, avaient bien fait des calculs approximatifs sur la position du pôle, mais ils n'avaient pu l'établir d'une manière précise. Il fallait pour cela des observations faites sur d'autres points plus rapprochés de ce point désiré et presque mystérieux. Il fallait que le navigateur réussît à placer son aiguille dans un endroit où nulle déviation de la ligne perpendiculaire ne fût sensible, et qu'il acquît ainsi la conviction que le pôle était entre son pied et le centre de la terre. Notre position nous offrait pour cela toutes les conditions désirables. Nous étions beaucoup plus près du pôle qu'on ne l'avait jamais été, et nous avions des moyens de voyager qui n'étaient pas à la disposition de nos prédécesseurs.

» D'après les observations faites jusqu'à ce jour, on présumait que le pôle se trouvait sous le 70e degré de latitude septentrionale et le 98° 30′ de longitude occidentale. Je n'en avais donc été éloigné que de 10 milles l'année précédente lorsque j'étais parvenu près du cap Félix. On a vu quels motifs impérieux m'avaient forcé à revenir sur mes pas. Dans l'espoir d'être plus heureux au printemps, j'avais fait pendant l'hiver une suite d'observations magnétiques : et je parvins à préciser autant que possible la situation du pôle, puisque l'inclinaison de l'aiguille à l'endroit où je me trouvais excédait 89°. Ces observations ne cessèrent qu'à mon départ du vaisseau. J'avais pris pour m'accompagner cinq de nos matelots dont la santé m'avait paru le plus propre à soutenir les fatigues du voyage. Dès le premier jour, l'état de l'atmosphère ne me permit pas de faire des observations magnétiques; ce ne fut que le lendemain que je pus y parvenir. Je trouvai que l'inclinaison magnétique avait aug-

menté jusqu'à 89° 41′ nord, et que la pointe septentrionale de l'aiguille horizontale se dirigeait vers le nord 57° ouest. Je pus ainsi prendre avec certitude la direction que nous devions suivre, et estimer la distance où nous étions du but de notre voyage. Nous nous trouvions alors sous la latitude de 69° 34′ 45″, et sous la longit. de 94° 54′ 23″.

» Nous nous remîmes en route dans la soirée. La côte inclinait à l'ouest, et nous la suivîmes jusque sous la latitude de 69° 40′ 27″, et la longitude de 95° 22′ 35″. Après avoir fait environ 25 milles en droite ligne, nous fîmes halte le 31 mai à 8 heures du matin. D'après mes calculs, nous étions alors à 14 milles du pôle. Mon empressement ne me permettait d'écouter aucune considération qui eût pu occasioner le plus léger retard. Je résolus de laisser en arrière une grande partie de nos provisions. Ainsi allégés, nous nous remîmes en marche avec ardeur ; et le 1er juin, à 8 heures du matin, nous arrivâmes à l'endroit que nous convoitions.

» Tel était notre enthousiasme à l'idée d'avoir accompli ce que tant d'autres avaient inutilement tenté avant nous, que nous ne savions comment célébrer notre succès. Nous aurions voulu avoir les forces et les matériaux nécessaires pour ériger un monument gigantesque sur cette place, que la nature n'a, par malheur, marquée d'aucun signe particulier. Toutefois nous ne perdîmes pas un instant pour commencer nos opérations. Lorsqu'elles nous eurent confirmé la réussite de nos efforts, nous élevâmes un monticule à l'aide des pierres calcaires qui couvrent le rivage, et nous prîmes possession du pôle nord au nom de la Grande-Bretagne et de Sa Majesté Guillaume IV.

» Le lieu de notre observatoire était sous la latitude de

70° 5′ 17″, et sous la longitude de 96° 46′ 45″. L'inclinaison de l'aiguille était de 89° 59′, c'est-à-dire à une minute de la position verticale. La proximité du pôle, peut-être même sa situation positive à l'endroit où nous nous trouvions, se trouvait confirmée par l'inaction complète des aiguilles horizontales que j'avais apportées. Elles étaient suspendues de la manière la plus délicate; et aucune d'elles ne fit le moindre effort pour sortir de la position où on l'avait placée. Je dois ajouter ici un fait de la plus grande importance. Pendant notre voyage, le professeur Barlow avait tracé toutes les courbes qui offrent une variation égale, à quelques degrés près du point de leur rencontre. A notre retour en Angleterre, nous eûmes la satisfaction de voir que l'endroit indiqué par nous était le point central de la réunion de ces lignes.

» Il était tems que nous reprissions le chemin de l'endroit où nous avions laissé nos provisions : toutes celles que nous avions emportées avec nous étaient consommées. Nous tremblions que des ours affamés, ou des Esquimaux plus voraces encore, n'eussent découvert le dépôt sur lequel se fondaient toutes nos espérances. Nous y arrivâmes le lendemain, rien n'avait été dérangé. Le 9 juin, nous atteignîmes le cap Isabelle; le 11, nous trouvâmes, à un endroit convenu avec le capitaine Ross, des provisions qu'il avait laissées pour nous. Nous comptions arriver au vaisseau le jour suivant, nous brûlions d'impatience de raconter notre bonne fortune à nos camarades; mais le vent, qui chassait la neige avec violence, nous contraignit à camper encore une fois. Enfin il se calma; nous redoublâmes d'efforts, et nous arrivâmes à bord de *la Victoire* après vingt-huit jours d'absence, épuisés de fatigue, mais en bonne santé. »

Cette expédition du commandant Ross fut la der-

nière. Les découvertes scientifiques demandent une liberté d'esprit que les marins de *la Victoire* ne devaient plus connaître. On s'était flatté que l'été de 1831 délivrerait le vaisseau ; cet espoir fut encore une fois déçu ; et le peu de liberté que les glaces lui laissèrent quelques instans n'aboutit qu'à l'enfermer dans un nouveau havre qui l'éloignait et le privait pour toujours des ressources qu'on avait jusque-là tirées des rapports avec les insulaires. La santé de l'équipage s'était affaiblie ; la confiance n'était plus la même ; on voyait avec effroi s'éloigner indéfiniment le terme du voyage pour lequel les vivres avaient été calculés. Dans cette position critique, le capitaine Ross crut devoir se décider à abandonner le vaisseau dont le dégagement était devenu presque impossible, et auquel d'ailleurs son séjour prolongé dans les glaces avait causé de graves avaries. L'abandon fut fixé au retour du printems, mesure importante qui fut prise avec toute la maturité de réflexion convenable, et exécutée avec le plus grand ordre. Le but du capitaine était de gagner la pointe de *la Furie* afin d'y prendre les provisions ainsi que les barques qui y étaient encore restées, et de profiter du premier moment favorable pour se rendre à la baie de Baffin, où, selon toute espérance, on devait rencontrer des vaisseaux employés à la pêche de la baleine. Laissons raconter au capitaine lui-même cette pénible séparation, et les événemens qui l'ont suivie jusqu'à son retour en Europe.

« Le 28 mai 1832, tout étant disposé pour notre départ définitif du vaisseau, nous arborâmes notre pavillon et le clouâmes au mât ; nous bûmes un dernier verre de grog pour prendre congé de notre pauvre vaisseau. Ayant ensuite fait sortir tout l'équipage avant moi, je fis mes adieux à *la Victoire*, qui méritait un meilleur des-

tin. C'était le premier vaisseau que j'abandonnais après quarante-deux ans de service à bord de trente-six bâtimens divers. Lorsque j'arrivai à la pointe où il cessait d'être visible, je ne pus résister au désir de faire une esquisse de ces tristes lieux où nous laissions notre vieil ami. La tâche que nous avions entreprise était bien rude. Il fallait traîner à bras les traîneaux sur lesquels se trouvaient nos bagages et nos provisions. En plusieurs endroits nous rencontrions des montagnes qu'il fallait franchir. Nous étions obligés alors de décharger nos traîneaux et de transporter en quelque sorte pièce à pièce tout ce qu'ils contenaient. Dans les premières parties du trajet surtout, ces obstacles se multiplièrent à l'infini ; cependant notre persévérance surmonta toutes les difficultés ; et le 1er juillet nous arrivâmes à la pointe de *la Furie*.

» Notre premier soin fut de construire une baraque que nous recouvrîmes avec des toiles à voiles. La carcasse en fut achevée le même jour, et je fis diviser l'intérieur en deux chambres : l'une pour les hommes de l'équipage, l'autre partagée en quatre petites cabanes pour les officiers. Ces travaux ne nous avaient pas empêchés de réparer les barques ; elles se trouvèrent prêtes le 31 août. Profitant alors d'un léger mouvement des glaces, nous nous embarquâmes ; mais nous ne pûmes avancer que bien lentement, et nous eûmes beaucoup de peine à arriver au rocher où avait échoué *la Furie*. Là, nous vîmes que le mouvement des glaces avait cessé au nord, et qu'elles allaient revenir sur nous. Nous nous hâtâmes donc de tirer nos barques sur le rivage ; et bien nous en prit, car un instant après, la réaction eut lieu avec une violence terrible.

» Le 9 août, nous pûmes de nouveau reprendre la mer ; mais à chaque instant nous étions obligés de tirer nos barques sur le rivage. C'est ainsi que nous pénétrâ-

mes jusqu'au détroit de Barrow qui ne nous offrit aucune issue. Le 26 août, la température tomba à 30°. C'était à nous de deviner si l'hiver précédent durait encore ou si le nouveau était commencé. Enfin les glaces nous arrêtèrent complétement le 25 septembre, lorsque nous eûmes atteint le 73° de latitude.

» Nous n'avions alors d'autre parti à prendre que de retourner à la pointe de la Furie, et de passer l'hiver dans la maison que nous y avions élevée. Mais cette triste ressource ne nous était pas même assurée. La route par mer nous était interdite ; celle par terre était longue et pénible. Le froid devenait plus sensible qu'il ne l'avait jamais été, nous avions perdu une grande partie de nos vêtemens et de nos couvertures ; nous n'avions plus un but constant d'activité, et ce qui était pis, l'espoir ne soutenait plus notre énergie !

» Je fis cependant construire des traîneaux avec les caisses vides qui avaient contenu le pain, et nous nous mîmes en route le 4 octobre. Un de nos compagnons, l'enseigne Taylor, qui avait eu un pied gelé, et qui ne marchait plus qu'avec peine, occupait un traîneau à lui seul. Le 7 octobre à midi, nous arrivâmes à notre maison que nous avions nommée *Sommerset-house*, et nous nous trouvâmes encore une fois chez nous.

» L'hiver de 1832 à 1833 fut remarquable par la violence et la continuité des ouragans qui l'accompagnèrent. Nous eûmes bien de la peine à terminer les travaux qui devaient nous protéger ; mais nous en vînmes pourtant à bout. A l'aide de nos poêles, nous pûmes obtenir dans les différentes parties de cette habitation une température de 45°, excepté près des murs où elle était au point de congélation, c'est-à-dire à 30°. Dans les premiers mois de notre détention, nous prîmes assez bien notre parti ;

mais vers la fin de l'hiver, le défaut d'exercice et d'occupation rembrunit nos idées. Notre santé en souffrit. Les anciennes blessures s'étaient rouvertes par l'effet du scorbut. Deux de nos hommes furent sérieusement attaqués de cette maladie, et notre charpentier en mourut.

» Au mois d'avril, nous songeâmes à tenter encore fortune, et nous fîmes nos préparatifs de départ. Il fallait nous diriger vers la baie de Batty où nous avions laissé nos barques; et pour nous épargner la fatigue de traîner d'une seule fois nos provisions, fardeau trop lourd pour nos forces, nous divisâmes la route en quatre stations. Le transport de nos provisions d'une station à l'autre devint ainsi plus facile; mais il fut d'une longueur désespérante. Nos hommes étaient accablés de fatigue. Avant de quitter *Sommerset-House*, nous y plaçâmes deux poêles de rechange; et nous fortifiâmes le toit, dans le cas où nous serions obligés d'y revenir passer un autre hiver. Précaution, hélas! bien inutile; car si ce malheureux événement eût dû arriver, nous n'avions plus aucun moyen de soutenir notre existence.

» Le 13 juillet nous étions installés provisoirement à la baie de Batty. Désormais notre plus grande affaire fut de surveiller les changemens atmosphériques. La fin de juillet et une partie du mois d'août se passèrent dans des alternatives d'espoir et de désappointement. Néanmoins cette période fut loin d'être la plus triste que nous eussions passée depuis notre exil. Le tems était devenu supportable; pour entretenir l'activité de nos hommes, j'encourageais la chasse, qui nous donnait de l'exercice et nous procurait de bons repas. Un autre moyen de distraction consistait à gravir les montagnes pour examiner l'état des glaces. Cet examen fortifiait le moral de l'équipage. Aucun d'eux ne doutait maintenant que d'un jour

à l'autre nous ne parvinssions à gagner la mer libre.

» Ce fut le 14 août que cet espoir se réalisa. Nous aperçûmes ce jour-là, pour la première fois, un canal libre conduisant vers le nord. Dès quatre heures du matin nous nous mîmes à couper les glaces qui obstruaient encore le rivage, et à huit heures nous étions sous voiles.

» Enfin le ciel mit un terme à tant de fatigues et de tribulations, au bout de neuf jours passés à côtoyer ou à éviter des bancs et des montagnes de glace, tantôt en déployant nos voiles, tantôt en nous servant de rames, une voile parut à l'horizon. La vigie avertit aussitôt le commandant Ross, qui, à l'aide de son télescope, reconnut que c'était un navire. Par malheur, une brise s'éleva presque aussitôt; et le navire, déployant ses voiles, fit route vers le sud-est sans nous avoir aperçu.

» Sur les dix heures nous en vîmes un autre au nord. Il avait mis en panne pour attendre ses embarcations, et nous crûmes qu'il nous avait aperçus. Mais nous fûmes bientôt détrompés en le voyant déployer ses voiles et s'éloigner rapidement. Ce fut pour nous un moment bien cruel de rencontrer ainsi deux bâtimens, sans pouvoir atteindre ni l'un ni l'autre.

» Par bonheur il survint un calme qui nous fit gagner du terrain. Enfin, nous vîmes le navire mettre en panne une seconde fois et envoyer une barque qui s'approcha de nous. L'officier qui la commandait nous demanda si nous avions perdu notre bâtiment. Je lui dis que oui; et en même tems je m'informai du nom du navire en demandant à être reçu à son bord. L'officier me répondit que son bâtiment se nommait *l'Isabelle*, de Hull, autrefois commandé par le capitaine Ross. Je lui dis que j'étais moi-même le capitaine Ross, et que les hommes qu'il voyait étaient l'équipage de *la Victoire*. Jamais je

n'ai vu d'homme plus étonné que l'officier en apprenant cette nouvelle. « Mais, s'écria-t-il, le capitaine Ross et » son équipage sont morts depuis deux ans. » Cependant, après avoir examiné nos longues barbes et nos figures étiques, il finit par croire que nous pouvions bien avoir raison. Il nous félicita vivement et nous conduisit à *l'Isabelle*, dont le commandant, le capitaine Humphrey, nous accueillit comme des frères malheureux.

» Les soins dont nous entoura notre généreux compatriote eurent bientôt fait disparaître les traces de nos souffrances. *L'Isabelle* resta dans ces parages jusqu'aux approches de l'hiver. A cette époque, sa pêche étant terminée, elle fit voile pour l'Europe, et après une traversée courte et heureuse, nous jouîmes enfin du bonheur de revoir notre patrie. »

(*Athenæum.*)



Puissances Intellectuelles de notre Age.

ÉDOUARD LYTTON BULWER (1).

S'il y a en Angleterre un écrivain qui représente la philosophie du dix-huitième siècle, c'est Édouard Lytton Bulwer. Sympathisant avec la révolution actuelle des idées et des choses, membre du parlement, écrivain élégant et frivole, romancier spirituel, habile à saisir l'occasion, à s'en emparer, à l'exploiter, à faire flotter son nom sur le courant de la mode, il se détache absolument des deux générations qui l'ont précédé. Il ne ressemble pas plus aux Addison et aux Johnson qu'aux Southey et aux Byron. Il appelle de toute sa force le règne des gens de lettres. Ce

(1) M. Bulwer appartient à une famille très-ancienne du comté de Norfolk, où il est né, en 1803. Ayant perdu son père en 1806, il reçut les premiers élémens de l'instruction auprès de sa mère; mais on l'envoya compléter son éducation à l'université de Cambridge, où il obtint le premier prix de poésie. La pièce couronnée était un poème sur la sculpture, qui ne manquait ni de grâce ni d'originalité; elle n'a pas été publiée. M. Bulwer débuta dans la carrière littéraire par un poème sur *les fleurs* qui fut suivi de plusieurs autres, parmi lesquels on remarqua surtout *O'Neill* ou *le Rebelle. Falkland* fut le premier ouvrage en prose qui donna à M. Bulwer une réputation de romancier; mais ce n'était encore qu'un essai qui fut bientôt éclipsé par le roman de *Pelham*, qui parut en 1828. C'est cet ouvrage qui a valu à l'auteur sa grande popularité, et qui a assuré à M. Bulwer une des premières places parmi les romanciers de l'école moderne.

n'est plus la pratique, c'est la théorie qu'il veut faire dominer. Dans la plupart de ses derniers ouvrages, il s'élève avec force contre cette expérience lente, patiente, qui jusqu'à ce moment a régi les affaires de l'Angleterre, sa politique, sa morale et sa situation domestique. Il jette le mépris sur ce génie positif, si naturel à un peuple de commerce et d'industrie ; enfin il réclame pour les gens de lettres une position plus haute, plus active, plus influente. Comme il a trouvé des échos, et que la Grande-Bretagne actuelle semble prête à se diriger dans cette route, nous ne pouvons nous empêcher de voir dans ces symptômes le commencement d'une ère nouvelle, l'indice d'un changement majeur qu'il est important de signaler.

Selon nous, il n'y a pas de signe plus certain qui annonce chez les peuples un mouvement révolutionnaire. Ils sont malades, lorsque renonçant à la pratique, et non contens d'améliorer ce qui existe, ils se lancent dans des spéculations lointaines, se précipitent à la recherche du possible et de l'idéal, et demandent à la philosophie proprement dite des remèdes contre leurs souffrances. Ce sont alors les sophistes et les gens de lettres qui se présentent et proposent des panacées infaillibles pour guérir les maux publics. On voit l'homme d'état, le magistrat, l'homme politique reculer devant une nécessité si urgente, faiblir, trembler, pâlir en face des événemens qui se préparent. Accoutumés au mouvement des affaires, ils sont moins accessibles aux illusions, ils redoutent le bouleversement des classes sociales, ils ne croient pas à l'utopie, et le plus beau système est pour eux un objet d'effroi. L'homme de lettres au contraire ne craint rien, ses espérances sont faciles et brillantes, il a vécu longtems dans la sphère des idées; il ne sait pas avec quelle

facilité la puissance des choses réelles brise et détruit les plus brillantes spéculations. C'est au commencement des révolutions majeures, lorsque la crise s'annonce et n'est pas encore dessinée, qu'on voit accourir la foule des littérateurs, médecins empyriques, tous apportant leurs remèdes et pleins de confiance dans la certitude de leurs axiômes. Que va devenir la société livrée à ces doctrines contradictoires? D'abord, elle vit d'espérances, elle ne doute pas de sa puissance régénératrice; elle accorde une grande gloire et un crédit à peu près sans bornes à ceux qui viennent à son secours.

C'est ce qui est arrivé au commencement de la révolution française. Les gens de lettres et les philosophes, assez semblables à M. Bulwer, ouvraient un Eldorado à la multitude éblouie. C'était alors leur bon tems, leur époque de renommée et de puissance; ils entraient de plein vol dans les assemblées publiques. On voyait Mercier, Thomas Payne, Raynal, se placer au rang des législateurs : ils y jouaient malheureusement un assez triste rôle, et leur indécision toujours flottante, l'incertitude, la faiblesse de leurs opinions et de leurs discours, prouvaient que le talent d'écrire n'est pas la garantie du talent politique. La rhétorique eut alors une grande influence. Les Robespierre et les Marat ne procédèrent que par théories, par axiomes dogmatiques, par spéculations élevées; on imita les discours de Salluste; on se modela sur Thucydide et Démosthènes; l'art de parler ou plutôt l'art de ne rien dire avec une certaine élégance apparente, avec une certaine facilité trompeuse, usurpèrent la gloire et troublèrent les mouvemens de la machine politique. Le sophisme domina aux Jacobins et dans la Convention. Il fallut plusieurs années pour reconnaître que tout ce beau langage ne protégeait pas les

destinées de la république, que l'esprit de collége avait horriblement compromis le salut de la France ; et qu'enfin on ne saurait ni sauver ni régénérer un pays avec de grands mots. Bonaparte régna : il fit la guerre aux idéologues, c'est-à-dire aux gens de lettres théoriciens qui avaient régné sur la France et qui avaient si mal réglé ses destinées. On lui a reproché amèrement sa haine de la philosophie spéculative. Comment ne voit-on pas que lui, homme pratique, homme d'affaires et d'action avant tout, devait redouter les rêveurs dont la parole avait enivré la France, et pouvait encore la compromettre et entraver ses desseins ? Il voulait de gré ou de force faire marcher le pays dans une voie de travail et d'action, et si les moyens qu'il prit furent tyranniques, c'étaient les seuls qu'il eût à employer. Ainsi s'explique son hostilité permanente contre tout ce qui remuait la pensée des peuples, contre M. de Tracy et M. Garat, Benjamin Constant et M. de Bonald, Châteaubriand et Mme de Staël; croyez-moi, Bonaparte n'avait pas si grand tort que les gens de lettres français l'ont prétendu. Malheur au peuple qui se fie moins à la raison qu'à la rhétorique, et qui rompt avec la réalité pour se réfugier dans l'antre de la chicane et se livrer corps et ame à d'inutiles parleurs!

M. Bulwer joue à peu près dans le sénat d'Angleterre le rôle des Mercier et des Marmontel au commencement de la révolution française. Et lui aussi, il prend bénévolement ses rêves pour des projets, ses chimères sentimentales pour des idées politiques. Pauvre poésie trompeuse qui tient, dans l'histoire des peuples, la même place que le roman aventureux et l'amour platonique occupent dans l'histoire d'une jeune fille. Comme Marmontel et Mercier, comme Louvet et plusieurs autres,

il a dû sa première réputation à des romans frivoles. Comme eux il ne prévoit pas les suites du mouvement immense qu'il protége.

Son talent se fait remarquer par un caractère de nouveauté, d'élégance et de saillie presque française, dont on chercherait en vain le modèle chez ses prédécesseurs. On y entrevoit le commencement d'une nouvelle littérature et d'une nouvelle époque. L'éclat du style, le tissu léger du plan, le peu de force des situations, la rapidité d'un dialogue plein de *concetti*, ne rappellent ni Tom Jones, ni Richardson. L'auteur paraît s'être inspiré à la fois de Lesage et de Crébillon fils. Les caractères sont peints à la gouache, sans solidité, sans force, sans profondeur; il est vrai que la conversation que leur prête Bulwer est spirituelle, facile, souvent gracieuse et animée. Né à une époque avancée, dans un moment où la littérature est encombrée de journaux et écrasée sous les revues, le romancier rédige ses chapitres comme une suite d'articles ou d'essais qui tous doivent présenter des facettes brillantes : pourvu que cette galerie vous amuse, que cette lanterne magique brille à vos yeux, que vous soyez captivés ici par l'argot des voleurs, plus loin par l'écho du style à la mode, plus loin encore par des détails de toilette ou par le drame de la cour d'assises, cela suffit. Pour la première fois s'est introduit dans la littérature de notre pays ce procédé matériel, et, pour ainsi dire, mécanique, au moyen duquel on fait un livre, bon ou mauvais, mais toujours satisfaisant pour l'auteur s'il parvient à se faire lire et vendre, s'il soutient l'attention. C'est, selon moi, la dernière forme d'une littérature rassasiée, c'est un signe de décadence. Il ne s'agit pas pour l'homme de génie de suspendre à un fil une certaine quantité de fragmens qui brillent et qui

étincellent, et d'en faire, pour ainsi dire, un collier et une parure : il faut encore que le livre ait un sens, une raison intime, une force cachée. Voyez les grands romanciers : comme ils partent toujours d'un sentiment dominateur, d'une émotion secrète à laquelle se rapportent toutes les parties de leur œuvre. Cervantes oppose l'héroïsme à l'intérêt, la vie poétique à la vie brutale, l'idéal au positif. Il pressent la mort du spiritualisme, et, placé au point fatal qui sépare le monde catholique du scepticisme naissant, il les met en scène tous deux. Rabelais, moins moral et moins grand, offre le même point de vue et la même idée. Richardson est l'organe de la pensée protestante. Fielding, son ennemi, combat l'hypocrisie puritaine. L'intelligence de Bulwer n'offre rien qui approche de cette force et de cette profondeur ; elle court, pour ainsi dire, entre tous les tableaux, toutes les images et toutes les idées, comme un enfant à travers la campagne ; elle ne choisit et ne coordonne pas ; ce qui brille et intéresse lui suffit.

Au surplus, ce caractère fragmentaire et incohérent appartient à presque tous les romanciers modernes. Le lien qui unit et contient leurs pensées manque de force : on chercherait vainement chez eux une concentration puissante. Le crédit et la prépondérance des ouvrages périodiques expliquent naturellement ce défaut. L'habitude d'écrire sous la dictée, d'obéir à l'impression du moment enlève à la plupart des talens modernes l'énergie nécessaire pour former un plan, un tout, un ensemble. Dans aucun des romans publiés par Bulwer on ne saisit une pensée philosophique, le besoin de donner au monde, ou du moins au lecteur, une direction forte, ni celui de communiquer les résultats d'une pensée sûre d'elle-même.

Le même défaut est commun à tous les romanciers et conteurs de l'époque. Ils procèdent par sauts et par bonds, par boutades et saillies, comme si le tems leur manquait; comme s'ils étaient pressés de vivre et d'écrire, comme s'ils ne daignaient pas faire pour ce public ennuyé, fatigué, le sacrifice de quelques heures et quelques réflexions. Walter Scott est le dernier romancier qui ait bien voulu penser avant d'écrire. L'Angleterre possède aujourd'hui James Hogg, Thomas Hood, Théodore Hook, Galt, Normanby, Ainslie, Mrs Gore, Mrs. Norton, Miss Landon et plusieurs autres. Le même système de composition domine chez tous ces auteurs; et il faut avouer que M. Bulwer leur est supérieur pour la facilité, le trait et la peinture des caractères. Les uns s'amusent à faire de la fausse autobiographie; et cette dissection souvent ennuyeuse des caractères et des hommes compense quelquefois la fatigue qu'elle cause par la vérité minutieuse des détails; d'autres, comme d'Israéli, confondent tous les genres; le lyrique et le populaire, l'élévation épique et le burlesque. Une troupe assez nombreuse de conteurs aristocratiques se plaît à recueillir les fleurs légères de la mode, à peindre en détail les raouts et les boudoirs, et ne s'effraie pas de voir les douze romans en vogue pendant le dernier trimestre complétement oubliés après trois mois d'existence. Tous ces écrits devraient avoir pour titres, ainsi que ceux de M. Bulwer, maître de l'école et modèle universel : *Fragmens et Scènes détachées, réunis sous le prétexte d'un titre.*

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que le même goût de frivolité semble s'être emparé du nord de l'Europe. A la forte littérature de Schlegel et de Goëthe, en Allemagne, a succédé une littérature railleuse, sèche, presque statistique, toute utilitaire, qui affecte un bon sens iro-

nique, se moque de la poésie si chère aux Allemands, et parodie de son mieux la vieille malice française; enfin un contre-coup de Voltaire, une seconde invasion du dix-huitième siècle; un arrière-goût de la monarchie de Louis XV. S'il faut dire toute notre pensée, la raison de ce mouvement est dans le dégoût qu'une société incertaine inspire à ceux qui sont forcés d'en subir les caprices. Cet essai de légèreté se manifeste surtout chez les nations teutoniques, dont l'ancien caractère prête à ce contraste une piquante bizarrerie. Leur génie s'ébranle difficilement, et la persévérance est inhérente à leur nature. Voici bien des siècles qu'ils tracent, au milieu des bouleversemens et des guerres, un sillon moitié parlementaire, moitié féodal, auquel il est impossible de les arracher. Le respect des supériorités, la foi profonde dans le christianisme ne les a pas quittés un instant. Aujourd'hui pour la première fois, leur croyance se déracine; l'Allemagne et l'Angleterre sont effleurées plutôt qu'envahies par un scepticisme véritable; et la légèreté de ton qu'elles empruntent aux nations méridionales qui les ont devancées n'est qu'un signe de la maladie nouvelle qui les atteint.

Poursuivons les résultats de cette donnée, sous le rapport de l'histoire, de la politique et de la philosophie. Toujours au sentiment de la dissolution s'attache une idée d'étourderie et d'imprévoyance. Il est rare que les gens qui vont perdre leur fortune n'essaient pas de s'éblouir et de s'enivrer eux-mêmes, et de perdre dans un tourbillon tumultueux le sentiment du mal qui va les accabler. Ce n'est point immoralité, folie, amour de la destruction; rien de tout cela. N'accusons pas M. Bulwer; pas plus que Louvet et Choderlos de Laclos, qui préludèrent à 1789 par des œuvres si peu graves, si in-

dignes de la grande tempête de leur époque. Signalons deux faits remarquables et montrons la marche parallèle, d'une part de l'énergie révolutionnaire qui agite les empires et les soulève de leur base, d'une autre de cet énervement de la pensée qui dicte des œuvres sans portée et sans fond. Les Girondins étaient des radicaux élégans comme M. Bulwer; hommes aux vastes théories et aux spéculations inapplicables, amoureux de la patrie, phraseurs agréables et éloquens, capables de mouvemens héroïques et passionnés, mais destinés à périr sous les roues du char gigantesque qu'ils avaient mis en mouvement. Avocats, écrivains, hommes de salons, causeurs spirituels, combien n'ont-ils pas compté sur cette supériorité de leur intelligence, sur cette facilité brillante de leur plume, sur ce retentissement harmonieux de leurs paroles! Ils étaient élevés la plupart dans les habitudes monarchiques dont ils avaient la politesse et le charme. Ils faisaient des vers gracieux et de petits romans. A ces futiles occupations de leur pensée se joignait un enthousiasme ardent, de la même espèce ou à peu près que celui dont les amis de M. Bulwer font preuve aujourd'hui. L'Angleterre est-elle destinée à subir le même sort dont la France a dû l'essai aux Guadet et aux Vergniaud?

Il est impossible de le prévoir. Mais quel esprit sérieux ne saisirait la ressemblance qui existe aujourd'hui entre les romanciers à la mode, membres du parlement britannique, et les romanciers à la mode membres de l'assemblée constituante? Les uns et les autres sont populaires par leurs théories, impopulaires par leurs habitudes et leurs goûts. Sybarites qui poussent à la république; hommes de lettres qui ne voient pas que toute supériorité littéraire va être absorbée par la démocratie; fils des classes supérieures qu'ils veulent ruiner, ils

offrent une contradiction flagrante, et ne peuvent manquer de payer chèrement un défaut de logique si bizarre. Dans *Pelham*, *Devereux*, *Eugène Aram*, *le Fils Désavoué*, qui ne reconnaîtrait un esprit facile, élégant, tout-à-fait aristocratique? Ce n'est pas là le ton magistral et l'autorité dogmatique des véritables écrivains radicaux; de Godwin, par exemple, dont la parole a frappé la société anglaise comme un madrier ébranle une muraille antique : non, ce n'est que raffinement, grâce, facilité, coup-d'œil superficiel, plaisanteries agréables, scènes populaires présentées sous un aspect brillant, versatilité de talent poétique et littéraire, épigrammes plus acérées que profondes dans leur portée et dans leur trait; enfin tous les caractères du talent de salon, du bel esprit achevé.

Le dernier ouvrage de M. Bulwer, le *Student* (1), est un recueil de morceaux détachés qui ont déjà paru dans les Revues que l'auteur a tour-à-tour dirigées et enrichies de ses productions. Cette forme convient au genre de son esprit, tout épisodique et peu capable de concentrer, de réunir, de former un ensemble. *Les Derniers Jours de Pompéï*, œuvre pleine de prétention, prouve l'incapacité dont nous parlons; beaucoup de morceaux brillans, des descriptions heureuses s'y trouvent semées; mais le plan est défectueux, et l'auteur n'a pas réussi à faire revivre la civilisation antique perdue sous les cendres et la lave du Vésuve. Une singulière réclamation s'est élevée à propos de cet ouvrage « J'ai fait remettre à

(1) Note du Tr. Le *Student* ne veut pas dire l'*Étudiant*, comme on pourrait le croire en France, mais bien l'homme instruit, l'amateur des lettres, l'homme studieux; de même que *scholar* ne signifie pas l'*écolier*, mais l'homme versé dans la connaissance des langues antiques.

M. Bulwer (dit M. Fairfield, éditeur du *Magasin Mensuel* de l'Amérique Septentrionale) une copie de mon poëme, intitulé : *La Dernière Nuit de Pompéï*. M. Bulwer a emprunté à ce poème tout le plan, tous les événemens, toute la série des incidens dramatiques, sans faire mention de son emprunt, *depuis les œufs jusqu'aux pommes* (*ab ovo usque ad mala*), comme disaient les anciens, ou si l'on veut, depuis le potage jusqu'au dessert; il n'a changé que l'heure et les personnages. Sous ce rapport, je ne puis m'empêcher de le blâmer; car les personnages n'agissaient que sous l'influence des événemens inventés pour les mettre en scène, et l'harmonie se trouve détruite. Il me semble que l'écrivain aurait pu reconnaître la dette et faire ainsi un acte honorable pour son modèle américain, et parfaitement en rapport avec la loyauté anglaise. »

Nous n'avons pas les pièces du procès sous les yeux, et nous ne pouvons nous porter arbitres. Il est certain toutefois que la qualité spéciale et distinctive de M. Bulwer n'est pas la faculté de créer; *Eugène Aram* n'est que le développement habile d'un procès criminel dont les tribunaux ont retenti. Les plus belles pages, les plus fortes situations du roman se trouvent dans les journaux contemporains. La plupart des autres œuvres de Bulwer sont également fondées sur des faits, comme si son imagination avait besoin d'un point d'appui.

Dans sa carrière parlementaire, il s'est surtout complu, avons-nous dit, à réclamer les droits, à faire valoir les priviléges des gens de lettres; il a oublié que l'homme de lettres pour être utile ne forme pas une classe, une caste, une corporation; que tout ce qui pense et met sa pensée en dehors est homme de lettres; et que la société ne peut donner d'autre protection spéciale à l'homme de lettres

que de lui ouvrir la carrière, de donner liberté complète à sa pensée. L'homme qui écrit par métier n'est pas plus digne de respect que tous les autres citoyens. Sa carrière est plus périlleuse, sans doute, mais elle est aussi plus belle; et une plus haute récompense y est attachée.

Les tems de décadence sont précisément ceux où l'on semble accorder le plus d'importance à quiconque professe le métier de penseur et d'écrivain. Quand Cervantes, Rabelais, Montaigne, Shakspeare, composaient leurs chefs-d'œuvre, le génie ne manquait pas à l'humanité : on ne cherchait point cependant à faire une armée spéciale, une classe à part des gens de lettres. Sous le Bas-Empire, qui était plus honoré qu'un sophiste? qui jouissait de plus de considération? Les grandes charges du palais appartenaient aux rhéteurs : on se souvenait que beaucoup d'hommes de génie avaient servi l'humanité sans en recevoir de hautes récompenses, et l'on voulait payer ainsi la dette contractée envers le génie. Les gens de lettres se trouvaient au premier rang. Qu'en résultait-il? Anne Comnène se faisait un honneur d'écrire les annales de son époque; et cependant cette civilisation toute littéraire, quel fruit donnait-elle? quel était son résultat définitif, précieux, sublime?

Les efforts parlementaires de Bulwer coïncident avec les plaintes que ce même écrivain a consignées dans son livre intitulé *England and the English*; plaintes qui s'élèvent jusqu'aux reproches le plus amers et qui attribuent au caractère anglais la mercantilité, l'incapacité philosophique, l'amour du lieu-commun et peu de respect surtout pour les théories spéculatives. Mais quoi! si la Grande-Bretagne doit sa gloire et sa prospérité à cette tendance toute positive, faut-il qu'elle s'écarte d'une voie qui lui a été si favorable? Les régions abondantes,

comme l'Allemagne, en professeurs de métaphysique sont-elles les plus industrielles, les plus riches, les plus florissantes? N'est-il pas nécessaire de laisser à chaque nationalité son caractère propre? et l'Angleterre n'est-elle pas, par sa position et ses habitudes, par nécessité comme par goût, commerçante et maritime; deux qualités analogues et qui se présupposent mutuellement? Une intelligence vraiment faite pour les choses politiques n'eût peut-être pas soulevé de telles questions. Il ne reste selon nous à M. Bulwer qu'un titre réel, celui du plus brillant romancier et de l'écrivain le plus agréable de l'époque où nous vivons, et dont il favorise la marche, mais dont il partage aussi les travers.

(*Monthly Literary Magazine.*)

Voyages.

—

UNE AVENTURE

DANS LES MONTAGNES DE VERMONT (1).

Le voyageur qui a parcouru la Nouvelle-Angleterre ne peut oublier les *Montagnes Vertes*, vaste chaîne qui parcourt l'état de Vermont du nord au sud, et dont les flancs boisés donnent naissance à mille ruisseaux intarissables qui arrosent les plaines et vont ensuite alimenter le Connecticut supérieur et le lac Champlain. Çà et là, en suivant les ondulations des crêtes, on remarque un pic de granit sombre, qui s'élance au-dessus des autres sommets plus arrondis; mais l'aspect général de toute la chaîne offre un immense amphithéâtre de forêts, où tous les bas-fonds, les rochers, les précipices, sont revêtus d'un manteau

Note du trad. Le Vermont est un des six états qui se sont formés sur cette partie de l'Amérique du Nord qu'on appelait autrefois la *Nouvelle-Angleterre*. Colonisé seulement en 1724, ce fut long-tems une espèce de territoire contesté où l'Angleterre et la France en vinrent plus d'une fois aux prises. Cet état n'a fait partie de l'Union qu'en 1791. Le Vermont est borné au nord par le Canada, au sud par l'état de Connecticut, à l'est par le New-Hampshire, et à l'ouest par le lac Champlain, vaste nappe d'eau qui n'a pas moins de 160 milles de long sur 18 de large. Le Vermont est traversé du nord au sud par une longue chaîne de montagnes peu élevées, où l'on trouve de magnifiques vallées, de beaux pâturages, une végétation vigoureuse, et de nombreuses rivières : c'est ce qui a valu à ces monta-

épais de végétation. Dans la partie sud, vous apercevez les blanches maisons et le clocher d'un joli village ; mais vers l'extrémité nord, le voyageur ne rencontre que les huttes isolées de quelques planteurs, avec leur champ de maïs entouré de troncs mutilés, oasis presque inaccessibles, où dix à douze enfans, à la chevelure couleur de chanvre, sont occupés à garder des bestiaux. Voilà tout ce qui indique en ces lieux le voisinage de l'homme.

Les progrès de la colonisation et les balles des chasseurs ont expulsé les animaux sauvages des vieilles retraites qu'ils occupaient sur les bords des fleuves et dans les clairières des basses-terres ; tout ce qu'il en reste s'est réfugié dans les Montagnes Vertes, où les solitudes des bois leur assurent un asile impénétrable. Là, dans des lieux que le pied de l'homme n'a jamais foulés, errent encore l'ours noir, le cougar, le loup et le daim. De ces retranchemens inattaquables s'élancent des bandes de renards qui portent le carnage dans la basse-cour du fermier, égorgent ses jeunes agneaux et enlèvent ses oies et ses dindons. Les ours et les cougars sont moins nombreux, mais les loups se sont rendus si formidables, que la législature a dû les proscrire et mettre leur tête à prix.

gnes et à la contrée qui les avoisine le nom de *Montagnes Vertes*. Grâce à tous ces avantages et à la salubrité du climat, la population de l'état de Vermont s'est considérablement accrue pendant les cinquante dernières années. En 1790, on n'y comptait que 85,000 habitans, et en 1834, ce chiffre s'élevait à 300,000. La population de cet état, qui tient beaucoup du caractère français, est active, hardie et robuste ; sobre et industrieuse pendant la paix ; intrépide et brave pendant la guerre. En 1780 comme en 1814, les Vermontois donnèrent des preuves nombreuses de leur courage : Crown-Point et Triconderaga ont été le théâtre de leur gloire militaire. Les principales villes de cet état sont Montpellier, Windsor, Middleburg et Burlington, où l'on ne compte cependant que 2 à 3,000 habitans.

Cependant ces messieurs paraissent assez incorrigibles et se moquent des proclamations du gouverneur.

Il y a quelques années que, consacrant la belle saison à une excursion dans ce pays, je me trouvais dans un petit village bâti sur le flanc occidental de ces montagnes. L'aspect de ces sites avait un charme tout particulier pour moi, et je demeurai plusieurs jours à admirer ces tableaux d'une nature encore dans toute sa sauvage et primitive fraîcheur. Je ne pouvais me lasser de contempler ces masses gigantesques de forêts, dont les cimes supérieures s'élevaient comme les dômes d'une immense ville de verdure. J'aimais à suivre les ombres géantes qui jouaient sur le revers de la chaîne quand le soleil couchant jetait ses rayons obliques dans l'air diaphane du soir. Quel plaisir de s'égarer avec ses rêveries dans ces solitudes vierges où le règne du silence n'est troublé que par le bourdonnement d'une source d'eau vive, par la note musicale d'un oiseau invisible, ou par ces murmures que Milton appelle des langues aériennes, épelant des mots inconnus à l'homme. On pourra aisément concevoir la nouveauté et la fraîcheur des sensations que ce spectacle éveillait dans mon ame, si j'ajoute que depuis plusieurs mois je m'étais vu emprisonné dans l'étroite enceinte de la capitale de la Nouvelle-Angleterre, n'apercevant de ma croisée que des pavés et des murs de briques. J'aurais voulu ne plus quitter ces grandes et magnifiques scènes, tant les premières impressions que j'éprouvai furent vives, suaves et profondes.

Quoique je ne sois pas un chasseur émérite, j'aime cependant ce noble exercice ; je me plais à poursuivre le gibier, à le harceler dans sa course, à le forcer dans sa retraite. Je puis prendre à témoin de mes exploits les environs de Boston et de Nantuckett, où les canards et les

pluviers sont tombés par centaines criblés de mon plomb meurtrier, et les bois de Roxburg et de Delham que j'ai presque dépeuplés de leurs écureuils gris. Les daims abondent dans les forêts des Montagnes Vertes, et je n'avais jamais tué de daim! Il faut au moins que je tue un daim, me disais-je, avant de quitter le Vermont : ce motif me décida à parcourir de nouveau ces forêts que j'avais naguère tant admirées. Ainsi, sans plus d'apprêt, j'empruntai un fusil à mon hôte, et par une belle matinée, je me dirigeai vers les régions supérieures : « Plus d'un homme, dit Sancho Pança, sort pour chercher de la laine qui s'en revient tondu. » Ce n'est pas encore le moment d'informer le lecteur jusqu'à quel point ce proverbe m'est applicable.

La chasse du daim dans les forêts d'Amérique ne ressemble en rien à celle qu'on fait en Angleterre. Ici on ne galope pas pendant vingt milles et en rase campagne; c'est lentement et à la dérobée que le chasseur se fraie un chemin à travers les futaies et les halliers; ou bien il se poste en embuscade près de quelque éclaircie, attendant immobile et en silence que le daim se présente. On ne peut employer les chiens à cette chasse, le bruit de leurs aboiemens et le froissement des buissons où ils cherchent à pénétrer feraient lever l'animal avant que le chasseur soit en état de l'atteindre. Je me résignai et partis seul, à pied, mon fusil sur l'épaule.

La montagne que je me proposais de gravir était composée d'une masse irrégulière de collines superposées comme les gradins d'un immense amphithéâtre. Elle était couverte de bois épais, à l'exception du pic de granit qui en couronnait le sommet, et des ravins profonds où les pluies se réunissant en torrens écumeux entraînent tout ce qui résiste à leur passage. Il y avait aussi à une

certaine élévation quelques petits espaces découverts sur la pente sud de la montagne; c'était là que les fermiers menaient paître leur bétail, en suivant un chemin raboteux pratiqué dans la forêt. Au-dessus règne un désert aride, vaste panorama qui domine toute la contrée, mais qui n'attire qu'un très-petit nombre de voyageurs et de curieux.

Le soleil, qui venait de se lever, resta quelque tems encore caché à l'orient de la chaîne dont les hardis contours se dessinaient sur un ciel pur et lumineux. Il n'y avait pas un nuage à l'horizon; mais seulement quelques légères vapeurs déroulaient leurs masses floconneuses dans l'air tiède du matin.

Je traversai les champs voisins du village, et m'enfonçai dans la forêt par un sentier étroit et raboteux, bordé de taillis touffus, et couvert d'un vaste dais de branches entrelacées. Aucun être humain ne s'offrait à mes yeux. Les écureuils sautillaient de branche en branche, et me regardaient avec étonnement. Le hibou, du fond de son arbre creux, poussait un cri lugubre en se voyant troublé dans son empire solitaire. La bécasse et le coq de bruyère agitaient leurs ailes bruissantes et s'envolaient à dix ou vingt pas plus loin. Le renard se tapissait derrière les touffes de buissons; tandis que les cris de la grive, lents et solennels, venaient interrompre par intervalles le profond silence du désert. Quelquefois aussi le hurlement lointain des loups, le grognement des ours dans leur bauge invisible, ou le clapissement d'un aigle perché au-dessus de ma tête ajoutaient à ce cri monotone leurs discordantes notes. J'étais ému, mais non effrayé. Les daims ne se montraient pas encore.

La journée n'était pas très-avancée; je résolus de poursuivre mon exploration. Traversant de nouveau le ravin,

je trouvai la pente de plus en plus escarpée et raboteuse. La forêt de grands chênes, de hêtres et d'érables, qui couvrait la lisière et le milieu de la montagne, disparaissait maintenant, et l'on ne voyait plus que des roches efflanquées et saillantes, couronnées d'épaisses touffes de pins, de bouleaux et de petits sapins. Je me frayai une route en hésitant plus d'une fois, comme le marin qui va côtoyant de promontoire en promontoire. A cette grande élévation, aucun animal, aucun oiseau ne s'offrait à moi; les arbres, à mesure que j'avançais, n'étaient plus que des arbustes nains. Le sol, stérile et rocailleux, finissait par ne plus rien présenter qui ressemblât à de la végétation, si ce n'est quelques gramens desséchés et des touffes de mousse jaune. J'atteignis enfin le point culminant de la chaîne, et je pus m'asseoir contre un bloc de granit grisâtre, qui s'élevait au milieu de ce petit plateau.

Quel magnifique panorama se déroula alors à mes pieds! C'était l'une des plus brillantes journées de la belle saison. La limpidité transparente de l'air laissait distinguer toutes les formes et toutes les nuances du paysage. J'arrêtai d'abord les yeux sur la vaste montagne avec ses collines amoncelées, ses rians vallons et ses forêts sourcilleuses aux mille teintes de verdure. J'apercevais distinctement le petit hameau d'où j'étais parti le matin. Au-delà, le pays était entrecoupé de vallées profondes, où l'on découvrait quelques carrés de terres cultivées; les ruisseaux qui s'égaraient en serpentant reluisaient comme des filets d'argent au milieu des masses ténébreuses de la forêt, et bien loin à l'occident, la large et brillante nappe du lac Champlain se déroulait du nord au sud aussi loin que l'œil pouvait atteindre. A l'extrémité de l'horizon, au-delà du lac, se détachaient les crêtes

onduleuses des monts Shawangunk, revêtus d'un brouillard bleuâtre.

Ému de la grandeur de cette scène, j'étais depuis quelque tems plongé dans la contemplation, quand le déclin du soleil m'avertit de regagner mon gîte. Comme je descendais le pic, je fus étonné d'apercevoir un léger nuage blanc, qui commençait à se dessiner dans la partie supérieure de la montagne. Avec plus d'attention, je le vis se dérouler rapidement, se condenser, se rembrunir et voguer directement vers moi. Je me hâtai de descendre; mais comme j'atteignais la région boisée, le nuage m'avait déjà devancé, et le flanc tout entier de la montagne se trouva enveloppé d'une épaisse vapeur. En deux minutes j'eus complétement perdu ma route; on ne pouvait rien voir à dix pas; tout ce qui me restait à faire fut de marcher à tâtons à travers les touffes des buissons, et de suivre machinalement une trouée, que je pris d'abord pour un chemin, mais qui n'était au fond que le lit d'un torrent qui devait aboutir à quelque précipice. Je voulus retourner sur mes pas, mais le brouillard s'épaississait de plus en plus, et je ne fis que m'égarer davantage; il me fut bientôt impossible de m'apercevoir si je descendais à l'orient ou à l'occident de la montagne. Je gravissais toutes les roches saillantes que je rencontrais, espérant distinguer quelque signe connu qui me guidât dans ce labyrinthe; peine inutile.

Ma situation devenait critique, j'étais pour le moins menacé de passer la nuit là où la fatigue suspendrait ma marche. J'étais légèrement vêtu, et une nuit sur les rochers ne laisse pas que d'être froide; je me sentais d'ailleurs un appétit que l'air vif de cette région élevée ne tendait qu'à augmenter. « Hélas! me disais-je, autant que je puis le prévoir, s'il y a quelqu'un qui soupe aujourd'hui, ce

ne sera pas moi, et si je m'endors, je me réveillerai sans doute dans les embrassemens d'un ours. » Triste perspective ! Je résolus néanmoins de pousser plus avant, espérant que le nuage se dissiperait, mais je fus complétement déçu dans mon attente. L'horizon se rembrunissait davantage, et çà et là les étoiles commençaient à scintiller. Je compris qu'il fallait renoncer à tout espoir de retour et choisir quelque retraite propice pour y reposer jusqu'au matin. Je songeai d'abord à grimper sur un arbre pour me garantir des bêtes sauvages, mais le vent froid qui commençait à souffler me conseillait un gîte plus confortable. Je découvris enfin une crevasse étroite, assez profonde pour m'abriter, et dont les parois étaient tapissées d'une mousse verte et épaisse qui abonde sur toutes les parties de ces montagnes.

A l'aide de mon fusil, je réussis à allumer un amas de feuilles sèches et de branches de pins ; la brillante colonne de flammes qui s'éleva de ce foyer à travers le brouillard me rassura contre la visite que je redoutais le plus. Le soleil était couché, la teinte sombre du crépuscule augmentait, et la lune, apparaissant un peu au-dessus de l'horizon occidental, ne jetait que par intervalles une clarté douteuse. Cependant à mesure que la brise fraîchissait, le brouillard semblait se dissiper et je fus étonné de voir se former autour du disque lunaire une auréole de vapeurs transparentes, riche de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Peu à peu ce phénomène s'effaça ; la lune descendit, le ciel devint noir, et l'obscurité profonde de la forêt ne fut plus relevée que par les flammes rougeâtres de mon bûcher pétillant.

Malgré les fatigues de la journée, je fus long-tems avant d'éprouver le besoin de dormir. Le feu qui flamboyait et mon fusil chargé me garantissaient des inquiétudes de la

peur. Insensiblement mon ame se livrait à toute la poésie du lieu, aux impressions de la nuit, de la solitude et du désert. Je prêtais l'oreille aux soupirs de la brise dont le feuillage froissé enflait la voix, et je m'imaginais parfois distinguer les hurlemens des loups dans le murmure lointain des vents; mais jusqu'ici aucun habitant de la forêt n'avait osé troubler ma solitude. Je résolus enfin de ne pas résister plus long-tems au sommeil. J'entassai sur mon foyer une quantité de bois suffisante pour plusieurs heures, et m'étendant sur le roc couvert de mousse dans le fond de la crevasse, les pieds tournés vers le feu, je fus bientôt profondément endormi. En pareille circonstance on ne peut manquer d'être visité par des songes. Quand mes paupières commencèrent à s'appesantir, j'étais occupé à contempler les ombres flottantes que les tourbillons de fumée projetaient sur la forêt, et comme mes sensations devenaient de plus en plus confuses, il me semblait voir je ne sais combien d'ours noirs monstrueux gambadant sur les voûtes des feuilles avec leurs oursons géans. Je croyais ensuite errer au milieu des bois; des chats-pards étaient tapis derrière chaque arbre, et mon fusil, comme il arrive dans les songes, ratait toutes les fois que je voulais m'en servir; j'essayais alors de gravir la montagne et je glissais à chaque pas; puis quand je me trouvais au sommet, un nuage fantastique venait tout-à-coup m'enlever; me transportait à travers les airs, comme dans un ballon ou sur l'hippogriffe d'Astolphe, s'ouvrait brusquement et me faisait faire un plongeon dans le lac Champlain.

Je m'éveillai en cet instant; ma première sensation fut de lutter contre quelque chose qui m'avait réellement saisi. En un clin-d'œil, je me sentis violemment emporté, et l'instant d'après j'éprouvai un choc qui

faillit m'étourdir; je croyais rêver encore, je regardai autour de moi : partout les plus profondes ténèbres; seulement au-dessus de ma tête un étrange rayon de lumière, on aurait dit une ouverture dans le ciel, à travers laquelle une faible lueur rouge se reflétait par intervalles. Je me levai sur mes pieds et tentai d'avancer; hélas! je rencontrai devant moi un mur perpendiculaire de rochers! je regardai de nouveau; et je découvris enfin que j'étais au fond d'une profonde crevasse et que la lumière d'en haut provenait d'une ouverture qui existait au sommet de la caverne, et par laquelle ma brusque descente s'était opérée. Ainsi cette lueur rouge et flamboyante que j'apercevais ne pouvait être que celle du feu de mon bivouac. Quelques meurtrissures et l'étroit espace dans lequel je me trouvais enfermé me convainquirent que ma position actuelle n'était pas un rêve.

Il y a dans les Montagnes Vertes beaucoup de cavités semblables; le voyageur marche sur un tapis de mousse qui, s'étendant d'un rocher à l'autre, le soutient seul au-dessus des profondeurs de l'abîme. C'était précisément au-dessus d'un lieu pareil que j'avais allumé mon feu et que je m'étais couché pour dormir, sans soupçonner que ma couche elle-même fût un piége perfide. Le feu avait-il pénétré sous la mousse et attaqué les branches sèches qui servaient de charpente à ce toit de végétation? ou bien la mousse avait-elle cédé par degrés sous mon propre poids? c'est ce dont je n'ai jamais pu me rendre compte.

Je me frottai de nouveau les yeux; je n'avais pas de blessure, mais plusieurs contusions douloureuses. Le fond de la caverne était garni de feuilles mortes, de terre éboulée et de branchages, qui avaient amorti ma chute et protégé ma tête contre les aspérités du rocher, car j'étais

tombé de quinze à vingt pieds au moins. Je tâtonnai à droite et à gauche, et je m'aperçus qu'en étendant les bras je pouvais toucher à la fois les deux murs de la caverne. Au milieu d'une obscurité complète, j'avançai dans cet étroit passage; mais les murs étaient perpendiculaires, et ma main ne put rien saisir qui m'aidât à m'exhausser au-dessus du sol. Lorsque j'eus reconnu que les deux pans de rocher étaient soudés l'un à l'autre, et que je ne pouvais avancer plus loin, je me retournai pour explorer l'autre extrémité de la caverne. Les parois étaient partout trop raides et trop glissantes pour me laisser le moindre espoir de parvenir à m'y cramponner. Que faire? étais-je condamné à demeurer éternellement emprisonné dans cette caverne? Attendons jusqu'au jour, pensai-je, avant de nous abandonner au désespoir. Peut-être ces profondes ténèbres me cachent-elles quelque issue propice? Tout-à-coup je fus alarmé par le bruit d'un corps qui s'agitait au fond de la caverne. L'instant d'après deux yeux brillans étaient fixés sur moi. Un frisson parcourt tous mes membres, mes cheveux se hérissent, une sueur glacée découle de mon front, et je demeure pétrifié d'horreur. J'aurais donné un empire en ce moment pour le plus faible espoir de salut. J'étais dans le repaire d'un loup, seul à seul avec l'hôte terrible de cette caverne, sans aucun moyen de fuite ou de défense.

Nous continuâmes, le loup et moi, à nous observer l'un l'autre, mais heureusement il ne bougea pas. Je retrouvai bientôt quelque présence d'esprit, et je compris la nécessité de prendre une résolution hardie ou de me résigner à être dévoré.

Je n'avais qu'un large couteau pointu, dont je m'étais muni pour couper les branches et les buissons. Je le ti-

rai de ma poche, et l'assurant dans ma main droite, je me préparai à fondre sur l'animal. C'était un acte de désespoir, mais une nouvelle réflexion m'arrêta. Mon farouche ennemi demeurait tapi silencieusement à l'extrémité de la caverne. Il y avait quelques minutes au moins que j'étais en son pouvoir, et tout ce qu'il avait fait, c'était de fixer sur moi ses yeux terribles. Resterait-il longtems encore dans la même inaction? Je me souvins alors que le loup, tout sauvage et tout farouche qu'il est par fois, n'en est pas moins un poltron avéré. Puisqu'il a tant tardé à m'attaquer, me dis-je, il a peut-être peur; et je le surveillai avec la confiance du courage renaissant. Ses yeux reluisaient encore dans les ténèbres, mais je crus démêler dans le clignotement de leurs prunelles vertes les signes de l'hésitation. Je me tins néanmoins sur mes gardes, résolu, s'il montrait quelque disposition hostile, à lui épargner la moitié du chemin.

Mes conjectures ne me trompèrent pas : il est probable que le loup dormait profondément quand je tombai dans la caverne. Imaginez la terreur que dut lui causer cette visite inattendue; car, autant que je puis m'expliquer cette rencontre, il devait se trouver en ce moment-là juste au-dessous de la crevasse, et c'était précisément sur lui que j'étais tombé. J'avais en outre un souvenir confus d'avoir lutté contre quelque chose de mouvant dans le premier instant où ma chute m'avait éveillé. Sans doute le loup surpris s'était immédiatement retiré dans le coin le plus reculé de l'antre, et s'y était blotti, cédant à l'instinct invincible de la peur.

Les heures succédaient aux heures, et je guettais toujours mon hôte, craignant qu'il ne surmontât son alarme et ne redevînt le loup féroce que j'avais d'abord redouté. Mais ses dispositions restèrent pacifiques, et quand les

premiers rayons du matin pénétrèrent dans la caverne, je vis mon loup toujours blotti dans son poste d'observation, et tremblant plus que moi. Hélas! le retour de la lumière vint accroître mon anxiété. Partout des roches impénétrables; fuir était chose impossible. Une seule issue était ouverte à l'une des extrémités de la caverne, celle par où le loup rentrait et sortait en rampant tous les jours. Si l'animal à la première alarme s'était dirigé de ce côté, il se serait sauvé immédiatement; mais dans sa panique, il avait plutôt songé à se cacher qu'à fuir, et n'osait plus me disputer le passage. Il fallait donc imaginer quelque expédient pour me tirer d'affaire moi-même, car je ne pouvais espérer qu'aucun être humain vînt à mon secours dans ce désert ignoré. Pouvais-je percer les murs de ma prison ou creuser sous ses fondemens, lorsque le rocher m'opposait à droite, à gauche, partout, son infranchissable rempart? Une petite bande de ciel bleu se laissait voir à vingt pieds au-dessus de ma tête. Combien de fois je levai les yeux de ce côté pour appeler un ange sauveur: avec quelle dévotion je me souvins de Daniel tiré miraculeusement de la fosse aux lions! vœux inutiles!

Le loup semblait tout aussi embarrassé que moi. Dans cette position singulière, je n'avais d'autre perspective que de mourir de faim, à moins que l'animal n'aimât mieux me dévorer aussitôt que sa peur serait surmontée par son appétit. Cependant les heures s'écoulaient. Je jugeai qu'il devait être midi aux rayons du soleil qui pénétraient dans le caveau. J'éprouvais une sorte de vertige causé par mon anxiété et le besoin d'alimens. Je m'assis, presque résigné à mon destin, et songeant aux conjectures étranges que ferait naître au bout d'un laps d'années la découverte de mes os au milieu de ces ro-

chers. Tout-à-coup un gémissement sourd interrompit ma rêverie. Je m'imaginai d'abord que l'instinct du loup affamé réveillait enfin son courage, et qu'il se préparait à s'élancer sur moi. Je me recommandai à Dieu; car j'étais trop faible pour opposer la moindre résistance; mais bientôt les aboiemens d'un chien vinrent frapper mon oreille. Comment décrire les sensations délicieuses éveillées dans mon ame par cette voix, qui m'annonçait qu'on venait à mon secours et que j'allais être arraché à l'horrible destinée d'être dévoré par un animal féroce ou enseveli vivant! Les aboiemens se rapprochaient; je ne pouvais douter que mes amis ne fussent à ma recherche et qu'ils n'eussent trouvé mes traces. Ce qui me rendait enfin l'espoir et mes forces semblait redoubler l'effroi du loup. Il s'accroupit, de plus en plus tremblant, contre le roc; à chaque jappement du chien, il répondait par un murmure plaintif. Son oreille, plus exercée, avait perçu et distingué les sons avant la mienne. En quelques minutes, des voix d'hommes se firent entendre au-dessus de ma tête, et le long cri que je poussai les amena immédiatement au bord de la crevasse. On peut s'imaginer leur étonnement de me trouver au fond de ce noir abîme. Aussitôt ils nouèrent ensemble des branches d'arbres, et finirent par construire une échelle à l'aide de laquelle je regagnai les régions de l'air.

Ils m'apprirent que le miracle de ma délivrance était dû à mon fidèle chien, qui avait suivi ma piste malgré tous mes détours sur la montagne. Quant à l'hôte sauvage dont j'avais ainsi forcé l'hospitalité, il s'élança par son trou accoutumé aussitôt qu'il se vit délivré de ma présence; mais il fut tué par les fils du fermier avant d'avoir fait deux cents pas.

Mes cheveux n'ont pas blanchi pendant cette aven-

ture; mais c'est un souvenir qui ne me quittera jamais. Combien de fois depuis lors j'ai revu dans des songes effrayans deux yeux de feu dardés sur moi au milieu des ténèbres! combien de fois se sont renouvelées toutes les terreurs d'une nuit passée tête à tête avec un loup dans son propre repaire!

(*New Monthly Magazine.*)

MÉMOIRES AUTOBIOGRAPHIQUES

DE JOHN KETCH (1).

N° I.

L'Angleterre n'a pas entièrement oublié le moyen-âge; elle a gardé la vénération des symboles; elle a des sobriquets expressifs que le reste de l'Europe a rejetés; elle tient encore à sa métaphore de *John Bull*, type de la bourgeoisie anglaise; à son *Cockney*, fils de la Tamise et du pont de Londres; à son *Old Nick*, représentant du diable. Elle a des titres familiers et symboliques auxquels elle ne renonce pas; pour elle, tout homme que la loi charge de l'exécution des hautes-œuvres s'appellera *Ketch*. *John Ketch* vivait il y a deux cents ans, il n'est pas mort, et selon toute apparence il ne mourra jamais; les révolutions politiques ne le détruiront pas. *John Ketch*

(1) Note du Tr. Nous n'aurions point donné place dans nos pages à la narration triviale qui va suivre, et qui a pour auteur réel ou supposé le bourreau de Londres, si elle ne renfermait la peinture philosophique, dans sa bassesse, de ces parties souterraines de la société où personne ne daigne plonger ses regards, et qui cependant influent d'une manière puissante, continue, désastreuse, sur cette société aveugle. L'économiste et le philosophe verront ici quelle est, pour une portion notable de la population, la signification des mots *conscience, vertu, justice;* ils reconnaîtront combien, sans une moralité qui réforme les ames, les lois sont impuissantes à réformer les mœurs. On trouvera aussi indiquée dans ce récit dont les matériaux sont ignobles, mais dont la portée est peu commune, l'alliance constante des agens inférieurs de la justice et des coupables; comme si les

est le titre populaire de ce représentant de la fatalité; c'est lui qui vous attrape (*catches*) quand vous avez eu le malheur de ne pas satisfaire la loi humaine.

Ce personnage providentiel va parler. Nous publions ses Mémoires après en avoir toutefois corrigé l'orthographe qui n'est pas entièrement conforme à la nôtre; nous avons cru aussi devoir ramener la bizarrerie de la syntaxe à une forme plus régulière et plus facile. Il nous a semblé que l'ambiguité de la narration et la prolixité des détails demandaient quelques corrections légères; que dans sa manière de poser les dialogues, de placer les *ils* et les *elles*, John Ketch laissait à désirer un peu de clarté; et qu'enfin sa connaissance approfondie de l'argot l'entraînait trop souvent dans une phraséologie ténébreuse pour les gens du monde. Toutes ces particularités ont été sinon corrigées par nous, du moins soumises à un travail qui s'est borné, comme disent les érudits, à une simple *élucidation*. Quant aux faits, aux détails, même au fond des idées, nous avons respecté le texte original : le nom de famille a fait place à ce nom populaire, respectable, bien connu, de John Ketch.

Le motif qui a porté John Ketch à écrire ses Mémoires

espions et les voleurs ne formaient qu'une seule famille. Nous avons conservé jusqu'au dictionnaire d'argot, langue spéciale qui, en Angleterre comme en France, ne manque ni d'énergie ni de richesse, mais qui, en Angleterre, s'adresse surtout à l'imagination, en France, à la moquerie. Enfin l'ouvrage singulier auquel nous avons fait cet emprunt nous semble curieux sous un dernier rapport : l'auteur s'est placé, chose rare, précisément au point de vue du personnage odieux qu'il représente. Les législateurs feraient moins de fautes s'ils savaient mieux ce que pensent, ce que disent, ce que souffrent et osent les classes inférieures et criminelles, quel est leur code spécial, et à quelle atmosphère d'idées elles puisent leur indifférence pour la vertu et leur résistance à la loi.

est assez curieux pour être expliqué. Dans le cours d'une vie orageuse, peu noble et souvent besogneuse, Ketch avait eu l'occasion de voir fréquemment un pauvre maître d'école, sous la loi duquel il avait été placé dans sa jeunesse, lorsqu'il fréquentait les écoles de charité. Le bonhomme qui a cessé de vivre aujourd'hui, et que j'ai connu, se nommait *Brollyard*. Son éducation classique et sa parfaite probité ne l'avaient point tiré de la misère; son père, ruiné par une banqueroute, ne lui avait laissé pour perspective, à vingt ans, qu'une vie de labeur et d'angoisse; désappointé dans l'espérance d'un mariage qu'il avait ardemment désiré, le professeur perdit courage dès sa jeunesse, essaya de noyer son chagrin dans le porter et dans le gin, et retrouva son ancien élève Ketch dans une de ces tavernes de bas étage qui servent de point de réunion aux hommes du genre de Ketch.

C'était un honnête savant que Brollyard; il n'y avait pas chez lui l'étoffe d'un vice complet. Il s'abaissa sans se dépraver; et la protection d'un ami de son père lui ayant procuré ensuite une éducation particulière, le remit à peu près de niveau avec le monde supérieur pour lequel il était né, sans lui donner jamais cette sagacité applicable et cette énergie active qui lui manquaient absolument. Notre Ketch alla bien vite à la découverte d'un homme qui lui avait montré de l'intérêt; il eut soin de multiplier ses visites et de lui demander quelques schellings tantôt pour sa femme malade, tantôt pour payer son loyer; *Brollyard* prêtait à ces contes une oreille bénévolement crédule, et servait notre fripon en pensant faire une généreuse aumône. Fidèle à ses goûts littéraires, en apprenant le nouvel emploi de notre héros, il promit à ce dernier une certaine somme, si Ketch, nommé titulaire du poste qu'il occupe aujourd'hui, voulait écrire

fidèlement sa biographie. Vingt livres sterling pour quelques feuilles de papier salies et tachées d'encre! Ketch n'était pas homme à laisser échapper une si belle occasion. Je le vois d'ici tout joyeux, écrivant ses Mémoires d'une main avide, et exploitant la bonté de Brollyard. L'œuvre informe de Ketch a été trouvée, ainsi que la correspondance qui l'expliquait, dans les papiers du professeur, décédé l'année dernière. Si Brollyard ne l'a pas publiée, c'est que sans doute, très-attaché aux intérêts et aux droits de la grammaire, il avait reculé devant l'orthographe toujours variable d'un homme qui écrivait tour à tour : *ge suys, jeu suie, je suy, et geu seui.* Nous avons eu plus de courage; nous avons marché bravement à travers l'indéchiffrable manuscrit de notre héros, et nous croyons que le lecteur sera comme nous satisfait du résultat.

Maintenant *John Ketch* va parler lui-même :

Puisque l'on veut que j'écrive ma vie (je ne sais trop en vérité pourquoi), je prends la plume d'une main peu accoutumée à ce travail, et qui tout au plus a su tracer sur les murs de la taverne les caractères nécessaires pour indiquer le nombre des pots de bière que j'avais bus. Avant de dire mes actions, ne sera-t-il pas bien de donner mon portrait; c'est à peu près ce que j'ai de mieux. Je suis grand, j'ai la figure longue, pas de front, les yeux enfoncés, les cheveux plats et tombant sur les sourcils, le nez bien fait, long, plat et ne ressortant presque pas du visage, la bouche tombant des deux côtés, et laissant voir deux dents canines d'une complète blancheur. Ma mère était ainsi; c'est le signe de la famille. Je suis pâle et blanc, avec des favoris roux et assez fournis, les narines pour ainsi dire enfoncées dans les joues, une physionomie qui semble dire aux gens : « Ne vous attaquez

à moi ni par force ni par ruse; vous trouveriez à qui parler. »

Je naquis, il y a un peu moins de quarante ans, dans une petite maison qu'il n'est pas facile de découvrir. En face de l'extrémité nord de la prison de Newgate, dans le quartier le plus sale et le plus peuplé de Londres, s'ouvre une petite allée obscure; descendez une douzaine de marches : vous trouvez un petit emplacement ténébreux, espèce de puits autour duquel sont distribuées irrégulièrement des maisons de briques noires qui avancent et qui reculent avec un caprice assez drôle. On appelle ce petit sanctuaire Cour de la Rose et de la Couronne. Pour atteindre le rez-de-chaussée de presque toutes ces maisons, il faut descendre encore au-dessous du niveau de la rue : et la lumière du jour a quelque peine à pénétrer dans les caves que les habitans appellent leur parloir; en général, ce sont gens qui n'aiment pas le soleil, *pigeons de basse volée*, qui préfèrent l'obscurité au plein midi. Ils aperçoivent en face la prison destinée à leur servir de domicile quelque jour. S'étonne-t-on qu'ils aient choisi une pareille perspective, un voisinage si menaçant? Rien de plus naturel. Le papillon voltige toujours auprès de la flamme; le banqueroutier ne manque pas de lire la gazette où son nom se trouve flétri; et si vous êtes tombé dans un précipice, il y a vingt à parier contre un que vous vous dirigerez de nouveau vers l'abîme pour en contempler la profondeur. Ces réflexions, au surplus, ne sont pas de moi, mais du vénérable M. Brollyard qui me les a dictées.

Bien maladroits sont les voleurs qui n'ont que cet unique métier. Mon père était plus habile, il avait eu soin de choisir une autre profession ostensible qui servît de couverture à son occupation favorite; il était garçon de

service et prêtait son utile secours dans les grands repas, dans les fêtes, dans les noces où il se montrait fort assidu; il desservait avec une dextérité parfaite, et il oubliait souvent de remettre bien des objets à leur place; la cuillère d'argent, au lieu de descendre dans le buffet, descendait dans le tablier; en débouchant une bouteille, il soulageait la poche du voisin, et *défrusquinait* proprement une table couverte de ses serviettes. Le blanchissage offrait à ma vénérable mère précisément la même ressource; elle entrait dans la maison son panier à la main, et tout ce qu'elle pouvait *greffir* elle se l'appropriait lestement. Ces deux batteries masquées, ces deux professions factices ne laissaient pas que de servir aux projets de mes parens; le tour du bâton, comme on dit, leur rapportait plus que la profession elle-même. Mais tout s'use; on s'aperçut que ma mère nettoyait les poches mieux que les mouchoirs, et que mon père commençait par se servir lui-même. Tous les soirs, dans le petit asile infect que nous occupions, je voyais sortir des poches paternelles une foule d'objets qui n'avaient aucune ressemblance entre eux et que ses mains avaient harponnés pendant la journée. Ma mère ne se conduisait pas moins habilement; au babil d'une pie elle joignait les autres qualités de cet animal spirituel et fin; chaque soir elle prouvait par l'exhibition inattendue d'une multitude d'objets qu'elle avait mis le tems à profit, et qu'elle était digne de son époux.

Mon éducation n'était pas négligée : outre les bons exemples que l'on me donnait, on mettait souvent ma dextérité à l'épreuve. Ma mère, curieuse de connaître mon sort futur, cherchait dans le marc de café et dans plusieurs autres expériences symboliques très-connues l'explication probable de ma destinée; elle prétendait que

mon cou n'était pas fait pour être pendu; mais une verrue placée derrière l'oreille gauche est signe certain, selon toutes les sibylles, que l'on approchera du gibet; et ce signe que je portais étonnait beaucoup ma mère. Comment, se demandait-elle, concilier ce double symbole? Ma situation actuelle l'explique admirablement; personne n'est plus éloigné du gibet que moi, et personne ne s'en rapproche davantage.

Mon père fit par degrés connaissance avec les hommes de police et les magistrats; il sortit peu à peu de l'obscurité; puis il s'éleva jusqu'à la dignité de ce qu'on appelle en France un *grinche* de la *haute pègre*, et en Angleterre un *flash;* enfin un jour un officier de justice vint annoncer à ma mère que son mari, ayant eu le malheur de rencontrer la propriété d'autrui dans sa poche, se trouvait clos et enfermé dans la maison du roi. Elle commença par s'étonner de ce que nul avertissement prophétique ne lui eût annoncé ce malheur : en pareil cas le nez vous démange toujours; ou bien le feu brûle d'un côté du foyer et s'éteint de l'autre. Rien de tout cela n'était arrivé. Mais que faire? Ma mère était philosophe, elle prévit l'inutilité d'un mari qui s'était laissé prendre; sa bouteille de gin la consola, et tout fut dit.

La dernière affaire tourna mal; et la dénonciation d'un camarade ayant prouvé qu'il y avait eu effraction, le lacet que l'on nomme ordinairement funeste, et que je trouve, moi, dans la nature des choses les plus communes, joua son rôle. Ma mère tira bon parti des deux mois qui restaient à mon père : c'était une femme très-remarquable en politique; elle ne cessait de battre l'estrade, faisant sa tournée chez ses voisins, voisines, parens et connaissances, et prélevant sur chacun des contributions applicables (mais non appliquées) au soulagement de son mari.

Pauvre prisonnier ! elle faisait de lui, comme me l'a dit le maître d'école Brollyard, une espèce d'autel symbolique devant lequel elle entassait toutes les offrandes qu'elle pouvait obtenir. Quoique l'heure de sa mort n'eût pas sonné, l'aiguille l'indiquait déjà sur le cadran. Ma mère eut donc raison de consacrer au soutien de sa propre vie ce qui n'aurait été d'aucune utilité à un homme réellement mort. Le jour fatal approchait.

Je ne puis pas dire que le décès de mon respectable père m'inspirât beaucoup de mélancolie; toutes les fois que ses expéditions n'avaient pas de succès, j'étais sûr d'être battu, et si les *sonnettes* qui font marcher le monde manquaient à la maison, il m'ouvrait la porte de la rue et me priait d'aller chercher pâture dans la grande ville.

Cependant je fus le voir en prison. « Mon fils, me dit-il, en étendant sur ma tête cinq doigts d'une excessive longueur, qui méritaient bien le titre de harpons, demain matin je dois être pendu. » J'aurais voulu pleurer; je ne le pus pas. L'auteur de mes jours reprit d'un ton solennel :

« Mon pauvre garçon, tiens-toi dans les termes de la loi, entends-tu; il ne t'arrivera jamais de mal. Quant au monde, vois-tu...» (En disant ces mots, mon père plaça le bout de son pouce sur le bout de son nez, étendit le reste de sa main et imita le mouvement d'une voile qui se déploie) : Quant au monde, je n'en donnerais pas cela!... et le mouvement de sa main devenait convulsif et rapide. Il paraît que ce mouvement télégraphique emporte dans tous les pays civilisés la même signification de moquerie amère; j'ai vu l'escroc parisien, italien, anglais et allemand employer absolument le même geste pour exprimer le même sentiment de supériorité et de mystification. Ensuite mon père eut l'air ennuyé, mé-

content, inquiet. Enfin son pied me congédia sans façon : ce fut sa dernière tendresse. La porte s'ouvrit, et le ministre qu'on appelle *l'Ordinaire* vint préparer mon père à son voyage. Je crois qu'il n'y réussit que médiocrement. Mon père partit à regret, et les chirurgiens du roi le soumirent à leurs observations scientifiques pendant que toutes les commères du quartier venaient former chez ma mère un sénat consultatif sur ma future destinée.

Je n'ai pas donné le portrait de ma mère ; elle mérite pourtant d'être dépeinte. Imaginez une figure presque sans nez ; et le peu qu'elle en avait était cassé vers le milieu. Son œil était gris, caché sous un sourcil épais, rond et plus perçant que celui de mon père ; quelques cheveux noirs et mal peignés sortaient négligemment de dessous un bonnet qu'une de ses pratiques lui avait involontairement légué. La particularité du visage de ma mère, c'était l'énorme distance de son nez à son menton, et le tout petit espace qui se trouvait de son sourcil à ses narines : à proprement parler, il n'y avait dans cette physionomie rien qu'un nez et un menton. Le gin placé sur la table animait et inspirait les méditations de toutes ces vieilles femmes réunies ; chacune avait son plan qu'elle soumettait à ses compagnes, et plus les vieilles cervelles des commères s'imbibaient de la délectable liqueur, plus leur imagination se plaisait à créer des monstres. Mme Nimblegaw, la plus décrépite des sorcières, avait fait descendre dans le gouffre de son estomac cinq à six verres de la liqueur ardente, quand elle prit la parole :

« On n'a qu'à lancer un enfant dans le monde, commère Ketch ! Il y a une quantité de petits profits qui viennent tout naturellement, voyez-vous ! Cela arrive de bric et de broc : vous vous rappelez bien ce pauvre Jemmy. »

Et elle avala un nouveau verre de gin.

« Ah ! oui, reprit une autre voix caverneuse de petite vieille édentée ; le petit qui est parti pour l'autre pays ?

— Sans doute, reprit la tendre matrone en portant à sa paupière sèche et ridée un tablier de serpilière noire dont elle paraissait essuyer des larmes qui ne voulaient pas couler. Il doit être arrivé maintenant à Botany-Bay, le pauvre garçon ! Il a douze grandes *longes à tirer* avant de revenir. Quand il était apprenti chez l'apothicaire Turluby, oh ! qu'il m'apportait de jolies petites choses : des bijoux, de vrais bijoux, quoi ?... et le pharmacien n'avait pas même envie de poursuivre ; c'est un de ses confrères qui l'y a presque forcé. O mes amies ! j'ai fait là une bien grande perte ! »

Toutes les commères déplorèrent ensemble et d'un ton pathétique le destin du voleur, arrêté dans son premier essor. Je m'élevais ainsi, je grandissais et prospérais sous la protection de ces femmes qui n'étaient pas des anges gardiens, et sous la crainte des tribunaux et des shérifs. J'étais fort jeune, mon adresse trouvait encore peu d'occasions de s'exercer. J'allais cependant à la picorée, selon mes petites forces ; j'escamotais les pommes vertes de la fruitière, qui une fois volées se vengeaient de mon estomac et des petits gâteaux que j'escroquais aux enfans de mon âge. A l'école de charité, le pupitre et la poche du docteur Brollyard servaient aussi de but à mes expériences. Pendant que tous mes graves et stupides camarades se rangeaient en bataille devant la figure longue, maigre, sèche, mais vénérable, de notre maître, je tournais à pas de loup autour de la table et je cherchais à plonger dans les profondeurs de sa poche qui devenait pour moi un mannequin expérimental. Quand M. Brollyard lira ces lignes que je n'écris que pour lui, il pardonnera ces tours de jeunesse, l'usage que j'ai fait de son

habit noir et les nombreuses tabatières dont il déplorait si amèrement la perte le lendemain.

Quant à mes progrès intellectuels, ils avançaient d'autant plus lentement, que Brollyard était peu fait pour le métier rempli par lui. Il fallait voir sa tête maigre, dépassant toutes nos têtes, placée au fond de la grande salle nue et déserte et nous indiquant du doigt la route des racines grecques et du rudiment latin que nous suivions assez mal. Il dormait comme nous et s'ennuyait comme nous. Au bout d'un an cette route me fatigua. Par une tyrannie que les enfans de charité subissent seuls, on me forçait, le dimanche, de monter dans l'orgue et de faire agir le soufflet qui servait d'ame à la machine musicale. Absurde nécessité! Psalmodier des hymnes! Se pendre à un cordon de soufflet et entendre autour de soi le grondement, le frémissement, le sifflement, la souffrance gigantesque de ce vaste corps harmonique! Puis recevoir, en guise d'avertissement, si l'on fait une faute, si l'on tourne seulement la tête, un coup asséné par le bedeau en surveillance! Je saisis un jour la minute précise où il était fort occupé, et où le service se faisait en présence d'une nombreuse assemblée, pour faire de son mollet gauche une pelotte de nouvelle espèce. L'épingle aiguë que j'avais artistement adaptée à une petite et longue baguette pénétra dans les chairs et fit jaillir de sa poitrine un hurlement si peu musical, si parfaitement semblable à la voix aiguë des petits chats abandonnés, que toutes les têtes se levèrent, et la cérémonie fut troublée. Non seulement je fus chassé de l'église, mais les autorités de la paroisse, se souvenant que plusieurs objets appartenant à l'école ou à mes camarades avaient subi, par l'effet de ma seule volonté, une opération de transfert qui ne leur semblait pas légitime, m'ouvrirent les portes de leur em-

pire et me renvoyèrent à ma bonne et vénérable mère. Cette dernière ne tarda pas à être dirigée sur Botany-Bay.

Me voilà seul, tout seul, sur la grande scène du monde. Que faire, où aller ? Je me souvins que j'avais un oncle, M. Jonathan Ketch, qui depuis ma première jeunesse m'avait vu d'un œil bienveillant : je m'acheminai vers sa maison les mains dans mes poches et sans penser à l'avenir.

Ici commence, à proprement parler, ma vie réelle. M. Jonathan Ketch, dont le toit hospitalier allait abriter mon adolescence, remplissait depuis plusieurs années les importantes fonctions d'exécuteur des hautes œuvres dans la métropole. C'était lui qui délivrait les malheureux de toutes les inquiétudes, de toutes les anxiétés, de toutes les douleurs auxquelles notre vie est en proie. Persuadé, comme certain philosophe français dont m'a parlé le docteur, que son rôle était providentiel, il se croyait volé par tous ceux qu'il ne pendait pas. L'espèce humaine, entachée de tant de fautes, lui semblait sa propriété naturelle et son patrimoine nécessaire. Il se regardait comme un propriétaire à bail emphytéotique ; ses locataires oublient qu'il existe ; mais au bout d'une certaine époque, il faut payer sa dette et partir. Combien de fois arrivait-il à mon cher oncle de me dire en riant : « Tu seras pendu. » J'ai eu grand soin de le faire mentir.

Son extérieur était singulier. Il avait les jambes torses et bizarrement accidentées, la face carrée, les yeux effarés, le nez triangulaire comme le gnomon d'un cadran solaire, les oreilles placées si haut que la nature semblait s'en être servi comme de deux anses pour poser cette tête extravagante sur un corps extravagant et bossu. Une ame très-bonne, ou, si l'on veut, une ame de bonhomme, logeait dans cet étrange corps. C'est à moi de rendre justice.

à mon excellent oncle : quel caractère pacifique ! ni les chiens qui passaient sans se gêner sous l'arcade de ses deux jambes, ni les patiens incurables dont sa main devait opérer la guérison, n'avaient eu à se plaindre de lui. Jamais homme n'extirpa avec une légèreté et une adresse plus gracieuse le durillon qu'on appelle la vie. Pendant la majeure partie de l'année, il dormait comme une marmotte, accoudé sur une table chargée d'ale et de gin. Il ne se réveillait guère que lorsque l'ouverture des sessions rouvrait pour lui la carrière de l'activité : alors la surveillance des charpentes nécessaires à son état, la disposition des détails, l'organisation de l'ensemble, tout ce qui se rapportait au sacrifice dont il était le grand-prêtre; l'occupait et l'absorbait profondément. Ma vie était douce chez lui, et je n'aurais pas songé à un autre asile si mon génie naturel n'avait senti le besoin de la liberté, et si ce cher oncle n'avait eu la détestable habitude de raconter aux gens de police ses observations morales, philosophiques et autres, lesquelles se transformaient pour lui en argent comptant.

Je ne cherche pas à faire de petits saints de mon oncle, de mon père et de toute ma famille. Il est vrai que de bonne heure les idées de la propriété, celles du juste et de l'injuste n'avaient pas un sens très-arrêté pour moi ; et que j'étais, d'une part, fort effrayé de la punition, mais d'une autre, fort tenté de la mériter. Je dois rendre justice à Jonathan avec la même franchise. Mon pauvre oncle, que sa bosse et sa somnolence écartaient de la société humaine, était, malgré ce qu'il y avait d'un peu effrayant dans son titre officiel, un vrai mouton dans son ménage. A sa redoutable femme il ne répondait que par d'excessives complaisances et des prières vraiment pathétiques. S'il exécutait les œuvres de la justice humaine, Mme Jonathan

exécutait sur lui, je ne sais quel jugement de Dieu; la surabondance d'énergie dont elle était douée se changeait en fléau terrible; il n'y avait pas de jour où la chère femme ne mît la maison sens dessus dessous; alors chaises de voler, tables de tomber, ustensiles de se briser; du rez-de-chaussée elle passait au premier étage, renversant tout sur sa route; sous son bras puissant les rideaux du lit gémissaient, le lit qu'elle bouleversait semblait se plaindre. Mon oncle se trouvait-il là? Il était écrasé sous le triple rapport de l'éloquence, de l'intelligence et de la force physique. Il fallait la voir, comme dit le peuple, *bousculer* ses argumens, le soulever par les deux oreilles, et noyer la faconde maritale sous ses hurlemens féminins! S'il m'arrivait de prendre parti en faveur de l'innocence avonculaire, j'étais soulevé comme un brin de paille, jeté dans une armoire ou dans un cabinet, livré à mes méditations, ou même, si je me montrais un peu mutin, lancé dans le réceptacle du charbon de terre, où je pouvais à loisir supputer la position respective de tous les morceaux de charbon que le hasard y avait éparpillés.

Mon oncle, qui n'avait pas le courage de l'attaquer de front, m'encourageait dans les escarmouches que ma malice pouvait lui livrer. Si je déplaçais sa tabatière, si la bouteille de gin se trouvait mêlée d'eau, mon brave oncle souriait ironiquement, et me faisait des signes approbatifs; mais son visage reprenait un calme impassible dès que la terrible mégère tournait la tête vers lui. Alors ses muscles redevenaient fixes: il n'osait bouger, il tremblait.

Un jour que mon oncle, de meilleure humeur qu'à l'ordinaire, buvait tranquillement au coin de la cheminée son ale favorite, nous entendîmes la voix de cette terrible femme. Le cerveau de mon oncle était un peu exalté : ordinairement silencieux et tranquille au plus fort des bour-

rasques conjugales, cette fois il trouva de la voix et du courage :

« Vraiment! s'écria-t-il. C'est une vie de chameau qu'elle me fait mener, cette femme!

— Oui, repris-je, mon oncle, en frappant sur sa bosse.

— Laisse ma bosse tranquille! C'est une horreur que cette femme, je ne serais pas fâché, morbleu de la tenir sous ma main. »

Et il faisait le signe de l'homme qui tire et qui assure un nœud.

« Ah! tu serais bien aise, ah! tu serais bien aise, tonna une voix épouvantable; je t'apprendrai, mon maître! »

Le nez du pauvre homme, torturé par les doigts en écrou de son bourreau femelle, semblait prêt à se détacher de son visage; quand je vis l'intensité excessive de ce paroxisme, je me saisis du poker et j'attendis. La parfaite résignation de mon oncle semblait désarmer notre persécutrice. Sa rage se tourna vers moi; je ne trouvai pas nécessaire de l'attendre patiemment, et un coup assez solide, communiqué par la pointe de mon poker à l'entrecôte de la dame, et suivi d'un second avertissement sur le sommet de la tête, la réduisit au silence et à l'immobilité. Quand mon oncle vit son ennemie étendue à terre, un sourire rayonna sous ses larmes.

— Tu t'es donc chargé de cela! s'écria-t-il.

Le voisinage, attiré par le bruit, entra en foule dans la chambre, et chacun, selon son caractère et son goût, prit parti pour l'un des acteurs. Il fallut porter la dame Ketch dans son lit, et attendre le médecin. Cependant nous restions immobiles en face l'un de l'autre, lorsque nous fûmes tirés de cette stupeur par l'arrivée d'un nouveau personnage.

C'était un petit homme bien mince, vêtu de noir ou à peu près; la face en lame de couteau, le nez aigu; pâle comme un rayon de lune, affable comme un huissier dont on vient de payer les frais; parlant bas, mais d'un ton rauque et sourd : attentif dans tous ses mouvemens, regardant en dessous et marchant obliquement. Il essuya curieusement le fauteuil de canne sur lequel il allait s'asseoir, retroussa les basques de son habit pour que le poids de son corps n'en flétrît pas l'arrangement, et nous adressa la parole.

Il s'appelait Jabel Snavez : sa profession était celle d'attorney, c'est-à-dire d'avoué, d'avocat et d'huissier tout à la fois. Il venait souvent chez mon oncle, comme un chasseur se promène volontiers dans la forêt. Leurs professions étaient limitrophes : l'un et l'autre ne vivaient que des fautes humaines, et quiconque aurait supprimé la *grincherie* les aurait supprimés tous les deux. Jabel défendait surtout les accusés dont la vie courait quelque risque; mon oncle lui indiquait souvent d'excellens malades de cette espèce, ainsi s'était établie leur intimité. « Quand on enfreint la loi, disait Jabel, c'est à la loi qu'il faut avoir recours pour prouver qu'elle n'est pas enfreinte; les poisons se combattent par les poisons; il n'y a pas de meilleur espion qu'un vieux voleur, ni d'homme plus savant dans l'art de promener ses créanciers qu'un huissier : aussi n'y a-t-il pas de meilleur défenseur que moi en matière criminelle. Je m'arrange toujours de manière à satisfaire la justice et moi-même : mon client est pendu et mes honoraires sont payés. »

Cette méthode, peu favorable à la population, avait conduit Jabel jusqu'à sa quarante-cinquième année, toujours suspendu entre la faim et la soif. Jabel admirait

l'adresse de mon oncle, et mon oncle admirait la finesse de Jabel; l'un et l'autre se communiquaient mutuellement de petits profits, aux dépens de ceux que la justice ou l'injustice avaient lancés sur leur chemin. Je ne crois pas que le petit homme connût l'envie, la haine et l'ambition. Il laissait les autres agir à leur guise et prenait aux autres tout ce qu'on lui laissait prendre. Les philosophes nous parlent de *remords* : on aurait fort étonné M. Jabel, si l'on eût prononcé ce mot devant lui. Après avoir tiré de sa poche une de ces petites boîtes de bois blanc qui servent de tabatière aux hommes simples, et savouré sa prise de tabac :

« Eh bien, avons-nous un peu d'ouvrage? Sommes-nous contens? Médiocrement, n'est-il pas vrai? Les affaires ne vont pas! De pauvres petits vols! des misères! Ah ça, vous n'avez pas l'air de m'écouter; que veut dire ce visage décomposé? que vous est-il arrivé? Santé excellente, bonne place : que diable voulez-vous de plus? Et *cependant*, vous avez l'air d'un *pendu*.

M. Jabel venait d'accomplir un atroce calembourg, ce qui lui arrivait de tems à autre. Il me regarda d'un air satisfait, et je lui répondis par une espèce de sourire. Mon oncle était rassis, il essaya de sourire à son tour.

J'expliquai de mon mieux ce qui venait d'arriver, et l'ami de la maison se chargea d'arranger l'affaire. Il monta chez la malade, qui avait toujours eu beaucoup de considération pour lui; et redescendit bientôt après, apportant la nouvelle que Mme Ketch exigeait mon départ à l'instant même; mais que lui Jabel m'emmènerait dans son étude, me nourrirait, me logerait jusqu'à nouvel ordre; peut-être même, ajouta-t-il, un tems viendra où l'activité du petit John lui vaudra de bons appointemens.

« Vraiment? s'écria mon oncle tout étonné. Snavez,

vous n'y perdrez rien. John est un fin matois, et qui sait s'y prendre. On ne fait pas tout ce qu'on veut de lui, mais le petit coquin promet beaucoup; n'est-ce pas? mon petit pigeon.

Il accompagna ces mots d'un petit coup sur mes joues. Plusieurs verres de grog terminèrent la stipulation du traité, et le lendemain matin je m'apprêtai à quitter cette habitation, qui m'était devenue chère, dont j'aimais les vieux fauteuils brisés et l'ameublement peu grandiose; mais les faiblesses de cette nature ne sont pas durables chez moi. Je descendis, cirai mes souliers, et d'un pas ferme je me rendis chez M. Jabel.

Cet honorable membre de la justice militante demeurait dans le quartier de Cheapside; une de ces petites rues, qui ressemblent à des fissures de roc, et qui serpentent à travers la masse épaisse des autres bâtimens, cachait à tous les yeux son étude obscure. Lorsque j'y mis le pied, un grand jeune homme maigre, au dos penché, à la poitrine étroite, à l'œil noir brillant sur un visage exténué; me demanda ce que je désirais.

« Parler à M. Jabel, » répondis-je, craignant d'annoncer au jeune homme que j'allais partager son empire, et continuant en même tems l'inspection que j'avais commencée.

J'admirais cette petite cravate étriquée, jaunie, nouée comme une corde autour du cou du patient, et cet habit boutonné jusqu'au menton, et ce gilet jaune beaucoup trop long pour l'habit, et ces manches, qui, soit dédain, soit caprice, ne descendaient pas jusqu'aux poignets. L'examen terminé, je tournai l'un autour de l'autre mes doigts placés entre mes genoux, comme c'est l'usage depuis un tems immémorial; et je regardai le plafond. Le jeune homme, dont la plume s'était arrêtée, semblait avoir d'autant plus envie de causer que je reculais plus

obstinément devant la conversation qu'il engageait. Il quitta son pupitre et sa grande chaise, et vint attiser le pauvre feu qui, végétant dans un coin de la cheminée, se laissait à peine apercevoir. Il se composait de deux fragmens de charbon consumés, qui répondirent aux efforts du poker par un sifflement et une étincelle ironiques.

« Est-ce très-important, ce que vous avez à dire à M. Jabel ? me demanda-t-il en replaçant le petit instrument de fer rouillé qu'il avait insinué si dextrement dans la grille du foyer ? »

Je dis mon nom et ce qui m'amenait.

« Connaissez-vous le vieux Jabel ? reprit le commis d'un ton brusque.

— Très-peu, monsieur.

— Pas de monsieur entre nous, s'il vous plaît. Je suis Wisp, vous êtes John Ketch, et que tout soit dit! Que diable veut-il faire de vous, ce vieux Jabel? Il n'a pas d'ouvrage pour un commis; où en trouvera-t-il pour deux ?... Mais avez-vous de l'argent sur vous.

— Dix-huit pences, que mon oncle m'a donnés avant mon départ.

— Ce n'est pas que j'en aie besoin, sur l'honneur! Mais, avant l'arrivée du patron, si nous nous régalions un peu ; chargez-vous du fromage et de la bière ; j'ai là dans mon pupitre quelques croûtes de pain que nous mettrons à profit. »

Acquérir à si bon marché un ami précieux, qui allait m'initier à tous les mystères de la maison, c'était charmant. En deux minutes, je fus de retour avec les élémens du repas que je fournissais.

— A la bonne heure, parlez-moi d'un aimable garçon comme celui-ci, s'écria Wisp! Diable! plus de charbon de terre; et le fruitier aimerait mieux nous faire pendre

tous que de nous faire crédit. En avant les vieux dossiers! ces paperasses qui ne servent plus à rien nous chaufferont un peu du moins. Jabel ne reviendra que dans une heure ou à peu près : mettons-nous à l'aise. Voyez-vous, continua-t-il? Il n'y a pas de poisson frit qui ne soit plus riche en billets de banque et en argent monnoyé que ce vieux scélérat! Quatre années bientôt que je suis ici! Et du diable si j'ai jamais gagné plus de quinze schellings par semaine; pas assez de *poussier* pour faire de bon feu., n'est-ce pas? Je voulais m'engager chez le vieux Racouny, mais il n'y a pas deux mois que sa *sorbonne* a donné dans le lacet! »

Tout cela ne m'inspirait pas une grande confiance dans la bourse et la générosité de l'ami Jabel; mon compagnon vit mon anxiété.

« Pas de désespoir, mon cher! Pour peu que vous ayez la constitution bonne et le tempérament fort, vous y résisterez; vous avez l'air mieux bâti que le pauvre petit Billy. Ma foi, enfoncé! celui-là! il a passé comme cette gorgée de bière. C'était là qu'il couchait, sous le pupitre, là où vous coucherez ce soir. Eh! votre figure devient longue comme un jour sans pain; vous souriez d'un air mortuaire qui fait mal à voir. Snavez n'ira pas long-tems comme cela; en attendant mieux, vous aurez ma conversation qui en vaut bien une autre; ce trou pour vous coucher; un matelas d'une dimension superbe, mais sec comme une galette... Chut, le voici. »

Il sauta sur son escabeau comme un chat s'élance sur un toit; en un clin-d'œil le pot de bière vide fut enseveli dans le pupitre; on entendit la plume active de mon confrère courir sur le papier avec une rapidité merveilleuse : et Snavez entra suivi d'un homme grand, vêtu de noir, et d'un âge déjà mûr.

« Wisp, dit Jabel de sa voix mielleuse et de son ton rauque : il faut donner de l'ouvrage à ce jeune homme; son oncle, M. Jonathan Ketch, mon ami, veut faire de lui un avocat.

— A l'instant même, répondit Wisp, d'un air respectueux et d'un ton soumis. »

Les deux personnes entrèrent dans le cabinet particulier de l'avoué; Wisp contractant ses sourcils, ouvrant obliquement sa bouche et tirant la langue, leur fit, aussitôt qu'ils eurent le dos tourné, une de ces grimaces dont on n'a pas d'idée quand on n'a pas vu les commis d'un huissier ou d'un avoué dans leurs ébats.

« Dites-donc, Ketch, reprit-il pendant que ma plume servile copiait lentement le griffonnage d'une assignation! Vous voyez bien celui qui vient d'entrer avec Jabel? C'est notre unique et seul client; brave homme, ma foi! Je ne compte pas les autres, gibiers de potence qui nous paient en vieux habits. Mais celui-là a été militaire; je ne sais pas comment Jabel a mis le grapin sur lui; une fois l'affaire arrangée, il y gagnera une bonne somme, sur mon honneur. »

Jabel et son unique client sortent du cabinet, et Wisp redevient silencieux comme un trappiste.

« Wisp, lui dit Jabel avec la même inflexion de voix que j'ai déjà signalée, je sors. Il est probable que les affaires de M. Wilmot m'occuperont jusqu'à la nuit. Prenez soin de ce jeune homme, mon garçon, et faites en sorte qu'il se trouve bien chez moi! »

« *Faites en sorte!* Vieux *floueur* (1)! l'avez-vous bien

(1) Il est singulier que cette expression ignoble, que notre respect pour la vérité nous force d'admettre dans le texte, soit parfaitement identique à un mot anglais que le bon ton ne répudie pas et

entendu ! il décampe, lui ; cela lui est égal. Il n'y a ici ni chandelle, ni bois, ni eau, ni vin, ni charbon ; *faites en sorte !* Estimable vieillard, va !... John ! l'heure du dîner sonne ; ma foi, je vais dîner ; dans deux heures nous nous retrouverons ici ; » et il décrocha le débris informe de chapeau qui menaçait ruine. J'allai demander conseil et charité à mon cher oncle. De retour à l'étude, j'y trouvai Wisp qui me proposa de l'accompagner à la taverne de *la Bouteille* et *de la Pie*, une de ces petites cavernes où se donnent rendez-vous les gens qui ne sont pas avec la société sur un pied parfaitement amical. L'enseigne délabrée pendillait au souffle du vent, dans une petite rue voisine de Drury-Lane.

C'étaient plutôt les ruines d'une taverne qu'une taverne ; un faible rayon laissait passer sa lueur à travers les vitres de bois et de papier gris qui avaient remplacé les verres de Bohême. Aucune magnificence extérieure n'était destinée à séduire des chalands qu'on n'attendait plus, et les vieux volets étaient à demi-fermés. Mistriss Malking, la propriétaire, continuait cependant à hanter ces ruines, visitées par quelques personnages à peu près aussi pauvres et aussi démantelés que la maison. Les toiles d'araignée étaient les seules draperies de l'antique parloir. Près du comptoir une vieille femme d'un embonpoint prononcé, une fourchette de fer à la main et l'œil fixé sur une terrine remplie de légumes, achevait son frugal repas.

« Eh bien, mère Malking, lui dit Wisp, comment cela va-t-il ?

— Mal, mal, le rhumatisme m'étouffe et ne me laisse pas d'appétit. »

qui a la même signification : *to flout*, qui se prononce *flaout*, signifie *tromper*, *duper*, *mystifier*,

Et elle continua son opération.

Wisp salua successivement un personnage trapu, aux larges épaules, et qui fumait sa pipe au coin du feu; miss Suzanne, la fille aînée qui partageait le festin maternel; miss Betzy, la cadette, à la chevelure rouge, dont le peigne avait respecté la virginité; un petit homme tout rond et tout frisé, occupé à boire du gin; et enfin mon respectable maître, le docteur Brollyard, que je reconnus à l'instant et que sa mauvaise fortune avait jeté là. Pas un habit qui ne fût rapé, jaune et sale; pas une chemise qui ne reproduisît une des teintes du prisme, la nuance blanche exceptée; pas un verre qui ne fût ébréché; pas un chandelier d'étain qui ne portât les traces graisseuses d'un service prolongé; les vieux bancs qui avaient servi autrefois et sur lesquels personne ne s'asseyait plus étaient redressés et appuyés sur la muraille, couverte d'hiéroglyphes.

Mon éducation, commencée chez ma tendre mère avant sa déportation à Botany-Bay, n'avait pas fait beaucoup de progrès chez mon oncle; la taverne devait donner le dernier poli à mon instruction, à mes manières, à mes talens; ce fut là que j'appris l'idiome en usage dans les tavernes de la société : science très-utile et dont aujourd'hui même les fruits me sont profitables. Ne croyez pas, vous qui vivez dans le monde supérieur, que la conversation des gibiers de potence soit bien effrayante. Celui que vous nommez brigand est gai, jovial, tourne bien le calembourg, fait la chanson à boire : il est galant; si je répétais quelques-unes de nos conversations on s'étonnerait de notre bonne humeur et de la tournure naïve que prenaient les choses. Un pendu avait *éprouvé un accident*; nous appelions aussi cela le *mal de gorge*; l'exporté à Botany-Bay, c'était tout bonnement le *voyageur*.

Grimes, qui ne faisait pas grand cas de la vie d'un homme et qui en avait abattu dans sa vie autant qu'un bûcheron abat de chênes, était intarissable en calembourgs. Brollyard voulait recueillir ces bons mots et en faire ce qu'il appelait des *nuits attiques*, il n'avait pas tort. Mais revenons à mon récit.

J'étais jeune, j'avais le sommeil facile et dur; le matelas de fer sur lequel je m'étendis me sembla doux comme de l'édredon; et le réceptacle bizarre que l'on m'assignait pour dortoir me parut un asile délicieux. Pendant près de deux mois, je me contentai philosophiquement de cette couche; la causerie de Wisp, les soirées passées à la taverne et quelques visites rendues à mon oncle occupaient mon tems et formaient mon esprit et mon cœur; tout au plus avais-je essayé le larcin le plus véniel, par exemple un almanach des tribunaux dérobé à Snávez, ou quelques feuilles de papier furtivement enlevées à mon camarade.

Jabel s'était occupé sans relâche de l'affaire importante que son unique client lui avait confiée. Cet homme exemplaire, aidé sans doute par les avocats Sly et Sharp, par le chancelier qui connaissait un peu notre client, et soutenu par une invincible persévérance, avait enfin obtenu jugement; une somme de 2,993 liv. st., 16 sch. 3 deniers, allait lui être comptée au nom de M. Henri Wilmot, colonel en retraite. Le colonel en retraite avait grand besoin de ce retour de fortune; ses habits se délabraient cruellement, et de larges ouvertures aux coudes, réunies tant bien que mal par un fil grossier, annonçaient la détresse et la misère de ces fidèles et anciens serviteurs.

Qu'un homme se trouve sur le point d'échanger son vieil habit contre un habit neuf, sa chemise trouée con-

tre une chemise de batiste, la métamorphose qui s'opère dans sa personne a quelque chose de merveilleux. On prend intérêt à lui, on ne le considère plus comme étranger. Quand même on ne gagnerait rien à son changement de situation, on l'aime davantage; on l'estime; on a sa prospérité à cœur. On l'appelait autrefois Jacques tout court, ou même le bonhomme Jacques : il devient M. le comte Jacques. Ne croyez pas que ce soit flatterie : non, la valeur qu'on attribue à l'homme enrichi, on la croit très-réelle; c'est un homme transformé. Nous avions raillé sans pitié Wilmot et sa redingote râpée, nous commencions à le voir avec respect. Notre patron attendait avec une anxiété nerveuse très-visible l'arrangement définitif. Sa politesse envers nous et les douceurs dont il nous gratifiait nous étonnaient considérablement. Comme j'en parlais à mon camarade, je le vis cligner de l'œil, et posant d'un air plein de sagacité le bout de son index sur sa bosse frontale :

« Il y a anguille sous roche; je connais mieux que vous, mon petit Ketch, les détours, les sinuosités et les profondeurs de ce qu'on appelle le monde. Il faut avoir l'œil au guet, et ne pas perdre la piste. Ne m'en demandez pas davantage!... Vous verrez si je me trompe. »

Wisp ne se trompait pas.

Le jour du grand paiement, nous n'avions aperçu Jabel qu'un seul moment, le matin. Quel jour! Wilmot, Jabel, Wisp et moi nous étions affamés. Wilmot attendait sa fortune; Jabel, le réglement de son compte; Wisp, ses appointemens arriérés; moi, une petite gratification : toutes les bouches étaient béantes. Voici midi, deux heures, cinq heures, point de nouvelles : Wilmot était depuis le matin assis dans notre étude, et la suavité accoutumée de ses manières commençait à faire place à une grande

agitation. Nous l'observions. Il conserva son sang-froid jusqu'à cinq heures ; puis il tira sa montre, se promena de long en large dans la chambre ; le bien-être si longtems attendu était là sous sa main et n'arrivait pas : son cœur d'homme commençait à faiblir. Les gouttes de sueur s'amassaient sur son front pâle : il les essuyait d'une main languissante.

« Monsieur Snavez ne rentrera-t-il jamais, s'écria-t-il enfin. Quel retard a-t-il pu éprouver ? la soirée avance.

— C'est vrai, dit Wisp d'un ton non moins ému, il se fait tard.

— Je puis vous avouer, reprit Wilmot ; je puis vous avouer, monsieur, ce que je n'aurais dit à personne il y a un mois ; c'est que j'ai compté sur cet argent pour sortir de la misère la plus profonde et de la situation la plus douloureuse, où la perfidie, la bassesse et l'ingratitude puissent plonger un homme.

— Vraiment, monsieur ? interrompit Wisp d'un air distrait.

— C'est incroyable, incroyable ! s'écria de nouveau le patient ; pas encore de retour. Il est huit heures. et le bout de sa botte battait fortement sur le parquet cette mesure précipitée que nous appelons en Angleterre la sarabande du diable.

— Je crois que vous feriez bien, reprit Wisp, de ne pas attendre M. Snavez. Je crains qu'il ne rentre pas ; sans doute il n'aura pas encore touché la somme, ou peut-être ses affaires l'occupent-elles : si vous repassiez demain matin ?

— J'attendrai jusqu'à minuit s'il le faut. »

Puis après un moment de triste silence :

« Non, c'est inutile. La fatalité le veut, pourquoi résister ? Mon calendrier de misère n'est pas au bout ; c'est

un jour de plus!... Dites à M. Snavez, s'il rentre ce soir, que je le prie de passer chez moi : il m'obligera beaucoup. »

Notre unique client s'en alla, après nous avoir salué avec une politesse qui ne le quittait jamais. Wisp laissa tomber sa tête sur sa poitrine et garda un long silence.

« Au diable! s'écria-t-il enfin, au diable le vieux forçat!

— Qu'avez-vous contre ce pauvre homme?

— Je ne parle pas de Wilmot, continua-t-il en décapitant avec colère les deux chandelles dont les lumignons gigantesques attestaient notre longue incurie. Je parle de Jabel : il nous *affure* dans ce moment-ci! Il se donne déjà de l'*air!* Mais chut, le voici : silence! à nos postes!

— Wilmot est-il ici, mes bons amis? murmura une voix tremblante qui se frayait passage à travers la porte de la rue, et que nous reconnûmes pour celle de M. Jabel Snavez lui-même.

— Non, monsieur, dit Wisp : mais il sort d'ici, et il vous prie de passer chez lui.

— C'est bien, c'est bien! »

On voyait que la visite chez le client était la dernière pensée de l'avoué.

« Voulez-vous avoir la bonté, monsieur Wisp, lui dit-il d'un ton patelin, de porter la lumière dans mon cabinet? Je compte y passer près d'une demi-heure. Et vous, John, vous pouvez vous retirer si vous voulez, je n'ai plus besoin de personne!

— Et la signification du jugement dans l'affaire Pinckney! Vous n'y pensez pas! Elle est attendue pour demain matin; une affaire très-urgente!

— Va pour l'affaire urgente, » s'écria Snavez avec une verve que je ne lui avais jamais vue.

Le patron s'était retiré dans son petit cabinet, espèce de second antre et de caverne intérieure, dont la serrure laissait parvenir jusqu'à nous un rayon lumineux. Wisp tremblait des pieds à la tête, il était pâle.

« John, me dit-il, ne trouvez-vous pas qu'il fait froid? moi, j'ai froid. Allons, voici le grand moment! Approchez donc un peu, et regardez par le trou de la serrure à quoi ce vieux drille peut être occupé !

— Il compte et recompte;.... des billets de banque, ma foi !

— Les billets de banque de Wilmot ! c'est certain !... Fais-moi place, mon petit John!..... Lunettes sur le nez,... oui ;... un, deux, trois, quatre, cinq... dix... vingt..... Il additionne..... Agréable opération ! Ce cher Snavez ! Où va-t-il les *enflaquer ?* le drôle qu'il est. »

Wisp me poussa; la clef tourna légèrement dans la serrure ; j'aperçus l'avoué qui se hâtait de serrer tous les billets dans un portefeuille. Wisp et moi nous fîmes deux enjambées énormes qui nous reportèrent d'un seul élan à nos places respectives. Le patron se montra presque aussitôt, le chapeau sur les yeux, le front caché, la redingote hermétiquement boutonnée.

« Allons, messieurs, nous nous reverrons demain; je serai ici de très-bonne heure... Mais, qu'est-ce que cela veut dire, Wisp ? la porte de la rue est fermée !

— La porte de la rue est fermée, répéta Wisp comme un écho enroué.

— Pourquoi cela, monsieur ?

— Mais, monsieur, il y a long-tems que nos appointemens courent! Ils courent si bien que nous ne les attrapons pas; et nous avons besoin, vraiment besoin !

— Ah! vos appointemens! c'est là ce que vous voulez ? Et le petit John, est-il de la conspiration ? »

Je murmurai je ne sais quelles inintelligibles phrases, dans le sens de la révolte.

« Très-bien ! deux polissons qui veulent me faire la loi ! Je vous paierai demain, maître Wisp ; demain, entendez-vous ? et jamais vous ne remettrez le pied ici.

— Vous me paierez ce soir, M. Jabel Snavez, s'il vous plaît. Je ne peux plus attendre.

— Vous ne pouvez pas ?

— Non, non, je ne peux pas ! (Et le commis s'avança résolument vers le patron.) J'ai un petit mot à vous dire. L'argent de Wilmot est dans votre poche.

— Quand cela serait !... Mais cela n'est pas !

— Bah ! M. Snavez ! pas de *couleurs*, si vous voulez bien ! J'ai tout vu par le trou de la serrure.

— Voilà une conduite bien extraordinaire.... Que prétendez-vous ?... que voulez-vous !... Je vais porter cet argent chez Wilmot.

— Oui da ! chez Wilmot ! »

Et le rusé Wisp, qui n'ignorait ni la langue ni la pantomime de Newgate, indiquait par un geste expressif, en lançant sa main par-dessus son épaule, sa parfaite incrédulité.

« On peut s'entendre, après tout (reprit Snavez, tirant de sa poche une bourse dont le poids et le son charmaient l'oreille et les yeux). Vous voulez vos appointemens, Wisp ; vous les aurez. »

Wisp s'était levé ; il avait tourné le dos à la cheminée, levé sa jambe d'un air nonchalant, chauffé la semelle de sa botte trouée, et attendu l'effet de son attaque.

« Cela ne suffit pas ! s'écria-t-il.

— Cela ne suffit pas ? rugit l'avoué.

— Non, cela ne suffit pas, » répéta l'autre en contrefaisant le patron ; et, s'approchant de lui, plaçant son

visage sur une ligne absolument parallèle à l'autre visage étonné: « Tenez, Snavez, en deux mots; vous avez l'argent de Wilmot, et vous allez *happer le taillis*. Voilà l'histoire. C'est drôle, n'est-ce pas ? »

Je n'ai jamais vu d'homme ressembler à une pierre autant que M. Snavez dans le moment dont je parle. Il s'assit; il lui fallut une ou deux minutes pour se remettre.

« Mais, mon cher Wisp (il s'essuyait le front), que venez-vous me dire là? Vos paroles sont d'un vague effrayant. Je n'ai pas ces intentions; et si je les avais, cela ne vous regarderait nullement. Demain matin, mon bon ami, nous arrangerons cette affaire.

— Oh! pour cela, n'y comptez pas. John! va chez Wilmot, lui dire....

— Wisp! Wisp! interrompit l'avoué d'un ton suppliant qui faisait pitié; soyez bon enfant; que voulez-vous, après tout?

— Deux cents livres sterling! »

Jabel répéta ces mots d'une voix sifflante et rauque.

« Oui! continua Wisp; à l'instant même, s'il vous plaît! Je ne suis pas d'humeur à vous attendre, entendez-vous?

— Jamais!

— Eh bien, choisissez! Vous perdrez deux cents livres, ou vous rendrez tout à Wilmot.

— Allons! s'écria Snavez d'un air décidé; voilà les deux cents livres; signez un reçu, ils sont à vous!

— Très-volontiers: *Reçu de M. Jabel deux cents livres sterling, sur les deux mille et quelques livres appartenant à M. Wilmot*. Montrerez-vous ce beau papier? »

Snavez poussa un long et triste soupir, et remit à Wisp les deux cents livres; Wisp ouvrit la porte.

« Que le diable vous conduise, dit le patron qui se hâtait de fuir !

— Qu'il vous étouffe! répondit Wisp en refermant la porte. Eh bien ! mon petit John, qu'en dis-tu? N'est-ce pas là une belle action? Ne te fais-je pas commencer *chenuement* la vie? Tu auras cinquante livres sterling à dépenser, petit *pègre* que tu es! Pas un mot chez ton oncle, ni à la taverne, entends-tu? »

J'étais ravi de ce dénouement, qui me lançait dans le monde d'une manière un peu honorable. Le profit m'était arrivé de seconde main; je n'avais pas même pris part à la transaction; mais si jamais une pensée du juste et de l'injuste était née dans mon cerveau, ce premier événement l'avait complétement éteinte. Grâce au gain que me procurait mon ami Wisp et à celui qu'il s'était attribué, nous reparûmes brillans à l'auberge de *la Bouteille et de la Pie.* Un nouveau logement nous reçut tous deux, et nous dîmes adieu pour jamais à l'étude enfumée de Jabel. Ingrats que nous étions! Cette étude ne nous avait-elle pas donné les premiers élémens de notre force future? Jabel, qui avait pris ses précautions, ne reparut oncques dans les environs de son repaire, et la douleur de Wilmot fut égale à l'ardeur de l'espérance qui l'avait déçu. Me demandera-t-on si je n'eus pas pitié de la destinée du pauvre homme? J'avoue ingénuement que je n'y pensai pas : les cinquante livres sterling et l'exemple de Wisp m'absorbaient. Je n'ai jamais vu grande nécessité à s'occuper des affaires d'autrui. Chacun s'arrange comme il peut.

Mon oncle avait toujours pensé de même. Mais quelle fut ma surprise d'apprendre que la vive compagne de ce fonctionnaire public était partie avec l'avoué Jabel? Depuis long-tems, ce dernier était fort intime avec Mme Jack Ketch, et il ne m'avait accueilli dans son étude que pour

faire disparaître un surveillant incommode. Mon oncle redevenu libre me tendit et me serra la main avec une vivacité qui m'étonna :

« Ah ! s'écria-t-il ! Jabel ! Jabel ! je ne l'oublierai jamais ! »

C'était la reconnaissance et non la douleur qui parlait.

Comment ai-je frayé ma route, une route si bien frayée ? Comment, toujours mêlé à des entreprises de la nature de celle que je viens de décrire, ai-je fini par obtenir la place que j'occupe ? Comment enfin le premier objet de mes soins officiels a-t-il été ce Wilmot, dont les guinées m'avaient donné la première leçon d'adresse ? comment après avoir été complice de ceux qui le débarrassèrent de sa fortune, fus-je destiné à le débarrasser d'une vie importune ? Peut-être l'écrirai-je quelque jour.

(*Ketch's Autobiography.*)

—

Économie Rurale.

ADMINISTRATION D'UNE FERME,

SES DÉPENSES ET SES REVENUS (1).

Il y a beaucoup d'agriculteurs qui pensent que le bénéfice d'une exploitation rurale est proportionné à l'étendue des terres dont elle se compose : c'est une erreur, la terre ne donne des profits qu'autant qu'elle est cultivée d'une manière convenable. Le meilleur sol, mal exploité, peut rester improductif, comme à force de soins on peut tirer parti du terrain le plus ingrat. Partons d'abord de ce principe, qu'on ne peut bien cultiver si l'on ne possède les capitaux nécessaires. Sans contredit, il n'y a point de spéculation qui offre un placement plus assuré qu'une exploitation rurale; mais il faut que les fonds y soient versés largement et avec discernement. Avec une gestion sage et éclairée, il est prouvé que l'intérêt de la mise de fonds est toujours proportionné à l'importance du capital. Ainsi, un fermier intelligent doit

(1) Note du tr. Les données positives et les observations judicieuses contenues dans cet article nous ont paru d'un intérêt assez général pour être reproduites dans notre recueil. C'est à une *Revue spéciale* justement estimée en Angleterre que nous les avons empruntés

être très-circonspect relativement à la quantité de terres qu'il afferme. Tel s'est ruiné dans une grande exploitation, qui aurait fait ses affaires dans une entreprise moins considérable.

Depuis l'introduction du système de l'alternat, l'agriculture exige beaucoup plus de capitaux qu'autrefois. Avec le système des jachères, les dépenses se bornaient aux seuls frais de labour. Maintenant, au contraire, une ferme, où il ne se trouve pas un acre de pâturage, entretient un troupeau de vaches dont la nourriture coûte plus cher que tous les frais de culture à la fois. Mais aussi le produit est proportionné à la dépense. Dans les mauvais terrains de Norfolk, où l'alternat est en vigueur, on obtient plus de grain et de viande de boucherie que dans les bons terrains des autres comtés où l'agriculture est moins avancée. Règle générale, plus on peut nourrir de bétail sur un terrain donné, mieux ce terrain sera fumé, et mieux il sera fumé, plus il produira. Par conséquent, de deux fermiers ensemençant en grain la même étendue de terre, celui qui possède le troupeau le plus nombreux récoltera le plus de grain, indépendamment des autres profits que procure le bétail.

Quelle est l'étendue qu'une ferme doit raisonnablement avoir? c'est un point sur lequel les économistes ne sont pas d'accord. Il est certain que plus le champ ouvert à l'industrie est vaste, plus elle a le moyen de s'y développer; c'est ce qui a fait que pendant les dernières guerres, lorsque les capitaux refluaient vers l'agriculture, beaucoup de propriétaires avaient réuni plusieurs fermes en une seule. Aujourd'hui, on revient de cet engouement, et dans plusieurs districts, un grand nombre de familles trouvent à vivre avec aisance sur le produit de quelques acres seulement.

Quoique en règle générale il soit reconnu que chacun a le droit de donner à son industrie tout le développement qu'il désire, cependant les économistes ont pensé qu'un agriculteur expérimenté avait assez à faire de cultiver par lui-même trois à quatre cents acres de terre. Ils ont considéré que dans une ferme d'une plus grande étendue, les terres placées hors d'un certain rayon devaient, en échappant à la surveillance du fermier, lui occasioner des pertes de tems et de travail sans profits relatifs. Par ambition et par vanité, beaucoup de cultivateurs visent à prendre des fermes disproportionnées à leurs moyens. Cette faute a les plus graves conséquences. Le fermier qui ne se charge juste que du nombre d'acres qu'il croit pouvoir cultiver convenablement, sauf à l'augmenter par la suite, en tire tout le parti qu'il est possible d'en tirer. Ses engagemens ne l'écrasent pas; il conserve sa tranquillité d'esprit, et jette en même tems les fondemens de sa fortune future.

Les procédés agricoles varient tellement, selon les localités, qu'il serait futile d'entrer dans des calculs de détail pour établir la somme nécessaire à l'exploitation d'une ferme, ainsi que les dépenses qu'elle occasione; nous ne donnerons ici que des généralités. En prenant pour base une terre de moyenne qualité, soumise à un système de culture ordinaire, et en supposant tout le matériel en bon état, il faut calculer sur une mise de fonds de 7 à 10 liv. st. par acre. Peut-être avec moins pourrait-on se tirer d'affaire en développant de grands moyens d'industrie; mais il est certain que cette somme est nécessaire pour mettre le fermier en état de donner à la propriété tous les amendemens que son intérêt exige.

Voici comment un ouvrage très-estimé établit les premiers frais de mise en exploitation d'une ferme de 150

acres, dont un tiers en prairies ou pâturages, et le reste en terres de labour.

		Liv. st.
4 chevaux de charrue à 30 liv. st.	120	3,000
1 de trait	30	750
Charrues et harnais	40	1,000
Voitures et ustensiles divers	200	5,000
10 vaches à 17 liv.	170	4,250
1 taureau	18	450
50 moutons à 40 sh.	100	2,500
1 bélier	5	100
Porcs et leur nourriture	10	200
2 garçons de charrue (gages pour un an)	72	1,800
1 gardien pour les vaches —	30	750
2 hommes de peine —	50	1,250
1 enfant —	3	75
2 femmes —	12	300
Grains de diverses qualités pour semailles	50	1,250
Frais de moisson et de rentrée	55	1,875
Frais d'entretien de 5 chevaux	100	2,500
Fermage des 6 premiers mois	112	2,875
Frais de nourriture pendant un an	100	2,500
Nourriture du bétail pendant un an	150	3,750
Total	1,427	35,600

Le revenu qu'on peut retirer d'un semblable établissement et d'un tel capital dépend de tant de circonstances, qu'il est impossible de préciser un chiffre. L'intelligence du fermier, la plus ou moins grande proximité d'un marché, d'un port de mer, d'une grande ville, les différentes espèces de denrées consommées dans le pays, et mille autres considérations, influent tellement sur la somme des revenus, qu'ils varient depuis 5 jusqu'à 15 p. °/o.

L'époque et le mode d'entrée en jouissance d'une ferme sont pour le fermier des considérations de la plus haute importance. En Écosse, où généralement on comprend fort bien tout ce qui a rapport aux conventions de cette

nature, l'époque fixée ordinairement pour l'entrée en jouissance des bâtimens, des terres en jachères et des pâturages permanens, est la Pentecôte. Le fermier sortant reste en possession des terres labourées jusqu'à l'enlèvement de la récolte. Dans le nord de l'Angleterre on a adopté la même époque, ou bien le 1er mai. Dans le midi, où l'on s'occupe beaucoup plus de l'élève des bestiaux, l'époque généralement choisie pour l'entrée en jouissance est la Saint-Michel ou la Chandeleur.

Dans les pays où prévaut le système des jachères, l'époque de la Pentecôte est la plus convenable. Car le succès de la récolte à venir dépend en grande partie de la manière dont la préparation des terres aura été faite. Le fermier sortant, n'ayant d'autre intérêt que celui de rentrer dans ses déboursés, peut ne pas y mettre tous les soins convenables. Il est donc essentiel que le fermier entrant soit mis en possession des terres en jachères assez à tems pour les préparer lui-même. Il ne peut en cela faire aucun tort à son devancier; mais il n'en serait pas ainsi s'il entrait en même tems en jouissance des pâturages: il pourrait alors mettre le fermier sortant dans la nécessité de se défaire de son bétail dans un moment défavorable.

Dans les districts où le sol est léger, et où, par conséquent, la facilité de semer en prairies dispense de mettre régulièrement une partie des terres en jachères, l'époque de la Saint-Michel offre l'avantage d'établir une démarcation bien tranchée entre les intérêts du fermier entrant et ceux du fermier sortant, qui en général sont assez mal intentionnés l'un pour l'autre. Cette délimitation s'opère encore mieux depuis qu'on a adopté l'usage d'acheter la récolte d'avance par évaluation. Dans ce cas le fermier acheteur a des facilités pour le paiement en donnant des

garanties. Si les deux fermiers ne peuvent s'entendre à cet égard, le sortant conserve la disposition des granges jusqu'au mois de mai suivant.

Dans les pays à pâturages, l'époque de la Chandeleur est évidemment préférable. Mais on ne pourrait l'adopter sans de graves inconvéniens pour les terres de labour. Ainsi, chacune de ces époques a ses avantages et ses inconvéniens. Le fermier doit prendre son parti là-dessus; car il est rare qu'il soit maître de choisir le moment de la prise en possession. Cela dépend en général de l'expiration du bail; mais une chose très-importante pour lui, c'est de bien stipuler les clauses de son contrat.

En Écosse, la paille et le fumier sont considérés comme tenant au sol; par conséquent ils appartiennent sans indemnité au fermier entrant. Cet usage existe aussi dans plusieurs comtés d'Angleterre. Au premier abord, cet usage paraît également avantageux aux deux parties : cela est vrai, quant à la paille. Le fermier entrant y trouve un bénéfice, et le sortant n'y perd rien, puisqu'à son entrée il a joui de la même faveur. Il n'en est pas de même pour le fumier. Le fermier sortant n'a point intérêt à diminuer la quantité de la paille, puisque le grain y est adhérent; mais il n'est point intéressé à conserver le fumier. Or, comme l'engrais est d'une grande importance, il vaut mieux en trouver une quantité considérable en bon état, à un prix raisonnable, que d'avoir pour rien les misérables balayures des cours et des étables. La meilleure méthode serait donc de stipuler que les fumiers seront laissés au fermier entrant à prix débattu.

En Irlande, il n'y a point d'usages établis pour l'entrée en jouissance. Lors même que les baux contiennent à cet égard des clauses particulières, elles sont rarement

observées. En général, le fermier sortant épuise les terres pendant les dernières années de son bail, et enlève tout ce qui peut avoir quelque valeur. Il ne demande rien à son successeur, mais aussi il ne lui laisse rien, pas même quelquefois les bâtimens de la ferme. Il n'est pas rare de voir dans ce pays des baux passés pour trois générations. Alors il est d'usage que le fermier construise pour lui-même les bâtimens nécessaires à son logement et à l'exploitation de la ferme. Mais rien ne règle la somme qui doit être employée à ces constructions : et comme les capitaux sont rares en Irlande, il se contente d'élever des espèces de chenils propres tout au plus à le mettre à couvert lui et ses bestiaux. A fin de bail, il les abandonne dans un état complet de dilapidation.

Dans la plupart des comtés d'Angleterre, le labour, le demi-labour, les engrais et les semailles se cèdent du fermier sortant au fermier entrant à prix débattu. Ces estimations se font par deux personnes choisies par les parties. En cas de contestation, ces experts en choisissent un troisième qui les met d'accord. Ces précautions sembleraient devoir offrir toute sécurité au preneur ; cependant il faut qu'il veille bien à ses intérêts, s'il ne veut, dès son entrée en possession, se voir imposer des charges qui peuvent influer d'une manière funeste sur la suite de ses opérations.

On a long-tems cherché à établir, d'une manière précise, quel devait être le montant de la rente à laquelle a droit le propriétaire du sol. Les premières allusions relatives à cet objet sont dans l'Ecriture-Sainte, le droit du propriétaire y est fixé au cinquième de la récolte. Dans les tems féodaux, le fermage se composait du paiement en nature d'une certaine portion des produits de la terre et de quelques services personnels imposés aux fermiers.

On trouve encore des traces de ces usages dans les montagnes de l'Ecosse et en Irlande, où les petits fermiers ou sous-fermiers paient souvent leur fermage en corvées. Lorsqu'on établit en Angleterre le fermage en argent, on l'évalua à un tiers environ de la valeur du produit. Tant que le labour fut le seul procédé employé à la production, et que l'élève des bestiaux se borna à la consommation du fourrage produit par les localités, ce calcul fut facile à établir; mais à mesure que le système d'exploitation s'est agrandi, il est devenu plus difficile d'établir et d'appliquer les proportions. Le docteur Anderson, sir Édouard West et Malthus, sont les premiers écrivains qui ont établi les bases de la théorie de la rente de la terre. Ricardo, Mac-Culloch et Torrens, disent que la rente doit être cette partie du produit agricole qui reste après que les frais de la production ont été prélevés. Cette définition n'est pas assez explicite. En bonne justice, le montant de la rente due au propriétaire doit être ce qui reste de bénéfice, toutes charges payées et prélèvement fait de ce qui appartient au fermier tant pour ses soins et peines que pour l'indemnité de ses risques et l'intérêt de son capital. Mais il est clair que le revenu du propriétaire doit être calculé sur le surplus du bénéfice produit par les procédés de culture généralement en usage dans le pays. Il ne peut avoir aucun droit sur les profits additionnels qui résulteront de l'intelligence supérieure ou des capitaux du fermier. S'il élevait des prétentions de cette nature, elles seraient absurdes et injustes; si elles étaient admises elles auraient pour résultat d'empêcher toute espèce d'amélioration.

Le taux du fermage ne peut et ne doit donc être que l'objet de conventions particulières où chacune des parties cherche à se procurer un avantage sur l'autre,

mais la plupart du tems sans y réussir d'une manière bien sensible, car la valeur d'une terre est toujours connue à peu de chose près par l'expérience et par les observations des voisins.

Au mode de fermage en argent établi d'une manière fixe, on en a substitué un autre, variable selon le cours des grains, et qui, bien que payable en argent, se nomme fermage en blé. Cette méthode présente aussi des inconvéniens. Il est évident que le fermage doit se prélever sur les profits de l'exploitation : or, d'après le système dont nous parlons, il ne peut être en proportion constante avec ces profits. Supposons, par exemple, que 100 acres de terre soient affermés à 24 schel. l'acre, ou 120 liv. par an ; que le prix du blé soit fixé à 60 schel. le *quarter*, et que le fermage augmente ou diminue de 2 schel. par acre pour chaque augmentation ou diminution de 5 schel. dans le prix du grain ; supposons encore que la terre produise, année commune, 24 boisseaux par acre. Comme le prix du grain dépend nécessairement de la récolte générale du royaume, et que les produits d'une ferme doivent nécessairement être en rapport direct avec ceux de la totalité des terres du pays, il s'ensuit que si le blé s'élève à 65 schel., la quantité produite ne sera que de 22 boisseaux qui donneront au fermier un peu moins que les 24 boisseaux des années ordinaires. Il n'en devra pas moins payer un fermage de 130 liv. au lieu de 120 liv. Prenons l'inverse. Le blé descend à 55 schel., mais le produit s'élève alors à 26 boisseaux, ce qui met le bénéfice du fermier au niveau de celui des années ordinaires ; et pourtant il n'aura à payer qu'un fermage de 100 liv. Il peut se présenter des inconvéniens plus graves encore. Dans une ferme conduite d'après le système mixte,

le prix du grain et celui du bétail se trouveront souvent, l'un très-élevé, l'autre très-bas. Ce n'est pas seulement avec le blé qu'on paie le fermage. Le fermier, dans ce cas, verra ses intérêts gravement compromis; car il doit payer un fermage calculé sur le prix d'un article exorbitamment élevé, avec le produit d'un article réduit à une dépréciation proportionnée. On objectera que l'état général des marchés tend à égaliser le prix des divers produits des fermes, et que le cas signalé est excessivement rare. Mais il suffit qu'il puisse se présenter; aussi est-il d'usage dans les contrats de cette nature de fixer au prix du fermage un maximum et un minimum qui ne peut être dépassé. Cette mesure peut prévenir des abus; mais, selon nous, la méthode la plus convenable est de convenir une fois pour toutes d'une somme fixe.

Un point sur lequel les économistes n'ont pu réussir à se mettre d'accord, c'est la durée que l'on doit donner aux baux à fermes. Il y a beaucoup de propriétaires qui refusent d'affermer leurs terres pour plus d'une année. Cela a lieu surtout dans un grand nombre de terres seigneuriales; et cependant on y voit des fermiers, nommés alors *fermiers à l'année*, qui exploitent de père en fils depuis plusieurs générations. Ces fermiers considèrent leurs droits comme tellement assurés, qu'ils n'hésitent pas à placer dans leur exploitation des capitaux considérables : et, en général, ces sortes de fermes sont cultivées d'une manière admirable. Toutefois, on doit considérer ces cas comme des exceptions à la règle générale, et non comme des exemples à suivre. Quelle que soit la confiance qu'ait un fermier dans la parole de son propriétaire, la loi lui accorde des garanties plus assurées, surtout en cas de décès de ce dernier. Les améliorations qui

ont rendu Norfolk célèbre par son agriculture ne datent que de l'époque où l'on y a introduit les baux de vingt-et un ans. C'est aussi à l'établissement des baux à long cours que l'Écosse doit les progrès de son agriculture.

Nous avons entendu citer comme une injustice l'usage généralement suivi par les propriétaires, d'augmenter le fermage à l'expiration du bail, en proportion des améliorations que le fermier a établies. Nous serions de cet avis si le fermier n'avait pas profité le premier de ces améliorations. Mais il faut considérer qu'il a travaillé avec les capitaux du propriétaire en même tems qu'avec les siens propres, et du moment qu'il a obtenu les résultats qu'il se proposait, il ne doit pas plus regretter les profits du maître, qu'il ne regrette ceux du meunier et ceux du filateur de laine. On voit pourtant tous les jours des fermiers reculer devant une amélioration qui leur procurerait un avantage immédiat ; et cela dans la crainte que ce soit par la suite une cause d'augmentation de bail.

Il est clair qu'au fond le propriétaire et le fermier ont un intérêt commun ; mais ils l'envisagent sous des faces opposées ; de là vient qu'au lieu de s'assister, ils se contrecarrent mutuellement. L'un désire tirer de ses terres le plus possible, et l'autre payer le moins possible. Or pour rendre moins sensible les collisions d'intérêts, le bail doit avoir une certaine durée qui permette au fermier de retirer les prémices de ses améliorations. L'intérêt du propriétaire est donc de donner au fermier un bail dont la durée l'engage à faire des sacrifices dont ils recueilleront le fruit tous les deux à une époque donnée. Mais ce n'est point ainsi que raisonnent des propriétaires à vues étroites. Jaloux de tirer de leurs terres un produit que souvent ils exagèrent dans leur imagination, ils limitent

la durée de leurs baux dans l'espérance de pouvoir les augmenter plus fréquemment. De son côté, le fermier se garde bien de rien faire qui augmente la valeur de la propriété ; et tout le monde y perd.

Tels qu'ils sont maintenant les baux à fermes contiennent encore des clauses absurdes fondées sur des systèmes d'agriculture surannés. Cela provient en général de ce que le propriétaire ou son agent n'entendent rien à la culture des terres, et trouvent plus commode d'adhérer à de vieux usages, et de suivre un plan tout tracé. C'est ainsi que les habitudes vicieuses se propagent. Le premier honnête homme venu peut être régisseur d'une propriété ; et tout homme d'affaires peut rédiger un bail quand les clauses principales ont été arrêtées ; mais il faudrait que ces clauses fussent adaptées à chaque ferme en particulier, et qu'on se livrât un peu plus à la discrétion du fermier lorsqu'il offre des garanties. Loin de nous de conseiller aux propriétaires une confiance illimitée ; nous disons seulement que, tout en mettant le fermier dans l'impossibilité de faire mal, il ne faut pas le mettre dans l'impuissance de faire bien.

Voici quelles sont en général les clauses d'un bail à ferme : nous ne parlons point de celles qui règlent la manière dont les cultures seront alternées.

Le contrat précise la grandeur et les détails de la ferme, l'époque de l'entrée et la durée du bail. Le propriétaire se réserve tous les minéraux qui peuvent être enfouis sous le sol, et les arbres plantés ou à croître à la surface, avec le droit de creuser et d'abattre en cas d'exploitation des uns et des autres, sauf dédommagement convenable. Il stipule le droit de reprendre telle ou telle portion de terre qu'il voudrait mettre en bois, en avertissant le fermier

un an d'avance. Il se réserve le droit de chasse pour lui et ses amis, et s'oblige à poursuivre à ses frais les délits de braconnage commis sur la propriété.

De son côté le fermier s'oblige :

1° A payer le fermage d'année en année à des délais fixés ; à défaut de quoi le bail peut être résilié ; à acquitter les taxes, et à ne rien sous-louer sans autorisation.

2° A protéger le gibier.

3° A tenir les bâtimens en bon état de réparation (le propriétaire fournit les pierres et la chaux). Cette clause ne comprend point les grosses charpentes ni les murailles. Les risques d'incendie en sont aussi exceptés.

4° A conserver les futaies, et à ne rien couper dans les bois sans autorisation.

5° A tenir en bon état les chemins ainsi que les fossés et les tranchées de dessèchement.

6° A faire de nouvelles tranchées dans certaines portions de terres, à prix débattu.

7° A remplacer les pâtures qu'il voudra mettre en labour, et à ne point dénaturer les pâtures permanentes.

8° A faire consommer le fourrage sur place, ou, s'il l'enlève, à faire apporter sur les lieux une certaine quantité d'engrais.

9° A fumer et donner la première façon d'une manière franche et loyale avant l'expiration du bail, sauf les indemnités d'usage.

10° A mettre à part dans la dernière année du bail, et à conserver soigneusement le fumier et la paille non employés pour être remis au fermier entrant.

11° A entretenir un certain nombre de moutons, et à les parquer dans l'étendue de la ferme, etc., etc.

Il nous reste à parler des taxes auxquelles le fermier se

soumet en contractant. La première est la *dîme ;* la seconde, la *taxe des chemins ;* la troisième, la *taxe des pauvres.*

La dîme est la plus importante de ces taxes, et la plus incommode, surtout en raison de la manière dont elle est perçue. Lorsque le prélèvement a lieu en nature, elle cause au propriétaire et au fermier un préjudice bien plus grand que la valeur intrinsèque de l'impôt, puisqu'elle prive le sol de la dixième partie de ses engrais, et qu'ainsi elle diminue la valeur de la propriété en même tems que les moyens d'exploitation.

Dans quelques paroisses, les terres sont franches de la dîme, ou, en d'autres termes, la dîme est réglée selon d'anciens usages par un tarif appelé *modus*, ce qui l'assimile à une rente fixe. De quelque manière qu'elle soit prélevée, il est du plus grand intérêt pour le fermier entrant de s'informer des usages du pays à cet égard.

La dîme se divise en trois classes : personnelle, prédiale et mixte. La première étant tombée en désuétude, nous ne parlerons que des deux dernières. La dîme prédiale, ainsi nommée de *prædium*, propriété foncière, se prélève sur tous les produits de la terre; elle est exigible lorsque la récolte a eu lieu. La dîme mixte se prélève sur tous les animaux à quelques exceptions près, nourris dans la ferme, ainsi que sur leur produit. Tous ces objets sont compris dans deux catégories générales nommées *grande dîme* et *petite dîme.* La grande dîme comprend le blé, les légumes, les foins et le menu bois, en un mot tous les objets qui sont susceptibles d'être liés; aussi dans les lois canoniques on l'appelle le dixième des gerbes, *decimœ garbarum.* La petite dîme se compose des articles qui échappent à la grande comme l'herbe qui

est destinée à être broutée, les fruits, les animaux domestiques, la cire et le miel. Toutes deux sont régies par les mêmes principes.

Les réglemens qui ont établi *la taxe des chemins* portent que toute personne possédant un waggon, un chariot ou un tombereau, avec trois chevaux de trait au moins, et faisant valoir dans la paroisse des terres produisant au moins une valeur annuelle de 50 liv. st., devra, chaque année, pendant six jours, à la réquisition des ingénieurs civils, signifiée quatre jours d'avance, envoyer un chariot attelé, avec tous les ustensiles convenables et deux hommes valides, pour travailler à entretenir les routes de la paroisse. Les personnes possédant un revenu de plus de 50 liv. st. fournissent autant de chariots additionnels que leur revenu égale de fois cette somme.

Les personnes qui nourrissent trois chevaux, mais dont le revenu n'est que de 30 liv. st., ne sont tenus d'envoyer qu'un homme de peine.

Les chevaux d'une ferme peuvent encore être requis pour le transport des troupes, mais cela arrive très-rarement.

La *taxe des pauvres* qui, sous la dénomination de *poor rate*, pèse d'une manière si exorbitante sur la propriété territoriale d'Angleterre, date de la dissolution des monastères sous le règne de Henri VIII. Une foule de personnes âgées et infirmes qui étaient à la charge de ces établissemens se trouvèrent sans moyen de subsistance, et il fallut que la charité publique prît soin de les nourrir. Sous le règne d'Elisabeth, une loi ordonna que dans chaque paroisse il serait levé, chaque semaine, ou autrement, sur tout habitant possédant des terres, des maisons, des bois, des mines de charbon, etc., une somme d'argent qui serait consacrée à acheter de la filasse, de la

laine, etc., pour fournir du travail aux pauvres, et pour nourrir ceux que leur âge et leurs infirmités rendraient incapables de travailler.

En conséquence de cette loi, dont les principales dispositions sont encore en vigueur, toutes les propriétés sont assujéties à la taxe des pauvres. Si quelqu'un trouve qu'il a été imposé trop haut, il a le droit de réclamer devant la *justice* de la paroisse; mais il doit provisoirement payer la taxe; à défaut de paiement les magistrats compétens ont le droit de faire saisir ses meubles.

Cette dernière taxe, contre laquelle tant de réclamations se sont élevées, est une des plaies du pays; et comme tant d'autres institutions utiles mais détournées de leur but primitif, il est à craindre qu'elle n'augmente et n'envenime le mal qu'elle était destinée à guérir.

Il nous resterait maintenant à parler du mode de répartition de l'impôt territorial, et à indiquer comment il affecte le propriétaire et le fermier. Mais cette question, encore si mal comprise, pour être traitée d'une manière convenable, demanderait trop de développemens, et sortirait du cadre de cet article.

(*Quarterly Journal of Agriculture.*)

—

Miscellanées.

PRÊTEURS ET EMPRUNTEURS.

Je ne connais que deux races d'hommes. Que l'angle facial soit aigu ou obtus, que l'ébène ou l'albâtre brillent sur le visage, peu importe; toutes ces distinctions s'effacent. Les savans n'ont pas le sens commun, lorsqu'ils s'amusent à classer les hommes en races gothiques, celtiques, scandinaves, hindo-germaniques : classifications impertinentes qui se réduisent toutes à une grande distinction élémentaire, et retombent dans deux classes uniques, séparées par une ligne de démarcation infranchissable. Le doigt de Dieu a tracé cette ligne, la société a reconnu cette distinction. Historiens et philosophes, soyez attentifs. L'homme qui emprunte se place à droite, et l'homme qui prête, à gauche; c'est ainsi que l'humanité se présentera au jour du jugement, dans la grande vallée de Josaphat.

La race qui emprunte est la race noble, la race par excellence. Une supériorité native, une sorte de souveraineté d'instinct se laissent apercevoir sur ses traits, dans son regard, dans son attitude. La race qui prête est dégradée. Contemplez-la : on croit lire sur son front triste et pensif la nécessité du servage, la condition de l'obéissance. Née pour être utile, et non pour dominer; faite pour être exploitée et non pour exploiter, elle a quel-

que chose de soupçonneux, d'humble, de triste, qui contraste avec l'air ouvert et sans façon, l'air de confiance et de conquête, la bonne humeur constante, l'aimable audace, la généreuse naïveté de l'emprunteur. A la race des prêteurs appartiennent tous les juifs que leur usure a flétris. A la race noble des emprunteurs viennent se rattacher tous les noms honorables, noms de rois et de princes, de ministres et d'hommes de génie, d'humoristes et de femmes brillantes : voici Alcibiade; plus loin le joyeux Falstaff; plus loin encore le spirituel Dufresny, le brillant Richard Steele, l'éloquent Mirabeau, l'admirable Shéridan ; la crême et la fleur de l'humanité : sublime famille d'emprunteurs qui n'ont pas cessé jusqu'à leur dernier soupir de prélever sur le monde l'impôt dû à leur génie, et qui n'ont pas même laissé de quoi suffire à leurs frais de funérailles.

La santé brille sur le front de l'emprunteur, le sourire épanouit sa lèvre rose; quel air d'heureuse et charmante insouciance distingue ce favori de la nature! comme il est radieux! quelle douce confiance dans la Providence et le sort! Le *tien* et le *mien*, ces deux sources de toutes les guerres, de toutes les disputes, de toutes les misères humaines, s'effacent et se confondent à ses yeux! quel mépris pour le vil métal dont l'éclat séduit les hommes! L'avenir ne l'effraie pas, le passé n'a point de terreur pour lui, le présent ne l'inquiète jamais; il vit tranquille, comme le lis des champs, comme la fleur des montagnes. Jamais grammairien n'a réduit le langage à ce point de simplicité primitive. Tous les dictionnaires, selon lui, se réduisent à deux ou trois mots : *tout est à moi!* Il voit clairement les bases du contrat social, et détruisant les vaines distinctions inventées par les législateurs, il a pour principe fondamental la communauté originelle des

biens. Vive l'emprunteur ! il n'y a que lui qui sache user de la vie ; c'est le seul aristocrate de l'univers.

Je n'aime pas en général le système de nos impôts. Est-il rien de plus dur et de plus sévère qu'un percepteur de contributions ? un employé de l'octroi ? rien de plus chagrinant que de voir son revenu écorné par un homme dont le visage est une menace, et que les recors suivent de près ? L'emprunteur est le seul qui sache asseoir le système de l'impôt. Grâce à lui, la taxe que nous payons est volontaire ; il fait disparaître toutes les traces de supériorité qui nous affligeraient, il éloigne de nous toute idée d'humiliation ; et bien que l'espace qui vous sépare de lui soit plus vaste que celui qui séparait le trône d'un empereur romain et la pauvre femme juive condamnée à payer l'obole, il nous réserve une jouissance d'orgueil, et trouve moyen de nous convaincre de notre supériorité. Son exaction prend la tournure d'une prière ; la douce violence de sa parole est une jouissance pour nous ; les cordons de notre bourse se détachent d'eux-mêmes, elle s'ouvre sans effort, elle cède à la chaleur embaumée de son éloquence, comme le manteau d'un voyageur s'entr'ouvre aux rayons du soleil d'été. Oh ! quelle différence entre lui et ces bourreaux de notre caisse, ces valets de l'écritoire ministériel, ces exécuteurs des hautes œuvres financières qui viennent d'un air si rogue réclamer le droit du seigneur ! Il n'a pas besoin de reçu, il ne prend point de terme, il vous paiera un jour, il ne sait quand, lorsqu'il plaira à Dieu, à Pâques ou à la Trinité, à la première époque que son imagination lui fournit, ou qui lui vient à la bouche. Les nobles économistes, Malthus, Ricardo, Say, ou Macculloch, ont-ils jamais atteint cette perfection idéale ?

L'emprunteur n'est pas de ces esprits rigides et méti-

culeux, de ces critiques sévères qui y regardent de bien près lorsqu'on leur fait une proposition ou une offre. L'emprunteur est facile de commerce, indulgent pour le prochain : il ne chicane pas, il ne refuse rien, il accepte toujours. Le flux qui entre dans sa bourse n'a jamais de reflux ; il reçoit toutes les offrandes, divinité propice et favorable aux mortels. En vain l'homme auquel il a résolu de faire honneur voudrait lutter contre sa destinée, le sort en est jeté, le filet va se refermer sur sa proie ; n'essayez pas de vaincre le sort, ô vous que Dieu a faits pour prêter ! allez au-devant de la fatalité qui vous appelle, sachez la rencontrer à moitié chemin et lui faire bon visage. Point de façons, pas de scrupules ; allez toujours, laissez-vous faire. Voyez-le, lui, comme il est paisible et à son aise ; prenez modèle sur cette noble assurance de l'emprunteur. Un si généreux instrument de la destinée vous fait-il peur ? Et n'auriez-vous pas honte de rester en arrière de l'exemple qu'il vous donne ?

Voilà les réflexions que m'a suggérées la mort récente de mon vieil ami. Ralph Wakeman, décédé mercredi dernier au matin, était un vrai modèle, un type. Fils d'une noble famille et fier d'un nom qui se perd dans la nuit des souvenirs héroïques de l'Europe, il est mort digne de ses ancêtres, sans penser à rien, précisément comme il avait vécu ; car tout bon gentilhomme est de la race des emprunteurs. Jamais ses actions et ses sentimens ne furent indignes de ses pères, jamais il ne s'est abaissé jusqu'à prêter ; il n'a daigné emprunter qu'aux personnages les plus nobles et les plus distingués du royaume. De très-bonne heure, il s'est trouvé maître d'un revenu considérable. C'était un embarras pour lui ; et s'il n'y avait pris garde, il aurait pu tomber naturellement dans la classe roturière des prêteurs. Loin de lui cette avilissante idée ;

avec un beau désintéressement, il a rejeté cet embarras : il s'est défait des liens qui l'attachaient au monde.

Il s'est fait libre. Le premier emploi de son intelligence a été de prendre les mesures nécessaires pour anéantir ce fatal patrimoine, pour se délivrer de ce pesant et triste fardeau. N'est-ce pas chose contraire à tout ce que la philosophie a de plus sacré, de voir un homme privé conserver un trésor et des fonds secrets, comme s'il était roi ou ministre? Wakeman avait l'ame plus large et plus grande. Une fois délivré de ce poids terrible, il marcha dans sa force et dans sa liberté ; rien ne l'arrêta. Sa carrière s'ouvrit; athlète formidable, il commença la noble vie qui seule lui convenait ; il fut le roi des emprunteurs.

On l'a vu tour à tour à Dublin, à Édimbourg, dans les montagnes d'Ecosse, autour des lacs du Cumberland : ce fut une véritable périégèse comme disaient les anciens, une tournée triomphale. D'après je ne sais quel calcul, que je regarde comme exagéré, un de ses amis affirme qu'il a soumis à sa dîme voyageuse la vingtième partie des habitans des Trois-Royaumes. Toujours on prête aux riches, toujours on prête aux héros des traits d'héroïsme qui réellement ne leur appartiennent pas. Hercule n'a pas été aussi vigoureux, ni Achille aussi brave qu'on l'a supposé. Mais comme j'ai eu l'honneur d'accompagner mon ami dans quelques-unes de ses promenades triomphales, je dois convenir que le nombre de personnes qui reconnaissaient en lui une supériorité incroyable et lui payaient tribut sans se plaindre m'a réellement étonné : ce nombre était prodigieux. Un autre aurait pu s'effrayer de cette troupe créancière. Pour lui, c'était une gloire. Il en faisait orgueilleusement la liste. C'étaient eux qui alimentaient sa caisse et remplissaient son échiquier.

Eh bien! avec tant de ressources, chose merveilleuse! Wackeman trouvait moyen d'entretenir dans sa caisse un vide perpétuel. Il était d'une opinion contraire à ces philosophes qui ont horreur du néant et qui attribuent à la nature leurs opinions personnelles. « Garder de l'argent trois jours, s'écriait-il souvent; cet argent va moisir! » Contemplez ce large front, cet œil assuré, cette face riante, cette tête rejetée en arrière, ce calme et cette noblesse de physionomie, ce crâne dépouillé de ses plus noirs cheveux et couronné d'une auréole grisâtre. Voilà ce que les anciens nommaient *cana fides*, la loyauté blanchie. Point d'excuse à lui offrir; il n'en attend pas, il n'en veut pas; il n'en recevra aucune. Lui dire *non* est aussi impossible qu'il est impossible de dire *oui* à ce pauvre personnage, maigre, souffrant, débile, craintif, à l'œil morne, au sourcil froncé, à la voix tremblante; emprunteur bâtard; ignoble rejeton d'une grande famille; pleureur misérable, qui semble vous dire: « Maltraitez-moi, je n'ai droit à rien de mieux! » Admettez la pétition de l'un, annulez celle de l'autre, vous ne faites que répondre à l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes; c'est les satisfaire tous deux.

Ah! je n'ai jamais retrouvé d'homme semblable à mon grand modèle, Wakeman l'emprunteur! Jamais ce beau type ne renaîtra dans une magnificence aussi éclatante. Que je regrette ce large cœur! cette sensibilité expansive! cette idéalité complète! cette supériorité qui planait au-dessus de tous les intérêts matériels! Je n'ai rien retrouvé de comparable parmi vous, race dégénérée, au milieu de laquelle je suis obligé de vivre, prêteurs des tems modernes.

Un tel homme doit posséder avant tout le talent de dépenser: comme il s'y prenait bien, en effet! quelle mer-

veilleuse facilité à semer l'argent ! comme les schellings s'en allaient, comme les guinées disparaissaient ! comme les bank-notes s'évanouissaient ! Je crois qu'il découvrait des antres inconnus, des cavernes mystérieuses, au sein desquelles il faisait disparaître ses trésors. C'est le fond d'un tonneau, d'une cuve, d'une bouteille, d'une table de jeu ; c'est aussi la poche d'un ami ; c'est un caprice ; c'est une fantaisie poétique ; souvent ce n'est rien ; et l'argent tombe et s'engloutit au sein d'une fosse magique, sans que personne puisse deviner comment et pourquoi cet évanouissement extraordinaire s'est opéré.

Pourquoi en effet notre homme concevrait-il la plus légère inquiétude ? le premier venu n'est-il pas son tributaire ?

Je ne connais, moi, qu'une sorte d'emprunteur que je redoute. Je place mes richesses sous la couverture d'un livre bien plutôt que dans une caisse de bronze ; et ceux qui ne respectent pas la propriété des in-octavo et des in-douze (classe très-commune par parenthèse), me semblent les plus dangereux de tous les mortels. O mutilateurs effrénés des collections que nous avons formées avec tant de peine, conservées avec tant d'amour ! ô destructeurs de la symétrie de nos rayons ! créateurs de tomes dépareillés, que la malédiction tombe sur vous et vous écrase ! Allez, allez, soyez anathèmes ! Jamais on ne me réconciliera avec Comberbatch. Il a un volume de mon Beaumont et Fletcher ; il a fait dans mon édition de Plutarque un hiatus formidable ; c'est le roi de cette espèce de lecteurs qui ne croient pas à l'utilité des cabinets de lecture, et qui composent leurs bibliothèques de fragmens empruntés à toutes les paroisses. Leur opinion dangereuse n'a fait que trop de progrès dans le public. Plusieurs de mes amis sont persuadés, mais intimement persuadés, que l'emprunt d'un ouvrage n'est pas un em-

prunt, que l'on en peut faire ce que l'on veut, en user à sa guise, et que rien n'est plus naturel, plus simple, plus nécessaire au bon ordre de la société que de déranger nos bibliothèques et de les détruire.

Vous voyez cet espace vide, dans ma petite et modeste bibliothèque ; là reposait autrefois, escorté de *Saint-Thomas d'Aquin* et des *Lettres latines d'Héloïse*, un gros volume favori de mes méditations et de mes veilles : *Opera Bonaventuræ*, les *OEuvres de Bonaventure*. Que faisais-je, demandez-vous, des *OEuvres de Bonaventure ?* c'est précisément ce que m'a demandé mon ami Comberbatch, lorsque dans son extase, en face du volume qu'il convoitait, il me faisait observer que mes goûts ne s'accordaient pas avec la lecture de cet ascétique, et qu'un tel contraste avait quelque chose de ridicule. D'ailleurs, ajoutait-il gravement, le droit que nous pouvons avoir sur les livres dépend uniquement de la capacité que nous apportons à les comprendre; or, comme il ne doute pas de sa supériorité intellectuelle, ce droit de conquête lui donne une très-grande facilité pour dégarnir les rayons de ma bibliothèque et pour peupler son propre cabinet des dépouilles du mien. Ainsi ont disparu successivement, hélas! mes auteurs favoris : un tout petit volume de cet étrange Thomas Brown, qui n'écrivait jamais avec plaisir que sur des sujets funéraires; deux volumes de mes chers auteurs dramatiques du seizième siècle; et enfin jusqu'à un volume de Shakspeare. Pauvres volumes dépareillés et veufs! malheureux orphelins! ceux qui survivent semblent pleurer ceux qui sont partis; les lacunes laissées au milieu de mon bataillon littéraire, ces cadres dégarnis, ces témoignages de veuvage et de deuil ont quelque chose de bien cruel et de bien affligeant pour moi.

Rendons cependant justice à qui elle appartient; mon

ami Combertbach fait tout ce qu'il peut pour payer ses dettes ; de tems en tems il apporte chez moi quelque pauvre enfant trouvé, recueilli dans ses voyages bibliothécaires. Tantôt un petit Elzevir doré sur tranche, tantôt un gros volume d'Erasme. Il les oublie et les laisse sur une table, avec la même négligence, avec le même abandon et la même nonchalance qui lui font négliger mes propres intérêts et réaliser les emprunts que je serais tenté de nommer autrement. Les dons involontaires que m'ont fait cet insouciant Comberbatch et quelques autres amis remplissent tout un rayon de mon magasin littéraire. Là, ces pauvres orphelins se sont naturalisés ; ils dorment paisibles, et de tems à autre je m'amuse à secouer la poussière qui les couvre ; saisissant au hasard un tome VI de Gozzi et un tome II de sainte Thérèse ; les regardant tous comme mes enfans, et professant une vénération, une piété spéciales pour cette famille saint-simonienne. Je les héberge, d'ailleurs, sans qu'il en coûte rien à personne ; et certes, il ne m'arrivera jamais d'avoir recours à un commissaire-priseur, ni de chercher à m'indemniser par une vente publique de la peine que ces chers volumes m'ont coûté. Jamais je ne m'inquiète de leur généalogie. Tout cela est inutile et dangereux ; jouir de leur présence me suffit, je n'en demande pas davantage.

N'allez pas croire que je voie tous les emprunteurs avec la même indulgence ; celui-là vous vole, mais au moins vous êtes sûr que son vol vous profite. Vous faites une bonne action en vous laissant voler ; vous préparez une jouissance à l'un de vos semblables. S'il ne peut pas toujours vous rendre compte de l'argenterie et de la vaisselle qu'il vous emprunte, du moins il sait déguster, il est connaisseur, et sa reconnaissance est égale au plaisir qu'il

éprouve. Mais, ô mon cher Edmond Kean ! par quelle perversité singulière, par quelle étourderie malfaisante es-tu venu m'enlever un de mes plus chers trésors ? Qu'y avait-il donc de commun entre toi et la bonne Marguerite, duchesse de Newcastle ? Enfant du théâtre, bercé dans le manteau de Hamlet, toujours entouré de forêts de carton et de cascades de fer-blanc, que pouvais-tu donc comprendre aux inspirations romantiques, aux élans bizarres de notre duchesse ? Et ta maîtresse non moins singulière que toi, qui nous a dérobé un volume des sermons du révérend père Maillard ; n'était-ce pas là une inexcusable fantaisie, un besoin de dérober que rien au monde ne justifiait ? Ne ressembles-tu pas à ces enfans, heureux de piller ce qu'ils ne comprennent pas, ce qui ne leur servira jamais à rien.

Une place spéciale parmi les emprunteurs de livres appartient à l'homme de génie. Heureusement cette espèce d'emprunteurs n'est pas très-commune. Ces gens-là vous rendent avec usure ce que vous leur prêtez ; je bénis le jour où Samuel Taylor Coleridge reçut de moi l'emprunt de quelques volumes. Comme il me les rendit embellis, enrichis, et si j'ose le dire, diamantés ! A un volume d'algèbre, il a joint des notes lyriques, à un volume de poésie, un volume de métaphysique. Excellent Samuel ! Pourquoi tous les emprunteurs ne te ressemblent-ils pas ?

Au surplus cette famille des emprunteurs est immense, et je n'espère pas en décrire seulement la plus petite partie ; les rois, dans ces derniers tems, sont devenus emprunteurs, et les peuples en masse se sont mêlés du même métier. Femmes, constitution, génie, ridicule et travers, que n'emprunte-t-on pas ?

(*Lamb's Essays.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences Naturelles.

Conjectures sur la formation de la houille. — Malgré l'autorité de quelques noms en faveur de la théorie qui attribue la formation du charbon de terre au règne végétal, on n'a pas encore pu arriver à former un atome de houille, quelque moyen que l'on ait employé. Lorsqu'on attribue la formation de la houille à la submersion, parce que le bois qui est resté long-tems sous l'eau prend une apparence charbonneuse, on avance une hypothèse qui offre peu de probabilités en sa faveur. Cependant, nous trouvons une coïncidence bien remarquable entre le lac de poix de la Trinité (1) et les couches de houille, sous le rapport des débris de végétaux que l'on rencontre si fréquemment dans ces dernières et qui sont l'un des motifs les plus puissans que l'on fasse valoir à l'appui de leur origine végétale. Les débris que l'on rencontre dans les mines de houille appartiennent tous à la végétation des climats chauds et des pays humides; ce sont des fougères, des roseaux, des bambous, des palmiers. Tous ces végétaux sont extrêmement abondans autour du lac de poix, et même ils croissent à sa surface. Si nous supposons donc que la houille a la même origine

(1) Voyez notre dernier Numéro, page 398.

que cette poix, elle a dû se trouver dans les mêmes circonstances par rapport à la végétation, et alors il est facile de s'expliquer comment elle contient tant de débris de végétaux. Si les terrains de poix de la Trinité venaient à être recouverts ou envahis par de nouvelles couches, ils conserveraient les végétaux qu'ils contiennent déjà ou qui sont à leur surface. Dans les parages de cette île, il y a sous la mer des bancs de poix qui sont assez mous pour que l'ancre d'un navire puisse les pénétrer; il ne serait donc pas étonnant qu'ils continssent aussi des coquilles d'origine marine. Les grandes crevasses qu'offre le lac de poix sont remplies d'eau dans laquelle vivent des poissons d'eau douce; plus loin sont les poissons marins en rapport aussi avec des masses de cette poix. Dès lors, il est facile de comprendre comment on peut trouver dans les mêmes espaces et à côté les uns des autres des objets qui ordinairement ne se rencontrent qu'à de grandes distances. Ne peut-on pas supposer que les couches de houille de nos contrées aient été à une certaine époque dans une condition analogue à celle dans laquelle sont actuellement les terrains de poix de la Trinité? Si ce fait était bien examiné, on expliquerait une foule de phénomènes anormaux qui jusqu'ici n'ont pu l'être d'une manière satisfaisante par aucune théorie. A notre avis les formations de poix sont primitives et ne peuvent être le produit d'une simple modification de la matière végétale. La botanique de ces terrains, étudiée avec soin, pourrait répandre quelques lumières sur les restes organiques que l'on rencontre dans les couches de houille, et l'on trouverait probablement entre eux une conformité étonnante; jusqu'à présent personne n'a pensé que le lac de poix fût le produit de la végétation qui l'entoure.

Miel de Trébisonde. — La saveur et la qualité du miel varient suivant les différentes espèces de fleurs sur lesquelles les abeilles ont été butiner. C'est au romarin, au genet et au serpolet que le miel de Narbonne, des îles Baléares et du mont Hymète doit son arôme; c'est à la lavande que celui de Provence emprunte son goût exquis et c'est à la fleur d'oranger que celui de Valence et de l'île de Cuba doit sa délicieuse saveur. Dans les pays au contraire où croissent en abondance des plantes amères et vénéneuses, le miel est d'un goût désagréable et quelquefois même pernicieux à la santé. Le miel que les abeilles récoltent sur les fleurs du buis, du tabac, des scrofulaires et du sarrazin, acquiert un goût très-désagréable et peut être quelquefois d'un dangereux usage. Dioscoride parle d'une certaine espèce de miel qui faisait devenir fous ceux qui en mangeaient; Strabon rapporte qu'il existait dans les îles de Négrepont une espèce de miel qui rendait les gens stupides et mornes. Diodore de Sicile assure que la Colchide fournit une espèce de miel qui plonge dans un abattement profond ceux qui en mangent, et Xénophon prétend qu'un corps d'armée fut saisi d'un accès de folie, ou plutôt d'une ivresse temporaire, pour avoir mangé quelques rayons de miel qui se trouvaient sur le bord de la route. « On suppose, ajoute-t-il, que ce miel provenait des fleurs de l'*azalea pontica*, d'où les abeilles le forment, parce que cette plante, qui exhale une odeur délicieuse, croît en abondance dans cette contrée. » M. Keith-Abbott, dans une lettre écrite à la Société zoologique de Londres, vient de confirmer l'assertion de Xénophon. « L'effet que produit le miel que l'on récolte dans certaines contrées voisines de Trébisonde sur ceux qui en mangent se rapporte parfaitement, comme je m'en suis assuré moi-

même, aux symptômes décrits par Xénophon. Quand on le prend en petite quantité, il produit un violent mal de tête et des vomissemens, et le malheureux qui s'en est nourri ressemble à un homme ivre; une plus grande quantité le priverait de sa force et de sa raison pendant plusieurs heures. »

Plantes aquatiques de l'Amérique septentrionale. — On trouve en Amérique, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'au Canada, plusieurs plantes remarquables parmi lesquelles nous citerons la *sarracenia* et une dianée, la *dionea muscipula*. Cette dernière, transportée en Europe, est déjà bien connue des curieux et des naturalistes. La *sarracenia*, dont on connaît six espèces, croît dans les terrains marécageux; ses feuilles ne sont pas plates comme celles des autres plantes, mais tubulaires et évasées à leur sommet, de manière à former autant de petits vases, dont l'orifice est garni d'un rebord. Ces feuilles se trouvent constamment à moitié pleines d'eau. On ignore dans quel but la nature a pourvu ces plantes de semblables réservoirs, qui ne paraissent pas très-nécessaires à leur végétation, puisqu'elles croissent dans les marais. Mais on a observé que des milliers d'insectes, pour qui elles sont un appât trompeur, vont continuellement y chercher une mort à laquelle ils ne peuvent échapper, parce qu'aussitôt qu'ils sont entrés dans le tube et descendus jusqu'à l'eau, la feuille se ferme et il leur est impossible de remonter.



Etat actuel de la civilisation chez les Indiens du Canada. — Pendant que les Indiens Chippewais meurent à

Londres, victimes de la cupidité de quelques charlatans européens, occupons-nous des progrès réels que font ces tribus dans leur pays natal.

Depuis que l'Angleterre a adopté une politique plus humaine envers les Indiens qui se trouvent dans nos possessions de l'Amérique septentrionale, on remarque chez ces peuples des progrès assez sensibles dans la civilisation. Nous emprunterons les détails qu'on va lire à un rapport fort curieux sur la situation actuelle des tribus indiennes dans l'Amérique anglaise, présenté au parlement dans la dernière session.

Avant 1816, lorsque le gouvernement anglais ne cherchait qu'à exciter les Indiens, soit contre les Français, soit contre la confédération anglo-américaine, il ne distribuait pas moins de 150,000 liv. sterl. (3,375,000 f.) par an aux différentes tribus qui habitaient ces contrées; mais insensiblement cette somme a été réduite, et en 1830, on ne leur a distribué que 20,000 livres sterling (500,000 francs), tant à titre de cadeaux, que comme redevance des cessions de terres faites par elles. Voici comment cette somme a été répartie entre les divers membres de ces tribus : c'est en quelque sorte une statistique de la population indienne dans les possessions anglaises de l'Amérique du nord.

Chefs de guerriers qui ont pris parti pour les Anglais dans la guerre contre les Américains..	178	Enfans de 1 à 4 ans....	1,400
Femmes ou veuves de ces chefs de guerriers.....	184	Enfans de 5 à 9 ans....	1,101
Chefs actuels...........	321	Enfans de 10 à 15 ans...	1,226
Guerriers..............	4,948	Filles de 1 à 4 ans......	1,102
Femmes de guerriers....	5,310	*Id.* de 5 à 9 ans.....	1,011
		Id. de 10 à 14 ans....	898
		TOTAL.......	18,709

C'est donc à peu près entre 19 et 20,000 individus que

cette somme a été distribuée, non en espèces, mais en une multitude d'objets d'une utilité générale : des étoffes, des armes, de la coutellerie et mille autres variétés d'ustensiles. Pour mettre les Indiens en mesure, soit de se débarrasser des animaux féroces qui pourraient leur nuire, soit de se procurer les riches fourrures dont quelques quadrupèdes de ces contrées sont pourvus, on leur distribue chaque année 60,000 liv. de poudre et 5 ou 600 fusils.

Cependant, malgré tous les soins du *comité des Indiens* pour leur rendre plus facile la voie de la civilisation, ces peuples sont entourés de plusieurs obstacles qui arrêtent leurs bonnes intentions et qui rendent parmi eux les progrès de la civilisation lents et difficiles. Nous signalerons cependant quelques faits qui démontreront que les efforts que fait le gouvernement britannique pour faire jouir les Indiens des avantages de la civilisation ne sont pas entièrement perdus.

Depuis quelques années la tribu des Mohawks a adopté le costume européen et formé divers établissemens ruraux d'une assez grande importance. Les Chipewais, qui sont au nombre de 500, ont exprimé un vif désir de se convertir au christianisme et d'adopter les mœurs et les coutumes des Européens. Les Missisiques, qui naguère étaient adonnés à la paresse, à l'ivrognerie et à toute espèce d'habitudes vicieuses, viennent de construire un village qui se compose d'une trentaine de maisons et d'une école où quarante enfans apprennent à lire et à écrire en anglais. Un jardin est annexé à chaque maison du village, et en outre ils cultivent en commun quelques champs semés de maïs et de quelques autres céréales. Voici en peu de mots quelle est la richesse agricole et immobilière de ces tribus : 416 maisons, 6872 acres de terres en culture, 738 chevaux, 869 vaches,

613 bœufs, 200 moutons, 1630 porcs. Ainsi, quoique la civilisation chez les Indiens du Canada n'ait pas fait des progrès aussi remarquables que chez les Indiens Cherokees, cependant elle est déjà assez avancée pour que l'on puisse espérer d'en obtenir bientôt de grands résultats, tant dans l'intérêt de ces peuples que dans celui de la société en général.

Politique.

Composition du nouveau ministère whig. — Nous avons toujours eu soin, à l'avénement de chaque nouveau cabinet, de faire connaître à nos lecteurs le nom, les titres et le caractère des principaux personnages placés à la tête de l'administration de la Grande-Bretagne. Voici une note qui remplit cet objet à l'égard du ministère d'avril.

Le vicomte de Melbourne, *premier lord de la Trésorerie*, vient d'atteindre sa 56e année ; il est beau-frère du lord Duncannon. Il est veuf depuis 1828 et n'a qu'un fils. Le père de lord Melbourne fut élevé à la pairie en 1770.

Le marquis de Lansdowne, *président du conseil*, est le fils cadet du célèbre comte de Shelburne, qui devint premier ministre à la mort du marquis de Rockingham en 1782, et qui fut renvoyé du ministère par la coalition de Fox et North. Le marquis de Lansdowne, n'étant que lord Henri Petty, pendant la vie de son frère aîné, remplit la place de chancelier de l'échiquier, sous la passagère administration des whigs en 1826. Sa seigneurie est dans sa 55e année, et a épousé une fille du comte d'Ilchester. Son fils aîné prend le titre de comte de Kerry, et siége à la Chambre des Communes comme représentant de Calne.

Lord Auckland, *premier lord de l'amirauté*, représente une branche de l'ancienne famille d'Eden. Il est fils aîné de W. Eden, autrefois ambassadeur en France, et qui fut créé baron Auckland en 1793. lord Auckland est cousin-germain de lady Bexley ; il est dans sa 51e année.

Lord Holland, *chancelier du duché de Lancastre*, est neveu du fameux Charles-Jacques Fox, à qui il ressemble beaucoup. Il est fils

unique de feu Stephen lord Holland, et cousin-germain de lady Mary Fitzpatrick, fille du comte d'Upper-Ossory. Lord Holland est dans sa 60e année.

Lord Duncannon, *premier commissaire des bois et forêts et du sceau privé*, est fils aîné du comte de Besborough, cousin-germain de lord Spencer, et beau-frère de lord Melbourne. La famille Ponsonby, que ce noble lord représente, s'établit en Irlande sous le protectorat de Cromwell, et y a depuis conservé une très-grande influence. Lord Duncannon est dans sa 52e année, et a épousé lady Maria Fane, troisième fille du comte de Westmoreland.

Le très-honorable J. Spring Rice, *chancelier du l'échiquier*, est le représentant de deux anciennes familles établies en Irlande, sous le règne d'Élisabeth (les *Rice of Mount Frenchards* et les *Spring of Castlemains*). Il vient d'atteindre sa 43e année, et a épousé lady Theodosia Pery, seconde fille du comte de Limerick.

Sir John Cam Hobhouse, *président du bureau de contrôle*, est fils et héritier de feu sir Benjamin Hobhouse, créé baron en 1812. Sir John Hobhouse a 49 ans; il est connu dans le monde littéraire comme l'ami intime et le compagnon de voyage de lord Byron, et le héros historique de *Childe Harold*. Il épousa, en 1828, lady Julia Hay, la plus jeune des filles de feu le marquis de Iweeddale. Il est veuf depuis deux mois.

Le très-honorable Charles Poulett Thompson, *président du commerce*, est fils aîné de J. Poulett Thompson d'Austin Friars, et frère de M. Poulett Thompson Scrope, membre du Parlement pour Stroud. Il fut d'abord négociant à Londres; mais ayant été nommé ministre de la couronne, sous l'administration de lord Grey, il quitta la carrière commerciale. On lui doit de fort bons discours sur le commerce, l'industrie et les finances de la Grande-Bretagne.

Lord John Russell, *secrétaire d'état au département de l'intérieur*, est le fils puîné du duc de Bedford, issu de son premier mariage avec Georgina Elisabeth, fille de lord Torrington, et neveu du duc Francis, ami de Fox. Lord John Russell est dans sa 43e année; il vient d'épouser lady Ribblesdale, sœur de M. Lister, auteur de *Granby*, et fille de feu Thomas Lister.

Le vicomte Palmerston, *secrétaire d'état aux affaires étrangères*, est né en 1784, et a hérité de son titre de pair d'Irlande en 1802. Il appartient à une branche des Temple de Stowe, représentée aujourd'hui par sa grâce le duc de Buckingham. Le frère de sa seigneurie, l'honorable William Temple, est ministre plénipotentiaire près la cour de Naples.

Le très-honorable Charles Grant, *secrétaire d'état pour les colonies*, est fils de C. Grant, autrefois président de la cour des directeurs

des Indes-Orientales, et frère du très-honorable Robert Grant, gouverneur de Bombay : il est sur le point d'être créé pair.

Lord Howick, *secrétaire d'état au département de la guerre,* est fils et héritier de lord Grey ; il est dans sa 33ᵉ année.

Francis Baring, *secrétaire-adjoint à la trésorerie*, est fils aîné de sir Thomas Baring, et a épousé miss Grey, nièce de lord Grey. L'importance de la famille Baring a été établie par sir Francis Baring, que lord Erskine qualifia de premier marchand du monde. La famille de Sir Francis est d'origine allemande, et résida long-tems dans le comté de Devon.

Sir Edward John Stanley, *secrétaire adjoint à la trésorerie,* représente une branche de la grande famille de Stanley originaire du comté de Chester. Il est fils aîné de F.-J. Stanley, baronet.

Sir John Campbell, *procureur-général,* est fils du Dr. Campbell, ministre dans le comté de Five, et gendre de lord Abinger.

Robert Monsey, Rolfe, écuyer, *solliciteur général,* est parent de feu lord Nelson.

Le très-honorable Robert Cutlar Fergusson, *juge, avocat-général,* exerça d'abord comme avocat dans l'Inde et acquit une fortune considérable. Il possède la terre de Craigdaroch, dans le comté de Dumfries.

Sir Henry Parnell, *payeur général et trésorier de la marine,* est fils de feu sir John Parnell, baronet, chancelier de l'échiquier irlandais ; il a épousé lady Coroline Dawson, fille du comte de Portarlington. Sir Henry est dans sa 59ᵉ année ; on lui doit de fort bons ouvrages sur les finances de l'Angleterre.

Le marquis de Conyngham, *directeur général des postes,* a hérité des dignités et des biens de sa famille en 1832. Sa seigneurie est dans sa 38ᵉ année. Il a épousé une fille du marquis d'Anglesea.

Sir Rufane Shawe Donkin, *maître général de l'ordinaire,* est fils de feu le général Robert Donkin, officier qui se distingua dans la guerre d'Amérique, et gendre du comte de Minto.

Le comte de Mulgrave, *lord lieutenant d'Irlande,* est auteur de quelques romans à la mode ; il y a précisément 125 ans que son ancêtre, sir Constantin Phipps, était chancelier d'Irlande. Le comte est âgé de 38 ans.

Lord Plunket, *lord-chancelier d'Irlande,* est le dernier fils de feu révérend Thomas Plunket, ministre de l'église écossaise.

Lord Morpeth, *secrétaire pour l'Irlande,* est fils aîné du comte de Carlisle, neveu du duc de Devonshire, et gendre du duc de Sutherland. Sa seigneurie est née en 1802.

Géographie.

Progrès, importance, commerce et industrie de la ville d'Odessa. — La ville d'Odessa est bâtie sur le côté ouest d'une baie formée entre les embouchures des rivières du Bug et du Dniester, par un bras de la mer Noire, qui pénètre à une distance de 15 verstes dans l'intérieur des terres. Cette ville est bornée au nord, au sud et à l'est, par des steppes élevées qui impriment à ses environs un aspect triste et monotone, quoique les habitans, à force de soins, y aient introduit quelques plantations. Le port est commode et abrité par deux môles qui le garantissent des vents de l'ouest; on estime qu'il peut recevoir 300 navires. D'après des observations faites durant plusieurs années, on a constaté que la navigation du port d'Odessa n'est interrompue en hiver que pendant trente-neuf jours. Ce chiffre n'est cependant qu'une moyenne; car il arrive souvent que la glace se maintient dans toute l'étendue du golfe pendant deux mois, tandis que d'autres fois on n'aperçoit pas un seul glaçon flottant, même dans le mois de janvier.

Lorsqu'en 1792, après la paix de Jassy, l'impératrice Catherine jetait les premiers fondemens d'Odessa, ce n'était pas une ville qu'elle prétendait bâtir, mais bien un simple entrepôt pour le commerce de ses sujets dans la mer Noire et la mer d'Azof. Quelques années après, la sage et prévoyante administration du duc de Richelieu vint féconder l'entreprise encore incertaine de Catherine. En 1799, Odessa ne comptait pas moins de 4,800 habitans. Cinq ans après, ce chiffre avait triplé, et depuis l'ukase impérial de 1817, qui a accordé la franchise au port d'Odessa et exempté pendant trente ans les habitans

de cette ville de toute espèce de taxes, la population s'est considérablement accrue. En 1820, il y avait déjà 36,000 habitans, et le recensement de 1833 constata la présence de 50,300 personnes. A cette époque, on comptait à Odessa 6,494 maisons, 17 églises de différens rites, 3 institutions de charité, 546 magasins à blé, 900 boutiques èt 1535 entrepôts de vins. L'industrie manufacturière est encore dans l'enfance à Odessa, les divers établissemens qu'on y a formés occupent à peine 350 ouvriers; toutefois, un mouvement progressif s'y fait sentir. En 1823, la valeur des produits manufacturés fut estimée à 895,200 roubles. En 1832, elle a été portée à 1,764,000 roubles. Dans l'espace de ces dix années, leur importance s'était donc accrue du double. Il n'en a pas été ainsi du commerce maritime. Les différens événemens politiques dont le Bosphore, la Propontide et l'Asie-Mineure ont été le théâtre, ont imprimé aux relations commerciales de cette ville de grandes fluctuations; cependant on a calculé que, de 1824 à 1832, la moyenne des exportations de ce port a été de 16,431,289 roubles (environ 65,725,156 fr.) et celle des importations de 8,117,341 (environ 32,469,364 fr.). La quantité de blé qu'exporte tous les ans Odessa peut être estimée à 2,500,000 hectolitres. Cet article fait avec les suifs la partie la plus importante du commerce de cette ville. L'exportation des laines s'accroît chaque jour et deviendra bientôt très-considérable. Voilà quelle est la situation actuelle des intérêts matériels d'Odessa. Jetons un coup-d'œil sur les efforts qu'on y a tentés pour propager l'éducation et les moyens d'instruction parmi les habitans de cette colonie.

Odessa possède aujourd'hui 8 écoles publiques et 10 écoles particulières, où 1374 garçons et 397 filles re-

çoivent les premiers élémens de l'instruction. Quant aux adultes, ils ont à leur disposition 2 bibliothèques publiques, un musée, 4 cabinets de lecture et 5 publications périodiques rédigées en français et en langue russe. Mais ce n'est pas tout, cette colonie demande aussi aux peuples qui se trouvent placés à la tête de la civilisation en Europe un grand nombre de leurs productions littéraires; c'est ainsi qu'en 1831, 25,000 volumes ont été importés à Odessa, 40,000 en 1832, et 47,000 en 1833.

Au reste, ce mouvement intellectuel que nous venons d'indiquer pour Odessa se manifeste sur d'autres points de l'empire russe. A Saint-Pétersbourg, à Moscou, le commerce de la librairie prend chaque année un accroissement considérable. Ces deux villes, malgré l'activité de leurs imprimeries, ont demandé à la France, en 1834, de 6 à 700,000 fr. de livres. A Pétersbourg, le libraire Smirdinn, et à Moscou, Schiraïeff, ont surtout par d'habiles entreprises favorisé le développement de la librairie : ouvrages originaux, traductions, journaux, recueils périodiques, ils ont tour à tour exploité ces divers genres et toujours avec succès. Une *Encyclopédie à l'usage des gens du monde*, traduite ou rédigée en russe, a obtenu un placement de 6,000 exemplaires; et Moscou va bientôt imprimer un *Penny Magazine*, qui est destiné, dit-on, à avoir un succès prodigieux. Le libraire Smirdinn a eu l'heureuse idée de publier à l'instar du livre des *Cent-et-Un*, sous le titre de *Novocelié*, un recueil à la rédaction duquel ont concouru toutes les célébrités littéraires de l'empire russe; c'est un énorme in-8° sur vélin, accompagné de portraits et qui a été tiré à plus de 3,000 emplaires. La *Bibliotheca dlia Tschtenia* (Bibliothèque de Lecture) du même éditeur n'a pas eu moins de succès. Elle compte déjà près de 4,000 sous-

cripteurs. Cette espèce de revue paraît mensuellement par cahier de 400 pages, et contient des articles originaux, ainsi que des traductions empruntées aux meilleurs ouvrages publiés en France, en Angleterre et en Allemagne. L'élégante *Revue Etrangère*, de MM. Bellizard et Ce, ne compte pas moins de 1,200 abonnés. On en attribue 4,000 à l'*Abeille du Nord*.

Biographie.

Un trait de la vie de Charles Lamb.— Comme Walter-Scott, Charles Lamb avait son chien favori, Sparks. Sparks était magnifique ; quelles oreilles pendantes ! quel poil admirable ! quelle robe soyeuse ! mais surtout quel caractère ! Sparks n'était pas le chien, mais le maître de son maître ; et Lamb, le bon Lamb, était le chien de son chien. Quoique la bonne Brigitte et son frère fussent tous deux membres de cette confrérie célibataire qui a beaucoup de faiblesse pour les animaux, l'un et l'autre détestaient toute espèce de quadrupèdes, d'ovipares et de bêtes volatiles ou autres. Sparks seul avait trouvé grâce auprès d'eux. Jamais chien ne fut plus spirituellement taquin, plus coquet, plus ingénieux à tourmenter son maître. L'un et l'autre se promenaient à peu près tous les jours, dans les environs de Londres, ou plutôt Sparks promenait Lamb. Ce dernier avait grand'peur de perdre l'animal, qui était d'une race fort curieuse ; et Sparks trouvait un plaisir exquis à engager le philosophe dans les plus étroites allées, dans les rues les plus désertes ou les plus immondes. Tantôt Sparks disparaissait pendant vingt-cinq minutes, tantôt il livrait la guerre à une couvée de canards et de poules d'Inde qui barbottaient autour de notre héros. On était sûr de trouver Lamb

dans les endroits qu'il détestait, dans les sentiers qu'il avait en horreur; Sparks connaissait la faiblesse du maître. Il en tirait avantage en véritable chien qu'il était. Quand le pauvre Lamb avait attendu sous le soleil et dans une grande agitation le retour de son chien, voilà Sparks qui revenait haletant, gambadant et plein d'une joie vierge qui aurait pu passer pour de l'ironie.

Voyages.

Iles Cocos de la mer du Sud. — Dans notre livraison du mois d'octobre 1833, nous avons fait pour la première fois mention de ce nouvel archipel, qui est encore très-peu connu des géographes, nous allons dans cette notice en compléter la description.

Le groupe des îles Cocos est situé par les 12° 9′ de latitude sud et 97° 5′ longitude est, et s'étend depuis le 12° 3′ jusqu'au 12° 14′ de latitude sud. Quoique ce ne soit que très-récemment que les navigateurs aient fait mention de ce petit archipel, son apparition au-dessus de l'Océan remonte sans contredit à une époque très-reculée. Les vagues ont profondément creusé les rochers qui servent de ceinture à ces petites îles; insensiblement ils ont cédé à l'action continue de ces chocs, et leurs débris glissant au fond de la mer, puis s'amoncelant les uns sur les autres, ont formé une multitude de petites criques où le marin est toujours sûr de trouver un asile contre la tempête. Le capitaine Horsburke, dans ses *Directions for Oriental Navigation*, a le premier donné une description succincte des îles Cocos, qu'il appelle aussi îles de Keeling; mais les avantages que cet archipel offre aux navigateurs sont restés totalement inconnus jusqu'à l'é-

poque où le capitaine Ross visita la partie méridionale de ce groupe, plus spécialement appelée *îles Cocos*. C'est là qu'il trouva un havre excellent pour le radoub de son navire, et c'est de là qu'il partit pour explorer et esquisser les côtes, ainsi qu'une partie de l'intérieur du pays. Quelque tems après, le capitaine Ross, attiré par la beauté du climat, vint se fixer dans le havre qui lui avait servi de refuge, et lui donna le nom de *Port Albion*, puis il forma un peu plus loin vers le sud-est un nouvel établissement qu'il appela *New-Selma*.

Sa petite colonie se composa d'abord de sa famille, de quelques domestiques, parmi lesquels se trouvaient un maçon et un charpentier. Avec d'aussi faibles élémens de succès, cette colonie grandit et prospère chaque jour, et se renforce sans cesse par l'arrivée de nouveaux émigrans qui viennent de la Malaisie et des différentes îles de la mer du Sud. Le port Albion se trouve placé sur la route des navires qui passent le détroit de la Sonde, qui fréquentent la côte orientale de Sumatra et qui vont de l'Inde à l'Australie ; et comme la navigation de ces mers est sans cesse arrêtée, soit par des vents du sud-est, soit par de faux courans, il en est bien peu qui puissent se dispenser de relâcher à Port-Albion ou à New-Selma. Tous les marins qui fréquentent ces mers considèrent l'établissement du capitaine Ross comme une oasis où ils sont sûrs de trouver les moyens nécessaires pour réparer leurs avaries, où ils peuvent se procurer des provisions fraîches en abondance, de l'eau délicieuse, des porcs, de la volaille et des noix de cocos d'une saveur exquise.

Voyages du missionnaire Wolff. — Le révérend Joseph Wolff, israélite de naissance, est un des voyageurs modernes les plus remarquables, sinon par les résultats,

de ses voyages, du moins par l'originalité de son caractère. Converti au christianisme, il a parcouru une partie de l'Asie dans l'espoir de ramener les infidèles à la foi de Jésus, et de retrouver les traces des dix tribus juives. Il quitte Malte en 1828, se rend en Perse, traverse le pays des Turcomans, atteint Balkh et Bokhara, pénètre dans les montagnes de Kaboul, fait route à travers l'Inde et le Cachemire, et arrive en Égypte par l'Arabie et la mer Rouge. Dans cet immense voyage, il est soutenu par un enthousiasme religieux qui doit exciter d'autant plus l'admiration qu'il n'aboutit à aucun résultat, ne peut se vanter d'aucune conquête, et que notre héros ne gagne absolument rien, si ce n'est des coups de bâton, des injures, et quelquefois une hospitalité franche et cordiale. Tantôt les brigands de la Turcomanie le dépouillent de tous ses habits, le forcent de monter sur un cheval sans selle et sans bride, et de courir ainsi au grand galop à travers d'immenses déserts; tantôt d'autres voleurs viennent combattre les voleurs primitifs, et leur enlever leur prise. Le pauvre missionnaire, toujours battu, mais toujours criant, au milieu des fanatiques sectateurs de Mahomet, que Mahomet n'est pas le vrai prophète, est évalué quinze tomans, vendu comme esclave, revendu pour seize tomans. Puis les derniers voleurs ne savent trop que faire de lui; et poursuivis par une bande plus forte que la leur, ils discutent en présence de Wolff la grande question de savoir s'il n'est pas de leur intérêt de le tuer sur la place.

Après toutes ces déconvenues et tous ces périls, il échappe d'une manière miraculeuse, non à la bastonnade perpétuelle qui l'accompagne sans cesse, mais à la mort dont il est menacé. Le prince Abbas-Mirza entend parler de lui et de la situation dans laquelle il se trouve; il en-

voie des soldats qui le mettent en liberté. A Bokhara, où un gouvernement presque régulier se trouve établi, il fait une belle entrée solennelle, monté sur un cheval blanc, l'Evangile d'une main et la Bible de l'autre. Le premier ministre de l'empire lui donne audience et le traite avec considération : rien ne prouve mieux que le discours suivant, adressé par le ministre au missionnaire Wolff, la nécessité où se trouvera un jour l'Orient tout entier de recevoir la loi de l'Europe. Déjà le gouvernement britannique, la demi-civilisation anglaise de l'Inde, la régularité de ses mouvemens et la puissance accordée à la loi ont fait impression sur les imaginations orientales : « Si tu vois le gouverneur anglais de l'Inde ou le roi des îles Britanniques, dit à Wolff le premier ministre Gouch-Bekhie, apprends-leur que le roi, les mollahs et moi-même, nous désirons voir un ambassadeur anglais venir s'établir ici avec sa femme. La loi de Bokhara veut que toute femme qui pénètre dans notre royaume n'en sorte jamais, nous ferons une exception, et l'ambassadeur en partant pourra emmener sa femme. Nous voudrions aussi quelques officiers qui nous enseignassent la discipline européenne. Si l'ambassadeur apportait avec lui des montres et des horloges en présens offerts au roi, ces présens seraient acceptés avec reconnaissance. Le gouverneur d'Orenburg vous a envoyé dernièrement 700 manuscrits persans; nous désirons aussi qu'un médecin d'Europe s'établisse dans la Bokharie.

— Nous sommes bien déchus de ce que nous étions autrefois, reprit un autre musulman qui assistait à cette conversation; notre pays est divisé en plusieurs petites seigneuries. Il nous faut un roi couronné. Nous ne sommes pas des voleurs comme les Turcomans, les habitans du Balkan et de Nazarah. Nous avons été un grand peu-

ple. Que les Francs nous donnent un roi, et nous redeviendrons quelque chose. L'Inde nous a appartenu. Les Francs ont conquis l'Inde, non par l'épée, mais par la science et la justice. Nous les aimons eux et leurs femmes. Voyez leurs femmes à Bombay, avec leurs poitrines blanches et semblables à des merveilles. »

C'est aux extrémités de l'Orient que les diplomates parlent ainsi. Quant à Wolff, il y a peu de voyageurs qui aient couru autant de dangers pour arriver à de si médiocres résultats; les paroles que nous avons citées sont à peu près le seul extrait intéressant du récit qu'il vient de publier à Malte.

Statistique.

De la longévité des artistes dramatiques. — Dans le siècle dernier, c'était un usage assez généralement reçu chez les actrices de reconnaître, moyennant quelques cadeaux, les enfans illégitimes des grandes dames de la cour. On conçoit combien ces transactions devaient, d'une part, accroître la licence des mœurs des hautes classes, et de l'autre, combien de perturbations elles devaient occasioner au sein des artistes dramatiques. En 1692, l'acteur Mountford fut tué de sang froid à sa porte par lord Mohun et le capitaine Hill. Les uns attribuèrent cet assassinat à la jalousie de miss Bracegidle, d'autres prétendirent que Mountford fut tué pour avoir trahi l'amour de lady Mohun ou de toute autre grande dame, et qu'un des enfans élevés par sa veuve comme le sien était par le fait un des fruits de cette liaison fatale. Quoi qu'il en soit, la filiation des acteurs a toujours été très-mystérieuse. Shutter disait : « Je suppose que je suis le fils de quelqu'un ; mais je ne me souviens pas d'avoir jamais

appelé personne père, mère, oncle, tante ou cousin. » M. Powell ne put jamais trouver une famille. Kean, en mourant, nia que M[rs] Carey, sa mère putative, eût aucun droit à l'appeler son fils, et il répéta ce qui avait été la pensée de toute sa vie, qu'il avait eu le duc de Norfolk pour père. Quand le riche M. Ball épousa M[lle] Mercandotti, il eut un moment d'inquiétude en voyant sa fiancée embrasser un individu qui l'appelait sa fille; il prétendit n'avoir jamais mis dans ses calculs qu'elle fût la fille de personne.

Si la parenté des comédiens est difficile à établir, il est bien plus difficile encore de déterminer leur âge. La vie aventurière de nos artistes durant les dix-septième et dix-huitième siècles, leur existence orageuse, les excès de tous genres auxquels ils se livraient, le peu de rapports qu'ils avaient avec le reste de la société, ont fait supposer de tout tems que la durée moyenne de la vie était chez les acteurs plus courte que chez les autres classes. C'est une erreur. Prenons au hasard quelques artistes vivans, et, sans nous occuper de leur âge positif, supputons le nombre d'années qu'ils ont passées sur la scène depuis leurs débuts. Ce sera la meilleure manière d'éclairer le problème; car si l'on considère que la plupart des individus que nous allons citer ne devaient pas avoir moins de vingt à trente ans lorsqu'ils parurent pour la première fois sur la scène, on se convaincra facilement qu'ils ont atteint un âge assez avancé, et on conviendra avec nous que la Providence a tout autant de sollicitude pour l'existence de ces pauvres ames damnées que pour celle de nos ministres et de nos prélats. C'est aux Mémoires publiés par un vétéran de la scène anglaise, par un homme qui possède toutes les anecdotes dramatiques, qui sait toutes les existences qui se sont succédé depuis cinquante ans sur les théâtres de Londres, que nous empruntons ces don-

nées. On peut donc les considérer comme tout-à-fait authentiques.

Tableau présentant le nom des principaux acteurs vivans, avec l'indication du nombre des années qui se sont écoulées depuis leur première apparition sur la scène.

NOMS des acteurs.	ANNÉES écoulées depuis le début.	NOMS des actrices.	ANNÉES écoulées depuis le début.
MM. John Bannister	57	Mrs Gibbs	51
Grimaldi	53	Mrs C. Kemble	48
Pope	50	Mrs Bland	45
Braham	47	Duchesse de St-Albans	41
Fawcett	42	Mrs Edvin	41
Ch. Kemble	40	Mrs Glover	37
Dowton	38	Mrs Davison	29
Mathews	31	Mrs Bartley	29
Liston	30	Miss Kelly	27
Young Jones	27	Mrs Orger	26
Wrench	25	Miss S. Booth	24
Abbott	24	Mrs Egerton	24
J. Wallack	24	Mme Vestris	22
Sinclair	23	Mrs West	22
Cooper	23	Miss Stephens	21
Barnett	21	Mrs Faucit	21
T. Cooke	21	Mrs M'Gibbon	21

Voici le nom et l'âge de quelques acteurs et actrices célèbres de l'ancienne école; on verra qu'ils n'ont pas été moins favorisés que ceux de l'époque actuelle.

NOMS.	ANS.	NOMS.	ANS.
Macklin mourut à	107	Philipps mourut à	78
Yates, après avoir passé 70 ans sur la scène	97	Mrs Siddons	78
Killigrew	88	Hull	76
Southern	86	Garrick	75
Colley Cibber	86	Mrs Clive	75
Wycherly	80	Beard	75
Quick	80	Betterton	75
Cumberland	79	Dibdin	74
King	78	Quin	73
Murphy	78	Rich	70
		Wilks	68

A cette nomenclature déjà assez longue, nous pourrions ajouter ici les noms de quelques auteurs dramatiques qui sont parvenus à un âge très-avancé; mais ce n'est pas ici le cas, nous avons voulu seulement détruire un préjugé par des faits; et quoique la scène anglaise ait perdu Kean à une époque où cet acteur n'était pas même parvenu à la moitié de sa carrière, cet exemple isolé ne saurait infirmer notre raisonnement : n'aurions-nous pas d'ailleurs à lui opposer mille autre faits contraires? et miss O'Neill et Byrnes, le chorégraphe, le père d'Oscar Byrnes, et plusieurs autres clowns, qui florissaient il y a cinquante ans, ne jouissent-ils pas encore d'une santé parfaite?

Population de l'empire de Maroc. — La population de Maroc se compose de quatre races bien distinctes. Les *Amazirgs*, les *Maures*, les *Arabes* et les *Juifs*; les Amazirgs ou Mazirgs sont les descendans directs des plus anciens habitans du nord de l'Afrique. On trouve le nom de ce peuple chez les historiens de la Grèce et de Rome, et leurs tribus principales, les Bérébères et les Shelluhs, résident à *Maghrib-el-Acsa.* On sait l'origine des Maures ainsi que celle des Arabes. Les Juifs pour la plupart viennent d'Europe, et sont le résultat de cette grande émigration qui eut lieu dans les quatorzième et quinzième siècles. Voici, d'après M. Graberg, dans quelle proportion ces différentes races entrent dans la population générale de l'empire de Maroc.

	Habitans.		Habitans.
Amazirgs bérébères..	2,300.000	Nègres............	120,000
Amazirgs shelluhs...	1,450.000	Chrétiens..........	300
Maures...........	3,550.000	Renégats..........	200
Arabes de race pure..	740,000		
Juifs..............	340.000	TOTAL.......	8,500,500

M. Balbi, dans son *Abrégé de Géographie*, a réduit ce chiffre à 6,000,000 d'habitans ; cependant nous pensons que les données de M. Graberg ne sont pas exagérées. Le sol de l'empire de Maroc est excessivement fertile et peut assurément fournir à cette population d'amples moyens de subsistance. Lorsque l'empereur de Maroc permit, il y a quelques années, l'exportation des grains, les seules plaines de Dar-el-Beida fournirent des chargemens à 253 navires du port de 150 à 700 tonneaux. Si l'empire de Maroc, qui n'a pas moins de 130 milles carrés de superficie, était soumis à une administration moins despotique, il pourrait avec ses grains approvisionner une grande partie de l'Europe. En 1831, le mouvement des ports de Maghrib a été de 9,700 tonneaux entrés et sortis ; le montant des importations s'est élevé à la même époque à 4,000,000 de fr., et celui des exportations à 3,000,000 fr. Le revenu actuel du sultan de Maroc est de 2,600,000 piastres, et l'on estime que ses dépenses ne s'élèvent pas au-delà de 990,000 fr. L'organisation militaire de cet empire se compose de 15 à 16,000 hommes de troupes régulières, parmi lesquelles se trouvent 7 à 8,000 nègres ; mais ce nombre peut encore être accru par des levées extraordinaires et par la cavalerie irrégulière des Bédouins. L'armée de Sidi Mohammed en 1789 était composé de 32,000 hommes, et ses forces navales de 10 frégates, 4 bricks, 14 schooners et 19 sloops, le tout monté par 6,000 intrépides marins. Mais depuis que la traite et la piraterie ont été vivement poursuivies par les puissances de l'Europe, ces forces ont été considérablement réduites et ne consistent aujourd'hui qu'en 3 bricks, armés ensemble de 40 canons, et 13 sloops qui stationnent à l'embouchure des principales rivières de l'empire.

Commerce.-Navigation.

Accroissement de la marine marchande de la Grande-Bretagne. — Il résulte d'un rapport fait à la Chambre des Communes, que le nombre des vaisseaux anglais employés au commerce extérieur de 1834 à 1835 s'est accru de 689 jaugeant 108,552 tonneaux, et représentant une valeur de 1,411,336 liv. st. (35,283,900 f.). Dans la même période, le nombre des navires faisant le petit cabotage s'est accru de 5,574, jaugeant 474,369 tonneaux, et représentant une valeur de 3,795,032 liv. sterl. (94,878,300 f.). Si maintenant nous cherchons à savoir quelle a été la valeur des marchandises embarquées sur les vaisseaux qui composent la marine marchande de la Grande-Bretagne, de 1834 à 1835, nous trouverons que 11,678 vaisseaux employés au commerce extérieur et jaugeant 2,108,492 tonneaux, sont entrés dans nos ports. Ainsi, en évaluant le montant de leurs cargaisons à raison de 12 liv. st. le tonneau, nous aurons pour représenter le capital embarqué 25,301,904 liv. sterl. (632,547,600 f.). Dans la même période, 122,440 navires jaugeant 9,874,715 tonneaux, et appartenant au petit cabotage, sont entrés dans les divers ports des trois royaumes, et comme leurs cargaisons peuvent être estimées à 8 liv. st. le tonneau, le capital embarqué sur ces navires a été de 78,997,720 liv. st. (1,974,943,000 fr.).

Économie Domestique.

Application du gaz au chauffage et aux divers usages de l'économie domestique. — Il est surprenant qu'on

n'ait pas encore sérieusement songé à faire servir le gaz aux différens usages de l'économie domestique. L'extrême chaleur qu'il dégage, le peu d'espace qu'occuperaient les appareils, la grande facilité avec laquelle on pourrait se procurer à chaque instant du jour la quantité de calorique nécessaire, tout en un mot aurait dû vivement solliciter les ingénieurs civils à faire tourner au profit de l'économie domestique les nombreux avantages que présente cet utile combustible, bien préférable assurément à tous ceux qui ont été employés jusqu'à ce jour.

Le bois dégage moitié moins de calorique que la houille, et le gaz hydrogène dégage quatre fois autant de calorique que de houille (1). Quelle que soit la siccité du bois, il contient toujours de l'eau interposée, dont la quantité varie depuis 25 jusqu'à 42 p. % de son poids, et la fibre ligneuse elle-même renferme en outre 50 p. % d'eau, partie intégrante de sa composition. Ainsi, sur 1000 kilogr. de bois très-sec, il faut extraire : 1° les 25 p. % d'eau interposée; 2° les 50 p. % d'eau qui entrent dans la constitution de la fibre ligneuse. On voit par là que les 1000 kilogrammes se trouvent réduits d'abord à 750, et en dernière analyse à 375 kilogrammes véritablement propres à la combustion. Cependant il ne faut pas croire que ces 375 kilogrammes servent utilement au chauffage,

(1) Suivant Rumfort, un kilogramme de bois sec dégage, en moyenne, 3,590 calories, et d'après M. Clément Désormes 3,660; un kilogr. de houille dégage 6,000 calories; un kilogr. de suif, 7,000; un kilogr. d'huile, 8,000 et un kilogr. de gaz hydrogène (13 mètres cubes) dégage 22,000 calories. Un kilogramme d'eau à 0° exige pour s'élever à 100 degrés 100 calories, et pour être complétement vaporisée, 650; un kilogramme d'air atmosphérique (un mètre cube) exige quatre fois moins de calories que l'eau pour s'élever à la même température.

car une portion notable doit être nécessairement employée à la vaporisation de l'eau interposée et de celle qui est combinée avec la fibre ligneuse. Au reste, ce qui justifie pleinement notre assertion, ce sont les expériences curieuses qui ont été faites pour déterminer le pouvoir calorifique des différentes espèces de bois, expériences qui ont démontré que les essences les moins imprégnées d'humidité étaient celles qui fournissaient une plus grande quantité de calorique. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le résultat de ces épreuves.

Désignation des différentes espèces de bois.	Poids d'une corde de bois sec (4 mètres cubes).	Valeur relative de la puissance calorique de chaque espèce.
Noyer à écorce écailleuse	2,212 k.	100
Chêne blanc	1,956	86
Frêne	1,707	77
Hêtre	1,601	65
Orme	1,282	58
Bouleau	1,172	48
Châtaignier	1,153	52
Charme	1,592	65
Pin	1,218	54
Peuplier d'Italie	877	40

La houille, n'étant presque entièrement composée que de parties combustibles, a une supériorité très-marquée sur le bois; mais la construction des appareils où elle brûle exigeant une grande ventilation, il en résulte une perte considérable de calorique; déficit que ne présentera jamais l'emploi du gaz. Aussi Frédéric Windsor, qui fut l'un des plus ardens propagateurs de l'éclairage par le gaz, et qui connaissait sans doute la puissance calorifique des différentes espèces de combustibles, s'était-il empressé de signaler dans un savant mémoire tout le parti qu'on

pourrait tirer de l'application du gaz en l'adaptant aux divers usages de l'économie domestique. La mort l'empêcha de réaliser ses projets. M. Ricketts a été plus heureux que Windsor; les appareils qu'il a conçus ont présenté les résultats les plus avantageux ; il a fait établir à Saint-Michel Burleigh Street, dans le Strand, un calorifère de vingt-deux pouces de diamètre, qui maintient constamment dans l'intérieur de cette église une température de 57° Fahrenheit. Ce calorifère ne consomme que de 15 à 20 pieds cubes de gaz par jour, ce qui ne représente que la faible dépense de 5 à 6 schellings (7 fr. 25 c. à 8 fr. 50 c.). M. Ricketts ne s'est pas seulement borné à construire des calorifères; il a aussi exposé dans la *galerie nationale* plusieurs modèles de fourneaux où l'on peut à la fois mettre de l'eau en ébullition, confectionner des ragoûts et faire cuire des rôtis. Les jets du gaz sont combinés avec tant de précision, les compensateurs agissent avec tant d'exactitude, qu'on peut déterminer d'une manière presque mathématique l'heure à laquelle les divers objets exposés à la cuisson seront prêts. Déjà plusieurs propriétaires, dont les maisons sont éclairées par le gaz, ont fait disposer dans leurs cuisines des appareils d'après le système de M. Ricketts ; mais c'est dans les arches du Viaduc de Greenwich, dont quelques-unes seront converties en boutiques et en habitations, que ce nouveau système sera appliqué sur une grande échelle. Alors, tout le monde pourra se convaincre des avantages que présentent les fourneaux de M. Ricketts.

JUIN 1835.

REVUE

BRITANNIQUE.

Histoire.

DES PROCÈS D'ÉTAT

ET

DES CONDAMNATIONS POLITIQUES,

EN ANGLETERRE.

Voulez-vous apprendre ce que valent les lois, et quels résultats elles obtiennent? Parcourez l'histoire, ou plutôt feuilletez avec attention les annales des tribunaux.

Phillips et Howell ont publié deux collections extrêmement curieuses, intitulées *State-Trials* : Procès d'État. L'une de ces collections comprend tous les procès politiques antérieurs à la révolution de 1688; la seconde va jusqu'à notre époque. Si vous avez le courage de jeter les yeux sur ces soixante et quelques volumes, de leur demander le sens intime et la moralité qu'ils renferment,

de les secouer pour ainsi dire dans tous les sens, et d'en extraire la moelle et la quintessence, quel étonnement sera le vôtre!

En vain la loi existe; loi immuable, infranchissable, impérieuse. Au-dessus d'elle plane la société; les mœurs et les idées du peuple font la loi à la loi elle-même. Les statuts les plus clairs, les ordonnances les plus péremptoires, les antécédens les plus sacrés cèdent à l'autorité toute-puissante des mœurs publiques. On altère, on modifie, on bouleverse, on commente, on détruit, on reconstruit la législature. Les changemens les plus graves s'introduisent sans que personne s'en étonne. Chacun proteste hautement de son respect pour la légalité; et cette légalité devient chose malléable, souple, flexible, facile à plier et à détourner selon le vœu des intérêts les plus contradictoires. Ainsi des révolutions immenses s'introduisent parmi les peuples, et personne ne se doute du moment précis où leur inauguration s'est faite en silence. Les doctrines flottent au gré de l'enthousiasme, de la passion, du caprice, de la vengeance ou de la peur; il n'y a pas d'institution, pas de loi, qu'une interprétation savante ne puisse détourner de son but. Tantôt on laisse tomber en oubli, tantôt on élude ou l'on entrave les maximes d'équité que l'on regardait comme inviolables; tour à tour chaque parti vainqueur profite de cette souplesse de la justice, l'emploie comme un instrument de ses desseins, comme l'outil sanglant de ses haines.

En 1688, peu de changemens se sont opérés dans la procédure, et spécialement dans celle qui régit les procès politiques. A voir le faible mouvement qui a lieu à cette époque dans les institutions anglaises, on est tenté de croire que Guillaume III n'a été utile à rien, que ce changement de couronne n'intéresse qu'une famille; et

que peu importe une révolution si paisible, si peu bruyante dans ses effets. Observons les résultats.

Les procès politiques étaient conduits avec une flagrante iniquité avant l'époque dont nous parlons. Tout le monde convenait alors que le roi avait droit de se venger; qu'il pouvait le faire cruellement, durement, violemment; que toute la protection légale lui appartenait. L'opinion publique se plaisait à investir le trône d'une multitude de circonvallations et de remparts; l'accusé était préjugé coupable : paraître à la barre d'un tribunal sous le poids d'une accusation de haute trahison, c'était une tache flétrissante; nulle protection pour le prévenu; l'autorité seule s'armait de toutes les garanties.

Mais à peine la légitimité de la naissance et le système du droit divin cessent-ils de servir de bases à l'institution sociale, tout change de face. Les sages maximes de l'antique jurisprudence anglaise se réveillent de leur long sommeil. La douceur du gouvernement, le calme progressif des habitudes populaires, l'influence toujours croissante de l'opinion publique, ramènent la justice et ses organes au sentiment de la dignité et à celui de la raison. Le contraste est frappant : depuis la révolution, les accusés semblent prendre la place des accusateurs; ce sont eux que l'opinion protége, défend, porte sur le pavois. Avant la révolution la balance penchait du côté de la couronne. Exemple mémorable de l'influence des mœurs sur les lois! étude curieuse pour ces hommes qui imaginent follement que les loïs font les mœurs.

Remontons seulement jusqu'au règne de Marie. Il est plein de violences légales. Le juge ne cherche que les moyens d'arracher à l'accusé la confession de son crime. Tour à tour il le menace, le prie, ou emploie pour atteindre ce but les instrumens du supplice. Burleigh,

dans une déclaration publiée en 1584, dit que c'est la coutume d'appliquer les prévenus à la torture, mais qu'il faut le faire *en toute charité chrétienne*. Jacques I[er] n'en permet l'emploi que dans les cas de haute trahison. Souvent les juges se contentaient d'une torture morale ; et le pauvre prisonnier, suspendu par un fil entre la vie et la mort, entendait le magistrat lui promettre sa grâce (promesse décevante, trahison infâme), pourvu qu'il avouât un crime souvent imaginaire, et qu'il dénonçât ses complices. « Eh bien, sir Nicolas, dit le sergent (1) Staunford au chevalier Throckmorton, dans votre intérêt même, ne vaut-il pas mieux avouer? L'affaire n'est pas douteuse, vous êtes un homme mort ; abandonnez-vous à la pitié de la reine. » Le juge Bromley reprenait ensuite : « Faites votre confession pleine et entière : c'est le seul parti que vous ayez à prendre. » L'accusé aima mieux se défendre : il fut acquitté.

Souvent les débats judiciaires dégénéraient en combats d'invectives : devant un juge qui s'armait comme pour le combattre, l'accusé devenait athlète ; l'obstination et l'audace du caractère anglais éclatent d'une manière terrible dans ces luttes soutenues contre la loi si cruellement interprétée. Ce n'était que désordre et violence ; l'accusateur public interrompait le prévenu, suspendait le cours des débats, forçait les témoins à se taire, s'adressait aux jurés : et l'accusé à son tour couvrait d'anathèmes et d'opprobre celui qui le précipitait vers le bourreau. Shakspeare, ce grand observateur de l'humanité, a flétri d'une raillerie oblique, il est vrai, mais puissante,

(1) *Serjeant-at-lawe*, ce grade, qui n'a point d'analogie dans la hiérarchie judiciaire de la France, ne se rapproche que de nos *conseillers de parlement* et de nos anciens *avocats aux enquêtes*.

le grand juge Coke, qui tutoyait Raleigh, accusé : « Tais-toi, vipère ! monstre de sédition, tais-toi ! » Et le noble Raleigh lui répondait avec calme : « Quand vous me tutoieriez, sir Edouard, vous ne changeriez rien ni à mon innocence, ni à l'infamie avec laquelle je suis traité. » Le procès du comte d'Essex offre une scène de désordre et de tumulte inexprimable. Le même Édouard Coke ne craignit pas d'être à la fois témoin et accusateur. « Confessez, confessez votre crime ; ou je prouverai, moi, que vous seul avez entraîné le comte à sa perte. — Je vous ai vu, ajouta le grand juge Popham, à travers le trou de la serrure ; vous et vos gens, vous vous teniez à la porte de la grand'salle, armés d'arquebuses, et mèches allumées. » L'un des prisonniers se nommait *Cuffe* (menotte) : « Allons, Cuffe, lui dit le juge, amoureux du calembourg, avouez ! ou je me servirai de votre nom pour rompre votre silence ! »

Quelles mœurs ! quelle barbarie ! et qui pourrait croire qu'il s'agit de l'Angleterre, du pays libre par excellence. Le fameux procès des poudres offrit des scènes non moins affligeantes : le roi lui-même assistait au procès ; il faut lire dans les débats avec quel zèle, ou plutôt avec quel acharnement, on pressa le pauvre Henri Garnet de déposer contre lui-même.

Non seulement, depuis la révolution, rien de tout cela n'a eu lieu, mais on a cessé d'interroger les prisonniers, auxquels on a laissé le choix de leurs moyens, et le champ de la plus libre défense. Ajoutons toutefois que cette coutume, mise en usage par quelques magistrats hommes d'honneur, eut quelquefois pour but le salut des prisonniers eux-mêmes, et que plus d'un juge s'en est servi pour offrir aux accusés des chances de justification. Mais l'abus d'une telle coutume était facile : trop souvent

l'interrogation dégénérait en argumentation : trop souvent l'amour-propre du juge se trouvait compromis, son orgueil engagé ; au lieu d'être un magistrat sévère, il devenait malgré lui un adversaire dangereux. Bentham croit que l'on a eu tort de laisser cet usage tomber en désuétude. Nous sommes de l'avis du célèbre philosophe, lorsqu'il dit qu'il est immoral de permettre à un homme de s'accuser lui-même : mais il ne l'est pas moins de le circonvenir et de lui extorquer le même aveu par des moyens subreptices. La règle de toute justice généreuse, c'est qu'avant d'être condamné, un prévenu doit être considéré comme innocent.

Avant la révolution, la déposition d'un témoin qui n'avait pas prêté serment, celle d'un tiers, celle d'un absent, étaient reçues comme preuves. On apportait dans tout cela une négligence inouie : sous Elisabeth, Jacques I[er] et Charles I[er], on admettait, comme pièces à charge, tout ce qui se présentait : lettres anonymes, notes secrètes ; l'accusateur public produisait et faisait valoir à son gré, et comme il lui plaisait, les fragmens de correspondance qui inculpaient le prévenu. Une déposition écrite de lord Cobham, qui aurait dû paraître en personne, jeta Raleigh en prison, et le livra au bourreau. En 1571, dans le procès du duc de Norfolk, ce furent des lettres, des dépositions écrites qui jouèrent le principal rôle ; les auteurs de ces lettres étaient vivans ; le duc demanda à être confronté avec eux ; il ne put l'obtenir. On fit valoir contre lui la confession d'un malheureux mis à la torture. Dans l'affaire de sir Jervis Elves, accusé du meurtre d'Overbury, on fit valoir contre lui la confession écrite d'un nommé Franklin. Aujourd'hui il faut que le témoin à charge ou à décharge paraisse lui-même, qu'il prête serment ; et si la moindre compulsion

était exercée sur lui, tout le monde regarderait sa déposition comme nulle.

Les prévisions de la loi anglaise étaient bienfaisantes, le despotisme et l'incurie les laissèrent tomber en désuétude. Un statut d'Edouard VI ordonnait qu'en matière politique deux accusateurs se présentassent en personne. On négligea de mettre à exécution ce statut, sous prétexte que les crimes de haute trahison ne méritaient aucune indulgence. Throckmorton en réclama le bénéfice, mais l'avocat-général, qui ne se sentait pas de force à soutenir la discussion légale que le prévenu avait entamée, se hâta de lui imposer silence. « Je n'ai jamais connu, disait-il, de prisonnier aussi incorrigible : et si les accusés nous traitent ainsi, nous n'avons plus qu'à leur céder la place. » Vers le milieu du dix-septième siècle, on revint par degrés au statut d'Edouard, qui eut force de loi depuis cette époque.

Une autre doctrine, fort commode, s'établit peu à peu : c'était la doctrine des ouï-dire apportés en témoignage.

Le prévenu avait dit une chose, qui, répétée à une autre personne, était parvenue jusqu'à une troisième, puis jusqu'à une quatrième, ainsi de suite; on essaya de faire prévaloir quelques dangereux antécédens de cette espèce. Dans les procès de Russell et d'Algernon, des bruits vagues et populaires furent admis en témoignage. Aujourd'hui l'illégalité d'un tel procédé est bien prouvée. Il n'est pas moins inique de recevoir en preuve contre un homme les paroles attribuées à ses amis ou à ses parens, et que souvent il n'a pas autorisées. Un Portugais avait dit à Lisbonne que le roi d'Angleterre serait assassiné par don Raleigh et don Cobham. Ce fut une preuve contre Raleigh. Dans le procès de Strafford, les paroles échappées à deux amis du prévenu, Ratcliffe et Wentworth,

furent mises à sa charge. Il a fallu deux siècles pour démontrer l'injustice de cette extension donnée à la loi. On ne revint à des principes justes à ce sujet qu'au milieu du dix-huitième siècle ; le juge Gilbert, qui écrivait vers l'an 1610, affirme qu'en matière de conspiration il ne faut pas négliger les ouï-dire dont on peut tirer les inductions utiles. Doctrine fort dangereuse. On la mit en pratique dans les procès du Rye-House et du complot papiste : les témoins à charge purent divaguer, raconter tout ce qu'ils avaient entendu dire, et commenter les bruits populaires. La même chose arriva dans les procès de Charnok, Rookwood et Lowick, accusés d'assassinat sur la personne de Guillaume III. La loi s'est améliorée sous tous ces rapports. Il faut aujourd'hui qu'une conspiration soit prouvée, que tous les complices soient connus, pour que les paroles et les actes attribués à chacun des complices les inculpent en masse.

Pendant long-tems on s'est refusé à ce que les enfans en bas âge prêtassent serment. C'était très-raisonnable; mais alors il n'aurait pas fallu recevoir leur déposition. Telle était cependant l'incertitude de la justice à cet égard, qu'il arrivait quelquefois aux magistrats d'aller contre l'usage, et de demander serment aux enfans. C'est ce qui arriva dans le procès d'Arrowsmith, qui n'avait pour accusatrices que deux petites filles. Jefferies poursuivait le prévenu. En vain prouva-t-on que les deux petites filles étaient restées enfermées dans la chambre du jury ; ce qui était illégal, et ce qui aujourd'hui suffirait pour frapper de nullité tous les débats. A cette époque on n'était pas difficile quand il s'agissait de conduire un homme à la mort.

C'était par grâce spéciale que l'on permettait au prévenu d'appeler les témoins en sa faveur ; le tribunal était

considéré comme faisant partie de la maison du roi, et obligé de défendre les intérêts de la couronne. Les dépositions des complices trahissant leurs anciens complices et leurs amis étaient admises, ce qui n'aurait pas lieu aujourd'hui. De tous les témoignages, il n'en est pas un dont on se défie à plus juste titre. Sir John Freind fut condamné sur les dépositions de trois personnes, qui prétendaient avoir été entraînées par lui dans un complot. Il est facile de supposer le complot et de perdre un homme. La société multipliait alors ses moyens de défense, même aux dépens de la justice et de la pitié; aujourd'hui elle multiplie les garanties données aux prévenus, aux dépens de sa propre sécurité.

Suivons tous les résultats de la vieille doctrine ; nous verrons toujours dominer ce principe : que l'intérêt de la couronne est celui de la société, et qu'il ne faut point ménager les prévenus. Pendant que des avocats éloquens, zélés, animés par l'espoir de plaire à la cour et d'en obtenir les faveurs, interpelaient le jury, excitaient les passions, résumaient les charges, écrasaient le prévenu, il fallait que ce dernier se défendît seul, qu'il présentât les faits à sa manière, qu'il les expliquât selon ses lumières. On ne lui permettait d'être assisté d'un avocat, que s'il se présentait un point de droit, une question légale. C'était s'exposer que donner conseil à un prévenu de haute trahison. Ainsi le prisonnier ne pouvait ni se préparer ni se mettre en garde contre les embûches d'une jurisprudence épineuse. En 1681, Colledge, accusé de conspiration, se plaignit de ce qu'on lui eût pris ses papiers qui devaient servir à sa défense. Il les réclama hautement.

« Qui vous a remis des papiers, lui demanda le juge ? qui l'a osé? Ne savez-vous pas qu'un accusé de haute

trahison ne peut communiquer avec personne, et qu'il n'a point de conseil ni de défenseur, à moins que la cour ne lui en acorde un?

— Que Dieu ait pitié, reprit éloquemment Colledge, de tout homme qui paraîtra devant vous sous le poids d'une telle accusation? Si vous ne lui laissez pas les moyens de se défendre, et que vous ne le permettiez pas non plus à ses amis, que voulez-vous qu'il devienne? »

Jefferies se jeta au travers de cette conversation, et dit : « Si vous avez un défenseur, M. Colledge, dites-lui qu'il s'expose lui-même à être accusé de haute trahison. »

En effet, la justice de Jefferies suivit son cours, et le défenseur, nommé Aaron Smith, fut appelé à la barre de la cour, interrogé, censuré, renvoyé pour recevoir son jugement aux assises prochaines, et enfin mis au pilori. Toutes les fois qu'un avocat était consulté dans ces occasions, il sentait bien tout le danger qu'il courait. La famille de Russell, quand ce dernier fut conduit à la Tour, consulta sir Robert Alkins, qui n'osa donner conseil au prévenu que sous condition que sa lettre lui serait renvoyée immédiatement. Avant 1688 (de cette époque date la fin de tant d'iniquités), presque toujours le prévenu commence par adresser aux juges et aux jurés une supplication pathétique, à l'effet d'obtenir un défenseur; la réponse du tribunal est toute prête. « Dès qu'il se présentera une difficulté légale, nous verrons; et quant au reste, la cour doit être considérée comme le défenseur naturel du prévenu. » Voilà une belle consolation. Autant vaudrait dire à l'homme qui fait naufrage : Vous avez pour défenseurs naturels la voûte des cieux et le miroir des flots.

Si la difficulté légale se présentait, si l'on consentait enfin à donner un avocat au malheureux prisonnier,

cet avocat n'ayant pas entendu le commencement des débats, ne pouvait donner à son nouveau client qu'un secours très-incomplet et très-peu utile. Lorsque Love, ministre presbytérien, parut, en 1651, devant la haute cour, son défenseur, appelé au milieu des débats, ne connaissait rien de la cause. Il fallait donc que le pauvre prévenu se défendît seul, combattît les argumens de l'accusation, et luttât presque sans espérance contre tant d'ennemis acharnés. On ne lui donnait même pas copie de l'acte d'accusation; il n'avait pas la liste des jurés ni des témoins. Privé de défenseur, l'accusé pouvait bien appeler ses amis; mais leur présence, qui était pour les juges un sujet d'irritation, ne lui était utile en aucune manière : on les forçait de se tenir à distance du prévenu, de peur qu'ils ne lui donnassent conseil. Dans le procès de lord Strafford, le sergent Meynard s'écria que les amis du prévenu étaient trop près de lui.

« Je vous assure, s'écria Strafford, que quant aux faits je n'ai point besoin de conseil, et que je ne m'en servirai pas.

— Faites reculer ces messieurs, reprirent Treby et Layard.

— La loi leur défend de communiquer avec l'accusé, reprit avec douceur Strafford. Éloignez-les quand l'occasion s'en présentera; mais vous voyez que mes amis se conduisent très-bien. »

Ces cruels scrupules et cette barbarie prévoyante des juges s'adressaient surtout aux hommes de loi dont l'expérience et la capacité auraient pu embarrasser le tribunal. Quelquefois, par grâce spéciale, on permettait au prévenu de se faire assister d'un ami, d'un parent assez dévoué pour lui prêter secours dans ces circonstances pénibles, pour lui rappeler les dépositions des témoins à

charge, et les faits qui pouvaient servir à sa justification. Il fallait se garder surtout d'éveiller la féroce susceptibilité des juges. Ce devoir sacré fut rempli dans de grandes circonstances par des femmes, et elles déployèrent un admirable dévouement, bien digne de ce sexe, qui ne trouve toute sa grandeur, toute son énergie que lorsqu'il y a passion et danger.

Heureux le prisonnier qui avait un ami fidèle, prêt à soutenir ses fatigues, à les partager, à les alléger, à prononcer, au moment de l'angoisse et du désespoir, le mot de consolation et d'espérance, à lui faire entendre une voix sympathique dans ces momens où tout nous abandonne et tout nous trahit, où nos ennemis prévoient notre ruine et triomphent, où nos amis nous renient et nous abandonnent. Quelques nobles cœurs ont rempli ce sublime office; mais ce sont les femmes, toujours grandes au milieu des misères humaines, qui ont brillé du plus vif éclat dans ces drames de vie et de mort. Sans parler de la célèbre lady Russell, beaucoup d'autres femmes anglaises ont comparu devant la barre ignominieuse avec leur père, leur frère, leur mari : la petite-fille de sir Thomas Gascoygne accompagna et défendit son grand-père, accusé de haute trahison à quatre-vingt-cinq ans; la marquise de Winchester, fille de lord Strafford, prêta secours à son père dans le procès qu'il soutint; le fils et la fille de Bateman vinrent ensemble défendre leur père accusé d'avoir pris part à la conspiration du Rye-House; Fitz-Harris fut défendu par sa femme, qui, pendant le cours du procès, ne cessa pas un seul instant de conseiller son mari, de l'encourager, de contredire les témoins, et de combattre les argumens de l'avocat du roi. L'histoire d'Angleterre est féconde en scènes de ce genre; nous nous contenterons de rappeler celle où la fille de

Nicolas Jervis joue un si beau rôle. Ce malheureux était injustement accusé de conspiration contre l'état; il y allait de sa vie, et Jefferies, le modèle des juges iniques, connaissait parfaitement bien et l'innocence du prévenu et le prix que la cour attachait à sa condamnation. Après avoir essayé vainement de réveiller dans cette ame monstrueuse quelques sentimens d'humanité, après avoir emprunté à la tendresse filiale les accens d'une éloquence passionnée, la jeune fille inspira une telle crainte à ce juge-bourreau, qu'on fut obligé de l'emporter de force, malgré ses cris et ses protestations. « J'invoque contre vous, s'écriait-elle, le jugement du Très-Haut! — Grâce à Dieu! reprenait cet homme endurci, je suis habitué aux criailleries de ce genre; et rien ne m'empêchera de faire mon devoir. »

Sous Guillaume III, un statut spécial bouleversa toute cette législation infâme. On donna la liberté la plus ample aux défenseurs du prévenu; mais avec cette réserve, qu'une fois la plaidoirie terminée, on ne lui permettait ni d'examiner les témoins, ni de les questionner, ni de mettre en usage toutes les ressources auxquelles les accusés actuels ne manquent pas d'avoir recours. En 1715, le duc de Wintoun s'écriait encore : « Ferez-vous comme dans les pays sauvages, où le métier de l'exécuteur se confond avec celui du juge? commencerez-vous par me pendre, sauf à me juger après? » Peu à peu ces dernières restrictions s'effacent à leur tour; on ne promulgue aucun décret, l'usage s'établit de lui-même. Il serait difficile de dire par quels degrés la théorie aujourd'hui reconnue et avouée s'est transformée en pratique : le torrent des mœurs entrainait celui des lois : résister à ce mouvement était impossible. La prépondérance accordée autrefois à la couronne passa du côté de l'accusé. Ce qui n'avait été éta-

bli régulièrement par aucun statut, fut réclamé par tous les prévenus comme un droit inaliénable et imprescriptible. On commença par faire quelques efforts pour restreindre cet empiétement sur l'ancienne jurisprudence, et en 1724, l'avocat de l'accusé Arnold ayant commencé à plaider au fond, son droit fut contesté; mais peu de tems après, toute incertitude cessa à cet égard, et l'on voit bientôt les défenseurs s'emparer de toutes leurs attributions sans obstacle; leur ministère ne plus se borner à la discussion de quelque point de droit; et les juges eux-mêmes donner des bornes à l'acharnement des accusateurs publics et des avocats-généraux. La révolution s'était faite dans les esprits, elle s'opéra de même dans les lois, ou, ce qui est la même chose, dans l'application des lois.

Dans le procès des geoliers Actom, Huggins et Bumbridge, l'avocat des prévenus montre une audace inouie jusqu'alors dans les fastes judiciaires. En 1743, dans le procès de M. Chetwin, on reconnaît hautement le droit que tous les accusés s'attribuent aujourd'hui de poser des questions, d'interroger les témoins et de les *contre-examiner* (*cross-examining*). Encore une usurpation, ou plutôt une novation importante.

Toutes les coutumes judiciaires défavorables aux prisonniers tombèrent l'une après l'autre. Sous Charles II, dans le fameux procès des régicides, un avocat et un avoué de la couronne se trouvaient au milieu des juges pendant que ces derniers, dans leurs conférences préliminaires, débattaient et résolvaient d'avance toutes les questions légales qui pourraient se présenter dans le cours de l'affaire. Usage odieux, contraire à l'institution du jury, et qui se perpétua long-tems, même sous Guillaume III. Aujourd'hui, si une question légale est

soulevée, c'est à l'avocat du prévenu qu'il appartient de faire valoir cette difficulté. C'est lui qui défend la nouvelle position qu'il occupe ; tandis que le droit de lui répondre, de détruire son argumentation, ou du moins de la combattre, est réservé à l'avocat du roi. Rien de plus illégal que de voir des juges substituer arbitrairement leur décision à huis-clos à la discussion générale et publique exigée par les lois anglaises. Mais, jusqu'en 1688, l'institution du jury était ou bien mal comprise, ou singulièrement entravée dans son développement. Sous Charles II, des jurés furent condamnés à la prison et à l'amende, forcés de donner caution et menacés dans l'exercice de leurs devoirs. Dès le règne de Richard II, un juge s'était écrié que si l'accusé absous ne se conduisait pas mieux à l'avenir, les jurés en répondraient : il est vrai que ce ne fut qu'une menace. Sous Henri VIII, un des chefs d'accusation contre Epsom portait qu'il avait puni un juré d'emprisonnement : mais telle était l'incertitude de la jurisprudence à cet égard, que, sous le règne de sa fille Elisabeth, la même chose eut lieu sans que personne y trouvât à redire. Je n'ai pas besoin de rappeler les rigueurs de la chambre étoilée contre le jury qui acquitta Throckmorton, ni la manière dont furent traités les jurés qui acquittèrent Lilburne. On les cita devant le grand conseil, et on les soumit à un interrogatoire digne de l'inquisition. « Souvent les juges de paix et autres juges, dit sir Mathieu Hale, se permettent de punir les jurés; c'est un acte très-condamnable, et qui a été l'objet d'un juste blâme. » En 1670, on voulut faire subir un châtiment grave à Bushell, qui avait refusé de déclarer coupables Penn et ses associés. La cour ne put y réussir, et à dater de cette époque, la liberté du jury fut reconnue, à une seule exception près, celle

des invectives, des exhortations, et quelquefois des menaces, que les juges se permirent de lui adresser. Admirez la lenteur avec laquelle les plus bienfaisantes institutions atteignent leur point de maturité, et combien de siècles il a fallu pour mettre à l'abri des iniquités du pouvoir la fortune et la liberté des citoyens.

Il arrivait souvent qu'après l'audition des témoins, si l'on ne regardait pas les chefs d'accusation comme assez graves, ni la culpabilité comme assez évidente, le jury était renvoyé et la cause remise. Ainsi deux jésuites impliqués dans le complot des papistes (Whitebread et Fenwick), contre lesquels on ne croyait pas avoir de charges suffisantes, furent renvoyés au milieu des débats, que l'on reprit ensuite avec un nouveau jury, et qui aboutirent à la condamnation. Ce que nous regarderions aujourd'hui comme une illégalité flagrante, passait alors pour la chose du monde la plus commune. La dignité et l'autorité de la couronne semblaient compromises, et dès lors on ne croyait jamais pouvoir montrer assez de rigueur. Des juges honnêtes tombaient dans la même erreur où la religion précipite des inquisiteurs fanatiques. La science de la législation avait fait peu de progrès, et une grande latitude était laissée aux caprices des magistrats. On ne voyait pas alors comme aujourd'hui des avocats habiles et ardens livrer un combat perpétuel à l'accusation, la harceler sur tous les points, soulever sans cesse de nouveaux obstacles, et ouvrir à l'accusé toutes les voies du salut. Au milieu de telles mœurs, le tribunal le plus intègre courait risque de se laisser entraîner, non à une pitié dangereuse, mais à une sévérité non moins fatale; aujourd'hui toutes les chances sont en faveur de l'accusé.

Des lois si élastiques et si commodes dans leur extension, des lois si obéissantes à toutes les volontés du pou-

voir, devaient, en des tems de révolution et de lutte acharnée entre le trône et les citoyens, se transformer en redoutables instrumens de tyrannie. Tous les procès politiques du règne de Charles II en offrent la preuve flagrante. On employa alors la loi comme une arme pour la vengeance, et toute équité est mise en oubli. Sous Jacques II, cet abus affreux se perpétue, les formes protectrices sont négligées; les tribunaux montrent une légèreté coupable, la passion s'assied sur le trône de la justice. Toutes les règles de la procédure tombent peu à peu dans le discrédit, et les affaires même qui n'ont aucun rapport avec la politique sont traitées avec une égale négligence. Pendant que d'une part l'iniquité politique enfantait des drames atroces, d'une autre, les propriétés perdaient leur garantie, et la liberté des citoyens était compromise à chaque instant. Les juges les plus éclairés ne résistaient pas à l'exemple général, et sir Mathieu Hale, dont nous avons déjà parlé, eut plus d'un reproche à se faire.

Il faut que la procédure enchaîne le juge, qu'elle le force d'être équitable malgré lui. Le mortel le plus sage est trop faible pour qu'on abandonne à son caprice la vie et l'honneur de ses semblables. A peine l'homme vertueux est-il sûr de lui; le tempérament, la passion, la santé, les accidens de la vie arrachent une sentence inique au plus juste d'entre nous. Quant à l'homme vicieux et passionné, à quels excès ne se livrera-t-il pas, si la loi n'est pas là pour lui imposer sa contrainte? Pendant les règnes de Charles II et de Jacques II, l'influence des haines politiques fut aussi sensible que fatale. Immédiatement après la restauration, les tribunaux se remplirent de juges qui avaient donné des gages à la monarchie, la plupart fort honnêtes et fort instruits, mais enfiévrés de royalisme,

imbus de sentimens amers et de souvenirs poignans, et prêts à tout sacrifier à leurs opinions. Comment attendre de tels arbitres une justice complète? Toutes les fois qu'il s'agissait de religion ou de politique, leur zèle s'enflammait, l'équité était oubliée, ils n'exerçaient plus qu'une vengeance. La nation elle-même partageait ces idées. Pendant le procès des régicides l'assemblée applaudissait aux plus cruelles décisions, aux plus tyranniques caprices des juges. On s'accoutuma à voir la passion présider les procès politiques; le zèle furieux dont on avait fait preuve dans cette circonstance survécut à l'occasion elle-même, et dorénavant toute accusation de haute trahison fut poursuivie avec une sévérité presque féroce, que l'on s'accordait à regarder comme une vertu. Je ne doute pas, que les adversaires des royalistes n'eussent agi précisément de la même manière le cas échéant. Il y avait frénésie de tous les côtés. Si une grande partie de la population n'eût été contenue, elle se serait mise à courir sus aux papistes comme les bourgeois de Paris au seizième siècle couraient sus aux protestans. Examiner les accusations dont les catholiques étaient l'objet, c'était s'exposer à tout le courroux populaire. On ne doutait pas que les papistes n'eussent mis le feu à Londres, et l'on inscrivait sur la pierre du *monument* ce gigantesque mensonge historique. Il n'aurait pas fallu révoquer en doute devant un citoyen de Londres la réalité d'une Saint-Barthélemy préparée de longue main par les ennemis du protestantisme. Aussi, quand sir Edmundbury Godfrey fut assassiné, et que le faux témoin Titus Oates dénonça le prétendu complot catholique, il aurait fallu qu'un juge fût quelque chose de plus qu'un homme pour opposer sa conviction au torrent de l'injustice populaire. C'était alors que l'on portait dans les rues un énorme gourdin nommé *le fléau*

protestant, et destiné à assommer les papistes. Quelques historiens modernes ont cru que les protestans eux-mêmes n'avaient pas été étrangers au meurtre de Godfrey; en effet, jamais crime n'a été plus utile à un parti, jamais faction n'a tiré meilleur parti d'un crime. Buckingham et Shaftesbury n'oublièrent rien pour impliquer le duc d'York dans cette affaire. Juges et témoins paraissaient se ranger à la fois et d'un commun accord au nombre des accusateurs, et la haine publique fit la loi aux tribunaux.

Malheureuse époque! on ne rêvait que complots catholiques. Ils retentissaient dans tous les théâtres, dans toutes les chaires, et remplissaient les débats du Parlement. Rien de plus facile alors pour un juge que d'être inique et populaire à la fois. Il n'avait qu'à se livrer corps et ame à l'impulsion générale. On vit presque tous les magistrats suivre cette route facile et misérable. La tentation était forte. Il s'agissait à la fois de la vie du monarque, que les catholiques avait attaquée à ce qu'on affirmait, et de la haine populaire qui demandait à s'assouvir. Wildnorth, Pemberton, sir William Jones, sir Thomas Jones, Dolben, Atkyns, se signalèrent parmi ces juges, qui d'ailleurs représentaient avec une malheureuse fidélité l'état réel de la nation; ce fut parmi eux que l'infâme Jefferies fit ses premières armes. La vanité, l'intérêt personnel, la pusillanimité, l'entraînement, tout les précipitait dans cette triste carrière. A leur tête se montrait le chef de la justice, Scrogges, fils d'un boucher, homme spirituel et brillant, improvisateur facile, doué de plus d'imagination que de raison, de plus de chaleur de tête que de sévérité de conscience. Ce fut lui qui dirigea les débats du complot papiste, et ils méritent d'être

signalés par nous comme ayant accumulé toutes les espèces d'illégalités dont nous avons parlé plus haut. Dans ce honteux procès, qui dura long-tems et dont plus d'un historien a entrepris la défense, on accueillit tous les ouï-dire, toutes les lettres anonymes, tous les témoignages les plus suspects; les dépositions favorables à la couronne furent commentées avec soin, écoutées avec respect; le juge venait au secours du déposant et lui indiquait la route qu'il avait à suivre. C'était l'iniquité la plus évidente et la plus ingénieuse : les magistrats avaient mille ressources pour tirer d'embarras les témoins, et l'on commençait toujours par discréditer d'avance les témoins à décharge. Au lieu de laisser au jury sa liberté, on lui indiquait le degré de confiance que devaient lui inspirer les déposans. On allait jusqu'à leur imputer à crime les circonstances de leurs dépositions, qui ne s'accordaient pas avec celles des témoins à charge. Telle est la faiblesse de l'humanité, que presque toute l'Angleterre applaudissait à l'injustice, et ne voyait pas quel odieux spectacle offre un tribunal qui se fait vengeur au lieu de se constituer juge.

Défions-nous donc toujours des passions populaires : en général, dès que la masse est animée d'une violente émotion, il y a injustice et violence. Un catholique romain se présentait-il à la barre? il lui suffisait de dire : *Je suis catholique,* pour que les assistans éclatassent de rire. « Je ne vous crois pas, disait Pemberton à un témoin, votre religion permet des restrictions mentales, et vous pouvez trahir la vérité en toute sûreté de conscience. — Je jure, disait un autre témoin, que cela s'est passé ainsi, je l'ai vu de mes propres yeux. — Votre religion, reprit le juge, vous défend de voir par vos propres yeux. » On

alléguait contre les papistes que leurs dépositions ne pouvaient pas être vraies, parce que, disait-on, ils avaient un trop grand intérêt à mentir, et l'on ne s'apercevait pas que la même allégation eût pu être faite contre les protestans. Au lieu d'écouter avec patience les prévenus, on les insultait, on les harcelait à chaque mot prononcé par eux dans l'intérêt de leur défense. Les paroles des juges étaient un piége perpétuel; railleries, invectives, artifices, on n'oubliait rien pour les mettre dans leur tort. Les acclamations du peuple encourageaient ces odieux procédés.

« Ne vous étonnez pas, disait le grand-juge Scrogges, si le peuple vous maltraite ainsi. Vous vous êtes conduits de manière à ce qu'un catholique soit un animal odieux en Angleterre. » Alors les acclamations populaires recommençaient. Une fois enflammées, les passions de la multitude ne connaissent plus de bornes. Bientôt on menaça les témoins et on les chargea de coups, ils n'osèrent plus se montrer. Dans le procès de Langhorne, la violence du peuple fut telle que les témoins à décharge se récusèrent tous. Plus tard, le prêtre Marshall offrit d'appeler des témoins, mais sous la condition spéciale qu'ils ne seraient ni frappés ni outragés. « Vous n'avez pas de conditions à nous imposer, » s'écria le juge. En vain prouva-t-on que les témoins à charge n'avaient pas cessé de se contredire, que la plupart avaient reçu de l'argent, ou qu'ils avaient un intérêt évident à déposer comme ils le faisaient; nulle objection ne fut admise. Ne nous étonnons pas qu'au milieu de débats si extravagans et si iniques, un jeune homme enthousiaste et indigné de tout ce qui se passait autour de lui se soit écrié : « Puisque mes juges naturels m'abandonnent, je m'en rapporte à la Providence, je demande le jugement de Dieu! » Enfin,

pour couronner dignement un drame à la fois si curieux, si instructif et si atroce, lorsque le juge Jefferies prononça la sentence de mort et dit que, selon les termes de la loi, les coupables seraient pendus, écartelés et leurs entrailles jetées au vent, la salle retentit d'applaudissemens frénétiques.

Le résumé des avocats-généraux et de l'accusateur public s'accordaient toujours par leur acharnement haineux avec la conduite des débats. Si quelque chose peut servir d'excuse à ces hommes, si la postérité peut accepter une telle justification, ajoutons que l'exercice de leurs devoirs n'eût pas été pour eux sans danger. La Chambre des Communes réprimanda sévèrement ceux qui parlaient sans respect de l'infâme docteur Oates. Scrogges fut accusé, non d'avoir fait pencher la balance en faveur du protestantisme, mais d'avoir découragé et diffamé les témoins protestans. En effet, malgré son ardeur pour la cause populaire, il lui était arrivé une seule fois de céder à je ne sais quel remords de conscience, et de laisser entrevoir qu'un témoin pour la couronne n'avait pas dit toute la vérité. On traitait avec une vénération qui approchait de l'idolâtrie deux personnages exécrables, calomniateurs salariés, Oates et Bedlow, qui, forts de l'approbation publique, se conduisaient en véritables tribuns du peuple. « Votre seigneurie me permettra de lui faire observer, s'écriait insolemment Oates, que je ne suis pas obligé de répondre à cette question, et qu'elle accorde beaucoup trop de latitude au prévenu. — A quelle époque cela est-il arrivé ? demanda le juge, quel jour ? — Vous êtes bien heureux que je puisse vous dire le mois, répondait l'arrogant témoin... Faites sortir ces papistes, continuait-il, la salle en est pleine, elle en est empestée, et quelques minutes plus tard toutes les épées des papistes vont

sortir du fourreau, je les vois étinceler. — Allons, allons (interrompit le lord-maire qui voyait combien cette plaisanterie était ridicule), vous êtes au milieu de bons protestans, parlez, vous n'avez rien à craindre. — Messieurs les juges, dit encore Bedlow, il y a dans la galerie une femme papiste qui prend des notes. — Laissez faire, laissez faire, répondit Scrogges en riant, les notes d'une femme comme la langue d'une femme ne tirent pas à conséquence. » Scrogges eut le sort de tous les hommes qui se livrent aveuglément au service des passions publiques. Dès qu'il s'arrêta ou se refroidit dans cette carrière de violence, on l'accusa de tiédeur, de corruption, de trahison, et on le poursuivit sans pitié. Il allait être traîné devant un tribunal comme accusé d'avoir reçu de l'argent des ennemis de l'état, lorsque le Parlement fut prorogé : cette prorogation le sauva; leçon frappante pour tous ceux qui se constituent les esclaves et les sycophantes du peuple.

Et quelle situation que celle du roi! et comme le trône que l'on affectait de respecter se trouvait humilié par son abaissement réel! Le monarque n'avait aucune foi dans cette conspiration prétendue; il voyait bien que cette chimère inventée par les protestans l'environnait de périls, et il fallait que ses proclamations encourageassent les témoins calomnieux; on le forçait d'acheter ces mensonges absurdes et atroces; on l'obligeait à saper son autorité de ses propres mains. Les victimes, qu'il savait innocentes, il ne pouvait les sauver; s'il différait une exécution sanglante, les Communes étaient là pour lui demander vengeance au nom de sa propre autorité et de son propre salut : les magistrats muets n'avait pas d'autre courage que de se taire, et de sanctionner par leur silence les horribles iniquités qui se commettaient autour d'eux. Il y

a des tems où les peuples se montrent injustes et méchans comme un seul homme, et où l'esprit de haine et de fureur les domine entièrement. En vain quelques-uns des prévenus alléguèrent-ils leurs services, leur long dévouement à la cause royale, la perte d'une partie de leur fortune et le sacrifice de leurs plus chers intérêts; on ne les écouta pas; on voulait obtenir un aveu; il fallait prouver le complot papiste. S'ils eussent confessé la conjuration qui leur était imputée, peut-être quelques-uns d'entre eux eussent reçu leur grâce. Ils aimèrent mieux marcher à l'échafaud; et, jusqu'au dernier moment, ils protestèrent qu'on les avait injustement condamnés. Entourés de bourreaux, d'officiers de justice, qui ne cessaient de les exhorter à une confession impossible, ils moururent sans se démentir; il n'est pas d'historien impartial, pas d'homme juste et instruit, qui ne convienne de leur innocence. La conscience des nations réhabilite toujours les victimes; mais cette tardive réhabilitation ne fleurit sur les tombes que long-tems après la mort des victimes, long-tems après l'affaissement des mauvaises passions qui les ont immolées.

Il est triste que l'histoire de ces peuples libres renferme une telle série d'iniquités. A peine, en parcourant les annales de la Grande-Bretagne, l'homme qui cherche des traces de justice, de loyauté, de légalité, dans les actes des tribunaux, et spécialement quand il s'agit de vie et de mort dans les procès politiques, trouve-t-il où poser le pied. A peine échappe-t-il à un de ces procès atroces, qu'il en rencontre un autre dont l'humanité frémit. Voici lord Strafford qui, à soixante-huit ans, malade, l'esprit affaibli par de longs malheurs, est choisi parmi les pairs catholiques et traîné devant le tribunal,

c'est-à-dire à l'échafaud; la multitude le suit de ses acclamations barbares. Jamais le fanatisme politique ne se montra plus exécrable. Après son injuste condamnation, les shériffs soulevèrent la question de savoir s'il fallait obéir aux décrets du roi, qui lui accordait comme grâce spéciale d'être décapité et non pendu. La Chambre des Pairs ordonna la décapitation, et la Chambre des Communes voulut bien y consentir. Tels furent les termes de sa délibération. Ce n'était pas tout : sur l'échafaud même, le bourreau, devenu chicaneur à l'exemple des shériffs, réclama une addition de salaire. Il est fort remarquable que plusieurs personnages dont les opinions étaient fort libérales et dont le nom est justement vénéré, entre autres le célèbre lord Russel, disputèrent au roi cette prérogative de faire grâce dans le seul but d'entraver son autorité et de servir leur parti.

Hélas! la réaction vint à son tour et ne fut pas moins cruelle, car le malheur des iniquités c'est d'engendrer des iniquités nouvelles. Ces hommes infâmes, qui avaient solennellement chargé les catholiques, vinrent porter témoignage contre les protestans. C'était toujours le même métier, un métier de sang et d'infamie. On vit fleurir de nouveau cette race des délateurs si bien peinte par Tacite : « Toutes les fois qu'une profession est lucrative, soyez sûr qu'elle ne manquera point d'adeptes. » On tirait habilement parti des antécédens des témoins, et l'on essayait de prouver qu'un homme qui s'était montré si ardent à poursuivre les catholiques disait nécessairement la vérité lorsqu'il accusait les protestans. Au lieu de reprocher aux prévenus la superstition romaine, on se moquait de leurs doctrines calvinistes : « Vous fréquentez vraiment une jolie petite chapelle! » disait le grand-juge au prévenu Colledge, qui était dissident. La

barbarie et l'injustice avait changé de livrée, mais non de principes et de conduite.

Les procès de Russel et de Sydney sont célèbres par leur illégalité dans les annales de la jurisprudence anglaise. La condamnation de Sydney nous semble surtout infâme, on ne peut alléguer contre lui qu'une seule preuve, et quelle preuve! un pamphlet qu'il avait composé sans le publier ni le répandre. La chanson populaire composée à l'occasion de ce procès résume très-bien toutes les charges de l'accusation : « C'est Algernon Sydney, le terrible Algernon Sydney qui a voulu bouleverser la nation anglaise, et qui, pour venir à bout de son dessein, a fait une œuvre démoniaque. Il a composé un libelle atroce... et l'a renfermé dans son pupitre! » Nous voici arrivés à cette époque où le plus célèbre des mauvais juges, Jefferies, fut chargé de représenter la légalité anglaise. De plus courageux que nous le suivront dans cette voie immonde et meurtrière, où sa bassesse n'a jamais faibli, où il brille d'un éclat sans égal. Ce n'était point un homme sans talent, mais une ame basse, capable de tout, et qui, voulant obtenir le pouvoir et la fortune pour se livrer à ses vices, ne se laisse arrêter par aucun scrupule : homme d'un tempérament ardent et d'un esprit souple, qui devait servir d'instrument complaisant et commode à une tyrannie sans pudeur; esclave et oppresseur, deux qualités dont l'accord est fréquent; jamais son égoïsme ne se dément, jamais il ne manque une seule occasion de s'élever aux dépens des autres; caractère complet auquel rien ne manquerait en vérité, et qui est devenu poétique dans son horreur. En 1678, il mêle sa voix au cri furieux qui poursuit les catholiques. Plus tard nous le trouvons grand inquisiteur de Jacques II, roi catholique; ces changemens ne lui coûtent

rien ; il est fidèle à son caractère, fidèle à sa force ; féroce et sans courage, il précipitait ses amis à travers les dangers, et les abandonnait au moment de la crise. Mercenaire autant que barbare, il fit ses célèbres campagnes judiciaires avec un inexprimable bonheur : cette tournée lui permettait à la fois de se gorger d'or et de sang. Un contemporain dit que sa figure n'était pas celle d'un homme, et qu'on l'eût pris pour un de ces tyrans imaginaires : les vieilles tapisseries lui prêtent un aspect de férocité idéale. Le sourcil abaissé, les lèvres tremblantes de fureur, rouge de vin, maigri par la débauche, les vêtemens en désordre, il n'ouvrait ses lèvres immondes, cette bouche, dont la forme hideuse semblait trahir toute la laideur de son ame, que pour lancer sur les prévenus des torrens d'invectives. On aurait peine à croire, si tous les Mémoires contemporains ne l'attestaient, jusqu'à quel degré d'insolence atroce ce monstre se laissait emporter. Tous les jours se reproduisaient des scènes dont l'horreur est vraiment idéale; il était admirablement doué par la nature pour ce triste et misérable office; sa voix de taureau épouvantait les prévenus, il avait une adresse infernale pour les embarrasser dans des contradictions subtiles, et pour donner à l'innocence elle-même l'apparence du crime. Toute sa sagacité (et il n'en manquait pas) se tournait vers le mal. Déclamateur intarissable, improvisateur facile; couvrant de mots sonores et de pompeuses images la cruauté ignoble de ses actes, il osait même prendre Dieu à témoin et invoquer la religion et la morale, qu'il outrageait sans cesse. Le couronnement et le dernier trait de ce caractère qui n'a pas son égal dans l'histoire, c'est la plus complète insensibilité aux maux qu'il causait, l'indifférence la plus inouie, enfin

l'ironie appliquée sans réserve et sans pitié aux victimes de ses vengeances judiciaires.

Il y eut dans la vie de Jefferies une scène étrangement dramatique, une de ces admirables rencontres que les poètes n'inventent jamais, et qui ressortent naturellement des pages de l'histoire. Payé par son parti pour inventer un complot papiste, pour y envelopper la plupart des catholiques réputés dangereux, et pour affirmer sous serment devant les tribunaux la vérité de ce roman infâme, Titus Oates, le plus célèbre des délateurs anglais, devait recevoir, après la mort de Charles II, la récompense de ses mauvaises actions; il espérait que le zèle protestant lui offrirait un abri contre la vengeance du duc d'York, catholique qu'il avait osé appeler traître pendant les débats du fameux procès où il jouait le rôle principal; mais à peine Jacques fut-il remonté sur le trône, la pension de Titus Oates lui fut arrachée; on le chassa de l'appartement qu'on lui avait accordé, et on lui fit son procès, comme ayant porté un faux témoignage dans l'affaire à laquelle il devait sa célébrité. Voilà donc en face l'un de l'autre, d'une part, Jefferies, qui avait joué un rôle important dans ce procès infâme, et d'un autre, le principal instrument de cette iniquité subalterne. Imaginez un brigand qui en condamne un autre comme coupable d'un crime dont ils ont été complices tous deux, rivaux d'arrogance, d'impudence et de fureur; les deux athlètes étaient dignes l'un de l'autre. Tour à tour ils prenaient à témoin de leur innocence, Dieu, la vérité, la vertu, qu'ils n'avaient pas cessé d'outrager. Accablé des preuves les plus évidentes, Oates déclara solennellement que toutes ses dépositions avaient été conformes à la vérité : et Jefferies, reprenant aussitôt

la parole, pour se livrer à cette verve d'injures qui cette fois avait un objet digne d'elle : « Tais-toi, monstre, lui dit-il, impudent et misérable, tu es indigne de rester plus long-tems sur la terre que Dieu a faite. Que Dieu soit témoin que je ne voudrais pas avoir à rendre compte d'une seule goutte de sang innocent; mais je jure aussi que pas un mot de ce que tu viens de dire n'est la vérité. » En effet, les témoignages contre Oates étaient accablans, et le juge Owitheus prononça la sentence avec une gaîté railleuse faite pour en augmenter l'amertume. Le malheureux fut conduit d'Aldgate à Newgate par le bourreau qui frappait ses épaules nues. Après un jour d'intervalle il fut conduit de la même manière de Newgate à Tiburn; il devait en outre, d'après le texte de la loi, rester en prison pendant le reste de sa vie, et être mis au pilori cinq fois par an. La portion la plus cruelle de ce châtiment sauvage fut exécutée à la lettre. La révolution de 1688 le fit sortir de son cachot; il reçut une petite pension de la couronne; la Chambre des Pairs adressa une supplique à Guillaume III à l'effet d'obtenir son pardon; on voulut même faire annuler le jugement, sous prétexte que les catholiques s'étaient vengés sur l'homme qui avaient trahi leurs secrets et fait avorter leurs desseins. Ce dernier point ne fut pas obtenu; mais le délateur fut libre et presque honoré. Cependant ses vices le poursuivirent encore et il mourut pauvre. En 1702, on le voit paraître devant la justice, accusé par une Mme Eléonor James de l'avoir frappée avec sa canne dans la salle d'audience. La veuve demandait que Titus Oates fût condamné à une amende considérable, et que sa canne fut brûlée par le bourreau; il allégua sa pauvreté, il ne fut pas puni : tels furent les derniers jours de cette vie si ignoble.

Pendant les vingt années qui précédèrent la révolution, l'exercice de la justice n'avait été qu'une vengeance ; mais tous les partis avaient trop souffert, les coups mutuels qu'ils s'étaient portés avaient laissé de trop graves blessures, des plaies trop saignantes, pour que la nécessité d'une justice plus équitable, plus calme, ne se fît pas sentir. Les premiers actes de la révolution portent le caractère de plainte et de douleur, presque de remords, inspiré par les excès auxquels tout le monde avait pris part, du moins en les approuvant. On défend les trop fortes amendes, on blâme la violence des juges, les châtimens corporels et les jugemens dictés par la colère. Un juge, homme de bien, M. Holt, devient pour ainsi dire le représentant de cette révolution bienfaisante; le premier il sait prendre l'attitude convenable à un chef de la justice; il se montre calme, impassible, humain; au lieu d'interrompre les accusés par d'indécentes violences, il les encourage, les écoute, les avertit du danger auquel une parole imprudente peut les exposer; reprend vivement ses confrères lorsque ces derniers, trop fidèles à l'ancienne habitude, entravent la liberté de la défense. Enfin il se montre digne des éloges que Steele lui a prodigués, éloges dont l'éloquence et l'enthousiasme ne sont pas au-dessous des vertus qui les ont mérités. Hélas! que penser des vertus humaines! le nom de Holt est obscur; toute l'Europe connaît Jefferies.

Holt occupa pendant vingt-deux ans cette position élevée, qui non seulement lui permit de réformer le mode des débats judiciaires, mais de faire des élèves, si l'on peut parler ainsi. Sous ses yeux, et à son école se développèrent plusieurs hommes dont les vertus et les talens ont honoré la Grande-Bretagne, entre autres sir Michel Forster, un des juges les plus remarquables par

leur humanité, leur bon sens et leur bon esprit. Après la révolution opérée spécialement dans les procès d'état sous Guillaume III, ce ne fut plus contre le conspirateur ou le rebelle que la société sembla s'armer, mais bien le trône lui-même. Dans les affaires de haute trahison, l'accusé se trouva jouir d'une protection spéciale. On lui donna des garanties et des gages dont les autres accusés ne jouissent pas. Par une singularité qui n'étonnera personne, ce furent les jacobites eux-mêmes, partisans du pouvoir absolu, qui introduisirent ces actes si importans dans la législation anglaise, et qui se servirent, pour attaquer le pouvoir de Guillaume qu'ils n'aimaient pas, de ces armes si dangereuses pour tous les pouvoirs. Les juges regardaient si bien ces nouveaux statuts comme attentatoires aux priviléges reconnus de la couronne, que la veille même du jour où ils devaient avoir force de loi, Holt, l'intègre et noble juge Holt, refusa de se rendre aux prières d'un accusé de haute trahison et de devancer d'un seul jour l'action légale des statuts.

Il fallut beaucoup de tems aux avocats pour s'accoutumer à plaider sans crainte la cause des accusés de haute trahison; les premiers qui se soient chargés de cet office, Philipps et sir Barthélemy Shaver, eurent soin de prévenir les juges que l'on ne devait nullement confondre leurs sentimens personnels avec les sentimens de leurs cliens, et qu'ils étaient fort éloignés de défendre aucune thèse semblable; leur défense fut timide, tremblante, incertaine. Ce ne fut qu'en 1722 que l'avocat Hungerford osa élever en faveur de son client Layer une voix plus courageuse : encore fut-il sévèrement réprimandé par le juge sir James Spratt. Il était souvent arrivé aux avocats, avant cette époque, de protester de leurs bonnes intentions, de leur loyauté, de leur amour pour le roi, de

leur attachement pour le gouvernement. Peu à peu ces vieilles traces de crainte s'effacèrent et disparurent : l'opposition vint s'asseoir en face des juges. Lord Erskine, homme éloquent, habile, orateur hardi, profita de ce nouveau mouvement pour s'élever à une hauteur et une énergie de pensée et de diction que le barreau anglais n'avait pas connues. Quiconque l'a vu et entendu ne l'oubliera jamais. La violence de ses attaques contre le gouvernement se trouvait adoucie et tempérée par le calme extérieur de son attitude et la grâce de son langage. Il ne semblait pas un avocat payé pour plaider, mais un homme du monde, quelquefois un arbitre désintéressé; il en appelait à la sympathie générale, il semblait se défaire de toute partialité, de toute habitude de plaidoirie; l'auditoire et les juges se trouvaient, pour ainsi dire, de niveau avec lui; et cette familiarité heureuse lui permettait de tout dire sans crainte. Cette liberté même, inouie jusqu'alors dans les fastes judiciaires de la Grande-Bretagne, était pour Erskine un texte fécond en mouvemens d'éloquence; il en tirait vanité pour l'Angleterre, et il augmentait cette liberté même en l'exaltant.

« Ici, messieurs, disait-il dans son plaidoyer pour le prévenu Hardy, accusé de haute trahison, je sens avec orgueil, avec bonheur, que l'administration de la justice est libre en Angleterre. Je n'ai plus, comme autrefois, de réclamations discrètes, mystérieuses, à faire à mes juges; plus de réclamations écrites sur parchemin, collationnées par un greffier, scellées d'un grand sceau, et qui peuvent aller s'ensevelir et se perdre dans un tiroir : c'était la marche de la justice ancienne; moi j'ai le privilége, j'ai le droit admirable d'en appeler hautement, sans crainte, sans scrupule, à une assemblée éclairée, pleine d'yeux et d'oreilles, pleine d'intelligence et de

loyauté. Je sais que parler à un jury, c'est parler à la nation entière, c'est se réfugier dans le sanctuaire de la justice nationale. »

Depuis l'accession de la maison de Hanovre, les procès politiques reçoivent une direction bien différente. Les accusations de ministres sont des amusemens populaires dont les ministres ne s'inquiètent jamais. Walpole lui-même, après avoir déshonoré tout le Parlement d'Angleterre par un système de corruption à la fois voué et dégradant, vit sans crainte ses ennemis lire devant les deux chambres l'acte qui le menaçait de la mort. Il savait que l'époque était passée où les vengeances politiques voulaient du sang. Lord North, au milieu du mécontentement que des défaites multipliées et la scission des colonies américaines devaient causer à l'Angleterre, ne quitta pas son poste, ne s'ébranla et ne s'épouvanta pas. En vain la voix tonnante de Fox lui montrait sans cesse la colère du peuple suspendue sur sa tête, l'échafaud dressé, le bourreau tout prêt, les votes du Parlement armant la justice de sa hache fatale, North continuait à payer ses favoris, à solder les transfuges qu'il arrachait au parti contraire, et à soutenir les mesures impopulaires que le roi lui commandait. Le tems n'était plus où Strafford payait de sa vie une loyauté du même genre. Tout s'était adouci. Cependant la Grande-Bretagne aurait pu se justifier aux yeux de l'histoire, si elle eût traité avec sévérité ce ministre complaisant pour le monarque, oublieux de ses concitoyens. Elle venait de perdre treize provinces fécondes et pleines d'avenir; le sang et les trésors de l'Angleterre avaient coulé à grands flots; le pavillon britannique était flétri et le trésor vide. North se retira sans rien craindre; et comme Walpole son prédécesseur, il vécut vieux au milieu de ses adversaires

politiques; qui lui tendirent la main en riant, et professèrent pour lui autant d'amitié que d'estime.

Les ministres au surplus ne faisaient que profiter du bénéfice universel. Tous les intérêts politiques subsistaient; mais toutes les passions politiques s'étaient amorties : il n'en restait plus que l'ombre. Innocentes et impuissantes, malgré leurs cris, malgré leurs apparentes fureurs, elles perdaient en éternelles arguties, en discussions sans fin, la sève qu'elles auraient autrefois employée dans de barbares et violentes actions. Les dernières traces de violence politique que le dix-huitième siècle de l'ère hanovrienne proposait à l'observateur, se trouvent dans les procès relatifs aux conjurations qui devaient ramener les Stuarts. Le trône était attaqué; il se montrait sévère; tous ceux qui avaient soutenu l'usurpation craignaient pour leurs têtes, et le bourreau redevenait alors un instrument de la politique. Même dans ces circonstances cependant, on ne peut reprocher aux juges aucune sévérité injuste, aucune atteinte portée à la loi, aucune violence; ils appliquèrent seulement la loi, sans en exagérer le sens, sans lui donner une interprétation fausse.

Sous Jacques II, le malheureux Monmouth avait reçu de la bouche du roi la promesse d'un pardon complet, s'il avouait et dénonçait ses complices. Chargé de fers, plongé dans un cachot, en vain s'abaissa-t-il jusqu'à verser des larmes devant le roi qu'il avait essayé de détrôner : Jacques, infidèle à sa parole, l'envoya à l'échafaud. Tous ceux qui passaient pour ses adhérens furent pendus ou décapités, sans que les atroces juges de Jacques II examinassent avec beaucoup d'attention la vérité de l'accusation qui pesait sur eux. On ne peut point reprocher de tels actes à Guillaume III, ni aux administrations succes-

sives de la reine Anne et des trois Georges. Même en défendant leurs couronnes, ils furent équitables et clémens.

Comment, par exemple, oserait-on condamner les juges qui envoyèrent à la mort lord Lovat, le Sinon moderne, traître à ses amis comme à ses ennemis, trois fois apostat, auquel Guillaume fit deux fois grâce, qui passa du jésuitisme au calvinisme, et qui marqua par des crimes atroces plus de soixante années de sa vie que le bourreau termina à quatre-vingts ans. Plusieurs personnes de distinction qui avaient pris les armes pour le prétendant, et qui devaient s'attendre à la mort, s'échappèrent de Newgate ; d'autres que l'on aurait pu arrêter s'enfuirent sur le continent. Le brigadier Mackintosh et Jean Forster trompèrent leurs geôliers, qui sans doute n'avaient pas reçu des ordres très-sévères. Balmerino et Kilmarnock, pris les armes à la main, n'eurent pas un long procès à soutenir : les faits étaient prouvés et incontestables. Une difficulté judiciaire et de peu d'importance s'éleva tout-à-coup, et retarda le procès. Sous Charles II et Jacques II on ne se serait même pas arrêté à cette minutie. Ils moururent avec courage, et l'héroïsme de leurs derniers momens fit plus de tort à la cour que leurs épées n'avaient pu lui en faire. La cour ne l'ignorait pas, et sa clémence pouvait passer quelquefois pour de la politique. On accordait leur grâce à la plupart de ceux qui la demandaient ; et Georges Setoun, comte de Wintoun, qui ne la demanda pas, trouva toutes les facilités pour s'évader et se réfugier en Italie. La même chose arriva au vicomte de Strashallan et à plusieurs autres. Lord Widdington reçut sa grâce : le comte de Nithisdale quitta furtivement la Tour.

A mesure que les principes de la liberté acquirent de la force dans le cours du dix-huitième siècle, la position

des accusateurs et des accusés changea. Chaque procès politique fut un embarras, non pour le peuple, mais pour le pouvoir. On alla jusqu'à susciter des procès à la couronne ; on savait bien que chacun d'eux serait un objet de scandale, et que les partis s'empresseraient de l'exploiter. La vie de tous les agitateurs politiques est remplie de ces procès où la couronne semble accuser, et où dans le fait c'est elle qui se défend. Burdett, Wilberforce, Junius, Wilkes, Cobbett, ont été les véritables triomphateurs des procès que l'autorité leur a suscités. Il n'y a pas un de ces hommes politiques dont la liberté n'eût été gravement compromise et qui n'eût été attaché au pilori pendant quelques heures, s'il eût vécu du même tems que ce malheureux Defoë, qui pour avoir écrit un pamphlet très-innocent, fut exposé, dans les premières années du règne d'Anne, aux outrages d'une abjecte multitude.

Wilkes ne cessa de harceler le gouvernement. Le 23 avril 1763, arrêté comme coupable d'avoir, dans le numéro 45 de son *Breton du Nord,* journal politique, insulté le roi et le gouvernement, il refusa de répondre à son interrogateur parce que le mandat d'amener qui le frappait était général et non spécial. Le procès qu'il soutint à propos de cet incident tourna en sa faveur, et les mandats d'amener généraux furent abolis. Poursuivi ensuite par le ministère qu'il inquiétait toujours, il ne dut à sa condamnation qu'un accroissement de popularité, et le gain de sommes considérables nécessaires pour rétablir sa fortune délabrée. On paya ses dettes, une souscription subvint à tous ses besoins, son image se reproduisit partout, dans les rues, dans les tavernes, sur les enseignes. C'est à ce propos qu'une vieille dame disait spirituellement : « Je le vois pendu partout, excepté là

où il devrait être pendu. » Trois fois chassé du Parlement, il prolongea si bien cette lutte et se joua si complétement des atteintes du pouvoir qu'il insultait sans cesse, qu'il finit par être nommé lord-maire, et enfin chambellan de la cité de Londres, place lucrative qu'il occupa jusqu'à sa mort. Voilà où cet homme sans principes et sans mœurs auquel personne ne se fiait, fut conduit par des procès politiques dont le moindre eût envoyé ses prédécesseurs à Tyburn ou à Botany-Bay. Horne-Tooke dut sa célébrité aux mêmes moyens, et sa bourse dégarnie fut subventionnée par les souscriptions bénévoles de ses concitoyens. En vain le libraire Woodfall fut-il condamné à la place de Junius, la gloire de ce dernier, soutenue par un admirable talent, plana bientôt sur l'Europe, et menaça le trône. Francis Burdett, dont les vues étaient plus pures, et qui n'avait que le tort de rêver une république chimérique, n'entra dans la prison de la Tour que pour en sortir avec une pompe triomphale. Le peuple détela les chevaux de sa voiture, et le traîna jusqu'à son domicile sans que l'autorité ait osé élever la voix contre ces actes. Toutes les chances des probabilités sont maintenant contre le pouvoir qui attaque, et pour qu'un jury prononce une condamnation en matière politique, il faut que la culpabilité soit mille fois prouvée.

La loi anglaise ne renferme aucune clause précisément applicable au régicide. Il a fallu, pour trouver des moyens d'attaque contre ce crime, détourner la loi de son vrai sens, ou plutôt l'interpréter d'une manière forcée et peu naturelle. Cette indulgence et cet oubli de la législation sont devenus funestes aux accusés; voici comment: l'interprétation une fois introduite dans cette partie de la procédure, n'a pas tardé d'en occuper toutes les avenues, d'en embrasser toutes les parties; on a fini par admettre

les commentaires les plus absurdes. Non seulement celui qui s'armait contre le roi d'un poignard ou d'un pistolet se trouvait coupable, selon les termes du statut, d'avoir mis en péril les jours de Sa Majesté; mais prendre part à une émeute, mais démolir une maison sans avertissement préalable, étaient des crimes rangés dans la même catégorie. Sous Charles II, les apprentis de Londres s'étant réunis pour détruire quelques maisons de mauvaise renommée, furent condamnés à mort comme coupables de haute trahison. Sous la reine Anne, Dommarcee et Palgrave subirent la même peine pour avoir démoli des chapelles puritaines. L'arrêt qui condamna ces malheureux portait qu'en se permettant de détruire les propriétés des sujets du roi, ils avaient attenté aux propriétés du roi même et mis ses jours en péril. Les lois de la société moderne ne nous permettraient plus d'admettre une telle accusation, ni de porter une sentence de ce genre. Les émeutes, effractions, incendies, seraient punis de l'amende et de la prison, mais ne se trouveraient pas confondus avec les crimes de haute trahison proprement dits.

On ne verra jamais se renouveler parmi nous ces scandaleux procès politiques, destinés à détruire un adversaire, à écraser un parti ou à l'exiler. Le procès de Charles Ier a offert le modèle complet de ces affaires hideuses que tous les hommes honnêtes déplorent et détestent, et auxquels il est difficile de faire renoncer les partis. Quelle moquerie et quelle insulte qu'un procès d'où l'accusé ne doit sortir que condamné! Charles Ier pouvait-il être acquitté par ses juges? Non, certes; ils n'étaient ses juges qu'en présupposant sa culpabilité. Le Parlement, devenu cour de justice, disait à son roi : « Tu es coupable : donc nous avons le droit de te juger. Tu as des juges, donc tu dois te croire traité avec justice et avec huma-

nité. Meurs et remercie-nous. » Jamais vengeance ne fut exécutée avec une étiquette plus cérémonieuse; jamais mystification ne fut plus sanglante.

L'exemple était donné. Dans tous les procès politiques, on se contenta d'inductions vagues, arbitraires, de fausses preuves accumulées au hasard, de conjectures, de sophismes, arsenal dont on tira grand parti. On intentait des procès politiques avec une inconcevable et malheureuse facilité. Il suffisait que vous eussiez porté un toast prétendu séditieux pour que votre vie fût en danger : après l'expulsion des Stuarts, plus d'un joyeux convive se repentit d'avoir bu à la santé du prétendant. En 1619, comme on portait chez un bourgeois de la Cité la santé du roi Georges, un des assistans répondit qu'il ne connaissait pas cet homme-là. On lui fit son procès, et le juge Powys s'écria : « Les cent livres sterling que vous allez payer au roi Georges vous apprendront peut-être qu'il existe. » On portait aussi des toasts à la mémoire des condamnés politiques : nouvelles occasions d'amendes : beaucoup de citoyens furent mis en jugement pour avoir bu à la santé de Colledge. Les toasts se rattachaient à la politique d'une manière intime. On ne se contentait pas de boire à la santé de ses amis; on buvait encore à la ruine de ses ennemis : cela s'appelait boire des *confusions*. Un pauvre écossais, nommé Stanfield, fut accusé de parricide pour avoir bu un pot d'ale à la *confusion* du pape, du roi et de l'antéchrist. Un autre, nommé Falconer, fut condamné au pilori pour avoir bu à la santé du diable.

Dans les premières années du règne de Georges Ier, un prédicateur nommé Hendly, soupçonné de jacobitisme, prononça dans un petit village un sermon très-innocent, destiné à éveiller la charité bienfaisante des paroissiens

et à fonder une école de charité. Ses ennemis prétendirent que c'était le cardinal Albéroni qui payait le ministre, et que les fonds de l'école de charité serviraient à solder les intrigans politiques. Sur ce ridicule prétexte, le prédicateur et le fondateur de l'école furent condamnés à l'amende.

C'est en face des tribunaux que les caractères se dessinent, que les hommes se montrent sous leur véritable jour : tout l'art des romanciers n'atteint pas la vie saisissante et le pathétique de la réalité. En 1649, le Parlement de la république accusa de haute trahison le colonel Moris, qui avait défendu, pour le roi, contre les troupes républicaines, le château de Pomfret : la conduite de cet officier fut plus noble, plus simple et plus héroïque que celle de tous les héros de Dryden dans les drames de ce poète; il demanda à être jugé par une cour martiale; ce qui lui fut refusé. Il répondit simplement qu'il avait fait son devoir d'officier, obéi à son serment, et que nul honnête homme ne pouvait lui reprocher cette fidélité : « Je sais bien, dit-il en terminant, qu'aujourd'hui un nuage épais couvre notre destinée; mais l'avenir nous reste, et j'attends tout de lui. « Monsieur le schériff, pas de menottes, s'il vous plaît; des gardes, si vous voulez : je les paierai même. Un soldat aime mieux donner sa vie que d'être enchaîné. » On prit sa vie et on l'enchaîna.

En 1651, Christophe Love, fameux prédicateur presbytérien, fut accusé d'avoir tramé une conspiration tendant à ramener Charles Stuart sur le trône. Tous les débats du procès furent étrangement caractéristiques. L'accusateur public commença par dire au prévenu de glorifier Dieu en confessant ses crimes. Le prisonnier prit la parole, et se compara tour à tour à Jérémie et à Tobie. Quant aux témoins, ils furent comparés à tous les

personnages bibliques. Un des témoins s'écria : « Je mets la main sur mes boutons comme font ceux qui jurent; mais je ne jure pas, parce que je crois que c'est une chose désagréable à Dieu. » Un autre témoin se leva, et dit : « Mon ame est troublée et émue, et certainement quoique je sache des choses qui pourraient nuire au prévenu, je le crois trop précieux aux yeux de Dieu pour oser parler contre lui ! »

Non seulement les procès politiques, mais les procès relatifs aux affaires de la vie privée devraient être étudiés avec soin par les historiens. Après la restauration, on n'entend parler que d'assassinats dans les rues et de duels dans les tavernes. Dix ou douze gentilshommes, après une dispute de mauvais lieu, se retirent dans leur chaise-à-porteur, s'arrêtent à Leicesterfields, tirent leurs épées, et se battent devant les porteurs qui allument leurs pipes. Deux d'entre eux sont tués avant que les pipes ne soient allumées, et les porteurs refusent de placer les cadavres dans leurs chaises, dont le velours serait, disent-ils, souillé par le sang qui coule. Lord Mohun et le capitaine Hill font apporter dans la rue habitée par l'acteur Mountford, des épées, des verres et du vin; ils passent la nuit à l'attendre, et l'assassinent à son retour : son seul crime était d'être aimé de Mme Bracegirdle, actrice célèbre de l'époque. Qui croirait que lord Mohun fut acquitté? Quelquefois ces aventures prenaient une tournure plus comique. Un samedi matin, M. William Colepepper est attaqué par un de ces braves armés d'une canne à épée; il commence par lui jeter sa perruque à la tête, puis ses gants, puis son chapeau, profite de l'espèce d'étonnement et de désordre où cette attaque imprévue jette son adversaire, le rosse de main de maître, et reçoit les applaudissemens de la foule, qu'il a bien mérités.

A l'époque même où vivait David Hume, les préjugés religieux avaient tant de force, que si une pauvre vieille femme était accusée de sorcellerie, un juge éclairé ne pouvait la sauver qu'en feignant de partager les erreurs populaires. Souvent des prévenus innocens peut-être, et dont tout au moins la criminalité n'était pas prouvée, ont été sacrifiés à ce préjugé. D'après une vieille tradition, les plaies de l'homme assassiné saignent toujours lorsque l'assassin s'approche du cadavre. En 1687, sir James Standsfield, qui demeurait auprès d'Edinbourg, fut trouvé mort dans une rivière voisine. Il était probable que cette mort était le résultat d'un suicide; les chirurgiens avaient pratiqué une incision dans le côté droit du cadavre. Le fils, jeune dissipateur, et qui d'ailleurs avait encouru la haine publique, fut soupçonné d'avoir commis le crime. Dès que son doigt toucha le côté où l'incision avait été pratiquée, le sang coula. Cet indice si équivoque fut regardé comme une preuve irrécusable : et le fils fut condamné à mort comme parricide.

Tout a changé : ces traces de barbarie se sont effacées par degrés. Dans les procès politiques, c'est aujourd'hui la couronne qui se défend plutôt qu'elle n'attaque. Dans les affaires particulières, la fortune et la vie des hommes sont protégées. Nobles et magnifiques conquêtes. Elles compensent le sang versé sur tant de champs de bataille, les douleurs et les atrocités de tant de révolutions, les malheurs de tant de générations militantes.

(*Quarterly Review.*)

Économie Politique.

PROGRÈS COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

DE LA PRUSSE

ET DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE (1).

Comment s'est agrandie cette principauté de Brandebourg, qui en 1648 ne figurait même pas au nombre des états de l'Europe? à travers quelle série d'événemens et de combinaisons politiques ce simple margraviat, placé sous la protection de la Pologne, environné de toutes parts d'écueils menaçans, a-t-il frayé sa route? comment, à force de louvoyer, a-t-il écarté les obstacles qui gênaient son développement, et est-il parvenu, au milieu de tant d'élémens de destruction, à devenir l'une des puissances les plus importantes de notre époque? Telles sont les questions qu'on s'adresse en examinant les phases étonnantes de la monarchie prussienne. L'histoire de ce laborieux enfantement, de cette assimilation lente mais successive, de ces conquêtes tour à tour obtenues par la voie des armes et de la diplomatie, est sans contredit l'un des faits les plus intéressans des tems modernes. Sans

(1) Voyez, dans les 18e et 20e livraisons de cette troisième série, les articles que nous avons publiés sur la Prusse et l'Autriche.

doute la justice, la bonne foi, la générosité, n'ont pas consacré toutes les acquisitions de la Prusse ; mais les grandes fortunes politiques ne sont pas le prix de ces vertus vulgaires. Toutefois, il faut le dire, la bonne administration des cinq Frédéric (1), leur habileté à profiter des moindres circonstances, le courage persévérant de leurs soldats, et plus encore peut-être les grandes crises qui depuis le dix-huitième siècle ont tant de fois changé la face de l'Europe, ont puissamment concouru au mouvement ascendant de cet empire.

La Prusse ducale n'était encore en 1701 qu'un désert ; l'empereur Léopold, qui s'était arrogé la prérogative de créer des rois, voulut en faire un royaume héréditaire, et lui adjoignit une partie de la Pologne ; c'est de là seulement que datent les annales de la monarchie prussienne. Depuis cette époque, les souverains de l'Europe ne font pas une seule faute sans que la Prusse en tire parti ; la témérité de Charles XII, les vues ambitieuses de Catherine, les embarras de l'Autriche, la politique incertaine de la France, lui fournissent de nombreuses occasions d'agrandir son territoire. Ennemie ou alliée de ces différentes puissances, elle en obtient toujours des concessions. La défaite de Charles XII à Pultava lui donne la Poméranie ; le traité d'Hubertsbourg lui assure la pos-

(1) *Succession des rois de Prusse :* Frédéric Ier, né à Kœnigsberg, en 1657, couronné au commencement de 1701, mort en 1713. — Frédéric-Guillaume Ier, né en 1688, succède à son père le 25 février 1713, meurt le 31 mai 1740. — Frédéric II, surnommé le *Grand*, né le 24 janvier 1712, troisième fils du précédent, auquel il succéda immédiatement : mort le 17 août 1786. — Frédéric-Guillaume II, neveu du Grand Frédéric, né le 25 septembre 1744, mort le 16 novembre 1797. — Frédéric-Guillaume III, fils du précédent, né le 3 août 1770, règne depuis 1797.

session de la Silésie. Lors du premier partage de la Pologne en 1772, elle obtient toute la Pologne prussienne. Les démembremens de 1792 et 1793 lui valent les villes de Dantzick, de Thorn, et toute la partie de la Grande-Pologne qui borde la Silésie. La cession momentanée du Hanovre en 1805 lui livre toute la côte septentrionale de l'Europe centrale, et en fait une puissance maritime qui se serait étendue depuis les bouches du Weser jusqu'à celles du Niémen, si le traité de Tilsitt l'eût laissée jouir de cette nouvelle acquisition, et ne lui eût pas enlevé ses plus anciennes provinces.

Cette fois, abattue par une main géante, la Prusse resta quelques années à se reconnaître : tout tremblait devant les armes de Napoléon, et elle aussi partageait ces craintes, sans désespérer du salut de la patrie. Ce fut la Prusse qui la première fit entendre ce long cri de guerre qui eut tant de retentissement en Allemagne. L'enthousiasme, le dévouement des Prussiens, subjugués mais non soumis, réveillèrent de leur léthargie toutes les nations du Nord. Frédéric-Guillaume fut considéré comme le principal appui de la coalition, et les troupes du feld-maréchal Blücher devinrent l'avant-garde des armées alliées. Pour prix de ses efforts, le congrès de Vienne accorda à la Prusse le grand-duché de Posen, le cercle de Cottbus, la Vieille-Marche, la ville de Dantzick, la principauté de Halberstadt, les villes de Quedlembourg, Erfurt, Nordhausen, Mulhausen, Cappenberg, le bailliage de Vandersleben, le territoire du duché de Clèves, les chapitres séculaires d'Erfurt et de Hellen, etc., et le roi de Prusse acquit enfin, sous le titre de duc de Saxe, la majeure partie des états du roi de Saxe. Ainsi s'est agrandie, par le succès de ses armes et de sa politique, la monarchie prussienne ; aujourd'hui elle touche à la France d'un côté et à

la Russie de l'autre. Elle s'étend sur une surface de 80,450 milles, et le développement de ses frontières a plus de 600 milles; royaume bizarre dont le territoire étroit et sinueux est sans la moindre cohésion entre ses parties, disjoint à son centre par le Hanovre et le duché de Brunswick; assemblage monstrueux de pièces de rapport que la conquête a réunies par hasard, et que la paix ainsi que les intérêts matériels parviendront peut-être à assimiler.

On chercherait en vain dans l'histoire des peuples modernes un fait analogue à ce phénomène. Quelques années suffisent pour doubler et même tripler le territoire et la population de la Prusse. Un point inaperçu de l'empire germanique apparaît tout-à-coup, puis s'étend, s'agrandit, s'affermit; les trônes puissans qui l'environnent ne peuvent s'opposer à ses progrès; peut-être même leur rivalité est-elle favorable à la nouvelle monarchie au berceau; à peine formée, elle devient envahissante. Elle se fait centre, et tout ce qui l'environne s'assimile à elle. Essentiellement guerrière, elle ne néglige pas l'industrie; elle s'arme à la fois de la puissance des arts, de celle du commerce et de la politique. Enfin la voilà de nos jours, cette faible portion de la vieille Allemagne, la voilà rivale de l'Autriche, forçant tous les rois d'Europe de compter avec elle et de la respecter. Merveilleux progrès! Et ne serait-on pas tenté de comparer ce phénomène politique à l'un des plus curieux phénomènes de la nature, à cette agrégation mystérieuse des zoophytes, qui forment, par le travail de cent générations successives, les archipels dont la mer du Sud se peuple encore aujourd'hui? Le navigateur n'aperçoit rien d'abord à la surface de la mer que son navire sillonne; quelques années après un rescif l'arrête; un banc de madrépores

est déjà formé. Bientôt de nouvelles couches se superposent ; les insectes qui vivent et meurent sur le nouveau rocher créé par leur race augmentent à la fois leur domaine et leur tombeau ; les vagues passent et la tempête gronde sans détruire cet édifice vivant, qui s'accroît de ses ruines ! Le souffle des vents, les marées, lui apportent la semence des graines arrachées aux lointaines campagnes ; il se pare d'une végétation inattendue. Voici une terre nouvelle ; et les matelots étonnés abordent sur une île qui manque à toutes les cartes, et que leurs pères n'ont jamais vue. Telle a été la transformation successive des domaines de l'électeus de Brandebourg.

La paix de 1815 est venue ralentir cette tendance progressive ; mais la Prusse, obéissant toujours à son instinct d'agrandissement, n'en a pas moins poursuivi la route qu'elle avait commencé à parcourir. Elle a demandé au commerce et à l'industrie de nouvelles conquêtes, plus laborieuses sans doute, mais aussi plus durables. La Prusse a profité plus qu'aucun autre pays des avantages de la paix ; elle a réduit sa dette de 600,000,000 de thalers à 170,000,000 ; elle a diminué de moitié quelques-uns de ses impôts. Plus de 3,000 milles (1,000 lieues) de routes ont été tracés et complétés ; plusieurs rivières ont été rendues navigables ; des canaux et des havres ont été creusés ; une académie royale d'agriculture a été fondée à Mogelin ; on a planté de nouvelles forêts, transformé en terres de culture des landes stériles, construit une multitude de manufactures, de villages, d'établissemens publics. Ce royaume guerrier, qui naguère soutenait le trône de son roi despotique sur les baïonnettes de ses soldats, est devenu un état commercial et agricole. Sans colonies, sans marine, la Prusse s'est faite la métropole du commerce et de l'industrie en l'Allemagne. Elle a

conclu des traités d'alliance commerciale avec le Danemarck, avec l'Angleterre et ses colonies, avec la Suède et la Norwége, avec les villes de Hambourg, de Brême et de Lubeck, avec le Brésil et l'Amérique du Nord (1). Les capitaux concentrés à Elberfeld ont rendu cette ville le siége de la *Société pour l'exploitation des mines du*

(1) Note du Tr. L'absence d'un traité de commerce sur le pied de réciprocité, entre la France et la Prusse, ferme les ports français aux vaisseaux prussiens, et nuit également au commerce que seraient tentés de faire les navires français dans les ports de la Prusse. Pourrait-il en être autrement? Un navire prussien du port de 100 *charges* (*lasten*) ou de 200 tonneaux mesure française, doit payer à son entrée dans un port de France des droits qui s'élèvent à 1,504 fr. 85 c. De la mer Baltique jusqu'à son arrivée au Hâvre, par exemple, il doit compter au moins 5,000 fr. de fret. Si à ces frais l'on ajoute l'équipement, le paiement de l'équipage, le passage du Sund, que reste-t-il au propriétaire du navire; si, comme on doit facilement le penser, les armateurs et les négocians prussiens évitent les ports français comme trop coûteux, les Français peuvent aussi difficilement fréquenter les ports prussiens, où l'on exerce contre eux des droits de représailles. Cet état de choses, préjudiciable aux deux nations, durera malheureusement jusqu'à ce qu'il soit intervenu un traité de réciprocité. En effet, un navire français, à son entrée dans un port prussien, ne doit pas seulement acquitter *au double* tous les droits de port et de navigation auxquels est soumis un navire prussien ou anglais, il doit encore, s'il est du port de 200 tonneaux, par exemple, payer extraordinairement 300 thalers (1,125 fr.) de *droit de pavillon* (*flaggen-abgabe*). Qu'en est-il résulté? C'est que durant ces vingt dernières années, tandis que l'Angleterre a expédié plus de 50,000 navires dans les ports de la Prusse, la France n'en a pas envoyé mille. L'Angleterre, dont les ports et les colonies sont ouverts aux Prussiens comme aux Anglais eux-mêmes, vend annuellement à la Prusse, terme moyen, pour 112,500,000 fr. de marchandises de toute espèce, tandis que la France n'exporte, pendant le même espace de tems, vers les états prussiens que pour 6,200,000 fr.

Mexique et de la *Compagnie Rhénane des Indes-Occidentales*, compagnies qui ne bornent pas leurs expéditions à l'Amérique, mais qui envoient aussi leurs navires dans l'Inde, en Chine et dans la Malaisie; tandis que Cologne, par sa position, devenait le siége de la *Compagnie de navigation à vapeur du Bas-Rhin*, vaste entreprise qui établit une ligne de communication entre Kehl, Strasbourg et Rotterdam, en attendant qu'un chemin de fer relie sur ce point la Prusse à la Belgique.

Mais ce n'était pas assez pour la Prusse que son commerce extérieur s'accrût; elle voulait surtout acquérir une grande prépondérance à l'intérieur, et placer l'Allemagne sous son protectorat. Aussi, profitant des tentatives faites sans succès par plusieurs états pour s'accorder réciproquement des priviléges et des secours nécessaires à leur commerce et à leur industrie, elle a conçu un vaste projet d'association commerciale, par lequel toute la confédération germanique, ne reconnaissant d'autres limites que l'Océan du nord, la Russie, la mer Baltique au nord, la Pologne à l'est, l'empire d'Autriche et la Suisse au midi, la France, la Belgique et la Hollande à l'ouest, reporterait ses douanes sur ces points extrêmes, et ferait disparaître les lignes qui gênent la circulation intérieure. Ce grand projet, auquel se rattachent les intérêts matériels et politiques de l'Allemagne médiatisée, simple en apparence, présente cependant de grandes difficultés dans l'exécution. Voici bientôt cinq ans que la Prusse travaille à le réaliser, et elle n'en est encore qu'à l'ébauche. Chaque nouvelle adhésion signale dans cet acte une omission, un vice ou une lacune. Quoi qu'il en soit, avant de faire connaître les principales bases de ce traité, auquel ont déjà adhéré la Saxe, la Bavière, Bade, les

deux Hesse et le Wurtemberg, jetons un coup-d'œil sur l'état actuel de l'industrie en Prusse et en Allemagne.

C'est à l'influence française qu'il faut attribuer le mouvement industriel qui, dès le dix-septième siècle, commença à s'opérer dans les états de Frédéric-Guillaume. Quelque bien conçus que fussent les projets de ce prince pour développer l'industrie de son pays, il ne pouvait espérer de prompts résultats : les moyens d'exécution lui manquaient. Une grande faute que commit Louis XIV vint heureusement le tirer d'embarras. Nous laisserons à un prince de la maison de Brandebourg le soin de constater cette influence.

« La révocation de l'édit de Nantes, dit-il, avança considérablement les projets du grand-électeur; quatre cent mille Français quittèrent alors leurs foyers; les plus riches passèrent en Angleterre ou en Hollande; les plus pauvres, mais les plus industrieux, se réfugièrent dans le Brandebourg au nombre de vingt mille environ; ils aidèrent à repeupler nos villes désertes, et nous donnèrent toutes les manufactures qui nous manquaient. A l'avénement de Frédéric-Guillaume à la régence, on ne faisait dans ce pays ni chapeaux, ni bas, ni serges, ni aucune étoffe de laine; l'industrie des Français nous enrichit de toutes ces manufactures. Ils établirent des fabriques de draps, de serges, d'étamines, de petites étoffes, de droguets, de grisettes, de crépon, de bonnets et de bas tissés sur des métiers, de chapeaux de castor, de poil de chèvre et de lapin, de teintures de toutes les espèces. Quelques-uns de ces réfugiés se firent marchands et débitèrent en détail l'industrie des autres. Berlin eut des orfèvres, des bijoutiers, des horlogers, des sculpteurs; et les Français qui s'établirent dans le plat pays y cultivèrent le tabac, et

firent venir des fruits et des légumes excellens dans les contrées sablonneuses, qui, par leurs soins, devinrent des potagers admirables. »

Sous le règne de Frédéric-Guillaume des défrichemens furent entrepris sur une grande échelle. Des laboureurs vinrent de la Souabe et de la Franconie, et plus de 25,000,000 de fr. furent consacrés à développer l'agriculture. A cette époque on croyait généralement que la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie étaient impossibles dans les pays septentrionaux. Plus tard, Frédéric-le-Grand voulut prouver le contraire : il fit planter des mûriers dans tout le pays, encouragea leur culture par des prix et des récompenses, fit, à ses frais, construire des moulins et venir des ouvriers du Piémont, pour former des élèves dans l'art de filer et de mouliner la soie. En 1748, on recueillit dans le pays de Brandebourg 698 livres de soie; en 1751, 1,200 livres; en 1754, 2,637 livres. La guerre qui survint arrêta les développemens de cette culture; mais, après la paix de 1763, Frédéric s'en occupa de nouveau et la ranima. En 1773, la Prusse récolta 6,206 livres de soie, et, à cette époque, on comptait à Berlin 1,332 métiers occupés à tisser la soie. Aujourd'hui la culture du mûrier s'est ralentie. Les manufactures de soieries ont seules acquis un plus grand développement; et le bas prix de la main-d'œuvre a permis aux tisseurs de soie prussiens de rivaliser avec ceux de Lyon et de Spitalfields. Mais portons nos regards au-delà du cercle de Brandebourg.

Sur les rives du Rhin règnent des contrées fertiles où l'homme s'est toujours montré énergique et actif. Pendant le mouvement de civilisation qui entraîne l'Europe depuis six siècles, cette partie des domaines que la Prusse a conquise n'a pas été oisive. Elle a brillé au moyen-âge

et ne s'est pas éteinte dans les tems plus modernes. En 1171, les manufactures de laine d'Aix-la-Chapelle étaient si célèbres qu'elles ne pouvaient fournir à toutes les demandes. Aujourd'hui cette ville ainsi que Borcette livrent tous les ans au commerce pour plus de 3,000,000 de thal. de serge, de draps, d'indienne, d'horlogerie, que fabriquent 6,000 ouvriers, tandis que Cologne, ville d'entrepôt et d'industrie, jette dans la circulation plus de 1,000,000 de thalers de tissus de soie. Le grand-duché de Berg a toujours été cité comme un district manufacturier très-important; il produit des quantités considérables d'étoffes de coton, de quincaillerie, et en exporte tous les ans pour plus de 3,000,000 de thalers.

L'industrie de Crefeld, petite ville du comté de Meurs, date du seizième siècle. Cette ville, comme tant d'autres, la doit à des hommes qui fuyaient les persécutions religieuses. Ce fut Adolphe Vander-Leyen, réfugié du pays de Berg, qui importa l'industrie de la soie, que ses descendans ont toujours exercée et exercent encore avec honneur. Crefeld compte aujourd'hui de 3 à 4,000 métiers en activité. Barmen, Elberfeld et Solingen, qui toutes trois appartiennent à la Prusse méridionale, sont des centres très-actifs de l'industrie métallurgique et livrent chaque année au commerce plus de 60,000,000 fr. de produits. Dans un rayon de moins de sept milles on y compte quarante à cinquante martinets occupés à forger des enclumes, des limes, des étaux ainsi que les nervures destinées à la construction des navires, etc. Chaque année ces établissemens consomment quinze millions de livres d'acier, et vingt-quatre millions de livres de fer. Ces trois villes fournissent en outre plus de 800 espèces différentes d'instrumens tranchans, des serrures, des étaux et des patins; la quincaillerie comprend à elle seule près de

2,000 articles. Solingen fabrique annuellement 30,000 lames d'épées, 500,000 douzaines de couteaux, et 200,000 douzaines de ciseaux. Tous ces produits se répandent ensuite en Allemagne ou sont exportés dans les différentes parties du monde. La Silésie, quoique enclavée entre la Pologne et la Bohême, et n'ayant que l'Oder pour exporter ses produits, fabrique cependant des quantités considérables d'étoffes de lin et de laine. On estime l'importance de cette fabrication à 14,000,000 de thalers; cette province livre encore à la consommation environ 2,500 marcs d'argent, 10,000 tonneaux de fer qui sont mis en œuvre principalement par les forges de Malapane, Gleiwitz et Kreuzbürger.

Nous arrêterons là cette nomenclature pour présenter dans un seul tableau les principales productions de la Prusse. La superficie de la Prusse est de 107,765,000 acres de Magdebourg. Si l'on extrait de ce chiffre 18,322,000 acres pour les terres incultes, les rochers, les canaux et rivières, les routes, il reste 89,443,000 acres, dont la production est estimée comme suit :

	VALEUR en thalers.	VALEUR en francs.
Terres labourées	50,656,000	190,466,560
Jardins	2,782,000	10,460,320
Vignobles	300,000	1,128,000
Pâturages	19,652,000	72,891,520
Forêts	6,500,000	24,440,000
Gibier	745,000	2,801,200
Pêche	749,000	2,816,240
Mines	?	?

En 1805, les produits des manufactures prussiennes furent estimés à 85,000,000 de thalers (319,000,000 f.). En 1833, on portait leur valeur à 210,000,000 thalers

(789,000,000 fr.). La fabrication des étoffes de laine a produit 120,000,000 de fr.; celle des tissus de coton 110,000,000 fr., et celle des soieries 28,000,000 fr. Aujourd'hui la Prusse entre pour 1/7e dans le commerce extérieur de l'Europe, et sa population double tous les vingt-six ans.

Ainsi la Prusse, sans être essentiellement agricole ni manufacturière, sans ports, mais située entre les grands débouchés de la mer du Nord et les pays de production; placée en outre à cheval sur les grands fleuves qui traversent l'intérieur de l'Allemagne, se trouvait dans les conditions les plus favorables pour être l'ame de cette association commerciale des pays germaniques. Aux états manufacturiers plus avancés qu'elle, elle offre des marchés considérables; aux états agricoles, elle livre à bas prix des produits manufacturés avec soin; elle élargit pour tous les limites de la circulation, et leur rend plus faciles les voies de l'importation et celles de l'exportation. Admirable combinaison que celle qui, servant les véritables intérêts des peuples, satisfait les vues ambitieuses d'une grande puissance; car, il ne faut pas se le dissimuler, la Prusse n'a pas eu seulement pour but l'extension du commerce de la Confédération germanique. En établissant une solidarité des intérêts matériels entre tous ces petits états; en isolant l'Autriche de l'Allemagne; en imposant à celle-ci la législation de ses douanes et de son commerce, elle a voulu dominer l'unité allemande, s'emparer de la souveraineté fédérale. En effet, que deviendront et la Saxe, et la Bavière, et le Wurtemberg, si, après avoir fait tomber leurs barrières, après s'être habitués aux marchés de la Prusse, aux faciles débouchés qu'elle aura ouverts à leurs produits, une ligne de douanes s'élevait abruptement? ne se trouveraient-ils pas

réduits à la situation précaire de la Belgique, produisant plus qu'elle ne peut consommer, et cherchant de toutes parts les débouchés qui lui manquent? Ainsi, par le seul fait de leur adhésion, tous les petits états de la Confédération se trouveront placés sous la dépendance de la Prusse. Une nouvelle barrière, un péage, le tarif des douanes élevé de quelques pfennings, des lignes de parcours moins directes, suffiraient pour paralyser l'industrie de ces pays qui se serait accoutumée à marcher sans entraves.

Au reste, quelles que soient les secrètes pensées qui ont dicté cette alliance commerciale, il est bien évident qu'elle doit tourner au profit de, l'Allemagne. Cette plus grande circulation accordée à ses produits matériels rendra nécessairement plus facile l'échange des idées, et l'Allemagne pourra ainsi plus facilement et plus tôt reconquérir cette liberté politique et intellectuelle dont elle se montre avec raison si jalouse. D'ailleurs n'est-il pas urgent pour l'Allemagne de mettre un terme au triste morcellement dont elle est victime, de faire cesser les rivalités intérieures, de donner une nouvelle vie à son commerce paralysé, de relever une industrie dont l'absence de grands marchés comprime l'essor, et de remédier enfin à la misère dont les budgets et les listes civiles de ses trente-neuf états souverains menacent ses villes et ses campagnes. Prenez une carte de l'Europe, passez en revue les états qui la composent; en vain vous chercherez l'Allemagne. A l'endroit où elle fut, vous ne trouverez plus qu'un assemblage confus de petites principautés hostiles les unes aux autres, sans code national, sans unité de poids et mesures, sans frontières communes, égarées dans un dédale inextricable de lois et d'usages, d'éternelles douanes, des employés par myriades, une diplomatie à

cent têtes, et des assemblées représentatives ayant chacune un but différent à poursuivre. Dans cet état, l'Allemagne, tiraillée par tant de petites volontés, est sans force et sans consistance; et pourtant c'est une terre richement dotée par la nature, une terre fécondée par les travaux d'une population aussi industrieuse qu'intelligente.

La réputation industrielle de la Saxe, petit pays qui compte à peine quatorze cent mille habitans, s'est, depuis quelques années, répandue en Europe et dans les Amériques. A la chute du système continental, qui semblait seul soutenir les modestes fabriques de la Saxe, on crut un moment qu'elles seraient anéanties pour toujours; car les fabriques anglaises, dont les produits inondèrent alors tous les marchés d'Allemagne, avaient acquis une supériorité incontestable. Cependant, telle était la vocation naturelle de la Saxe pour l'industrie manufacturière, que, peu à peu et sans protection, ses fabriques se relevèrent, et prirent un essor qui a surpassé toutes les prévisions. Aujourd'hui, la Saxe est un des pays les plus civilisés de l'Europe. Leipsick est le grand centre du commerce intérieur de l'Allemagne; c'est la ville d'affaires et d'activité par excellence. Là, toutes les nations envoient des représentans : la Russie, l'Angleterre, la France, la Pologne et la Turquie. Deux fois par an, on y apporte, pour être échangés, vendus, disséminés, tous les produits du savoir et de l'industrie. Chaque foire y réunit 30 à 40,000 étrangers, et il s'y fait des affaires pour près de 20,000,000 de thalers (80,000,000 de fr. environ).

Les fabriques de soieries de la Saxe ne datent que de quelques années, et leurs produits prouvent qu'elles pourront facilement acquérir l'importance qui leur manque encore. Elles sont d'ailleurs dans les circonstances les

plus favorables à leur développement. Situées dans les montagnes, au milieu d'une population laborieuse, économe et sobre, elles recrutent leurs ouvriers parmi les meilleurs tisserands de toile et de coton. Car c'est là que se fabriquent les calicots, les bas, les franges, les dentelles, les draps, le mérinos, le linge de table, la toile, et tant d'autres articles auxquels leur bas prix ouvre tous les marchés du monde.

La Saxe surpasse tout le reste de l'Allemagne en industrie : les trois cinquièmes de la population de cet état sont occupés aux travaux des manufactures. Ses troupeaux, considérablement améliorés par le croisement des mérinos, produisent de la laine très-recherchée, qui alimente principalement les manufactures saxonnes, dont le produit peut s'élever à 20,000,000 de thalers. Erzgebirge, où Werner a fondé sa célèbre école de minéralogie, est aussi devenue le centre d'une grande exploitation métallurgique. Les mines de la Saxe fournissent annuellement de 40 à 50,000 marcs d'argent, 12,000 quintaux de plomb et de cobalt, 2,500 quintaux d'étain, 6 à 700 quintaux de cuivre et 24,000 tonneaux de fer.

La Bavière, cette jeune monarchie qui date à peine de 1806, avec ses 3,800 lieues carrées et ses 4,000,000 d'habitans, est à la fois artiste, industrielle et agricole. Elle élève près de 2,000,000 de bêtes à laine, et produit 7 à 800,000 eimers de vin d'une qualité exquise; elle fournit du sel et des bois de construction à une grande partie de l'Allemagne. Le produit de ses mines de fer alimente aussi plusieurs forges et hauts-fourneaux, tandis que Munich, Nuremberg, Hoff, Tussen et Nordlingen, avec leurs étoffes, leurs tapis, leur passementerie, leurs instrumens de musique et d'optique, et leurs menus ou-

vrages de quincaillerie, prélèvent sur l'Allemagne et sur l'Europe un tribut de plus de 75,000,000 fr. Le Wurtemberg est parsemé de petites villes et de beaux villages remarquables par leur industrie, leur aisance, et où se presse une population manufacturière de 110,000 habitans. Dans les montagnes sont des fabriques d'horlogerie; dans les sinuosités des vallées, des forges et des usines; partout la force, partout la fécondité. Le Wurtemberg possède 1,850,000 acres de terres labourables, qui produisent 6,000,000 de boisseaux de céréales; 620,477 acres en pâturages, 1,730,000 en forêts, et 80,000 acres de vignobles, qui donnent tous les ans 160,000 eimers de vin.

Tels sont les principaux élémens sur lesquels l'Allemagne a fondé le succès de la grande réforme commerciale et industrielle qu'elle va tenter. C'est en réunissant dans un centre commun tous ses intérêts matériels, c'est en ôtant à son industrie toutes les entraves qui en gênaient l'essor, qu'elle se prépare à entrer dans une nouvelle voie, et à soutenir la concurrence des nations les plus avancées dans le commerce et l'industrie : noble lutte, dont il est difficile de prévoir tous les résultats. D'un côté, des hommes patiens, sobres, énergiques, laborieux, économes; de l'autre, une population fatiguée, usée par une longue exertion de travail, nécessiteuse par les besoins factices qu'elle s'est créés. Voilà les deux termes de la question. De quel côté sera la victoire? Si des machines puissantes, mues par la vapeur, ne fonctionnent pas dans les ateliers de l'Allemagne en aussi grand nombre que dans les nôtres, elle peut nous opposer une main-d'œuvre aussi intelligente et moins chère. Les grands foyers d'industrie, en Allemagne, tendent à se dissoudre; les ateliers s'iso-

lent et gagnent les montagnes. Là on trouve des moteurs simples et peu coûteux; les moyens d'existence y sont abondans et faciles, les maladies rares, les besoins peu nombreux. Aussi, au lieu de cette population hâve, rachitique, rongée de vices, qui circule dans nos villes manufacturières, vous n'y rencontrez que des hommes bien portans, forts et robustes, et pleins de moralité. Depuis long-tems les produits industriels ainsi que les productions intellectuelles de l'Allemagne se recommandent par le soin consciencieux avec lequel ils sont élaborés.

Comment donc feront nos manufacturiers de Birmingham, de Leeds, de Manchester, pour entrer dans ce nouveau système, eux qui possèdent de si grandes masses de capitaux réunis sur un seul point? Nous objectera-t-on que cette concurrence n'est pas sérieuse, nous leur répondrons que, naguère encore, Lyon voyait avec un air de dédain s'élever des manufactures de soie dans la Suisse allemande. Eh bien! qu'en est-il résulté? Aujourd'hui les manufactures de Zurich sont devenues des rivales redoutables pour Lyon, et lui disputent les marchés sur tous les points. C'est que l'ouvrier suisse vit à la campagne, qu'il est propriétaire de la chaumière qu'il habite et du champ qu'il cultive, et que ce champ subvient à ses premiers besoins. Cultivateur et tisserand, il supporte sans préjudice, et les mortes saisons, et les oscillations des commandes, et la réduction du prix des façons. En outre, les besoins étant moins impérieux, la moralité est plus grande, et les agens de surveillance deviennent moins nécessaires. Aussi, pour diriger et employer les neuf à dix mille métiers du canton de Zurich, il y a tout au plus vingt-cinq fabricans; pour un nombre égal de métiers, il y en aurait à Lyon une centaine. Ainsi, les frais généraux qui pèsent sur les marchandises se trou-

vent considérablement réduits (1). Berlin commence à se dégarnir de ses métiers; Vienne, qui est aussi allemande de ce côté, envoie dans la Bohême les fabricans de schalls qui encombraient ses faubourgs ; et dans les forêts de la Souabe et de la Franconie vous rencontrez des artistes et des mécaniciens qui ne seraient déplacés ni à Londres ni à Paris.

Et que sera-ce, lorsque tous ces produits, fabriqués avec tant d'économie, pourront circuler sans entraves ; lorsque de nouveaux moyens de communication, plus directs et moins coûteux, seront ouverts; lorsqu'un large système de canaux rattachera entre eux les grands fleuves qui sillonnent l'Allemagne; lorsque des chemins de fer s'étendront de Bâle à Hambourg, de Francfort à Brême, de Berlin à Cologne, et que le Rhin réuni au Danube four-

(1) Note du Tr. Parmi les avantages de l'industrie de Zurich, dit M. Dufour, il faut faire entrer en ligne de compte l'absence du *piquage d'onces* (vol des soies). Soit que la moralité de ses agens soit plus grande, soit que l'organisation industrielle et sociale du pays les expose à moins de besoins, à moins de tentations, et rende aussi plus difficile les moyens de les satisfaire illicitement, toujours est-il que cette plaie honteuse qui, depuis des siècles, ronge sourdement l'industrie lyonnaise, est, pour ainsi dire, inconnue aux fabriques suisses. — Il existe en France 84,640 métiers en soie, qui produisent par année une valeur de 211,550,000 fr. ; savoir : 130,623,330 pour la valeur des soies employées, et 71,926,670 pour la main-d'œuvre et l'intérêt des capitaux engagés. Sur ce nombre de métiers, Lyon en occupe 40,000, qui produisent 100,000,000 fr. Chaque métier emploie ordinairement deux individus; c'est donc 80,000 ouvriers occupés par la fabrique de Lyon, et probablement plus de 160,000 par tous les métiers de soieries de France. On peut hardiment doubler ce chiffre, si l'on évalue le nombre d'ouvriers dont les diverses professions se rattachent directement ou indirectement à la fabrication de la soie : cette branche d'industrie occupe donc la centième partie de la population du royaume.

nira, au moyen de la vapeur, une navigation rapide et sûre entre la mer Noire et celle du Nord, entre Hambourg et Trébisonde, entre Cologne et Odessa? Car tous ces projets se préparent, et sont les conséquences nécessaires du progrès commercial et industriel qui s'opère en Allemagne.

Ce n'est pas la Prusse qui la première a conçu l'idée de cette alliance commerciale, ainsi que plusieurs écrivains lui en ont fait l'honneur. Déjà, en 1815, les états confédérés avaient senti la nécessité de remédier aux entraves que devrait occasioner pour leur commerce cette multiplicité de lignes de douanes : car chaque état avait les siennes. L'article 19 de l'acte de fédération porte que les états confédérés se réservent de délibérer à cet égard dès la première réunion de la diète à Francfort. Le régime rigoureusement exclusif que la France avait alors adopté envers l'Allemagne rendait encore plus impérieuse cette fusion. En 1820, la Bavière, le Wurtemberg, Bade, Nassau, la Saxe, ouvrirent des négociations à ce sujet, mais sans résultat. Le Wurtemberg et la Bavière se réunirent en 1827, et supprimèrent leurs lignes respectives de douanes. Dès ce moment, la Prusse comprit l'importance qu'elle pourrait acquérir si elle parvenait à porter toutes les lignes de douanes des états germaniques sur ses propres frontières, et à faire prévaloir son tarif, ses poids et mesures et son unité monétaire. En conséquence, elle fit des ouvertures aux états du centre; mais ceux-ci, craignant d'être absorbés par un aussi grand corps, loin d'accéder aux propositions de la Prusse, se liguèrent en quelque sorte contre elle. Le grand-duché de Hesse fut le seul qui consentit à cette alliance, tandis que de leur côté le Hanovre, l'électorat de Hesse, le royaume et le duché de Saxe, les duchés de Brunswick et de Nassau, les principautés de Reuss et de Schwartzbourg se réunissaient

en haine contre la Prusse. Ainsi, en 1828, l'Allemagne se trouvait divisée en trois associations bien distinctes : au midi, la Bavière et le Wurtemberg ; au nord, la Prusse et la Hesse ducale ; au centre, la Saxe et les petits états adjacens. La levée des entraves commençait donc à se réaliser ; mais la grande unité germanique, rêvée par la Prusse, était loin encore de s'accomplir.

Fidèle à ses principes, la Prusse ne voulut pas se retirer vaincue ; elle poursuivit ses projets. Le chiffre de sa population, ses traités de commerce avec les villes hanséatiques, l'étendue de son territoire, ses propres débouchés sur la Baltique, devaient lui donner une grande prépondérance sur tous les états méditerranéens. A cette excellente position, elle ajouta encore une séduction nouvelle ; elle modifia son tarif, et vint offrir son alliance à la Saxe, pays éminemment manufacturier. Cette puissance voyait ainsi s'ouvrir devant elle les marchés de la Silésie, ceux de la Prusse orientale et de la Poméranie. La Saxe n'écoutant que son propre intérêt, rompit avec ses alliés, et se jeta dans les bras de la Prusse. Cette défection désorganisa complétement l'association des états du centre, qui, privés de leur principal appui, n'eurent d'autre parti à prendre que d'accepter les propositions de la Prusse. Le 22 mars 1833, l'association entière du midi se réunit également à la Prusse, et le grand-duché de Bade, malgré sa position excentrique, est aujourd'hui sur le point de se rallier à elle. La Prusse poursuit en outre avec activité, auprès des états dissidens, les accessions qui lui manquent, et demande même à l'Angleterre son consentement pour le Hanovre, et au Danemarck pour le Holstein. Telle est l'histoire, telle est la situation actuelle de cette grande association commerciale, qui s'étendra bientôt sur toute l'Allemagne, et qui n'aura pas moins d'in-

fluence pour sa prospérité commerciale et industrielle, qu'en eut la ligue hanséatique au treizième siècle.

La confédération germanique se compose de trente-neuf états, et douze seulement sont alliés au nouveau système; mais si l'on tient compte de leur position géographique, de leur étendue territoriale, de leur richesse, de leurs forces productives et de leur population, on verra que ces états représentent les trois cinquièmes de l'Allemagne, et que, par le fait, l'association est plus avancée dans son développement qu'on pourrait d'abord le supposer. Mais c'est en jetant les yeux sur la carte qu'on sent mieux l'influence que doit exercer déjà l'association sur le reste de l'Allemagne; elle enveloppe tous les états du centre dans ses lignes, et peut, pour ainsi dire, les forcer à adhérer, quand bien même leur intérêt propre ne les y entraînerait pas. Chose digne de remarque, l'esprit utilitaire du dix-neuvième siècle fera plus pour l'unité germanique que tout ce qui a été tenté depuis la dislocation de l'empire de Charlemagne. Ce système commun de douanes introduira nécessairement dans les états associés l'uniformité des comptes, de la monnaie, des poids et mesures; il modifiera les législations vicieuses qui règlent la viabilité; il rendra plus grande la liberté individuelle, tandis que les rapports fréquens qui existeront entre les différens gouvernemens, à l'occasion du partage des produits des douanes, tendront à harmoniser leur système administratif. Eh! qu'on y prenne bien garde, l'administration et la politique d'un gouvernement sont étroitement liées entre elles; c'est l'esprit et le corps : on ne peut modifier l'un, sans que les modifications qu'il éprouve ne réagissent sensiblement sur l'autre. Ainsi, de progrès en progrès, de réforme en réforme, et, pour ainsi dire, à l'insu de ceux qui y coopèrent, l'Allemagne atteindra les

grandes destinées qu'elle est appelée à accomplir. Le grand pas est fait : tout le reste découle naturellement de ce premier progrès ; car dans cet acte encore mal ébauché se trouvent tous les germes des prospérités futures de l'Allemagne. Citons quelques-uns des principaux articles de ce traité :

Art. xiv. Les gouvernemens contractans veulent unir leurs efforts pour qu'un système égal de monnaies, poids et mesures, soit introduit dans leurs états ; ils veulent sans délai faire ouvrir des négociations particulières pour cet effet, et ils dirigeront ensuite leurs soins vers l'adoption d'un poids de douanes commun. Les états contractans veulent entrer sans délai en négociation pour ce qui regarde en particulier la *navigation sur le Rhin et les fleuves voisins*, afin d'arriver à un arrangement par suite duquel l'importation, l'exportation et le transit des produits de tous les états de la réunion sur lesdits fleuves soient, sinon tout-à-fait libérés, au moins soulagés autant que possible dans les droits de navigation.

Art. xviii. Les états contractans veulent également continuer leurs efforts communs pour que l'industrie soit encouragée par l'adoption de principes uniformes, et que les sujets d'un état jouissent d'une manière aussi étendue que possible de la faculté de chercher du travail et de l'occupation dans les autres états.

Art. xix. Les ports de mer prussiens seront ouverts au commerce des sujets de tous les états de la réunion contre paiement de droits parfaitement égaux à ceux que paient les sujets prussiens ; et les consuls de l'un ou de l'autre des états contractans dans les ports de mer ou places de commerce étrangères seront chargés d'assister de leurs conseils et de fait les sujets des autres états, quand l'occasion l'exigera.

Art. xxi. La communauté des recettes des états contractans qui aura lieu par suite du présent traité se compose du produit des droits d'entrée, de sortie et de transit. Sont exclus

de la communauté et demeurent réservés à la jouissance particulière des gouvernemens respectifs : 1° les impôts qui sont perçus dans l'intérieur de chaque état sur des produits indigènes ; 2° les péages des rivières ; 3° les péages, droits de chaussée, pontenage, droits de canaux, d'écluse et de ports, et frais de pesage et d'emmagasinage, ou des perceptions de même nature, quel que soit leur nom.

Art. xxii. Le produit des droits qui entrent dans la communauté, déduction faite, est réparti parmi les états réunis dans la *proportion de la population* pour laquelle il se trouvera dans la réunion. La population des états de la réunion sera estimée tous les trois ans et les états s'en communiqueront le tableau.

Aux yeux de certains économistes, cette association commerciale semble une monstruosité, une espèce de croisade anti-industrielle des peuples du nord contre l'Europe occidentale ; car le tarif prussien, modéré, en général, pour les matières premières, est exorbitant pour tous les objets manufacturés, et principalement pour les étoffes de soie et de coton, le fer ouvré et les étoffes de laine (1). Mais ne sait-on pas que les peuples ne se dégagent qu'un à un des langes qui les enveloppent ? Et la France et l'Angleterre, qui conservent encore les anciens erremens de leur système d'exclusion et de protection, peuvent-elles trouver mauvais que la Prusse et la confédération germanique retranchent leur commerce et leur industrie derrière ces barrières vermoulues. Le droit d'entrée de cinquante écus par quintal dont le tarif prussien grève les tissus étrangers a paralysé l'arrivage des étoffes grossières, mais son actionne s'est pas encore fait sentir sur les tissus fins. Quoi qu'il en

(1) Voyez les tarifs comparés des différentes puissances commerciales, dans les *Archives du commerce* que publie M. Henrichs.

soit, il est résulté de cette alliance un avantage qu'on ne peut contester : la disparition des entraves qui gênaient les transactions d'état à état. Désormais, à la frontière de l'association, expéditeurs, rouliers, voyageurs, font leur déclaration à la douane; leurs colis sont soigneusement visités. Cette première visite subit à peu de distance, le contrôle d'une seconde ligne; après quoi la circulation est libre dans tous les pays associés. Le plombage peut même dispenser de toute visite à l'entrée : elle n'a lieu, dans ce cas, qu'à l'entrepôt de destination.

En général, l'accession au système des douanes prussiennes a accru comme on le prévoyait l'importance de tous les pays producteurs, et a donné surtout plus de consistance aux marchés de la Saxe, en y faisant affluer sans paiement de droits les laines des états voisins. On évalue aujourd'hui l'apport sur les marchés saxons à 20 ou 22,000 quintaux de laine, valant environ 280,000 liv. sterl. (7,000,000 f.), dont 1/5e pour Leipsik. Autrefois, les Anglais réglaient à peu près le prix des laines sur les grands marchés de l'Allemagne; aujourd'hui leur influence est contrebalancée par la concurrence des fabriques allemandes.

Cependant, comme nous l'avons déjà fait observer, cet acte est loin de concilier tous les intérêts; mais ce sont précisément ces imperfections qui, soulevant une foule de questions inattendues, contribueront à fonder l'unité allemande. Chaque état a le droit d'entretenir sur la ligne frontière des agens spéciaux chargés de surveiller la perception et d'observer l'économie du traité, observations qui sont ensuite discutées dans une assemblée générale. Les états associés sont donc forcément obligés d'étudier avec soin le mouvement de la population, l'accroissement de la richesse, les progrès de la consommation,

dans leurs limites respectives, au risque d'être privés d'une partie de leurs revenus légitimes. Ainsi, la répartition du produit des douanes, qui d'abord s'était faite d'après le chiffre de la population, va devenir incessamment l'objet d'une discussion sérieuse. La république de Francfort, avec ses 60,000 habitans, tous riches, et qui tire de ses douanes un revenu considérable, avant d'accéder, veut faire entrer dans le système de répartition l'élément de la richesse, combiné avec le chiffre de la population, et certes elle est dans le droit. Car il est bien évident qu'une population aisée consomme plus de denrées coloniales ou exotiques qu'une population pauvre quoique relativement plus nombreuse. Londres consomme plus de denrées étrangères que tout le Pays-de-Galles, et la seule ville de Paris acquitte plus du 1/5e des droits de douanes de la France. La répartition du produit des douanes au prorata de la population était donc une monstruosité. Eh bien, ce sont toutes ces erreurs qui, élucidées, amèneront l'Allemagne à faire un retour sur elle-même, à n'écouter que ses véritables intérêts, et à examiner si un budget unique, une administration centrale ne seraient pas préférables à quarante budgets et à quarante administrations isolées. Occupons-nous maintenant de l'influence qu'a exercée l'association sur le commerce des villes hanséatiques, qui par leur position maritime sont l'entrepôt naturel de toute l'Allemagne.

Depuis le retour de la paix, le commerce des villes hanséatiques, redevenues libres, a pris un grand développement; toutefois, il n'avait jamais été aussi actif que dans les six dernières années. Dès 1818, les droits de transit, établis par les Pays-Bas, firent porter sur Brême et Hambourg une grande partie des expéditions qui suivaient habituellement la route de la Hollande. C'est de

cette époque que date pour Brême l'extension du commerce du tabac; pour Hambourg, celui des denrées coloniales. En 1831, l'apparition du choléra-morbus, en paralysant tout d'abord la circulation au sein de l'Allemagne, jeta un moment le trouble dans les relations des villes hanséatiques avec cette contrée : mais bientôt la certitude de l'inutilité des mesures sanitaires, et, il faut le dire aussi, l'adhésion de plusieurs états importans de la confédération germanique au système prussien, donnèrent au mouvement commercial de ces villes une activité surprenante. Les demandes affluaient de toutes parts ; les approvisionnemens existans et les arrivages purent à peine y suffire. De là, les immenses affaires de 1832. Ce mouvement fut encore accéléré par l'influence de la révolution belge, du siége d'Anvers, du blocus de la Hollande, qui rejetèrent sur Brême et Hambourg une foule de navires destinés pour les ports néerlandais.

L'Angleterre demande à l'Allemagne une bonne partie des matières premières qu'emploient ses manufactures. Hambourg, placée sur la route que suivent les expéditions allemandes, a, dans le cours de 1833, embarqué pour les ports anglais une masse de laine qu'on évalue à plus de 43,000,000 fr. Par Hambourg passent les produits de l'industrie anglaise, ou les produits coloniaux que l'Angleterre envoie à l'Allemagne : tissus de coton, tissus de laine, quincaillerie, coton filé, coton en laine, café, sucre, indigo ; en un mot une énorme quantité de marchandises de toute espèce, qui s'élève de 150 à 160,000,000 de fr. Le double mouvement d'importation et d'exportation qui s'opère dans le port de Hambourg peut être évalué de 14 à 15,000,000 livres sterling (350 à 375,000,000 francs), et les cotons filés anglais entrent seuls dans cette somme pour une valeur de

2,000,000 liv. st. (50,000,000 fr.). L'exportation totale de l'Angleterre en fil de coton pour 1833 s'est élevée à 69,000,000 livr. Les villes hanséatiques en ont demandé 23,500,000 livres. En 1833, l'Angleterre a exporté en calicots, mousselines, perkales, velours de coton, nankins, etc., 182,200,000 yards; les villes hanséatiques en ont absorbé 54,600,000. Dans la même année l'Angleterre a exporté en dentelles de coton et tulles, 79,000,000 yards. Les villes hanséatiques en ont reçu plus de la moitié soit 43,400,000 yards. Pour ces divers articles, l'Angleterre reste complétement maîtresse d'un marché où tous les autres produits rencontrent dans l'industrie allemande une concurrence très-redoutable par le bas prix de la main-d'œuvre et par la proximité des matières premières qui n'arrivent aux fabriques anglaises que grevées de frais considérables.

Hambourg est devenu l'entrepôt de cet immense commerce de tissus de lin et de chanvre, que faisait autrefois la France d'une manière presque exclusive. Des montagnes de la Silésie où la fabrication des toiles allemandes était d'abord concentrée, cette industrie s'est répandue aujourd'hui dans toute l'Allemagne; et c'est par Hambourg que s'expédient les tissus que la Saxe, la Bohême, la Westphalie, l'ancien duché de Berg, le Hanovre, envoient à l'Angleterre, à l'Espagne, au Portugal, aux Indes, dans les deux Amériques. Les magasins de Hambourg reçoivent annuellement pour 70 à 75,000,000 francs de toiles. Les bénéfices du commerce hambourgeois sur cette branche d'industrie sont immenses.

L'Amérique surtout est devenue pour les villes hanséatiques, et plus particulièrement pour Hambourg et Brême, un foyer d'opérations de plus en plus considérables, dont la

durée est d'ailleurs garantie par les traités qu'elles ont conclus en 1825 avec les États-Unis, le Mexique et le Brésil. Ces deux villes ont expédié pour l'Amérique du Sud en 1833, trente-deux navires; en 1834, trente-six, la majeure partie chargés de tissus de coton et de fil de Saxe et de Suisse, de tissus de Crefeld, de quincaillerie, de verrerie allemande. En 1832, les ports du Brésil avaient reçu de Hambourg seul vingt-quatre navires. Dans cette même année, quarante-cinq bâtimens ont apporté du Brésil à Hambourg, entre autres marchandises, pour 15,000,000 fr. de café. En 1833, l'importation du café a encore été évaluée à 7,500,000 fr.; celle du sucre, à 19,000,000 fr. L'importation extraordinaire du café, qui de Hambourg reflue sur tout l'intérieur de l'Allemagne, doit être, comme celle de toutes les autres denrées coloniales, attribuée à la baisse progressive des prix qui les a mises à la portée même des classes inférieures. Les denrées coloniales sont aujourd'hui considérées en Allemagne comme des objets de première nécessité, on peut en juger par ce fait : la Silésie prussienne, qui en 1770 ne consommait que 721,000 livres de café, en a consommé, en 1829, plus de 2,000,000 livres.

Pendant que Hambourg et Brême, dans des proportions du reste fort différentes, dirigent principalement leurs relations vers le Nouveau-Monde, presque toutes celles de Lubeck se portent vers la Suède, la Russie et en

(1) Malgré le grand mouvement imprimé au commerce des villes hanséatiques, l'effectif de leur marine n'est pas considérable. Hambourg compte au plus 80 à 90 navires de 200 à 300 tonneaux ; 200 autres d'un faible tonnage, qu'elle emploie à ses transports, sont plutôt danois qu'hambourgeois ; seulement le commerce hambourgeois y possède le plus grand nombre de parts. Brême a environ 50 navire de 100 à 200 tonneaux; Lubeck, à peu près 200.

général sur les côtes de la Baltique. C'est par Lubeck que passent en grande partie les envois que font la France et l'Allemagne dans ces contrées : c'est par Lubeck que passent les retours qu'elles en reçoivent : Hambourg n'est qu'un point intermédiaire occasionel ; mais les communications, si fréquentes entre ces deux villes, vont être rendues plus actives encore par la construction d'une chaussée nouvelle, qui passera par Odesloë.

Ainsi, l'association n'a pas eu pour l'Allemagne les résultats désastreux qu'on affectait de craindre. Une prospérité croissante se répand dans toutes ses parties, et sans doute les modifications qui seront apportées au traité le rendront encore plus efficace. L'union est aujourd'hui vivement sollicitée par l'Allemagne; elle se prépare à fondre en un centre commun tous ses intérêts; la propriété littéraire a été déjà reconnue par tous les états comme s'ils ne formaient qu'un seul royaume. Mais quelle est la puissance destinée à être la clef de ce nouvel édifice politique? quel sera le pouvoir absorbant? D'après tout ce qui précède, ce rôle semble appartenir à la Prusse. Depuis que l'Autriche s'est agrandie vers le sud, que Milan reconnaît son autorité, que les Dalmates lui obéissent, que Presbourg est la résidence d'un palatin de la maison d'Habsbourg, l'Autriche est devenue étrangère à l'Allemagne. A qui donc pourrait être dévolu le protectorat, si ce n'est à la Prusse, qui compte déjà sur la ratification de la Russie.

(*Foreign and Continental Review.*)

—

Philosophie.

—

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX APOCRYPHES.

Un savant étranger s'occupe, dit-on, d'une histoire naturelle des animaux apocryphes. Si l'auteur justifie consciencieusement son titre, il produira un ouvrage curieux. Nous avions eu nous-même l'idée d'un travail analogue, et nous nous souvenons que chaque nouvelle recherche nous ouvrait l'accès d'un monde inconnu. Ce n'était pas seulement aux sources diverses de la superstition populaire, de l'invention poétique des mythologues anciens ou des légendaires du moyen-âge, de la peinture symbolique ou du blason féodal, que nous prétendions puiser nos documens. L'histoire naturelle devait nous révéler aussi la véritable origine de quelques-uns de ces êtres qui n'étaient devenus fabuleux que par l'extinction totale de leur race, mais dont un savant anatomiste a su exhumer et reconstruire les squelettes authentiques, rendant à la tradition et à la science ce que l'imagination seule semblait avoir créé. Ainsi, par exemple, on avait relégué dans la classe des animaux fantastiques cet être extraordinaire que les poètes anciens, comme les modernes, les scaldes du nord comme les trouvères et les troubadours du midi, représentent doué à la fois des attributs de l'aigle et de ceux du lion, reptile gigantesque à face humaine, tantôt adoré comme un dieu, tantôt redouté comme un ennemi impitoyable, at-

telé au char d'une fée ou à celui d'un négroman, et dont le bras puissant d'un chevalier ou l'intervention pieuse d'une jeune sainte pouvaient seuls délivrer la terre. Eh bien! le dragon n'est-il pas réalisé aujourd'hui dans les débris bien conservés de cet animal singulier découvert vers la fin du dernier siècle dans les schistes calcaires du comté de Pappenheim, et que le grand naturaliste de la France a nommé le ptérodactyle? Reptile, mammifère, oiseau, etc., le ptérodactyle offrait dans son ostéologie, dans ses tégumens, tous les caractères classiques ou romantiques du dragon; il en avait les écailles, les griffes, la queue, les ailes vigoureuses attachées au corps d'un serpent, et sa gueule terrible était garnie de soixante dents couvertes par un bec crochu. Comment ne pas reconnaître de même, dans le megalosaurus (1), lézard gigantesque de trente pieds de long pour le moins, la tarasque du Rhône domptée par sainte Marthe, et ce reptile des marécages de Rhodes, qui dévasta l'île jusqu'au jour où le chevalier Gozon eut dressé ses chiens à le combattre en les familiarisant avec la forme horrible du monstre par un mannequin de carton fait à sa ressemblance?

On peut s'étonner que la science proprement dite, qui

(1) Note du Tr. C'est M. Cuvier qui a nommé *megalosaurus* le reptile dont les débris ont été trouvés dans une caverne à ossemens fossiles des environs d'Oxford, par le savant naturaliste anglais M. Buckland. L'énormité des os qui restent du *megalosaurus* indique une longueur de quarante à cinquante pieds pour la totalité de son corps. Quelques débris feraient même soupçonner de plus grands animaux de cette espèce. L'auteur de l'article aurait pu citer aussi l'*ichtyosaurus*, reptile à long museau pointu, avec deux yeux énormes qui devaient lui faciliter la vision pendant la nuit; le *mesosaurus* et le *plesiosaurus*, lézards antédiluviens qui n'étaient guère moins volumineux que l'éléphant.

a si bien réussi à recomposer exactement la figure des monstres antédiluviens et de ceux qui avaient survécu, en petit nombre peut-être, aux derniers cataclysmes de notre globe, oppose quelquefois un scepticisme si dédaigneux à certains récits de cette tradition dont elle n'a fait souvent, dans ses découvertes, que vérifier et confirmer les souvenirs fidèles. L'historien des animaux apocryphes aura besoin d'étudier, avec la même impartialité, la tradition et la science, pour faire la part de chacun et être à son tour consulté par les érudits et les lecteurs plus frivoles. Adopterait-il même un plan scientifique conforme aux systèmes et aux classifications modernes, ce qui est très-praticable, il devra se défier de la méthode d'exclusion s'il tient à être complet; ainsi, libre à lui de diviser son règne animal fantastique en mammifères, oiseaux, reptiles, crustacés, poissons, mollusques, etc., pourvu qu'au premier rang de l'échelle nous trouvions l'exagération de la stature humaine et sa capricieuse dépression représentées par le géant et par le pygmée, par l'ogre et par le nain; pourvu que dans ses quadrupèdes, bipèdes, oiseaux, reptiles, poissons, etc., figurent avec honneur le lion royal des romans de chevalerie à qui son instinct faisait reconnaître et respecter un fils de roi (1), le loup-garou des contes de nourrice, la licorne et l'hippogriffe, le chien des Sept-Dormans, le

(1) « Il est vray que le lyon est sire et roy de toutes les bestes du monde, et est de si franche nature et de si haulte, que s'il trouvoit filz de roy de loyal père et de loyalle mère, ja nul mal ne luy feroit. » (*Lancelot du Lac*, p. 2, ff. 127). Cette curieuse expérience fut faite sur Leuvalles, fils du roi Éliézer, lorsqu'il n'avait que trois jours. Beaumont et Fletcher ont fait usage de cette idée dans l'*Amant en démence*. Lorsque Memnon perd la tête par amour pour une princesse, on cherche à la remplacer auprès de lui par une autre

cheval Pardalo (1), le perroquet de la reine de Saba, etc., le roc des *Mille-et-Une-Nuits*, le dragon de Daniel et celui du roi Tiédéric, la baleine de Jonas, qui n'était probablement pas une baleine, le ver de Lambton, la tarasque, la guivre, et autres animaux dont les origines allégoriques ou historiques méritent d'être éclaircies et décrites pour notre instruction ou pour notre amusement.

Renonçant pour notre compte à donner suite au projet d'ouvrage que nous avions conçu, nous consignerons ici quelques recherches sur deux animaux gigantesques encore niés par quelques sceptiques, et dont nous croyons l'existence pleinement démontrée : le kraken et le grand serpent de la mer Glaciale. *In mare multa latent*, dit Oppien; qui nous dira les mystères de la mer? elle seule a les secrets des diverses phases de notre globe, car éternel agent de toutes les révolutions qui l'ont bouleversé, elle ne nous a laissé connaître les divers aspects qu'il offrit successivement que par les débris qu'elle a dédaigné d'emporter dans son lit actuel. C'est par l'inondation de ses flots qu'ont péri les races de géans terrestres, soit parmi les hommes contemporains de Noé, soit parmi les animaux antérieurs au dernier déluge, lorsque le mastodonte et l'éléphant, relégués aujourd'hui en Asie, paissaient com-

femme d'un tout autre caractère, qui commence par lui donner un baiser. Memnon, qui se croit déjà très-honoré de toucher sa main royale, conçoit des soupçons sur l'identité de sa maîtresse, et s'écrie : « Amenez-moi le lion numide que j'ai acheté. Si elle est de sang royal, le lion la respectera ; mais autrement... il la mettra en pièces. — La Femme. Je supplie Votre Seigneurie...

(1) Grâce à l'inquisition sans doute, la mythologie romantique de l'Espagne n'est pas aussi riche que celle des peuples du nord. Le cheval Pardalo est un des rares animaux apocryphes de cette contrée

munément sur le continent européen (1). La mer seule a conservé dans son empire, toujours le même, ses géans primitifs, le behemoth et le léviathan que l'Écriture prend pour termes de comparaison quand elle veut évoquer des images colossales. Le kraken appartient à cette famille de monstres qui n'ont pu se perpétuer que dans l'élément dont les limites et la profondeur échappent encore aux calculs de cette intelligence humaine parvenue à dénombrer les astres et à prédire le retour des comètes.

C'est une tradition répandue dans les mers du nord et sur les côtes de Norwège, qu'on voit souvent des îles flottantes surgir du sein des vagues avec des arbres tout formés aux rameaux desquels pendent des coquillages au lieu de feuilles, mais qui disparaissent après quelques heures. Deber y fait allusion dans son livre intitulé : *Feroa Reserata*; Harpelius, dans son *Mundus mirabilis*; Torfœus, dans son *Histoire de Norwège*. Les gens du peuple et les matelots regardent ces îles comme les

chevaleresque et superstitieuse. Ce cheval habitait les contrées les plus désertes de la Biscaye. Quand le chevalier don Diego Lopez eut perdu la fée Pied-de-Biche qu'il avait épousée, et qu'il devint prisonnier des Maures, la fée Pied-de-Biche mit à la disposition de ses enfans, pour aller le délivrer, le cheval Pardalo, « qui, dit la légende, ne pouvait souffrir ni bride, ni selle, ni sangle, ni étrier, ni fers, mais conduisait son cavalier tout d'une traite et en une heure d'un bout de l'Espagne à l'autre, de Pampelune à Cadix.

(1) Le *mastodonte*, animal aujourd'hui perdu, était contemporain de l'éléphant fossile. Ses ossemens se trouvent avec ceux de l'éléphant dans les deux continens, mais plus souvent dans l'Amérique septentrionale. Le grand mastodonte avait la taille et la forme générale de l'éléphant, sauf quelques légères différences; mais son corps devait être plus allongé et ses membres plus épais. Le mastodonte se distingue surtout de l'éléphant par la forme de ses dents machelières, d'où lui est venu son nom.

habitations sous-marines d'esprits malins qui ne les font ainsi surnager que pour railler les navigateurs, confondre leurs calculs et multiplier les embarras de leur voyage. Le géographe Buræus avait placé sur sa carte une de ces îles merveilleuses qu'on appelait Gummer's-Ore, et qui apparaît parmi les récifs, en vue de Stockholm. Le baron Charles de Grippenheim raconte qu'il avait vainement cherché cette île en sondant la côte, lorsqu'un jour, tournant la tête par hasard, il distingua comme trois pointes de terre qui s'étaient tout-à-coup élevées sur la surface des flots : « Voilà sans doute la Gummer's-Ore de Buræus, demanda-t-il au pilote qui gouvernait sa chaloupe ? — Je ne sais, répondit celui-ci, mais soyez certain que ce que nous voyons pronostique une tempête ou une grande abondance de poissons. Gummer's-Ore n'est qu'un amas de récifs à fleur d'eau, où se tient volontiers le soe-trolden, ou plutôt c'est le soe-trolden lui-même (1). »

En citant cette conversation, le savant baron ajoute que l'opinion du pilote lui parut plus vraisemblable que celle du géographe, et il l'adopte. Les pêcheurs norwégiens, dit Pontoppidan, affirment tous, et sans la moindre contradiction dans leurs récits, que lorsqu'ils poussent au large à plusieurs milles, particulièrement pendant les jours les plus chauds de l'été, la mer semble tout-à-coup diminuer sous leurs barques; et s'ils jettent la sonde, au lieu de trouver quatre-vingts ou cent brasses de profondeur, il arrive souvent qu'ils en mesurent à peine trente : c'est un kraken qui s'interpose entre les bas-fonds et l'onde supérieure. Accoutumés à ce phénomène, les pêcheurs disposent leurs lignes,

(1) *Soe-troldon* (fléau de mer), est le nom populaire du kraken dans ces parages.

certains que là abonde le poisson, surtout la morue et la lingue, et ils les retirent richement chargées; mais si la profondeur de l'eau va toujours diminuant, si ce bas-fond accidentel et mobile remonte, les pêcheurs n'ont pas de tems à perdre; c'est le kraken qui se réveille, qui se meut, qui vient respirer l'air et étendre ses large bras au soleil. Les pêcheurs font alors force de rames, et quand, à une distance raisonnable, ils peuvent enfin se reposer en sécurité, ils voient en effet le monstre qui couvre un espace d'un mille et demi de la partie supérieure de son dos. Les poissons surpris par son ascension sautillent un moment dans les creux humides formés par les protubérances inégales de son enveloppe extérieure; puis de cette masse flottante sortent des espèces de pointes ou de cornes luisantes qui se déploient et se dressent semblables à des mâts armés de leurs vergues; ce sont les bras du kraken, et telle est leur vigueur, que s'ils saisissaient les cordages d'un vaisseau de ligne, ils le feraient infailliblement sombrer. Après être demeuré quelques instans sur les flots, le kraken redescend avec la même lenteur, et le danger n'est guère moindre pour le navire qui serait à sa portée, car en s'affaissant, il déplace un tel volume d'eau, qu'il occasionne des tourbillons et des courans aussi terribles que ceux de la fameuse rivière Male.

C'est évidemment du kraken que parle Olaüs Wormius, sous le nom de *hafgufe*. Cet auteur dit, lui aussi, que son apparition sur l'eau ressemble plutôt à celle d'une île qu'à celle d'un animal : *Similiorem insulæ quam bestiæ*, et il ajoute qu'on n'a jamais trouvé son cadavre, parce que le kraken doit vivre aussi long-tems que le monde, et qu'il n'est pas probable qu'aucun pouvoir ou instrument de destruction soit capable d'abréger violemment la vie d'un animal si monstrueux.

Cependant, en 1680, malgré l'assertion de Wormius, on trouva enfin le cadavre d'un de ces monstres échoué sur la côte de Norwège ; c'était un jeune kraken qui vint étourdiment s'égarer dans les eaux qui courent entre les récifs d'Alstahong ; ses longs bras ou antennes s'engagèrent dans quelques arbres qui croissaient sur le rivage ; il aurait pu facilement les déraciner, mais il se trouva pris en même tems par les extrémités inférieures dans les rochers, et il périt malheureusement. Quand la putréfaction s'empara de ce corps immense qui remplissait à peu près tout le chenal, ce fut une telle infection qu'on craignit long-tems qu'une peste s'ensuivit. Les flots finirent par le dépécer et l'engloutir lambeau par lambeau. Le rapport de cet événement fut dressé par M. Friis, assesseur consistorial de Bodoen, dans le Noroland, et vicaire du collége institué pour la propagation du christianisme.

Olaüs Magnus, dans son ouvrage de *Piscibus monstruosis*; Paulinus, dans ses *Éphémérides des curiosités de la Nature ;* et Bartholinus, dans son *Histoire anatomique,* admettent également l'existence du kraken, et le décrivent à peu près dans les mêmes termes que Wormius. Bartholinus ajoute que l'évêque de Nidros, voyant cette île flottante apparaître sur les flots, eut la pieuse idée de la consacrer immédiatement à Dieu, en y célébrant le sacrifice de la messe : il y fit transporter et dresser un autel, et officia lui-même. Soit hasard, soit miracle, le kraken resta immobile au soleil tout le tems que dura la sainte cérémonie ; mais à peine l'évêque eut-il regagné le rivage, on vit l'*île* supposée se submerger elle-même et disparaître (1). Selon le même Bartholinus il

(1) La même chose a été racontée d'une baleine ou autre monstre marin dans la légende de saint Brandan : *Qui in hujus balluæ dorso*

n'y aurait que deux krakens qui dateraient du commencement du monde, et ne pourraient se multiplier. De peur que l'eau, la nourriture et l'espace ne vinssent à manquer à une race de pareils géans, Dieu, dans sa prévoyance, aurait mesuré avec une sage lenteur tous les mouvemens du kraken, qui n'éprouverait le sentiment de la faim qu'une fois dans l'année. Sa digestion achevée, le monstre, dit encore Bartholinus, laisse échapper ses excrémens qui répandent une odeur si suave que les poissons accourent pour s'en repaître, mais lui, ouvrant son effroyable gueule semblable à un golfe ou détroit, *instar sinus aut freti*, il y aspire tous les malheureux poissons affriandés et pris au piége.

Il serait facile de déployer ici un grand étalage d'érudition en citant successivement tous les naturalistes qui ont parlé du kraken avec plus ou moins de détail, depuis Pline et Fulgosus jusqu'à Pennant et Shaw. Dans cette énumération d'auteurs, nous ne pourrions oublier ni le poète Dass ni les légendaires et les chroniqueurs scandinaves, y compris Eric Falkendorff, évêque de Nidros, qui écrivit au pape Léon, en 1520, une longue lettre sur le kraken consignée dans l'*Histoire anatomique* de Bartholinus, et dans le livre d'Olaüs Magnus, *de Piscibus monstruosis*. Mais nous nous contenterons de rapporter le curieux récit de l'aventure du capitaine Dens et de son équipage, tel qu'on le trouve dans l'*Histoire Naturelle des Mollusques*, par M. Denys de Montfort, et auquel le naturaliste Shaw fait aussi allusion sans en révoquer l'authenticité.

« Le capitaine Jean Magnus Dens, homme respecta-

tabernam fixit, missam celebravit, et non multo post hæc, ut putabant insula submersa est.

ble et véridique, après avoir fait quelques voyages à la Chine pour la compagnie de Gothembourg, était enfin venu se reposer de ses expéditions maritimes à Dunkerque, où il demeurait, et où il est mort depuis peu d'années, dans un âge très-avancé; il m'a raconté que dans un de ses voyages, étant par les quinze degrés de latitude sud, à une certaine distance de la côte d'Afrique, par le travers de l'île Sainte-Hélène et du cap Negro, il y fut pris d'un calme qui, durant depuis quelques jours, le décida à en profiter pour nettoyer son bâtiment et le faire approprier et gratter en dehors. En conséquence, on descendit, le long du bord, quelques planches suspendues sur lesquelles les matelots se placèrent pour gratter et nettoyer le vaisseau. Ces marins se livraient à leurs travaux, lorsque subitement un de ces *encornats*, nommé en danois *anckertroll*, s'éleva du fond de la mer, et jeta un de ses bras autour du corps de deux matelots, qu'il arracha tout d'un coup avec leur échafaudage, et les plongea dans la mer; il lança ensuite un second de ses bras sur un autre homme de l'équipage, qui se préparait à monter aux mâts et qui était déjà sur les premiers échelons des haubans. Mais comme le poulpe avait saisi en même tems les fortes cordes des haubans, et qu'il s'était entortillé dans leurs enfléchures, il ne put en arracher cette troisième victime qui se mit à pousser des hurlemens pitoyables. Tout l'équipage courut à son secours; quelques-uns, sautant sur les harpons et les fouanes, les lancèrent dans le corps de l'animal, qu'ils pénétrèrent profondément, pendant que les autres, avec leurs couteaux et des herminettes ou petites haches, coupèrent le bras qui tenait lié le malheureux matelot, qu'il fallut retenir de crainte qu'il ne tombât à l'eau, car il avait entièrement perdu connaissance.

» Ainsi mutilé et frappé dans le corps de cinq harpons, dont quelques-uns, faits en lance et roulant sur une charnière, se développaient quand ils étaient lancés, de façon à prendre une position horizontale et à s'accrocher ainsi par deux pointes et par un épanouissement dans le corps de l'animal qui en était atteint, ce terrible poulpe, saisi de deux hommes, chercha à regagner le fond de la mer par la puissance seule de son énorme poids. Le capitaine Dens, ne désespérant pas encore de ravoir ses hommes, fit filer les lignes qui étaient attachées aux harpons; il en tenait une lui-même, et lâchait de la corde à mesure qu'il sentait du tiraillement; mais, quand il fut presque arrivé au bout des lignes, il ordonna de les retirer à bord, manœuvre qui réussit pendant un instant, le poulpe se laissant remonter; ils avaient déjà embarqué ainsi une cinquantaine de brasses, lorsque cet animal lui ôta toute espérance en pesant de nouveau sur les lignes qu'il força de filer encore une fois. Ils prirent cependant la précaution de les amarrer et de les attacher fortement à leur bout. Arrivées à ce point, quatre de ces lignes se rompirent; le harpon de la cinquième quitta prise, et sortit du corps de l'animal en faisant éprouver une secousse très-sensible au vaisseau. C'est ainsi que ce brave et honnête capitaine eut à regretter d'abord ces deux hommes, qui devinrent la proie d'un mollusque dont souvent il avait entendu parler dans le nord, que cependant, jusqu'à cette époque, il avait entièrement regardé comme fabuleux, et à l'existence duquel il fut forcé de croire par cette triste aventure. Quant à l'homme qui avait été serré dans les replis d'un des bras du monstre et auquel le chirurgien du navire prodigua, dès le premier instant, tous les secours possibles, il rouvrit les yeux et recouvra la parole; mais,

ayant été presque étouffé et écrasé, il souffrait horriblement; la frayeur avait aliéné ses sens; il mourut la nuit suivante dans le délire. La partie du bras qui avait été tranchée du corps du poulpe, et qui était restée engagée dans les enfléchures des haubans, était aussi grosse à sa base qu'une vergue du mât de misaine, terminée en pointe très-aiguë, garnie de cupules ou ventouses larges comme une cuiller à pot; elle avait encore cinq brasses ou vingt-cinq pieds de long; et comme le bras n'avait pas été tranché à sa base, parce que le monstre n'avait pas même montré sa tête hors de l'eau, ce capitaine estimait que le bras entier aurait pu avoir trente-cinq à quarante pieds de long. »

Denys de Montfort nous apprend dans le même ouvrage qu'à Saint-Malo, dans la chapelle de Saint-Thomas, on voit un *ex-voto*, ou tableau votif, placé là par l'équipage d'un navire, en commémoration de sa délivrance merveilleuse d'un monstre semblable à celui qui fut si fatal aux matelots du capitaine Dens. « Ce navire fut attaqué par un kraken ou poulpe énorme, en vue de la côte d'Angola. Le monstre jeta soudainement ses bras sur les agrès, et il était au moment d'entraîner le navire au fond de la mer, lorsque les matelots s'armant de sabres et de haches, réussirent à trancher ses tentacules. Ce fut pendant la crise la plus horrible de leur danger qu'ils s'avisèrent d'invoquer leur patron saint Thomas, lui vouant un pélerinage si par son intercession ils parvenaient à sortir sains et saufs de cette rencontre. La confiance que leur donna l'espoir d'un secours céleste doubla la force de leurs bras, et ils se dégagèrent heureusement des atteintes de leur redoutable ennemi. A leur retour en France, avant de rentrer dans leurs familles et d'aller revoir leurs proches, ils se rendirent en proces-

sion à la chapelle de Saint-Thomas et lui offrirent leurs reconnaissantes prières.

« Non contens de ce premier et solennel vœu, ces marins voulurent encore transmettre d'un commun accord à la postérité la preuve de leur gratitude envers saint Thomas, en chargeant un peintre de représenter, autant qu'il lui serait possible, sur la toile, leur combat terrible et le pressant danger qui les avait menacés dans ce désastreux moment, où ils crurent se voir arrivés au terme de leur existence. C'est à cette ferveur et à cette fidélité religieuse que nous devons la tradition et la représentation de ce fait, dont nous nous emparons à notre tour, parce qu'offrant une chose constatée, il rentre dans les attributions de l'histoire naturelle qui se sert de tous les matériaux dont on ne peut contester l'authenticité et l'évidence; et certes, les naturalistes seraient trop heureux si tous les faits qu'ils consignent dans leurs écrits pouvaient tous être constatés par une cinquantaine de témoins oculaires, tous compagnons de la même fortune, qui viendraient unanimement attester et déclarer que ce qu'ils ont vu est conforme à la plus sévère véracité. Nous citons donc avec une entière confiance ce fait, qui ne peut appartenir qu'au poulpe colossal; dans cette occasion ce gros mollusque faillit faire couler bas un vaisseau; il y serait parvenu sans la ferme et vigoureuse défense de l'équipage qui le montait. »

Maintenant, si en rabattant quelque chose de l'exagération des auteurs, l'existence du kraken était enfin prouvée, il resterait à le classer dans la famille d'animaux à laquelle il appartient par sa conformation générale. Le kraken de la mer du Nord et celui de la mer des Indes sont étroitement alliés à ces mollusques appelés poulpes et polypes, qui comme eux sont armés de longs bras avec

des appendices tentaculaires très-considérables garnis d'un ou deux rangs de ventouses. Les poulpes ordinaires, parvenus à leur entier développement, ne sont pas déjà des ennemis à dédaigner. Ces animaux ont la vie très-dure et résistent à des blessures extrêmement graves, pouvant être traversés plusieurs fois par le fer sans mourir, doués d'ailleurs d'une vertu de reproduction dans chacune de leurs tentacules, comme l'hydre de Lerne, qui n'était peut-être qu'une variété du kraken. On a dit que les bras des poulpes leur servaient pour sortir de l'eau, venir à terre et grimper sur les arbres. L'action la plus commune de ces grapins est aisée à concevoir; c'est une arme terrible pour enlacer une proie. Chaque mamelon des appendices tentaculaires agit comme une ventouse, son bord étant fixé et le vide pouvant être produit par la contraction des fibres longitudinales de son fond. Au moyen de ces cupules, dont le nombre va à plusieurs centaines, l'adhérence des poulpes au corps qu'ils enlacent est si forte, qu'il est presque impossible de les en arracher autrement qu'en leur coupant les bras, et même adhèrent-ils encore pendant quelque tems après la mort. Les poulpes sont des animaux extrêmement carnassiers, dit M. de Blainville, et qui vivent surtout dans les anfractuosités des rochers où ils se mettent en embuscade, cachant leurs corps et ne laissant sortir que leurs bras, pour atteindre leur proie au passage. Belon dit avoir vu un poulpe se battre pendant plus d'une heure avec un crabe dans le port de Corcyre. On ignore la taille à laquelle les poulpes peuvent atteindre; mais parmi ceux-là même qui nient ce mollusque extraordinaire, il est des naturalistes qui admettent le poulpe de Pline.

Ce poulpe ou polype avait une tête de la grandeur d'un baril de quinze amphores, et ses appendices tentaculaires,

qui furent, ainsi que la tête, présentés à Lucullus, avaient trente pieds de long, étaient noueux comme des massues, et si gros qu'à peine un homme pouvait-il les embrasser; les suçoirs ressemblaient à des bassins, et les dents étaient proportionnelles. Ce qui fut conservé du corps pesait sept cents livres. Ce poulpe, pour rendre son histoire encore plus curieuse, observé à Castera, dans la Bétique, avait coutume de sortir de la mer pour venir dans les réservoirs y manger les salaisons. La continuité de ses larcins éveilla la colère des gardiens : ils établirent des palissades fort élevées, mais vainement; le polype réussit à les franchir en se servant d'un arbre voisin, en sorte qu'il ne put être pris que par la sagacité des chiens qui, l'ayant éventé une nuit qu'il retournait à la mer, firent accourir les gardiens que la nouveauté d'un tel spectacle effraya. En effet, l'animal était d'une grandeur démesurée; sa couleur était changée par l'action de la saumure, et il répandait une odeur atroce. Cependant, après un combat acharné des chiens, que Pline rend avec toute la vigueur de son style poétique, et à l'aide des efforts d'hommes armés de tridens, on parvint à le tuer, et on en apporta la tête à Lucullus.

Elien raconte aussi qu'avec le tems les polypes deviennent d'une grandeur démesurée, au point d'égaler en grandeur les cétacées, et à ce sujet il expose une histoire, à peu près semblable à celle de Pline, d'un poulpe qui, ayant dévasté les magasins des marchands ibériens, fut assiégé par un grand nombre de personnes, et taillé en morceaux à coups de hache, absolument comme des bûcherons coupent les grosses branches des arbres. Nous passerons maintenant sans transition à l'histoire du grand serpent de mer.

Il n'est aucune religion et aucune mythologie où le

serpent ne joue un rôle merveilleux. Il y aurait tout un volume à écrire sur les transformations et les attributs contradictoires dont l'a doué l'imagination de tous les peuples qui en ont fait tour à tour le symbole de la ruse, de la timidité, de la force, de la vitesse, de la sagesse, de l'envie, de l'avarice, etc., etc. ; mais nous ne parlerons aujourd'hui ni du serpent de la Genèse, qui nous a chassés du paradis terrestre, ni de celui de l'Edda qui entoure le monde dans le cercle de ses anneaux, ni du serpent Python qui engendra la peste, ni de celui d'Esculape qui présidait à la santé, ni du serpent charmé par les Psylles, ni de la couleuvre dont les jongleurs se font d'innocens colliers, ni du serpent à sonnettes que M. de Châteaubriand a vu danser au son de la flûte d'un Indien ; nous voudrions seulement enlever à l'histoire des animaux apocryphes le fameux serpent marin, et le rendre comme le kraken à l'étude des naturalistes.

C'est dans la Bible que nous trouvons la première mention qui ait été faite du grand serpent de mer, sous le nom de Leviathan. Nous savons bien que plusieurs commentateurs considèrent le Leviathan de l'Écriture comme une baleine, mais une analyse raisonnée des passages où il en est question nous semble devoir conduire à une conclusion différente. Ainsi, dans *Isaïe,* chapitre 27, verset 1er, il est dit : *In die illa visitabit Dominus in gladio suo duro et grandi et forti, super Leviathan serpentem vectem et super Leviathan serpentem tortuosum et occidet cetum qui in mari est.* « En ce tems-là le Seigneur avec son glaive dur, grand et fort, châtiera Leviathan le serpent perçant, Leviathan le serpent tortueux, et il immolera la baleine qui est dans la mer. » Aussi dans *Job*, chapitre 26, versets 12 et 14 : *In fortitudine illius repente maria congregata sunt et pru-*

dentia ejus percussit superbum : spiritus ejus ornavit cælos et obstitricante manu ejus , eductus est coluber tortuosus. « Dans sa force il divisa aussitôt les mers, et » sa prudence frappa les superbes. Son esprit orna les » cieux, et de sa main il forma le serpent tortueux. »

Dans le premier de ces passages, il y a évidemment une distinction entre *Leviathan* et *cetum* (la baleine). L'épithète *tortuosus* le dit assez ; *Leviathan tortuosus*, le Leviathan tortueux, est donc un serpent dans Isaïe, comme le *coluber tortuosus* dans Job. Chaque fois qu'il s'agit de la baleine, l'Écriture l'appelle de son nom. Les auteurs de l'antiquité profane semblent n'avoir connu que le grand serpent amphibie dont les mœurs ont plus d'analogie avec celles du dragon qu'avec les mœurs du grand serpent de mer, mais qui est connu aussi dans le nord. Tel est le reptile dont parle Tite-Live dans le premier livre de la Guerre Punique et qui frappa d'une si grande terreur l'armée de Régulus sur les bords du fleuve Bagrada. Pline et Valère-Maxime en font également mention. Ce reptile avait cent vingt pieds de long, il tua plusieurs hommes et il était presque invulnérable. Diodore de Sicile parle d'un serpent d'Egypte qui fut apporté vivant à Alexandrie, et offert en présent à Ptolémée II. Ce serpent sortait tous les jours de l'eau pour faire irruption sur les troupeaux des fermiers voisins de son repaire. Après plusieurs attaques sans succès dans lesquelles plusieurs hommes perdirent la vie, il fut enfin surpris dans un défilé étroit au moyen d'un filet en cordes, et porté vivant à Ptolémée.

Dans les tems modernes le serpent marin a les mers du nord pour demeure. Pontoppidan dit que l'on croit si fermement à l'existence du grand serpent marin en Norwége, que toutes les fois que, dans le manoir de

Norland, il s'avisait d'en parler dubitativement, il faisait sourire, comme s'il eût douté de l'existence de l'anguille ou de tout autre poisson vulgaire. Sur les côtes de la Norwége, on le connaît sous les noms de *soe-armen* et d'*ale-tust*. C'est le premier de ces noms que lui donne le poète Pierre Dass qui en a fait une description populaire :

Om soe-armen veed jeg ey nogen beskeed.

Les écrivains scandinaves lui attribuent cent toises ou six cents pieds de long, avec une tête qui ressemble beaucoup à celle du cheval, des yeux noirs, et une espèce de crinière blanche ; on ne le rencontre que dans l'Océan, où il se dresse tout-à-coup comme un mât de vaisseau de ligne, et pousse des sifflemens qui effraient comme le cri d'une tempête ; c'est là le serpent de mer proprement dit. Mais les Norwégiens connaissent aussi le serpent amphibie de Pline et de Valère-Maxime ; quelques-uns prétendent que ce serpent de mer naît sur la terre-ferme et qu'il ne se rend à la mer que lorsqu'il est souvent trop gros pour se mouvoir facilement ailleurs que dans l'élément où il prend sa croissance. A l'appui de cette tradition, nous citerons un passage du *Mundus Mirabilis* d'Happelius :

« Nicolas Gramius, ministre de l'Évangile à Londen en Norwége, raconte à la date du 6 janvier 1656, d'après le rapport de Gulbrandi Hougsrud et d'Olaüs Anderson, qu'ils avaient vu dans la dernière inondation un gros serpent d'eau se rendre à la mer, qui avait vécu jusque-là dans les rivières Mios et Banz. Du rivage de cette dernière rivière il traversa les champs. On le vit s'avancer tel qu'un long mât de navire, renversant tout ce qui se rencontrait sur son passage, même les arbres et les cabanes. Ses sifflemens ou plutôt ses hurlemens fai-

saient frissonner tous ceux qui les entendaient ; presque tous les poissons disparurent des parages de cette côte, dévorés ou chassés par le monstre. Les habitans d'Odale furent si effrayés, qu'ils renoncèrent pendant quelques tems à continuer leur métier de pêcheurs, et que personne n'osait plus même aller se promener sur la grève. A la fin de l'automne, avant que les eaux de l'inondation fussent gelées, on aperçut ce serpent énorme à distance, et son apparition surprit tout le monde. Sa tête était aussi grosse qu'un tonneau et son corps taillé en proportion s'élevait au-dessus des ondes à une hauteur considérable qu'on calcula équivaloir à trois pieds de Norwége, pour le moins. »

Olaüs Magnus décrit aussi un serpent amphibie en ces termes :

« Ceux qui visitent les côtes de Norwége ont pu y être témoins d'un phénomène étrange. Il existe dans ces parages un serpent de deux cents pieds de long et de vingt pieds de circonférence qui vit dans les creux des rochers aux environs de Bergen, et sort de son repaire la nuit, au clair de la lune, pour dévorer les veaux, les moutons, les porcs, ou se rend à la mer pour s'y nourrir de crabes, etc. Ce serpent a une crinière de deux pieds de long ; il est couvert d'écailles et ses yeux brillent comme deux flammes : il attaque quelquefois un navire, dressant sa tête comme un mât et saisissant les matelots sur le tillac. »

Qu'il existe des serpens amphibies, on le conçoit, mais il est difficile d'admettre sans discussion le fait de la double existence attribuée au serpent de mer qui vivrait d'abord à terre et se développerait dans l'Océan. Ce changement de lieu ne pourrait se faire qu'avec une altération dans les principaux organes et les fonctions animales du

jeune reptile. Il est encore très-possible que le serpent de mer fasse de courtes irruptions sur le rivage, qu'il soit entraîné d'un fleuve à la mer et de la mer à un fleuve par des inondations générales ou de fortes marées, et qu'il vive même dans des terrains marécageux ou dans les rochers d'une plage momentanément désertée par les flots. Petrus Undalinus parle aussi de serpens énormes qui habitent certains lacs de Norwége. Occupons-nous d'abord des relations qui attestent l'existence du serpent de mer dans son élément naturel. L'animal que dit avoir vu Paul Egède pendant son second voyage au Groënland pourrait bien être un serpent de mer :

« Le 6 juillet, nous aperçûmes un monstre hideux qui se dressa si haut sur les vagues, que sa tête atteignait la voile de notre grand mât. Il avait un long museau pointu et rejetait l'eau en gerbe comme une baleine. Au lieu de nageoires il avait de grandes oreilles pendantes comme des ailes ; des écailles lui couvraient tout le corps qui se terminait comme celui d'un serpent : lorsqu'il se replongeait dans l'eau, il s'y jetait en arrière, et dans cette sorte de culbute il relevait sa queue de toute la longueur du navire. »

Si ce monstre était un serpent de mer, ce serait le seul dont on aurait dit qu'il rejetât l'eau comme la baleine. Ce phénomène est assez remarquable pour faire supposer deux espèces de serpens de mer d'une organisation différente. Le monstre des îles Orcades, dont il sera question ci-après, semble avoir été pourvu de ces *évents* (1) avec un long cou et par conséquent des organes respiratoires à la manière des baleines et des autres cétacées qui rejettent l'eau par une ouverture spéciale.

(1) Note du Tr. On appelle *évents* les ouvertures par lesquelles les cétacées rejettent l'eau qui entre dans leur bouche avec leur proie.

On a dit aussi que le serpent de mer changeait de peau annuellement comme le serpent de terre, et que son approche causait dans l'eau une grande agitation qui la fait bouillonner quelquefois comme le courant d'un moulin. On rapporte même qu'à Kopperwiig en Norwége on avait fait un tapis de table avec une de ces peaux. Ce fait excita la curiosité de Pontoppidan qui écrivit en conséquence sur les lieux pour s'assurer de la vérité; mais les informations lui manquèrent. On lui apprit cependant qu'en 1720, un serpent de mer avait séjourné quelque tems dans une crique près de Kopperwiig : il était venu là par une haute marée à travers un chenal très-étroit : il y avait vécu toute une semaine, et en s'en allant il laissa une peau qu'avait vue et touchée le correspondant de Pontoppidan, nommé Korlack-Korlacksen. Une partie de cette peau étant restée engagée dans le chenal, puis emportée, il avait été difficile d'en déterminer la longueur exacte : ce qu'on voyait flotter sur le chenal pouvait bien couvrir plusieurs toises. D'après certaines relations, cette peau est d'une consistance douce et limoneuse comme le corps de l'animal lui-même; en effet, des matelots ayant tué un de ces serpens encore jeune, le laissèrent sur le pont du navire où il resta jusqu'à ce qu'ils fussent forcés de le jeter à la mer à cause de l'insupportable odeur qu'exhalait un limon visqueux dans lequel tout le corps s'était peu à peu transformé.

Ce jeune serpent était peut-être de la même nature que celui qui fut pris en mer par l'équipage du navire où se

« Cette eau passe, dit M. Cuvier, dans les narines au moyen d'une disposition particulière des voies du palais, et s'amasse dans un sac placé à l'orifice extérieur de la cavité du nez, d'où elle est chassée avec violence par la compression de muscles puissans, au travers d'une ouverture fort étroite percée au-dessus de la tête. »

trouvait le père Labat, et qui avait quatre pieds de long. « Nous l'attachâmes, dit le père Labat, au mât du vaisseau après l'avoir assommé pour voir quelle figure il aurait le lendemain. Nous connûmes combien notre bonheur avait été grand de n'avoir point touché à ce poisson qui sans doute nous aurait tous empoisonnés ; car nous trouvâmes le matin qu'il s'était entièrement dissous en une eau verdâtre et puante qui avait coulé sur le pont sans qu'il restât presque autre chose que la peau, quoiqu'il nous eût paru le soir très-ferme et fort bon. Nous conclûmes, ou que ce poisson était empoisonné par accident, ou que de sa nature il n'était qu'un composé de venin. Je crois que c'était quelque vipère marine. J'en ai parlé à plusieurs pêcheurs et bonnes gens de mer sans avoir jamais pu être bien éclairci de ce que je voulais savoir touchant ce poisson (1). »

Toutes les relations qui parlent du grand serpent de mer s'accordent à dire que la moindre bouffée de vent oblige immédiatement cet animal à plonger au fond de la mer ; on conçoit avec quelle force un grain frapperait sur un corps d'une taille si haute et comparativement si frêle. On en cite quelques-uns qui ont fait naufrage et péri dans les rochers, un entre autres à Amunds-Vaagen dans le Norfiord, où sa carcasse putréfiée empoisonna l'air pendant plusieurs mois. Selon Pontoppidan, la même chose arriva dans l'île de Karmen. Le serpent de mer est doué d'un odorat très-subtil et très-susceptible : on a observé qu'il redoutait l'odeur du musc. C'est pourquoi les pêcheurs norwégiens ne se mettent en mer pendant les mois calmes et chauds de l'été que pourvus de ce parfum

(1) *Nouveaux Voyages aux îles françaises de l'Amérique*, tom. V chap. XIV, pag. 335.

dont ils arrosent leurs barques lorsque quelque signe particulier semble indiquer l'approche du monstre. Debos nous apprend que les marins des îles Feroë se défendent par le même préservatif des attaques d'une espèce de baleine (*trodwhale*) qui a aussi en aversion la sciure du bois de genevrier.

L'évêque de Bergen dit avoir appris des matelots des mers septentrionales que le grand serpent de mer se jette quelquefois en travers d'un navire, de manière à le faire sombrer par son poids. Le savant prélat raconte aussi comment ce formidable reptile se dresse tout-à-coup sur un navire et y choisit sa proie parmi les marins ou les passagers ; mais il n'affirme pas ce fait, car il doute que le serpent de mer soit un *poisson de proie*. Cependant, quoique l'évêque n'y ait pas songé, ce pourrait bien être au serpent de mer que fait allusion le prophète Amos (chapitre IX, verset 3), lorsqu'il dit : *Si absconditi fuerint in vertice Carmeli, indè scrutans auferam eos : et si celaverint se ab oculis meis in profundo maris, ibi mandabo serpenti et mordebit eos.* « S'ils se cachent sur le sommet du Carmel, j'irai les y chercher et les en chasserai, et s'ils voulaient se dérober à ma vue dans le fond de la mer, j'y enverrai *le serpent* qui les mordra. »

La marche du serpent de mer est très-rapide, les poètes norwégiens la comparent au vol d'une flèche. Lorsque les pêcheurs l'aperçoivent, ils rament en général dans la direction du soleil, le monstre ne pouvant les voir lorsque sa tête est tournée vers cet astre. On dit qu'il se jette quelquefois en cercle autour d'une barque, et que l'équipage se trouve ainsi enveloppé de tous côtés. L'expérience a appris aux marins surpris par son apparition à ne pas se diriger vers les vides que laissent sur l'eau l'alternative de ses plis et replis, de peur qu'il ne se re-

dresse et ne fasse renverser le bateau. Il est plus sûr de gouverner droit sur la tête, car il est probable que l'animal plonge et disparaît, surtout si on a pu répandre sur le pont de l'essence de musc. C'est ainsi que font les bateaux qui ne peuvent l'éviter ; mais ceux qui le découvrent à distance, se hâtent de faire force de rames vers le rivage ou du côté de quelque crique inaccessible à ce formidable ennemi. Voici quelques relations qui semblent fournir des preuves positives de l'existence encore contestée du serpent de mer. La première est une lettre du capitaine Laurent de Ferry de Bergen.

A la fin du mois d'août 1746, je revenais d'un voyage à Trundhin, par un tems calme et chaud. J'avais l'intention de relâcher à Molde, lorsqu'à trois lieues de ce port, un moment où j'étais à lire je ne sais plus quel volume, j'entendis comme murmurer les huit hommes qui tenaient les rames, et j'observai que celui qui était au gouvernail s'écartait de la terre. A ma question, il fut répondu qu'on apercevait un serpent de mer devant nous. J'ordonnai alors au pilote de se diriger de nouveau sur la côte et d'approcher cette créature singulière, dont j'avais ouï faire tant de contes. Malgré leurs vives alarmes, nos matelots furent forcés d'obéir. Mais en peu de tems le serpent de mer nagea dans la même direction que nous, et malgré tous nos efforts, il nous eut bientôt dépassés ; je pris mon fusil, qui était chargé, et tirai sur lui. Il plongea presque au même instant, ne reparut plus, et nous vîmes que je l'avais atteint de quelques plombs, car l'eau resta rougeâtre pendant une ou deux minutes à l'endroit où le serpent avait plongé. Sa tête, qui s'élevait à plus de deux pieds au-dessus des vagues les plus hautes, ressemblait à celle d'un cheval. Il était de couleur grise, avec la bouche très-brune, les yeux noirs, et une longue crinière qui flottait sur son cou. Outre la tête de ce reptile, nous pûmes distinguer sept à huit de ses replis qui étaient très-gros et renaissaient à

une toise l'un de l'autre. Ayant raconté cette aventure devant une personne qui en désira la relation authentique, je la rédigeai et la lui remis avec les signatures des deux matelots, témoins oculaires, Nicolas Peverson Kopper et Nicolas Nicolson Angleweven, qui sont prêts à attester sous serment la description que j'en ai faite.

L. de Ferry.

Bergen, 21 février 1751.

Mais il nous semble nécessaire de citer une relation plus récente : divers journaux d'Ecosse et d'Angleterre ont publié, il y a neuf ans, la lettre suivante, adressée par le révérend M. Maclean des îles Hébrides au secrétaire de la société wernérienne d'histoire naturelle.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 1er du courant, et j'y aurais répondu plus tôt si je n'avais tenu à multiplier les renseignemens relatifs à l'animal dont vous me demandez la description. Si ma mémoire est fidèle, je l'aperçus en juin 1808, non sur la côte d'Eigg, mais sur celle de Coll. Je me promenais dans un bateau, lorsque je remarquai, à un demi-mille de distance, un objet qui excita peu à peu ma surprise. A première vue, il m'avait paru comme un petit rocher. Sachant qu'il n'y avait pas de rocher dans cette situation, je l'examinai attentivement. Je vis alors qu'il s'élevait considérablement au-dessus du niveau de la mer ; et après un lent mouvement, je distinguai un de ses yeux. Alarmé de l'aspect extraordinaire et de la taille énorme de cet animal, je dirigeais le gouvernail de ma barque de manière à ne pas trop m'éloigner du rivage, lorsque tout-à-coup nous vîmes le monstre plonger de notre côté. Persuadés qu'il nous poursuivait, nous fîmes force de rames. Juste au moment où nous venions de nous élancer sur un rocher, où nous montâmes le plus haut que nous pûmes, nous le vîmes se glisser rapidement à fleur d'eau vers notre proue. A quelques toises de la barque, trouvant l'eau peu profonde, il redressa son horrible tête, et faisant un détour,

il parut évidemment embarrassé pour se dégager de la crique. Nous l'aperçûmes encore pendant l'espace d'un demi-mille. Sa tête était grosse et d'une forme ovale, portée sur un cou plus effilé que le reste du corps. Ses *épaules*, si je puis les appeler ainsi, n'avaient aucune nageoire, et le corps allait en s'amincissant jusqu'à la queue, dont il était difficile de bien voir la forme, parce qu'il la tenait continuellement basse. Il paraissait se mouvoir par ondulations progressives du haut en bas. Sa longueur pouvait être de soixante-dix à quatre-vingts pieds. Il s'avançait ou s'éloignait plus lentement chaque fois que sa tête était hors de l'eau ; et lorsqu'il la redressait au-dessus de la mer, il semblait évidemment chercher à distinguer les objets lointains.

A la même époque où je vis ce serpent marin, il fut aperçu dans les parages de l'île de Canna. Les équipages de treize bateaux de pêche éprouvèrent une telle peur de son apparition, que, d'un commun accord, ils se réfugièrent tous dans la crique la plus proche. Entre Rum et Canna, une barque le vit venir sur elle, la tête hors de l'eau. Un des hommes de cette barque déclara que sa tête était aussi grosse qu'un petit bateau et ses yeux larges comme une assiette. Du reste, je n'ai pu obtenir d'aucun de ceux qui l'ont rencontré aucune particularité plus intéressante que celle de ma propre relation.

Donald Maclean.

Quelques mois après l'apparition de cet animal en vue des îles de Coll et de Canna, le corps monstrueux d'un serpent mort échoua sur la plage de Stronsa, une des îles Orcades. Il avait cinquante-cinq pieds de longueur et environ dix pieds de circonférence ; une sorte de crinière hérissée s'étendait depuis le renflement qui succédait au cou jusqu'à trois pieds environ de la queue. Ces soies, lorsqu'elles étaient humides, devenaient lumineuses dans l'obscurité. Il était pourvu de nageoires qui mesuraient quatre pieds et demi de longueur, et ne ressemblaient

pas mal aux ailes déplumées d'une oie. On remarquera cette analogie avec le grand serpent marin de Paul Égède. Ce monstre, vu et examiné par un grand nombre de personnes, a été décrit dans des rapports constatés pardevant les juges de paix du pays et des savans tels que le docteur Barclay. Sir Everard Home voulut le classer parmi les poissons de l'espèce du *squalus maximus*, mais cette opinion n'a pas été admise par les naturalistes de l'Écosse. Enfin une des dernières apparitions du grand serpent marin eut lieu il y a à peine dix ans en vue des côtes d'Amérique. Un comité fut désigné par la Société Linnéenne des États-Unis pour faire un rapport sur cet étrange animal ; nous allons en analyser les principales observations.

Ce fut au mois d'août 1817 qu'on annonça qu'un animal prodigieux avait été signalé plusieurs fois dans la baie de Glocester, au cap Anne, à environ trente milles de Boston. L'aspect général de son corps ressemblait, disait-on, à celui d'un serpent; il se mouvait dans l'eau avec une étonnante rapidité, n'était visible que par un tems calme, avec un beau soleil, et flottait sur la mer à peu près comme une série de bouées ou de tonneaux, se saccadant de distance en distance. Le lecteur n'aura pas de peine à saisir la coïncidence frappante de cette description générale avec les relations norwégiennes.

Il est curieux de rapprocher aussi quelques-unes des dépositions, parce qu'elles s'accordent toutes sur l'énorme taille de *l'animal prodigieux* et sa forme de serpent, quoiqu'elles varient un peu quant à certains détails. La première de ces dépositions est celle d'un individu qui vit le serpent marin pendant une demi-heure à une distance de 250 à 280 toises. A cette distance le témoin ne pouvait saisir tout l'ensemble de son corps dans l'horizon de

sa lunette. Il voyait huit différentes fractions qu'il considéra comme causées par le mouvement vertical du serpent. Le second témoin dépose que le 10 août il observa un étrange animal marin qu'il crut être un serpent; le reptile glissait au travers de l'eau avec une grande vitesse, filant un mille toutes les deux ou trois minutes; cependant on put l'examiner pendant une heure et demie. Il l'observa encore le 23. Le serpent, d'une couleur brun foncé, était alors parfaitement tranquille, étendu sur l'eau et montrant 50 pieds de son corps. Le troisième témoin le vit au même endroit et estima qu'il pouvait avoir 90 à 100 pieds de long avec une tête semblable à celle d'un serpent à sonnettes, mais aussi grosse que celle d'un cheval.

Quand le serpent se mouvait à la surface de la mer, c'était lentement; tantôt il décrivait des cercles, tantôt il nageait en ligne droite. Le quatrième témoin l'aperçut le 14 août; en le regardant à travers sa lunette, il lui vit ouvrir la gueule qui ressemblait à celle d'un serpent terrestre. Les cinquième et sixième témoins le virent aussi le même jour et celui-ci à une distance de trente pieds. Il lui tira un coup de fusil, et dit qu'il croyait l'avoir atteint; mais le monstre ne parut pas être intimidé; il se retourna sur lui-même, comme s'il eût voulu s'élancer sur son agresseur, puis il plongea, et passant directement sous la barque, il alla se montrer de nouveau à cent toises de l'endroit où il avait disparu. Le septième témoin l'observa le 27 étendu sur l'eau ayant sa tête élevée d'un pied au-dessus de la surface. Il resta ainsi tranquille pendant quelque tems, puis il partit tout-à-coup avec une grande vélocité. Le huitième témoin le vit le 27 au soir. Il s'approcha du reptile à deux longueurs de rame, mais le jour lui manquait pour qu'il pût le bien voir et le décrire. Il lui parut long au moins de 50 pieds. Le neuvième

témoin qui le vit le lendemain se trouvait en pleine mer lorsque le serpent sortit d'une espèce de caverne du rivage, et vint ensuite passer sous la quille du bâtiment; il se retourna sur lui-même et repassa près de la proue. On lui tira un coup de fusil, et on conjectura que le plomb l'avait atteint, car il se tint à l'écart. Il paraissait avoir 70 pieds de long; sa tête et sa queue se rapprochaient quelquefois de manière à décrire une courbe, puis se séparaient et s'agitaient dans une direction contraire, etc. Le bruit de cette apparition, la publicité donnée à l'enquête et aux rapports qui en furent la suite, réveillèrent les souvenirs de plusieurs personnes qui attestèrent avoir vu un monstre semblable quelques années auparavant : Elkannah Finey de Plymouth assura avoir vu un serpent marin à Warren's-Cove en 1815; et le révérend M. Abraham Cummings déclara qu'un serpent marin s'était fréquemment montré pendant trente ans dans la baie de Penobscot, etc.

Maintenant s'il s'agissait de tirer une conclusion raisonnée de tous ces rapports, nous ferions remarquer qu'il serait bien singulier que les pêcheurs norwégiens et les pêcheurs américains eussent revêtu de la même forme un monstre imaginaire; quant à ceux qui douteraient encore de l'existence du kraken ou de celle du serpent marin, nous leur dirons avec Shakspeare : « Crois-moi, Horatio, il y a dans le ciel et sur la terre un plus grand nombre de choses que n'en peut inventer toute notre science philosophique. »

(*Retrospective Review.*)

—

Littérature.

—

DERNIERS MOMENS DE Mrs FÉLICIA HEMANS,

SA VIE ET SES OUVRAGES (1).

L'Angleterre vient de perdre sa femme poète par excellence, celle dont toutes les revues à la mode se disputaient les fragmens, Félicia Hemans, génie tendre et délicat dont l'inspiration douce plane encore aujourd'hui sur toute la poésie de l'Amérique septentrionale. Elle était restée pure de toutes les influences qui depuis vingt ans corrompent la poésie anglaise, elle n'avait ni respiré l'atmosphère des salons comme miss Northon et miss Landon, ni choisi, comme Marie Howitt, les doctrines du quakerisme. Elle s'était maintenue dans une sphère idéale : les affections, et surtout les affections tendres et féminines, avaient pour ainsi dire envahi sa poésie. Sa modeste résidence à Wavertree, près de Liverpool, était un but de pélerinage pour tous ceux dont le cœur est encore sensible aux accens de la muse. Elle avait trouvé peu de protecteurs et peu d'amis dans cette grande ville commerciale dont les clubs littéraires étaient placés sous la dépendance un peu pédantesque de Currie et de Ros-

(1) Nous avons déjà publié dans notre galerie des *Puissances intellectuelles de notre âge* une notice sur cette femme célèbre, qui vient de mourir récemment à Dublin. Voyez la 60e livraison de la 1re série.

coe. Cette femme, naïvement enthousiaste, avait peu de succès auprès d'eux : et quant aux gros négocians de la cité marchande, à peine dissimulaient-ils le mépris que leur inspirait la femme-poète.

Les Américains, dont la poésie, comme je l'ai dit plus haut, s'est modelée sur le type de M[rs] Hemans, affluaient chez elle : et ils étaient assez étonnés de ne trouver qu'une petite maison d'apparence assez vulgaire, divisée en chambres très-étroites, très-obscures et très-mal meublées : dans cette maison résidait la femme-poète, ni jeune ni vieille, ni grande ni petite, ni laide ni jolie; simple, réservée, modeste dans son maintien, et remarquable seulement par la beauté de sa chevelure, dont la nuance brune se mêlait de cette teinte noisette (*auburn*) si estimée en Angleterre. Les dames s'en allaient en disant que c'était une personne assez commune, et ne manquaient pas de se moquer du désordre qui régnait dans sa chambre, et du grand voile noir qu'elle avait coutume de jeter sur sa tête. Les dames de Liverpool, médisantes comme des provinciales, n'ont jamais pu lui pardonner ce voile noir, dont elle riait elle-même. Cependant elles l'assiégeaient de requêtes et de flatteries dont l'exagération ridicule l'amusait beaucoup. Presque toujours la dame visiteuse était accompagnée d'un énorme album sur lequel il fallait, de gré ou de force, inscrire quelque nouvelle élucubration. « Où est le tems, m'écrivait-elle, où j'étais petite fille et grimpais sur les arbres au moyen d'une échelle! alors je n'étais pas *albumisée* jusqu'à la mort! Maintenant toutes mes journées sont dévorées par les albums, et j'avais hier grande envie d'inscrire sur un de ces registres funestes un anathème en vers contre leur inventeur. Toutes les caricatures vivantes de l'Europe et de l'Amérique me font l'honneur de venir me

voir un album à la main. — « Madame (me disait l'autre jour une petite dame américaine après m'avoir beaucoup parlé de ma gloire), vous me permettrez de vous présenter un gentilhomme de mon pays, que je vous donne pour un homme sûr, un parfait *bâton* d'amitié. » — Un peu surprise de cette expression biblique, je consentis à voir *le bâton d'amitié*, et je le trouvai si long, si frêle, si mince, que le mot me sembla extraordinairement juste. Une autre fois j'allais visiter en Ecosse les ruines poétiques de l'abbaye de Melrose : je m'étais assise sur une des dernières pierres qui couronnent ces vénérables débris, et la lune, qui se levait lentement, éclairait cette admirable scène qui réveillait en moi mille souvenirs du passé. J'étais fort tranquille, et dans cet état de concentration solennelle qui accompagne toutes les grandes impressions, lorsque des pas un peu lourds se firent entendre et se rapprochèrent de moi en montant un escalier à vis renfermé dans la tourelle; tout-à-coup sortit à mes yeux, d'une espèce de trou ou de chausse-trappe qui conduisait à la plate-forme, une tête grisonnante, longue, triste et humble, suivie d'un corps dégingandé, que supportait une jambe de bois. C'était le maître d'école du village, qui, amateur des belles-lettres et des beaux-arts, avait appris que je visitais Melrose, et qui m'adressa les paroles suivantes, après avoir toussé : — « Madame! heureux, mille fois heureux, je m'estime moi-même, puisque Dieu me permet de ressentir l'inspiration de votre poétique présence, dans un moment et dans un lieu tels que ceux-ci ! » — J'eus grand'peine à ne pas partir d'un éclat de rire, et toutes mes idées solennelles, majestueuses et mélancoliques s'envolèrent à la fois. Voyez un peu quelle contrariété c'est pour une femme-poète d'être forcée de rire dans une circonstance pareille, au milieu des ruines

et sous le clair de lune ! Je descendis gaîment avec le bonhomme, qui me prodigua les fleurs de sa rhétorique jusqu'au moment où nous nous séparâmes. »

Cette raillerie douce et fine, cet esprit d'observation sans causticité caractérisent bien le talent de Félicia Hemans, et font connaître cette ame excellente, si digne d'amour et d'estime. Peu d'orages intérieurs troublèrent sa vie, qui cependant ne fut pas heureuse ; le vrai malheur, le malheur le plus profond jaillit du cœur même, émane des profondeurs de notre organisation ; c'est là que se trouvent les tempêtes et les foudres ; c'est là que se préparent nos tortures les plus cruelles, nos plus douloureux supplices. Plus rêveuse que passionnée, d'un génie plus tendre que tragique ; femme timide et amoureuse de la solitude ; elle n'a pas brigué la gloire. La gloire est venue la chercher. Ses inspirations ne sont peut-être pas très-ardentes, mais du moins elles sont naïves. On reconnaît, à toutes les pages, le cœur d'une femme qui ne s'est point laissé dominer et dévorer par le souffle fatal des émotions violentes, mais qui a réglé sa conduite, imposé silence à ses passions, bercé son ame dans une douce et consolante rêverie, et nourri son intelligence de lectures variées et bien comprises. Les grâces artificielles des salons, les fausses et mensongères beautés de la poésie à la mode ne l'ont jamais séduite : elle n'a pas orné sa muse de paillettes brillantes ; elle a toujours écouté la voix intime de sa pensée et de ses émotions pures.

Sa mère était allemande, comme l'indique le nom de sa famille maternelle (*Wagner*) ; et l'on peut aisément reconnaître dans son génie la trace de l'inspiration germanique : son père était irlandais. Félicia Dorothea Browne naquit à Liverpool en 1786 ; la maison habitée par sa famille se faisait remarquer au milieu des construc-

tions modernes par la singularité de ses ornemens et l'antique bizarrerie des sculptures gothiques qui l'ornaient. Elle était fort jeune lorsque son père alla établir sa résidence dans le voisinage de Saint-Asaph, dans le comté de Galles; peu de tems après, elle se maria. Elle avait à peine dix-neuf ans. Son mari l'abandonna après six ans de mariage; elle lui avait donné cinq enfans. Cette calamité, la plus grande de toutes celles qui pussent accabler une femme, la condamnait à la fois à l'isolement et à la misère; elle ne succomba point à un coup si terrible; sa mère et elle habitèrent le même logement : après la mort de cette dernière, elle choisit pour lieu de sa retraite Wavertree, près de Liverpool.

Dès l'âge de treize ans elle avait composé des vers; l'évêque Héber, lord Byron, Shelley (qui dans plusieurs épîtres essaya de la convertir à son panthéisme favori), encouragèrent ses essais. Quand les circonstances que nous venons d'indiquer, et sur lesquelles nous donnerons peu de détails par égard pour des personnes vivantes, la contraignirent à chercher une ressource pécuniaire dans la poésie, qui n'avait été pour elle qu'un délassement et une distraction, plusieurs éditeurs de Magasins et de Revues lui ouvrirent leurs colonnes et s'empressèrent de contribuer au rétablissement de sa fortune et à l'agrandissement de sa réputation. C'est un fait digne de remarque, que l'Angleterre, la patrie de la politique et du commerce, le pays des affaires, n'a jamais pu se passer de poésie. Un économiste politique fort distingué avait raison de faire observer récemment, dans son *Traité des rapports qui existent entre les Arts et la production des richesses chez les différens peuples*, que pas un ouvrage périodique anglais ne prétend à la popularité sans s'occuper spécialement de poésie, soit en mettant à contri-

bution les grands poètes contemporains, soit en consacrant à leurs œuvres des jugemens critiques beaucoup plus détaillés que ceux qui leur sont consacrés par les journaux de France et d'Allemagne. Preuve irrécusable du penchant poétique dont la nation anglaise n'a jamais abjuré le pouvoir. En effet, depuis que les races normande, saxonne, celtique, danoise, se sont confondues, depuis que cette fusion si difficilement obtenue et achetée au prix de tant de sang a constitué la masse anglaise proprement dite, l'idiome de la poésie anglaise a toujours formé un dialecte séparé ; il y a toujours eu une langue à part, une sphère réservée aux poètes ; et notez bien que cet idiome dont je parle, tout distinct qu'il soit de la phraséologie et de l'idiome prosaïques (réservé à la conversation et aux discussions d'affaires), n'en a pas moins été populaire et national. Jamais, même sous la plume de Milton, la poésie n'a été purement savante et érudite. La poésie s'est mêlée aux mouvemens populaires ; dès l'origine de la révolte religieuse, Pierce Pennyless a écrit en vers pleins d'énergie les réclamations du peuple ; Shakspeare, qui a tant inventé sous ce rapport, et qui s'est pour ainsi dire créé une langue toute shakspearienne, n'a pas écrit pour les savans ; et de nos jours, le poète le plus puissant de pensée et de style qui ait succédé à lord Byron, c'est Ebenezer Elliott, l'auteur des *Chants sur la loi des Céréales*, et de tant d'autres ouvrages dictés par les émotions populaires.

Voici bientôt huit ans que les revues anglaises s'enrichissent des fragmens que Mrs Hemans leur a confiés. Ces trésors poétiques se trouvent épars dans le *Magasin de Blackwood*, dans le *New-Monthly*, dans le *Frazer*. On trouve dans ces morceaux de peu d'étendue, une grâce, une verve douce et facile, une profondeur et

une ingénuité de sentimens qui justifient la renommée européenne de Félicia Hemans. Elle a beaucoup écrit; et peu de poètes ont produit un aussi petit nombre de morceaux faibles par la pensée et pour le style. Le public, saturé d'émotions violentes, acceptait avec bonheur ces images gracieuses et naïves, cette simplicité cordiale, cette rêverie facile et harmonieuse; il y avait dans cette nouvelle poésie une fraîcheur et une suavité qui rafraîchissaient pour ainsi dire les intelligences et les ames. C'étaient des souvenirs historiques émanés des nombreuses lectures de Mrs Hemans; la nationalité allemande se faisait jour à travers la plupart de ces inspirations; souvent l'érudition se mêlait aux émotions les plus vraies. Les *Chants populaires de Herder* lui inspirèrent ses *Chansons de nations diverses* (*Lays of many lands*). On reconnaît là cette volupté singulière avec laquelle l'imagination germanique aime à revêtir diverses formes, à s'imprégner des génies étrangers, à se parer de leurs couleurs, à leur emprunter leur ame. Disciple non seulement de Herder, mais de Gœthe, de Burger et de Schiller, elle fut tour à tour panthéiste et hellénique dans ses poèmes de la *Grèce moderne* et du *Sceptique*; castillane dans son *Siége de Valence*; chevaleresque dans ses *Chants du Cid*; italienne dans son poème sur les *Arts en Italie*; puritaine dans son *Sanctuaire de la forêt.* C'est cette facilité de transfiguration, cette métamorphose de l'ame poétique, que nous serions tentés de nommer l'inspiration germanique : c'est là l'originalité de Félicia Hemans et son caractère propre. Elle n'a rien d'exclusif; elle n'est pas comme lord Byron ou Walter Scott, vouée soit aux pensées philosophiques et profondes, soit aux souvenirs féodaux et chevaleresques. La même voix qui vient de chanter l'*Ave Maria des Catholiques*, chante

l'*Adieu du Protestant à son vieux manoir.* Ce petit poème, inséré dans *le Blackwood*, est un des derniers que Mrs Hemans ait composé : nous l'insérons ici.

L'ADIEU DU GENTILHOMME PROTESTANT.

Voici le château de mes aïeux! Je me tiens debout sur le seuil de la porte antique. Le murmure qui bruit à mon oreille est celui de ma rivière natale. Mes vieilles forêts héréditaires se couvrent de l'ombre nocturne.

J'ai joué tout enfant dans cette vallée que les ténèbres environnent. Il me semble que les voix des anciens jours retentissent dans le gémissement du vent qui siffle et s'engouffre dans mes tourelles.

Silence, silence, ô mon cœur! ne te gonfle pas! Tais-toi! Il faut que je parte. Voici l'étoile matinale qui brille à la pointe grise du rocher, près de l'aire du vieil aigle. C'est le signal du départ. L'heure, hélas! est venue.

L'épée de mon père est dans ma main. J'entends la voix profonde du vieillard : « Souviens-toi, me dit-il, de mes compagnons, noble troupe dont la gloire est inscrite sur ces murailles.

» Ne souffre pas, enfant, qu'une tache flétrisse la foi pure et sainte que je t'ai laissée! Ne le souffre pas! souffre tout, plutôt que d'abandonner la cause sacrée pour laquelle nous avons ceint le baudrier. »

J'obéis. L'étranger marchera sur mes gazons; l'étranger vendra les portraits de mes pères; leurs armures se rouilleront, leurs bannières tomberont en poudre. Je n'emporte que mon vieux nom, mon nom sans tache.

Je vais chercher asile dans les montagnes aux profondes vallées, où l'on peut, libre, adorer Dieu; d'où la prière indépendante monte vers le ciel; où la pensée et la vérité jaillissent de l'ame sans contrainte, comme le torrent, du roc sauvage!

Adieu, ô vous, arbres sous lesquels s'asseyait ma mère!

Adieu, foyer que mon père aimait! adieu, mon vieux château, mon asile sacré! Tombe en ruine, tombe, puisque le puissant injuste m'arrache à ma terre natale!

Péris, mon vieux château. Que le silence habite à jamais tes ruines! Que le lierre et la mousse s'emparent de mes salles désolées. Je vais dans les montagnes; et je vais y trouver Dieu!

Mme Jameson a eu raison de dire que jamais homme n'aurait pu écrire les poèmes de Félicia Hemans. Il y a quelque chose d'essentiellement, de profondément féminin dans toutes les pensées, dans toutes les sensations exprimées par elle, et même dans son style, à la fois modeste, flexible et harmonieux. Peu de poètes ont aussi bien compris la situation spéciale de la femme, son rang dans la vie, les devoirs qui lui sont imposés, le bonheur et le malheur qui l'attendent. « Savez-vous, demande-t-elle dans sa *Prière du soir pour une pension de jeunes filles*, savez-vous quel est le lot réservé aux femmes? elles pleurent des larmes silencieuses. Elles souffrent; et leur sourire ne doit pas s'éteindre pendant les heures de l'angoisse; il faut que leur affection sincère, profonde, inépuisable, ardente, tombe, hélas! sur des roseaux brisés, sur de stériles terrains. Leur vie se passe à se créer des idoles, à reconnaître que l'idole est d'argile, et à pleurer leur culte évanoui! » Cette sensibilité féminine s'est surtout déployée avec une énergie et une grâce ineffable dans le recueil intitulé : *Chants des Affections*, et dans le dernier ouvrage de Mrs Hemans, intitulé : *Scènes et Hymnes*. On peut reprocher à ses premières productions de n'être pas assez animées, assez vivantes, assez dramatiques. Une imagination rêveuse y règne; une pensée douce, triste et religieuse berce mollement l'esprit du poète. Mais la vie réelle lui échappe; on cherche en vain

la trace des passions humaines, de leur bonheur passager, de leurs tortures cruelles, dans ces charmantes et douces rêveries. Vers la fin de sa vie, Mrs Hemans s'est aperçue de ce défaut ; elle s'est éloignée par degrés de la métaphysique allemande pour se rapprocher de la réalité anglaise.

« Dans ma jeunesse, écrivait-elle à un de ses amis, j'étais assez visionnaire, comme il arrive souvent à ceux qui s'occupent d'art et d'études avec passion ; les objets positifs ne m'apparaissaient que sous des couleurs vagues ou sous des formes éthérées. J'ai enfin échappé à cette fièvre lente de l'intelligence, dont on retrouve plus d'une trace dans mes ouvrages. De grandes douleurs, de profondes affections ont imprimé à ma vie un cachet solennel. Je sens que j'ai aujourd'hui une tâche plus haute et plus noble à remplir ; c'est là mon devoir ; je ne commettrai pas la faute de m'en détacher. Vous verrez comment je cherche à élargir ma sphère, et vous me direz si mon but est imaginaire, si mon entreprise est trop audacieuse, et si vous approuvez mes espérances. »

Walter Scott, qui lui-même se fait remarquer par une pénétration bienveillante et une intime connaissance de l'humanité, bien plus que par la force et l'élan de la passion, était devenu, pour Félicia Hemans, l'objet d'une vénération profonde, d'une prédilection marquée. Voici une lettre délicieuse, écrite par elle, et qui exprime bien l'harmonie qui existait entre le grand romancier et la femme-poète :

« Je ne puis écrire et parler que sur un sujet, un seul, c'est Walter Scott. Nous venons de faire un délicieux voyage dans le petit vallon nommé le *Vallon du Rimeur* ; Dieu sait dans quel état cette traversée m'a mise ! et de quel œil ma domestique m'a vu rentrer ; vous savez ce

visage extraordinaire et cette physionomie si comique quand elle est lugubre. Hélas! j'avais eu à lutter contre tant de buissons de rosiers sauvages que ma pauvre robe existait à peine, et les groseillers avaient taché mes gants, et l'aubépine des bois, calamité plus terrible, avait laissé sur ma joue une longue et sanglante trace! Qu'importe, j'avais causé, j'avais marché avec Walter Scott; il m'avait récité ses admirables Ballades Espagnoles, et mon cœur s'était ému comme le cœur d'un soldat au bruit de la trompette guerrière. Oui, ma chère, je le vis avec fierté, il y a sympathie entre le grand inconnu et votre modeste amie; je veux vous en donner une preuve frappante : nous étions ensemble dans les bois voisins d'Abbotsford; un petit banc rustique se présente et nous invite à nous asseoir. Vous savez que j'ai le caractère mal fait; au lieu d'accepter cette invitation, me voilà qui m'assieds tout à mon aise sur le gazon et la mousse. « Il me semble, dit le baronnet, que vous feriez plus prudemment de vous asseoir là, sur ce banc. — Je n'en doute pas le moins du monde, sir Walter, mais je ne sais trop comment cela se fait, je ne puis m'empêcher de préférer le gazon. — Et moi aussi, dit le vieillard en prenant place à côté de moi, et moi aussi. Il y a là-dedans un peu de taquinerie et d'entêtement; mes bons amis et voisins me répètent si souvent que cela me donnerait des rhumatismes. On m'avait souvent parlé de la physionomie de Walter Scott, de son peu de distinction apparente, voire même de sa laideur. J'ai été agréablement surprise en le voyant, et je le trouve beaucoup mieux que l'on ne dit. L'expression dominante de sa figure, c'est une malice sans méchanceté, mais pénétrante et mêlée d'une bienveillance qui charme. »

Après avoir vécu dans ces termes de familiarité avec

le célèbre Écossais, elle eut pour ami non moins intime Wordsworth, le poète de Winandermere. Ses lettres, écrites pendant sa résidence chez le philosophe mystique et le chef de l'*École des Lacs,* ne sont pas moins curieuses ni moins amusantes que celle dont je viens de citer un fragment. Il paraît que Wordsworth lui avait inspiré une sorte de respect filial et non une affection sympathique dans le genre de celle que Walter Scott lui avait inspirée.

« J'aime beaucoup, dit-elle, cette voix grave, sonore, solennelle, qui est si complétement en harmonie avec la nature qui l'environne. Il me lit des fragmens de ses admirables sonnets; il m'accompagne; nous allons à cheval ensemble, nous nous promenons ensemble dans les bois et sur les lacs; j'aime sa vie, qui est d'accord avec ses talens, simple et pure, noble et profonde comme ses talens. Je l'imite autant que je peux, et je dois convenir que ma manière d'exister est naturelle et primitive autant que possible. Comme il n'y a pas d'horloge dans le réduit que j'habite, je ne sais pas comment le tems s'écoule : il faut demander l'aumône d'un renseignement à ceux qui me visitent et qui ont une montre dans leur poche. Wordsworth vient me voir et veut lire Schiller avec moi; pas de Schiller dans la maison; j'ai besoin d'une tasse de chocolat, le chocolat n'est pas plus connu que l'Alcoran; mon pauvre spencer de soie, après avoir couru le monde, a besoin de quelques amendemens paternels, rien de ce qui pourrait lui rendre l'ame ne se trouve ici. Quant au poète, il est profondément incapable de m'être utile sous ces rapports ordinaires et misérables. Imaginez qu'il s'agissait il y peu de tems de faire un cadeau de noces à la fille du poète Southey, ami de Wordsworth, jeune personne à laquelle il s'intéresse

beaucoup; croyez-vous que le poète lui ait donné un collier, une lyre, une harpe, une aigrette, un bracelet, un anneau, une fleur? pas du tout; il lui a tout bonnement apporté une grosse paire de balances, bien solidement établies, dont le cuivre étincelle, dont les plateaux sont admirablement organisés. « Madame, me disait-il gravement, en me racontant ce bel exploit, rien n'est plus nécessaire; il faut qu'une maîtresse de maison pèse tout elle-même. — Oh! que j'eus de peine à me contraindre, à sourire seulement et à ne pas éclater, lorsque je lui répondis : « Rien n'est plus gracieux qu'une balance; j'ai envie de me faire peindre une paire de balances à la main. » L'excellent homme est fait pour ses montagnes, pour ses bois, pour ses lacs, pour ses longues et fécondes promenades sous ces chênes où il a gravé son chiffre et celui de sa femme; il me montrait l'un et l'autre avec joie, avec orgueil, et ne manquant pas de me dire qu'il venait tous les ans renouveler l'empreinte que le tems effaçait. Il est né pour créer de belles œuvres, filles de cette solitude enchantée, et non pour le monde où nous sommes. »

« Les visiteurs américains m'accablent; les lettres américaines m'arrivent des limites du désert; un jeune planteur qui habite je ne sais quel paradis situé au-delà des Skanateles, des Kaiongas et des Oheïdas, m'écrit qu'il a pour moi un attachement intellectuel. Libre à lui, je n'y vois pas grand danger. Ce qui me fatigue c'est d'être à faire l'aimable de près, et de recevoir des visiteurs, ici même, près de Wordsworth, sur les bords de Winandermere. Hier au soir, j'ai trouvé trois cartes de visite dans ma chaumière; trois cartes de visite! j'ai frémi d'horreur. On m'envoie des livres de toutes les dimensions, de tous les formats, que j'ai grand soin de ne pas lire; un *Traité des Bosses Phrénologiques*, et (il n'y a

qu'un Américain capable d'un trait pareil) un *Traité complet des Petits Péchés.* C'est une impertinence et une insulte personnelle, moi qui passe ma vie dans les petits péchés, moi, l'enfant gâtée par excellence, que Mme de Genlis et miss Hannah More eussent tous les jours condamnée au pain et à l'eau! moi qui ne prends une aiguille que pour la casser, et une paire de ciseaux que pour la laisser cheoir; moi qui trouve moyen de faire mon courrier si lestement, en ne répondant à personne, quand la correspondance m'ennuie, et qui écris des lettres de huit pages à propos de rien, quand cela m'amuse; moi qui me lève toujours si tard, que je ne sais plus s'il est matin, midi ou après-midi; moi, enfin, dont l'existence se compose d'une immense série de péchés fractionnaires, lesquels équivalent à un immense péché total!

» Voici un de ces péchés que je veux vous raconter. J'ai trouvé ma punition. On m'apporte un Annuaire américain dans lequel je trouve un article intitulé : *Fausses citations de mistriss Hemans sur l'origine et l'emploi du mot barbe (cheval) dans les anciens auteurs.* Singulière rencontre pour une femme qui comme moi professe un grand respect pour l'érudition sincère, un grand mépris pour l'érudition fausse! Je me rappelai enfin qu'un certain personnage, venu aussi d'Amérique, m'avait, il y a deux ou trois ans, prié de lui trouver dans les écrivains du XVIe siècle plusieurs citations où le mot *barbe* fût employé. C'était une tâche si ennuyeuse, et mon homme revint si souvent à la charge que je me débarrassai de lui (hélas! voilà mon crime!) en lui donnant une ou deux pages couvertes de mon écriture et remplies de citations inventées à plaisir. Le brave homme emporta cette feuille, glorieux, heureux, satisfait; et

après m'avoir remerciée. La malheureuse feuille traversa l'Atlantique, tomba entre les mains d'un professeur Américain qui me reconnut pour faussaire, et fut enfin imprimée avec le stigmate scandaleux et la marque infamante que je viens de vous rapporter. »

Vers les derniers tems de sa vie, Mrs Hemans fixa son domicile à Dublin, où elle est morte le 15 mai 1835, d'une maladie complexe, dont le fatal résultat était prévu depuis long-tems. Sa mort a été calme et douce comme sa vie. Jamais elle n'avait voulu céder aux prières réitérées de ses amis qui la pressaient d'aller à Londres, où sa célébrité lui aurait ouvert les portes des maisons les plus brillantes : sa timidité féminine, son exquise modestie lui faisaient redouter les réunions bruyantes ; et peut-être sans les malheurs pécuniaires qu'elle eut à déplorer, ne se serait-elle pas décidée à devenir auteur de profession. Elle laisse par sa mort un grand vide dans la poésie anglaise, honorée aujourd'hui d'un si petit nombre de noms vraiment illustres. Sans doute elle n'a pas reculé les bornes de son art ; mais elle a honoré son sexe, son pays, son époque, par la pureté, la chasteté, la noblesse et la fécondité de ses inspirations.

(*Athenæum.*)

Voyages.

EXPLORATION

DES COTES ORIENTALES DE L'AFRIQUE.

Le peu de relations commerciales qui existent entre l'Europe et les côtes orientales de l'Afrique nous a pendant long-tems empêchés d'avoir des notions géographiques exactes sur cette partie du littoral. Les Portugais, qui en ont fait les premiers la conquête, ont enfoui dans leurs archives tous les documens qui y étaient relatifs; et le peu que nous possédions renfermait des erreurs manifestes. En 1826, le gouvernement anglais résolut d'envoyer une expédition sur la côte orientale de l'Afrique, dans le but de l'explorer complétement, ainsi que l'île de Madagascar et les autres îles adjacentes. L'expédition se composait des deux vaisseaux *le Leven* et *le Barraconta*. Le dernier de ces vaisseaux avait pour lieutenant M. Boteler, auquel nous devons la narration du voyage. Cette publication, dont nous allons extraire les passages les plus intéressans, a été retardée par des circonstances que le lecteur n'apprendra pas sans intérêt. Des quarante-sept officiers partis d'Angleterre à bord des deux vaisseaux, vingt-deux sont morts dans le cours de l'expédition, neuf autres ont été obligés, par le délabrement de leur santé, de quitter le service. L'auteur lui-même, qui avait échappé pendant ce voyage à la terrible influence

du climat, a succombé lorsqu'il allait accomplir une nouvelle mission scientifique; et il a fallu plusieurs années avant que la famille de notre infortuné compatriote pût accomplir la tâche que sa mort avait interrompue.

Nous ouvrons le journal de M. Boteler à l'arrivée de l'expédition sur la côte d'Afrique, au banc du Léopard :

« Le banc du Léopard, dit M. Boteler, est une chaîne de rescifs qui a reçu ce nom du naufrage d'un brick anglais. C'est dans les environs que les traditions locales fixent l'emplacement de Melinda, autrefois si florissante. Tout porterait à croire que le banc du Léopard formait autrefois l'entrée de son port. Melinda n'existe plus. On n'en trouve même aucune trace. Cependant certains traités de géographie n'hésitent pas à la représenter dans l'état brillant où elle était sans doute il y a plusieurs siècles. On peut juger par là de l'exactitude des notions que nous possédons sur les côtes orientales de l'Afrique.

» Après avoir quitté le banc du Léopard, nous arrivâmes au célèbre port de Mombas; il est commandé par un vieux château sur lequel flottait le pavillon rouge des Arabes. Il était tard lorsque nous jetâmes l'ancre, et nous ne pûmes ce soir-là communiquer avec la terre. Mais le lendemain matin, le neveu du sheik ou sultan se rendit à bord avec une suite de vingt-six personnes; il venait, au nom de son oncle et des habitans, offrir au capitaine Vidal de remettre la ville et son territoire au pouvoir de Sa Majesté Britannique, et prier qu'on lui permît d'arborer le pavillon anglais. Cette offre méritait d'être examinée, et nous demandâmes jusqu'au lendemain pour y répondre. Le lendemain, le capitaine Vidal me chargea d'aller à terre rendre visite au sheik. En abordant auprès du château, je fus environné d'une

foule d'hommes et d'enfans qui semblaient animés d'une curiosité excessive. Mon épée, mon chapeau et chacun des objets que je portais fut l'objet de l'examen le plus minutieux, tandis que j'attendais le neveu du sheik. Enfin il vint à ma rencontre avec plusieurs Arabes pour me conduire au château; mais lorsque j'eus traversé le fossé sur un pont formé d'une seule planche, il me pria d'attendre que le sheik et son divan fussent prêts à me recevoir. Grâce à la lenteur ordinaire des Arabes, j'eus le tems d'examiner tout ce qui m'entourait.

» Un massif de rochers, élevé de quelques pieds au-dessus de celui dont se compose la presque totalité de l'île, forme les fondations du château, qui a été élevé par les Portugais; on y a creusé un fossé profond, et les fortifications se marient tellement au roc qui leur sert de base, qu'à une certaine distance on ne peut les distinguer. Le tout présente à l'œil une masse indestructible. Le portail qui sert d'entrée est d'une construction plus récente, et date de 1635; son aspect a quelque chose de majestueux; au-dessus de ses portes hérissées de pointes de fer, on voit une inscription en vieux portugais; elle contient la date de l'année où fut érigé le monument, et le nom du capitaine Francisco de Sexas de Cabra, son fondateur.

» Je fus enfin introduit auprès du sheik, qui me répéta l'offre que son neveu nous avait faite de sa part; je lui répondis, ainsi que j'en étais convenu avec le capitaine Vidal, qu'une décision de cette importance était au-dessus de nos pouvoirs, et qu'à notre retour en Europe nous en référerions à notre gouvernement. Il fallut qu'il se contentât de cette réponse; et il chercha à nous témoigner sa bonne volonté en nous traitant avec toute la magnificence que comportait la pauvreté du gouvernement.

» Mombas était autrefois une ville importante, mais elle

est complétement déchue. Vasco de Gama s'y arrêta en allant aux Indes. Ses maisons étaient dès ce tems-là bâties en pierres, avec des terrasses et des croisées dans le style espagnol; aussi les Européens, privés depuis longtems du spectacle de la vie civilisée, l'aperçurent-ils avec un vif sentiment de plaisir. Ils croyaient entrer dans un port d'Espagne. Cette impression favorable s'accrut encore par les marques d'affection avec lesquelles ils furent reçus. Plusieurs des principaux habitans vinrent au devant d'eux et leur promirent tous les rafraîchissemens que la ville pourrait procurer; mais ils insistèrent pour que, selon l'usage du pays, les vaisseaux entrassent dans le port. Ces instances parurent suspectes à Gama; cependant, cédant à la nécessité et aux vœux de ses soldats, il consentit à faire ce qu'ils demandaient. Les Mombasiens avaient tramé contre lui un complot que le hasard seul fit échouer. Les Portugais en tirèrent par la suite une vengeance éclatante. Francisco de Alméda, un de leurs amiraux, après avoir soumis Quiloa, attaqua Mombas et la réduisit en cendres. Les habitans montrent aujourd'hui avec orgueil un massif de maçonnerie sous lequel furent enterrés leurs compatriotes morts en défendant la ville.

» Après avoir relevé la côte jusqu'à Quiloa, nous traversâmes le canal de Mosambique, et commençâmes l'examen des côtes de Madagascar. A notre arrivée, Radama, le héros et le réformateur de ce pays, y régnait encore; il aimait les Anglais, et avait accueilli à Tannarive, capitale de son royaume, un grand nombre de nos compatriotes, et entre autres plusieurs missionnaires qui y avaient monté une presse.

» La population de Madagascar est d'environ cinq millions d'habitans qui semblent former deux races dis-

tinctes. Les habitans des côtes sont d'une couleur très-foncée; ils ont la chevelure laineuse et crépue, le nez aplati et tous les attributs physiques de la race nègre. Les habitans de l'intérieur du pays sont cuivrés, leur chevelure est longue et soyeuse, leur figure a le caractère européen; c'est à cette dernière classe qu'appartenait le roi Radama. Sa supériorité sur la partie noire de la population a été démontrée par des preuves positives. Radama, que nous avions déjà aidé à former une puissante armée, voulut, il y a quelque tems, se créer une marine; il envoya, en conséquence, à la station du Cap, douze jeunes Madecasses, dont six d'une couleur et six de l'autre; ils furent placés à bord de l'*Ariane*. On en confia deux au charpentier, deux à l'armurier, deux au voilier, en ayant soin qu'il y eût pour chaque état un élève de chaque race. Les Madecasses *cuivrés* apprirent les diverses professions qu'on leur enseignait avec au moins autant d'aptitude qu'auraient pu le faire de jeunes Anglais. Il n'en fut pas de même des Madecasses *noirs*; ils se laissèrent même surpasser par leurs compatriotes dans les fonctions de matelots, bien que l'habitude de la mer eût dû les y rendre plus propres.

Cette supériorité de la race caucasienne ou arabe explique la facilité avec laquelle Radama avait subjugué les nombreux petits états qui se partageaient auparavant Madagascar. Quoique sa mort soit venue arrêter l'exécution du plan qu'il avait formé, on peut prédire qu'avant peu l'île entière sera soumise à une seule domination. Ce qui rend cet événement plus probable encore, c'est qu'on y parle partout la même langue.

Lorsque je vis Radama, il avait une trentaine d'années, mais il paraissait plus jeune; sa taille était de cinq pieds cinq pouces; ses traits étaient fins, élégans et gra-

cieux. Cependant ses manières ne répondaient point à l'idée que nous nous étions formée de son caractère ; sa démarche annonçait un sentiment de défiance porté à l'extrême. Nous savions, à n'en pouvoir douter, que ce chef possédait une ame ferme, capable des plus grandes entreprises ; et nous vîmes avec surprise un homme dont les traits portaient l'expression d'une sorte d'apathie. Tout le tems qu'il nous parla, il tint ses yeux baissés ; le ton de sa voix était en général très-bas ; ses paroles étaient saccadées, tantôt lentes et embarrassées, tantôt pressées et rapides.

» Parmi plusieurs traits qu'on nous rapporta de ce prince, j'en citerai un qui prouvera la sagacité et en même tems la fermeté qu'il mettait à opérer les réformes qu'exigeait sa politique. D'après un usage immémorial, les Madecasses portaient leurs cheveux très-longs, natés, liés et enduits de graisse ou d'huile de coco ; Radama trouva que cette parure avait de grands inconvéniens tant pour la santé que pour les exercices militaires de ses sujets. Il ne voulut pourtant point faire de cet objet une affaire d'état, et eut recours à un autre expédient. Dans une revue générale qu'il fit de son armée, il parut les cheveux coupés à l'européenne : les jeunes guerriers, jaloux d'imiter leur roi dans toutes ses actions, s'échappèrent de la revue dès qu'ils le purent, et revinrent se présenter à Radama avec la tête dans le même état que la sienne.

» Mais cette innovation si promptement adoptée par la jeunesse trouva des récalcitrans chez les vieillards. Les femmes de leur côté la reçurent avec indignation ; elles avaient toujours eu le privilége d'arranger la chevelure de leurs maris ; c'était à qui s'acquitterait de ce soin avec le plus de goût et de propreté. D'ailleurs cet usage avait une foule de petits agrémens ; que de querelles

de ménage s'assoupissaient, que de réconciliations s'opéraient grâce à lui ! Elles ne purent sans frémir se voir dépouiller d'un droit aussi précieux. Elles allèrent en corps trouver Radama , et lui demandèrent à grands cris le rétablissement des longues chevelures ; en vain le prince leur expliqua les motifs de sa réforme ; en vain à leurs prières il opposa les plaisanteries. Les têtes étaient montées, les langues en train ; Radama fut obligé d'avoir recours à d'autres moyens : il s'apercevait que les argumens des femmes produisaient de l'effet sur la populace, une sédition devenait imminente ; il appela ses gardes, et leur désignant quelques-unes des femmes les plus exaspérées, il leur ordonna de les mener dans le bois voisin, et de leur couper les cheveux de manière à ce qu'ils ne repoussassent plus.

» Les gardes, arrivés dans le bois, se disposèrent à exécuter leurs ordres ; mais une difficulté se présentait ; comment couper les cheveux de manière à les empêcher de repousser? Après avoir mûrement considéré la chose, ils crurent enfin avoir saisi l'intention de Radama ; ils coupèrent la tête aux séditieuses. Cette mesure rigoureuse mit fin à tous les troubles. La *titus* devint à l'ordre du jour, et il en fut de cette réforme comme de toutes les autres ; elle fut poussée à l'extrême ; l'ancienne coiffure nationale est vouée maintenant au ridicule et au mépris.

» Les Madecasses ont en général de l'aversion pour les Français, et cette haine faillit avoir pour moi des conséquences funestes. Quelque tems avant notre arrivée, un vaisseau français s'était emparé violemment de plusieurs pêcheurs qu'il avait emmenés à l'île Bourbon. Lorsque nos vaisseaux arrivèrent, comme les chaloupes allaient chaque jour examiner la côte pour compléter notre tra-

vail, les Madecasses supposèrent que nous étions Français, et que nous venions encore dans des intentions hostiles ; ils résolurent de se venger. Deux officiers ayant été détachés avec un cutter, pour faire des observations sur un ilot à deux pas du rivage, les naturels sortirent tout-à-coup des rochers où ils s'étaient cachés et les tuèrent à coups de pique; ils coururent ensuite après les matelots qui montaient le cutter; mais ceux-ci eurent le tems d'échapper et de regagner le *Barraconta*. Le hasard seul fit que j'échappai à cette catastrophe; j'étais monté avec les deux infortunés officiers dans le cutter qui les conduisit à terre lorsqu'on vint me chercher pour examiner le corps d'un matelot qui venait de mourir d'une maladie de foie. C'est à cette circonstance que je dus la vie. Après avoir relevé les côtes de Madagascar, l'expédition traversa de nouveau le canal de Mosambique, revint sur les côtes d'Afrique en les examinant minutieusement jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

» Cet établissement est administré par un gouverneur nommé par le roi; il est assisté par un conseil exécutif composé du commandant des forces militaires, du président du tribunal, de l'auditeur général et du trésorier. Il y a un conseil législatif nommé par le gouvernement, et les membres en sont inamovibles. Les forces militaires du Cap se composent de trois régimens d'infanterie, d'un fort détachement de l'artillerie royale, d'un détachement du génie et d'un corps de tirailleurs à cheval dont les soldats et les sous-officiers sont presque tous Hottentots. Les lois hollandaises régissent encore le Cap avec quelques modifications. La torture a été abolie. Les peines infligées sont la mort et le bannissement avec travaux forcés dans l'ile Robben. Les affaires criminelles sont jugées par

le jury. La langue anglaise a remplacé presque entièrement le hollandais dans les procédures.

» L'éducation fait des progrès rapides au Cap ; on y a envoyé d'Angleterre un instituteur par chaque district, pour apprendre gratis l'anglais aux indigènes. Il s'est formé à Cape-Town une excellente institution nommée *South african College*, où des professeurs enseignent les mathématiques, l'astronomie, les langues, le dessin, etc. L'institution possède un muséum où sont classés tous les règnes de l'histoire naturelle de l'Afrique méridionale ; et plusieurs sociétés se sont formées en outre pour la propagation des sciences et des arts utiles. La liberté de la presse a été établie au Cap en 1829. Il y a maintenant plusieurs journaux quotidiens qui s'occupent de politique et de littérature.

» En quittant le Cap, le capitaine Vidal résolut de faire, sur les côtes occidentales du continent africain, des observations analogues à celles qui avaient été le but de notre voyage sur les côtes orientales. Après de fréquentes et ennuyeuses stations sur des plages arides et désertes, nous arrivâmes à la baie de Kabende, dans le Congo, où nous fîmes un assez long séjour. Le pays était sous la domination du prince Jack. Ce monarque nous reçut avec cordialité, mais tout en reconnaissant ce bon accueil, nous ne négligions rien pour entretenir nos amis nègres dans le sentiment de notre supériorité et de nos forces, précaution presque indispensable avec ces peuplades sauvages. Toutefois un incident nous mit à même de leur inspirer pour long-tems une déférence salutaire.

» Un des principaux personnages du pays, un *maffuca*, jeune et de bonne mine, venait souvent à bord ; un jour, dans la conversation, il nous fit entendre qu'il nous soup-

connait d'avoir des vues sur son pays ; mais il ajouta qu'il s'inquiétait peu de nos projets, et que ses compatriotes et lui sauraient bien au besoin nous en faire repentir.

» Un de nos officiers, le lieutenant Hawkey, observant le ton de jactance avec lequel ces paroles avaient été prononcées, se mit à rire, et dit que les Anglais n'étaient point assez simples pour chercher à s'emparer d'un pays aussi misérable, mais que s'il leur en prenait l'envie, toutes les forces des habitans ne les en empêcheraient pas. A ces mots le maffuca ne pouvant contenir son indignation demanda des armes : « Eh ! bien, reprit M. Hawkey, voilà dix minutes que vous demandez un sabre ; si je ne vous l'ai pas donné, c'est que vous n'avez pas la force de le manier. Avec cette petite épée (il montrait son épée de parade), je ne vous craindrais pas vous et votre sabre. » Le maffuca, tout bouillant de colère, proposa d'en venir aux preuves sur-le-champ.

» M. Hawkey avait été plusieurs années prisonnier en France, et était devenu très-fort dans l'art de l'escrime. Pour punir l'arrogance du nègre, il accepta son défi ; on lui donna un sabre long et large avec lequel il se mit à espadonner de toutes ses forces ; mais à l'aide du plus léger mouvement de poignet, M. Hawkey détournait l'arme redoutable. Il semblait que son adversaire eût perdu la justesse de son coup-d'œil et la vigueur de son bras ; l'Européen était calme et imposant, le nègre était hors de lui, et ses moyens s'épuisaient : ce fut le triomphe de la tactique sur la force brutale. L'affaire se termina par une légère piqûre faite à l'épaule du maffuca. Celui-ci s'apercevant enfin de l'inutilité de ses efforts et de la légèreté de sa conduite, remit le sabre dans le fourreau, tendit la main à M. Hawkey, et depuis ce tems il se

montra doux et poli envers tout le monde, ne cessant d'exprimer son admiration pour les Européens.

» Notre première relâche fut ensuite au cap Lopez. Les habitans de cette côte parlent presque tous l'anglais. D'après le peu de relations que nous eûmes avec eux, ils nous semblèrent doués de beaucoup d'intelligence ; mais ces heureuses dispositions sont, comme chez toutes les autres peuplades d'Afrique, obscurcies par les superstitions les plus bizarres. Le pays était gouverné par un souverain nommé le roi de Passol. Ce prince habitait un village situé à quelque distance du bord de la mer , et nous admit plusieurs fois près de sa personne ; aussi lui rendîmes-nous politesse pour politesse. Entre autres amusemens qu'il nous procura, il nous fit assister un jour à une danse de fétiche. Il avait cherché à nous inspirer d'avance une haute idée de ce spectacle , en nous disant que nous ririons à mourir.

» La danse commença comme celle que nous voyions journellement ; mais tout-à-coup, et sans que nous nous y attendissions, il sortit du bois voisin une figure extraordinaire. C'était un homme monté sur des échasses hautes de six pieds. Il avait acquis une si grande habitude dans cet exercice , qu'il n'était pas moins agile que les autres danseurs. Ses évolutions étaient si rapides qu'on ne pouvait suivre le mouvement de ses échasses. Parfois, sans se servir d'aucun appui, il restait immobile pendant deux ou trois minutes. Sa figure était bizarrement peinte en blanc et à demi couverte d'un masque hideux. Sur son front il portait une espèce de visière jaune, bordée de petites sonnettes, et surmontée de touffes de plumes, d'herbes et de poils d'éléphans. Ses épaules étaient couvertes d'une peau de singe à laquelle était attachée par un fil de fer une cloche d'une grosseur assez consi-

dérable. Sa tète et son cou étaient peints en vermillon, et le reste de son corps en vert tendre ; il avait les jambes et les bras entortillés de nattes, et il tenait dans ses mains des dents d'alligators, des lézards desséchés, des plumes, etc.

» Tant que dura la danse, le fétiche ne prononça pas une seule parole. Lorsqu'il cessait de marcher il levait les bras en l'air, et tournait la tète avec rapidité. Dès qu'il recommençait à marcher, il les étendait avec force en avant. Dans le premier mouvement, il semblait qu'il montrât le ciel, en menaçant les spectateurs de la colère divine ; dans le second, on eût dit qu'irrité de l'inutilité de ses exhortations, il allait devenir lui-même l'exécuteur des vengeances célestes.

» La danse dura plus d'une heure, sans que le fétiche parût fatigué. Lorsqu'il fut retiré dans le bois d'où nous l'avions vu sortir, j'exprimai au roi ma surprise de l'agilité de ce danseur, et lui demandai quel était celui de ses sujets qui remplissait ce rôle difficile. A cette question il se montra surpris et piqué, et me répondit que ce n'était point un homme, que c'était le diable. Je m'adressai à plusieurs des spectateurs. Ils me répondirent tous que le fétiche n'était point un homme, qu'il ne mangeait pas, qu'il n'avait point de maison, qu'il habitait le bois d'où il était sorti. Quand je leur demandai dans quel but avait eu lieu la cérémonie dont nous avions été témoins, ils ne purent rien m'apprendre, sinon que c'était l'usage du pays. Ce fut leur réponse banale à tout ce qu'on leur demandait sur leurs coutumes religieuses ; et je crois qu'il leur aurait été difficile d'en faire d'autres. Privés de traditions écrites, ils ont perdu l'origine de toutes les pratiques bizarres dont se compose leur culte.

» Arrivés à la rivière de Caboun, nous envoyâmes les

chaloupes pour la remonter à la distance de plusieurs milles. Les bords de cette rivière sont habités par une race de nègres très-supérieure pour le moral et le physique aux autres peuples de cette contrée. Ils parlent anglais avec une facilité remarquable. Nous eûmes plusieurs fois occasion d'apprécier leur urbanité et la douceur de leur caractère. Ils portent un esprit d'humanité jusque dans leurs guerres ; ils évitent autant que possible de répandre le sang. Bien qu'ils connaissent l'usage de la lance, ils ne se servent guère que du mousquet ; mais ce n'est pas dans leurs mains une arme bien meurtrière. Il y avait dans la rivière un brick anglais qui était à l'ancre depuis plusieurs mois. Le capitaine avait été témoin de la dernière guerre entre le roi de ce pays et un roi voisin. Il nous assura que dans la principale bataille qui avait duré quatre heures, il n'y avait eu qu'un homme de tué. Comme nous paraissions étonnés de cette assertion, les naturels qui étaient présens furent eux-mêmes scandalisés de notre doute. Ils nous dirent avec chaleur que leur but dans un combat n'était pas de tuer des hommes, mais de faire du bruit pour effrayer l'ennemi. Voilà comme ce peuple pacifique entend l'art de la guerre si meurtrier en Europe ! Encore n'est-il exercé chez lui que par les dernières classes ; les gens de qualité le regardent comme au-dessous d'eux, et restent tranquilles auprès de leurs femmes.

» Les habitans de Fernando-Po que nous visitâmes ensuite, forment, pour les habitudes et le caractère, un contraste tranché avec ceux de la rivière de Gaboun. Ils sont turbulens et belliqueux. La couleur de leur peau varie beaucoup. Les uns sont d'un noir de jais, les autres ont un teint cuivré ; mais tous ont la même physionomie. Leur figure est large, leur œil vif et plein d'intelligence.

» Leur costume a quelque chose d'extrêmement bizarre. La partie la plus remarquable est un chapeau de paille à bords étroits et à forme très-basse. C'est dans les ornemens de ce chapeau qu'ils déploient tout leur goût. Ils y attachent des crânes de singe, des mâchoires de chien, de petits os placés en sautoir, le tout ombragé de grosses touffes de plumes noires qui produisent un effet lugubre. Cette coiffure est maintenue sur la tête au moyen d'os pointus fourrés dans leur épaisse chevelure. Leurs cheveux, bien enduits de graisse rance et de terre rouge, forment de grosses nattes qui pendent de chaque côté de la figure comme de gros paquets de cigares. Cette disposition grotesque des cheveux fait paraître la tête d'une grosseur monstrueuse qu'augmente encore l'étalage de la coiffure. Leur corps est couvert d'ornemens non moins extraordinaires. Presque tous portent autour de leurs bras et autour des poignets des bracelets très-larges formés de coquilles enfilées.

» L'aspect rebutant de ces naturels ne nous avait pas prévenus en leur faveur, et nous nous tînmes continuellement sur nos gardes. En général, je ne saurais trop recommander la même prudence aux navigateurs. Soyez doux, soyez humains avec les peuplades sauvages, considérez-les toujours comme des ennemis, et traitez-les comme tels à la moindre marque d'hostilité. Les sauvages ne peuvent pénétrer les motifs qui vous font agir. Ils attribuent votre douceur à la crainte et à la faiblesse; mais si une fois ils sont bien convaincus de votre supériorité sur eux, vous assurez par là le moyen de les tenir dans le devoir sans faire usage de vos forces.

» De Fernando-Po nous allâmes visiter la rivière de Bonny. Le peuple de ce pays, ainsi que son roi nommé Peppel, ne nous virent pas arriver avec un grand plaisir.

Ils savaient bien que la présence d'un vaisseau de guerre mettrait obstacle à un certain commerce dont ils tirent de grands profits, c'est-à-dire à la traite des nègres. Ils se mirent donc en devoir de réunir les provisions dont nous avions besoin, afin de se débarrasser de nous le plus tôt possible. Le commerce que les Anglais font à Bonny consiste en huile de palmier. Les naturels la vendent dans de grandes calebasses qu'ils apportent dans les canots qui descendent la rivière l'espace de plusieurs milles. Quelques-uns même viennent de si loin, qu'on ne connaît ni le nom de leur pays, ni sa situation. Pour donner une idée de l'émulation mercantile qui règne dans ce pays, il suffira de dire qu'il y a onze ans un vaisseau trouvait à peine à Bonny sa charge d'huile de palmier, et qu'à présent on y en apporte chaque année de quoi charger huit à dix bâtimens.

» Plusieurs navires français et espagnols étaient mouillés dans la rivière, occupés à la traite. La plupart avaient déjà à bord une partie de leur chargement. Ils se croyaient en parfaite sûreté, lorsqu'un jour à la marée montante ils virent venir à eux les chaloupes de deux vaisseaux de guerre anglais qui avaient mouillé à quelque distance. Ces chaloupes étaient pleines de monde et portaient leur pavillon déployé. En un instant les négriers donnèrent l'alarme, et se disposèrent à faire une résistance désespérée. Le plus grand des navires négriers était un schooner espagnol très-fort d'équipage. Il était considéré comme l'amiral, et c'était lui qui, copiant les usages de la marine militaire, tirait le coup de canon matin et soir. Ce fut ce navire qui ouvrit le feu sur les chaloupes anglaises, et les autres l'imitèrent aussitôt. Malgré la rapidité que celles-ci mirent à franchir la distance qui les séparait de leurs ennemis, elles perdirent plusieurs hommes. Toutefois, les

Anglais ne ripostèrent pas, certains de tirer des forbans une vengeance plus sûre. Peppel et ses sujets, qui du rivage étaient témoins de cette action, ne pouvaient revenir de leur étonnement. Ils regardaient les Anglais comme des fous, surtout lorsqu'ils virent deux chaloupes seulement aborder le grand schooner, tandis que les autres se précipitaient sur le reste de la flottille. En moins de cinq minutes les négriers furent tous enlevés. Les Anglais, exaspérés par la mort de leurs camarades, ne firent d'abord aucun quartier, et les cris des vainqueurs étouffèrent un instant les supplications des vaincus.

» Le grand schooner fut surtout le plus maltraité. Il ne resta presque personne à bord. Ceux de l'équipage qui avaient échappé à la mort cherchèrent à gagner la terre à la nage; mais dans le trajet plusieurs furent dévorés par les requins dont la rivière est remplie. Le feu, la confusion, le bruit de l'abordage, les cris des blessés qui atteignaient le rivage, ceux des infortunés que les requins déchiraient, tout contribua à jeter la consternation parmi les noirs, et en peu d'instans la ville fut déserte. Les habitans se retirèrent dans les bois, et les patrons des navires anglais eurent bien de la peine à les faire revenir.

» Dès que nous eûmes jeté l'ancre, nous remontâmes la rivière dans les chaloupes des vaisseaux, et nous nous rendîmes à la ville où demeure le roi Peppel, sans nous inquiéter d'un canot de guerre qui voulut nous arrêter. Notre conduite irrita fort le monarque noir. Son mécontentement s'accrut encore quand il vit que le commandant de l'expédition n'était pas venu le visiter lui-même. Il nous parla en termes très-amers de l'événement que je viens de rapporter, et se plaignit beaucoup des procédés de son frère Georges (c'est ainsi qu'il nommait le roi d'Angleterre).

» Le roi Peppel aime beaucoup l'ostentation, il déploya autour de lui tout le faste que ses moyens lui permettaient. A la porte de son palais une table toujours dressée pour traiter ceux qui viennent le voir. Lui-même donne souvent de grands dîners, auxquels il invite les capitaines des navires marchands, ainsi que les principaux de ses sujets. Lorsque son ressentiment fut un peu calmé, il insista pour que nous prissions des rafraîchissemens.

» Quelques jours après, il nous fit la faveur de venir visiter les vaisseaux. Nous vîmes à cette occasion que sa superstition égalait sa vanité. Il arriva dans un grand canot de guerre, et demanda d'abord si nous le saluerions de nos gros canons. On lui répondit que c'était notre intention, et il parut satisfait. Le salut terminé, il monta à bord du *Leven*; mais auparavant il cassa un œuf sur l'échelle du vaisseau, convaincu que l'accomplissement de cette cérémonie le mettait en garde contre toute espèce de trahison. Il avait apporté un certain nombre de plumes qu'il mit à table à côté de lui, ainsi qu'un os du bras de son père qu'il avait pris à cette intention. Il avait encore imaginé une précaution qui ne devait pas le gêner médiocrement : il portait au cou un poulet vivant attaché par une patte.

» En général, la superstition est le trait dominant du caractère de ces peuples. Il y a à l'entrée de la rivière de Bonny une barre fort dangereuse pour les vaisseaux. Comme cet obstacle est très-nuisible au commerce, les naturels, persuadés que la barre n'est autre chose qu'une déité malfaisante, cherchent à se la rendre propice en lui sacrifiant de tems en tems une victime humaine. On choisit pour cet objet un des plus beaux enfans qu'on puisse trouver. Pendant plusieurs mois avant la cérémonie, il est logé dans le palais du roi, qui le traite avec

toutes les marques de la plus grande affection : cette affection toutefois ne va pas jusqu'à tenter de l'arracher à son sort. Du moment où la victime est choisie, elle devient sacrée; tout ce que l'enfant touche lui appartient : aussi chacun s'enfuit sur son passage. Jusqu'à l'instant fatal, il ignore à quoi on le destine. Le jour du sacrifice arrivé, on le conduit à la barre dans un grand canot; là, on l'engage à se jeter à l'eau pour se baigner. Aussitôt les conducteurs s'éloignent à force de rames de la malheureuse victime, sur laquelle la superstition leur défend même de jeter un dernier regard.

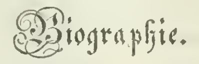
» L'époque de notre départ pour l'Europe approchait : nous fîmes une dernière relâche à Sierra-Leone. Son excellence lord Mac-Carthy venait d'y arriver et faisait ses préparatifs pour se rendre aux établissemens des nègres libres. On sait que les nègres capturés par les croisières anglaises sont logés dans des villages, sous la surveillance de missionnaires et de maîtres d'école. Je rapportai de ma visite les espérances les plus consolantes. Les villages étaient aussi propres que ceux d'Angleterre; chacun d'eux possédait une église, une école, et des établissemens commodes pour les professeurs. L'œil découvrait de tous côtés des chemins tracés, des plaines défrichées et cultivées; partout les enfans se précipitaient au-devant du gouverneur en l'appelant *Daddy*, ce qui signifie père : c'est le nom qu'ils lui donnent.

» La capitale de la péninsule, Free-Town, est vaste et dans une belle position, au pied des collines sur lesquelles sont bâtis le fort et d'autres établissemens publics. Elle forme un amphithéâtre à soixante-dix pieds au-dessus de la rivière; les rues sont larges, coupées à angle droit par d'autres rues parallèles à la rivière. Les maisons sont maintenant presque toutes bâties en pierre. Les

environs sont embellis par des plantations d'orangers, de limons, de bananiers et de cocotiers, qui se marient à la pomme de pin et au *gonova* dont les bois sont remplis. Des vignes tirées de Madère y ont déjà réussi parfaitement.

» Quelques jours avant le départ des vaisseaux, je reçus de son excellence le gouverneur l'avis de ma nomination au commandement du sloop de Sa Majesté, *l'Hécla,* destiné à une expédition sous la ligne. Je fis donc mes adieux à tous mes camarades, dont j'avais si long-tems partagé les dangers, et je m'occupai sans délai des préparatifs de ma nouvelle campagne. »

(*Traveller's Magazine.*)



MÉMOIRES D'UN CHEF INDIEN.

Nous sommes tous fatigués de jongleries littéraires, de romans pseudonymes, de Mémoires faux, d'œuvres apocryphes. Si l'on rassemblait tous les ouvrages dont les véritables auteurs se sont cachés sous un nom supposé, la réunion de ces masques formerait une immense procession de carnaval. Pour moi, je n'ai pas le moindre respect pour ce genre de ruse, de quelque habileté qu'elle se pare. Ce que j'aime avant tout, c'est l'étude réelle de l'homme : dans l'écrivain je m'obstine à chercher l'homme. Un des fruits de la civilisation, c'est de nous avoir trompés constamment sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres; tous les grands hommes ont eu des imitateurs de leur style. Dans cette grande fabrication littéraire, qui fait vivre une foule oiseuse de jeunes gens bien élevés et sans place, la biographie apocryphe entre au moins pour les deux tiers. Napoléon Bonaparte et le cardinal Dubois, Ninon de Lenclos et Mme Du Barry, Nelson et Georges III; toutes les célébrités ont passé par cette étamine. Londres, Vienne et Berlin cèdent le pas, sous ce rapport, à la librairie parisienne, qui, si elle l'osait, publierait demain les Mémoires de Jésus-Christ et de la Vierge Marie.

La loyauté commerciale des Américains répugnerait à cette mystification littéraire; aux États-Unis tout se fait sérieusement. On peut bien fermer sa porte et se dé-

clarer banqueroutier, c'est un accident commun; mais il ne faut pas se moquer du monde. S'il est vrai que la gravité soit un manteau commode pour tous les vices, comme l'a prétendu Swift, les vices américains sont bien à couvert. Ce héros sauvage, dont le nom polysyllabe tient plus de la moitié du titre (1), je le regarderais comme imaginaire si le livre dont je m'occupe avait paru partout ailleurs qu'à Boston; je l'aurais relégué au milieu des facéties dont la littérature européenne inonde le marché, je n'aurais pas même tourné les feuillets; mais l'empreinte américaine me rassure. Corbeau-Noir n'est pas un être de raison. Je lis à la tête du livre une attestation signée : *Antoine Leclère*, interprète du gouvernement pour les *Renards et les Sacs*. L'interprète des *Renards* et des *Sacs* (deux tribus indiennes) n'avait pas besoin d'attester l'authenticité du volume; je l'ai lu, c'est bien le livre d'un sauvage; le style est anglais, souvent écrit en mauvais anglais, par parenthèse : mais la pensée appartient à un indigène du continent américain. C'est le seul document écrit qui nous fasse partager les sentimens secrets de ces races méconnues; ce sont les seules pages où les Indiens opprimés et décimés aient laissé la trace de leurs passions. Jamais homme de race blanche n'eût deviné le génie de Corbeau-Noir. Voilà bien le héros des forêts primitives : il n'estime qu'une chose au monde, l'art de détruire son ennemi à peu de frais, et en s'exposant à peu de dangers; il ne profère jamais un mensonge : il a le mépris et la rage dans le cœur, l'insulte sur les lèvres et les mains toutes sanglantes encore.

(1) Le nom de ce chef indien est Mai-ka-mi-chi-kia-kiak, que l'on doit traduire par Corbeau-Noir).

La plupart des Indiens qui se sont mêlés aux races blanches; ceux que les voyageurs ont étudiés, et qui sont venus visiter Boston, New-York ou Philadelphie, avaient perdu le caractère primitif de leur race. La civilisation les avait pénétrés et modifiés. Élevés par les missionnaires, devenus chrétiens, ils n'avaient plus rien de commun avec leurs parens sauvages. Corbeau-Noir, au contraire, est un vieux guerrier, qui, blanchi sous le harnais, maudit encore les blancs, et raconte avec joie et orgueil les nombreux combats qu'il leur a livrés; il avoue ses assassinats comme des titres de gloire; sous tous les rapports, c'est un écrivain original, et peut-être de tous les auteurs de Mémoires est-ce le seul qui n'ait jamais cherché à pallier sa conduite, à excuser ses torts, à déguiser la vérité.

Il naît en 1781, à l'embouchure de la rivière du Rocher qui se jette dans le Mississipi. La tribu des Sacs à laquelle il appartenait venait d'être presque entièrement exterminée par une tribu ennemie, qui, alliée aux Français, l'avait chassé des environs de Montréal, sa première résidence. Unie à la tribu des Renards, elle livra combat aux Kas-Kas-Kias, et fonda plusieurs villages. Dans son nouvel établissement, la tribu avait pour ennemis les Osages, contre lesquels Corbeau-Noir fit ses premières armes. « J'étais près de mon père, dit l'Indien, quand un Osage l'attaqua; je le vis tuer son antagoniste et lui arracher la peau du crâne. L'ardeur guerrière s'empara de moi, je m'élançai sur un autre ennemi. Mon tomahawk l'écrasa, ma lance transperça son corps, je le scalpai et je rapportai la peau à mon père; il ne me parla pas, mais il eut l'air joyeux. J'avais quinze ans; peu de lunes après, accompagné de sept autres jeunes gens de ma tribu, j'attaquai cent Osages, j'en tuai un, et je ne

perdis pas un homme. Le lendemain, j'attaquai toute la tribu à la tête de cent quatre-vingts hommes. Tous mes guerriers m'abandonnèrent, jugeant l'entreprise imprudente, il ne me resta que cinq combattans, et je remerciai le Grand-Esprit de ce qu'il m'en restait un seul. Nous tuâmes un homme et un enfant. Les Osages nous rendirent la pareille, et la guerre continua. A dix-neuf ans, je leur livrai combat, deux cents hommes me suivaient; la bataille était furieuse. L'ennemi perdit cent hommes en tout; pour moi, je tuai cinq hommes et une femme. Le Grand-Esprit le voulut. »

Telle est la guerre parmi les Indiens; la guerre primitive, nue, dépouillée de la parure homérique dont le philosophe et le poète lui prêtent complaisamment la draperie. Le sauvage veut détruire la tribu voisine qui partage avec lui les produits du sol, et qui le prive de sa subsistance. Là se borne sa gloire; femmes, vieillards et enfans tombent sous le tomahawk. C'est une guerre de bêtes brutes qui se disputent des alimens : on est surpris de voir quelques sentimens héroïques et nobles se mêler à cette férocité stupide. « Nous nous battîmes ensuite, dit Corbeau-Noir, contre les Cherokies. Dans une bataille qu'ils nous livrèrent, mon père fut blessé à mort : mais j'eus le bonheur de voir tomber sous mon tomahawk celui qui l'avait tué. Je revins au village, je noircis mon visage de suie, je laissai croître ma chevelure et ma barbe, je jeûnai, je veillai et je laissai cinq années s'écouler sans prendre part à aucun combat. »

Ainsi se développent les premiers germes du sentiment moral, germes sans lesquels ces luttes des sauvages n'offriraient pas plus d'intérêt que celles des renards et des loups au fond des bois. Corbeau-Noir ne fait jamais parade de sa bravoure; la prudence et la ruse sont des ver-

tus qu'il estime bien davantage; il est fier d'avoir anéanti vingt-huit ennemis dans une escarmouche : il s'est caché derrière un buisson pour donner la mort à l'un d'eux; il a fait semblant de fuir pour attirer l'autre dans un piége; il n'a pas la moindre idée de ce qu'on appelle bravoure parmi les peuples civilisés. Souvent dans les pages de Corbeau-Noir, l'engagement dure un jour entier. Ses adversaires se cachent, se cherchent, se poursuivent; vous diriez des enfans qui jouent à la cligne-musette. Chacun prend de sa personne un soin particulier; c'est un assaut de ruses. On tire parti de tous les buissons, de toutes les grottes, de tous les accidens du terrain; puis, lorsqu'un des partis a le dessous, que ses ennemis l'ont cerné et qu'il se trouve à leur merci, le massacre commence. Ne croyez pas cependant que la pitié soit étrangère à ces hommes de bronze. Leur système social leur défend sans doute une commisération qu'ils regardent comme puérile; mais la nature l'emporte souvent sur cette férocité transformée en vertu. « Je n'ai jamais tué, dit Corbeau-Noir, l'homme qui me déclarait qu'il avait besoin de ma pitié. Souvent un de nos ennemis est venu rechercher parmi nous sa femme ou sa sœur captive, et non seulement je ne l'ai pas sacrifié, mais j'ai honoré son courage et sa situation sans défense, et je l'ai renvoyé chargé de présens. Je surpris un jour un hameau des Osages où je ne trouvai que six hommes seulement; j'avais cent hommes sous mes ordres : je me retirai sans leur faire de mal, quoique cette tribu maudite eût tué mon père et que je la détestasse du fond du cœur. Une autre fois, j'avais une grande injure dont je voulais tirer vengeance; les hostilités avaient commencé entre moi et mes ennemis, quand je rencontrai deux petits enfans de la tribu ennemie que j'aurais dû égorger selon les lois de la

guerre ; mais je pensai à mes propres enfans, et je ne les tuai pas.

» Bientôt j'appris que les colons espagnols du Missouri allaient être remplacés par des colons anglais : ce qui me rendit triste, car tout le monde m'avait mal parlé de ces hommes d'Europe. En effet, nous ne tardâmes pas à avoir la guerre. Un Anglais fut tué par un Sac avec lequel il était en discussion d'intérêt. On le conduisit à Saint-Louis pour le juger. Quand un meurtre est commis parmi nous, nous rachetons le meurtrier en payant une somme qui est le prix du sang. Il nous semblait que cette coutume devait régner chez les blancs comme chez nous, et nous envoyâmes à Saint-Louis quatre des nôtres, en les chargeant de traiter de la rançon avec les Américains. Les blancs consentirent à nous rendre le prisonnier : mais ils exigèrent de nous, en échange, une vaste étendue de terrain que nous consentîmes à leur céder. Les *faces pâles* ne savent tenir leurs promesses qu'en apparence, et mentent en réalité. Nous livrâmes le territoire qu'on nous demandait : l'Indien, en sortant de prison, fut tué par un des amis du mort, qui lui cassa la tête d'une balle. A peine cette semence d'amertume fut jetée dans le sol qu'elle porta ses fruits. Les Sacs ne voulurent pas laisser sans vengeance leurs frères assassinés ; ils s'allièrent aux Renards, et firent aux Anglais une guerre d'extermination. »

Comment les Indiens n'auraient-ils pas de la haine pour ces hommes qui, à leurs yeux, ne sont que des violateurs de traités et des voisins perfides? Toute la conduite des Anglo-Américains envers les sauvages a dû laisser dans le cœur de ces derniers un sentiment d'irritation profonde et ineffaçable. L'esprit mercantile et intéressé des colons n'a fait qu'envenimer la haine qu'ils ont inspirée. Le nom

de Français ou d'Espagnol est un excellent passeport parmi les débris misérables des tribus indigènes; elles ont de la haine et du dégoût pour le nom américain. Notre diplomatie européenne, mise en usage par des hommes avides qui ne cherchent qu'à envahir le territoire de leurs voisins, circonvient peu à peu les malheureux sauvages, et leur arrache des concessions dont ils se repentent. On leur envoie des députés qui leur distribuent de l'eau-de-vie, qui leur font des présens, et qui sans les tromper, dans l'acception légale du mot, exercent sur eux une séduction coupable. Il est impossible que les relations de voisinage soient bonnes entre ces hommes dont les mœurs diffèrent. L'Indien vole une poule ou une gerbe de blé; le colon se venge : la haine est mutuelle. On se plaint au gouvernement, qui n'est pas fâché de profiter de la circonstance, et qui confisque à son profit tout le terrain des sauvages. Ils résistent : on les bat; ils demandent grâce, et la première clause du traité de paix que l'on signe est la cession volontaire, ou prétendue telle, des terres qu'on leur a prises. En 1804, le traité dont je viens de parler, et dont le souvenir est pour Corbeau-Noir un sujet d'amères douleurs, venait d'assurer au gouvernement des États-Unis la possession d'un grand territoire, au milieu duquel se trouvait enclavé le domaine réservé à la tribu des Sacs dont notre héros faisait partie. Il était facile de prévoir que ce domaine ne tarderait pas à augmenter les possessions des Européens : c'est ce qui arriva. Il contenait des mines de plomb : trois ans après, ces mines étaient exploitées par l'infatigable spéculation américaine. En 1804, les possessions des États-Unis ne s'étendaient que jusqu'à la prairie du Chien; aujourd'hui, elles s'étendent à plus de sept cents milles au-delà. La vie de Corbeau-Noir est d'autant plus intéres-

sante, que long-tems sa tribu a seule opposé un obstacle aux empiétemens américains. Ne nous étonnons pas que Corbeau-Noir traite ses ennemis de voleurs, de tyrans et d'assassins.

Peu de tems après la signature de ce traité, que Corbeau-Noir regarde comme une perfidie, les Américains bâtissent le fort Madisson aux pieds des Rapides des Moines; cette forteresse, qui semble menacer la liberté indienne, augmente l'irritation des sauvages. Laissons parler Corbeau-Noir : « Déjà le grand prophète, fils de Tecamschec, avait parlé à ses frères, et les avait invités à l'extermination des blancs. Déjà les Winnebagoes avaient levé le tomahawk, lorsque je fis le siége du fort Madisson, qui fut bien défendu par l'Américain Hamilton. Peu de tems après, la guerre éclata de nouveau. Nous avions envoyé au grand-père (au président des États-Unis) une députation composée de Sacs et de Renards : députation chargée de lui demander l'établissement de réglemens plus équitables, quant à notre commerce de pelleterie avec les Américains, il nous le promit; sa parole ne valut rien, et des milliers de braves gens, faces blanches et hommes rouges, périrent à cause de cela. »

Ce passage de Corbeau-Noir mérite explication; si les Sacs et les Renards se conduisent bien à la guerre, ils n'ont ni le mérite, ni l'expérience des avocats. Dans l'origine, le commerçant donnait à l'Indien des armes, des munitions et des moyens de subsistance pour l'hiver; il chassait, et payait avec sa chasse au commencement du printems. Le commerçant, selon l'usage éternel du négoce, avait soin d'exiger beaucoup et de donner peu; il alléguait pour son excuse que souvent l'Indien ne le payait pas du tout, étant ou malade, ou paresseux, ou entraîné par ses vengeances et ses querelles personnelles,

et qu'on ne pouvait guère compter que sur les deux tiers du paiement total; aussi vendait-il ses mousquets, ses balles, sa poudre et ses haches, deux fois leur valeur. On essaya de remédier à ce mal et de corriger cet abus en établissant des factoreries dans lesquelles on vendait, à meilleur compte, il est vrai, les objets dont les sauvages avaient besoin; mais la mauvaise foi européenne se glissa encore dans ce nouveau système. Le rebut des manufactures d'Europe fut débité aux malheureux sauvages, et comme ils demandaient toujours du crédit, on les rendit victimes d'une usure exorbitante. On profitait aussi de l'ignorance indienne pour forcer ces pauvres gens à acheter tout ce qui leur était inutile. J'ai vu, sur le comptoir d'une factorerie, des bourrelets et des culottes pour les enfans Indiens, qui ne portent jamais ni bourrelets ni culottes; des almanachs pour des gens qui ne comprennent pas les almanachs, et des tabatières destinées à des hommes qui ne prendraient pas une prise de tabac quand on leur donnerait le monde entier. Dans l'ancien système on les trompait sans doute, mais ils retiraient au moins quelque utilité des objets qu'on leur vendait si cher; le nouveau système, au contraire, ne leur offrait que duperie, et ils ne savaient que faire des objets qu'ils payaient à si haut prix. Jugez de l'estime que leur inspiraient les Européens; ils devaient regarder cette race comme une race de voleurs; c'est au reste l'opinion que Corbeau-Noir exprime sans trop de déguisement.

« Grand fut notre étonnement, dit Corbeau-Noir, lorsque, malgré la promesse positive de notre père, nous ne reçûmes ni munitions ni secours du facteur auquel nous nous adressâmes; nous crûmes, non sans cause, que les faces pâles voulaient nous perdre complétement. Au

milieu de nous se trouvait une face pâle, mais un grand cœur, qui nous conseilla de nous venger, de fumer le calumet avec les Anglais, et de nous tourner contre les Américains : je réunis deux cents guerriers et nous commençâmes la campagne.

Cette *face pâle* et ce *grand cœur* était le colonel Dickson, dont la vie singulière mérite d'être détaillée : fatigué de la vie civilisée et des salons dans lesquels sa jeunesse avait brillé, il rejeta loin de lui les habitudes de la vie européenne, épousa une squaw qui lui donna de nombreux enfans, et se fit adorer des tribus sauvages, qui admiraient ses vertus militaires, et qui s'étonnaient de la loyauté d'un blanc. Il n'eut pas de peine à déterminer les sauvages à prendre le parti pour les Anglais, contre leurs ennemis. Avant cette époque, les Sacs avaient été les plus paisibles des Indiens ; leurs frères les avaient même taxés de lâcheté et ne les nommaient ordinairement que *les femmes :* conduits par Corbeau-Noir et animés par le colonel Dickson, ils redevinrent hommes ; Corbeau-Noir avoue qu'ils firent des prodiges de valeur.

« La manière dont les faces pâles se battent, dit notre héros, me sembla très-ridicule ; ils s'exposent aux coups de l'ennemi sans aucun avantage et sans avoir beaucoup de butin à remporter. Je retournai chez moi ; là je trouvai un vieil ami de ma jeunesse qui était resté neutre et qui n'avait fait aucun mal aux Américains. Il avait un fils unique dont la chasse le faisait vivre. Ce fils avait été massacré d'une manière effroyable par les Américains. Le vieux Sac me conta son histoire et mourut sous mes yeux de fatigue et de faim. Je pris sa main, je jurai de le venger, et je partis. » En effet, la bataille de Sink-hole, où Corbeau-Noir se distingua, lui offrit une éclatante occasion de vengeance, et les mânes du vieux

Sac purent être consolés. Un intervalle de repos permit à Corbeau-Noir de réparer ses forces ; mais bientôt il apprit que sept barques chargées de soldats américains remontaient le Missisipi et se rendaient à la prairie du Chien, poste déjà occupé par les Anglais, à l'insu du gouvernement des États-Unis. « Dès que les messagers m'eurent donné cette nouvelle, dit le narrateur, je descendis les bords du fleuve dans l'espoir de trouver les barques qui m'étaient signalées. Je les rencontrai près des Rapides, et l'une d'elles ayant été jetée sur la plage, je l'attaquai. La moitié de l'équipage périt, et j'y mis le feu. Cet exploit ne me coûta que deux hommes. Nous trouvâmes dans la barque de l'eau de feu que je fis jeter par terre comme un poison qui trouble la cervelle : puis une boîte remplie de cette mauvaise médecine dont les hommes de la médecine blanche se servent pour tuer ceux qui sont malades, et beaucoup d'autres choses que nous nous partageâmes ; mes alliés me donnèrent ensuite une grosse barque avec des canons, et je m'en servis pour faire le plus de mal possible aux Américains.

» La guerre finie, on nous fit signer un traité de paix, que nous signâmes les yeux fermés, comme à l'ordinaire. Que savons-nous des lois blanches ? on nous ferait signer une promesse qui nous engagerait à faire disséquer nos corps vivans, que nous prendrions la plume d'oie et la tremperions dans l'eau noire, sans y regarder davantage. Les blancs ont tort de regarder ces engagemens comme bons, ils sont nuls devant le Grand-Esprit. Les blancs devenaient plus nombreux tous les jours, ils nous apprenaient à boire de l'eau de feu qui rendait nos gens fous et malhonnêtes. Deux de mes enfans moururent pour avoir trop bu de ce feu liquide. Mon deuil dura deux ans, pendant lesquels je ne touchai aucune arme, et renonçai à

tout ce qui fait la joie de l'homme. Je donnai tout ce que je possédais, et je me noircis la figure : puis j'entrepris un voyage au Canada. A mon retour je fus pris par trois blancs qui me lièrent et me battirent. Comment aimerions-nous ceux qui nous traitent avec tant d'injustice? On me dit qu'il fallait quitter ma maison, et que, d'après le traité que j'avais signé, mon pays n'était plus à moi. Je refusai de céder la place aux étrangers. Un autre chef, mon ennemi, nommé Keokuck, soutint l'opinion contraire. Depuis long-tems cet homme plein de ruses s'était concilié l'amitié des blancs, et il espérait que la tribu le reconnaîtrait pour chef. Je me déclarai contre lui. Dans ce moment même plusieurs colons vinrent s'emparer du village, et se disputèrent entre eux très-vivement sur les limites d'un territoire qui ne leur appartenait même pas. De nouveaux usurpateurs leur succédèrent : je leur ordonnai de se retirer : mais Keokuck les souténait; je le regardai comme un lâche, et je détestai cette prudence prétendue qui le portait à céder notre village à nos mortels ennemis, à le céder sans combattre. Nous avions pris la plume et signé le traité, mais nous n'avions pas eu la moindre idée de ce qu'on exigeait de nous. Quel droit ces gens-là avaient-ils donc de nous chasser du village qui nous avait été donné par le Grand-Esprit? Après nous avoir désespérés, pouvaient-ils s'étonner que nous les détestassions. On nous battait, on nous pillait, on nous dépouillait : et ensuite on allait se plaindre au père qui donnait toujours raison aux blancs et jamais aux Indiens. Notre village fut vendu tout entier : on nous dit que si nous ne voulions pas partir sans résistance on nous chasserait de force. Je me plaignis à plusieurs facteurs, à plusieurs agens, et j'affirmai que jamais je n'avais vendu mes terres; on me répondit que si cela était, le père me

rendrait justice; ils le pensaient sans doute, mais jamais justice ne m'a été rendue. Un nouvel arrangement m'étonna bien davantage; une petite fraction de notre territoire avait été donnée aux Pottawattamies : le père la racheta pour une somme seize fois plus forte que celle que tout notre territoire lui avait coûté. Comment pourrait-il se faire qu'un grand domaine valût seize fois moins qu'un petit domaine qui en faisait partie ?

» Je commençai à penser que les Américains n'avaient aucune idée du juste et de l'injuste, du bien et du mal, et qu'ils se conduisaient toujours au hasard, ou plutôt d'après leur intérêt et sans aucune honnêteté. Alors je me résignai, persuadé que la plus vive résistance ne servirait à rien, et résolu, si les guerriers blancs arrivaient, à périr tranquillement et sans me plaindre. Le général Gaines nous donna l'ordre de quitter le territoire, sans quoi on allait nous chasser. Deux jours nous furent donnés pour passer la rivière, que nous passâmes en effet : je touchai la plume d'oie que je trempai dans l'encre, et je restai en paix. Mais nous avions laissé nos champs en culture et les épis y croissaient. La douleur fut grande pour nous de voir les blancs récolter nos épis, pendant que nous restions affamés sur l'autre rive; quelques-uns des nôtres passèrent de nouveau le fleuve, et s'emparèrent de quelques épis : ils les croyaient à eux; car ils les avaient cultivés. Nos femmes, qui mouraient de faim, criaient en réclamant les alimens qu'elles avaient laissés dans leur ancien territoire. Nous avions envoyé à Malden un des nôtres avec la commission de demander aux Anglais si nous pouvions compter sur eux en cas d'attaque contre les Américains. Neapope, c'était son nom, nous répondit que nous pouvions compter sur les Anglais : ou il s'était

trompé, ou on l'avait trompé ; mais les blancs disent rarement la vérité. »

C'est plaisir de voir se dessiner avec une netteté si piquante tous les caractères principaux d'une guerre homérique, transportés dans les savanes et les forêts du Mississipi. Neapope, c'est le héros Thalybdes. Keockuck, c'est Ulysse. Le prophète qui met en mouvement toutes les haines et toutes les armes indiennes ressemble à Calchas. Notre ami Corbeau-Noir est une espèce d'Achille vieilli : malheureusement il y a entre les deux civilisations qui vont combattre un espace bien plus grand que celui qui sépare les Troyens guidés par Hector, des Grecs aux belles bottes ; et cette extrême inégalité, détruisant les chances de succès, détruit aussi une partie de l'intérêt dramatique. Que Corbeau-Noir s'explique lui-même.

« Je remontai le Mississipi avec quelques hommes qui haïssaient comme moi les Américains. Mais bientôt j'appris que le subtil Keockuck avait eu raison de ne pas croire aux paroles de Neapope. Les Anglais ne m'envoyèrent aucun secours. Les Pottawattamies et les Winnebagoes refusèrent même de m'envoyer des provisions. Enfin, voyant quelques soldats à cheval qui s'avançaient vers nous et qui appartenaient au camp ennemi, je leur dépêchai trois des miens, qui, au lieu d'être reçus honorablement comme c'est la coutume, furent traîtreusement égorgés. La colère coula dans mes veines ; nous nous jetâmes sur les Américains dont la plupart furent tués. N'était-il pas naturel de venger nos camarades égorgés ? »

Pauvre Corbeau-Noir ! malheureuses tribus indiennes ! Il est permis de déplorer le sort de ces malheureux et généreux défenseurs de leurs terres et de leurs foyers. A peine *Castor-Blanc* (tel est le nom donné par les

sauvages au général américain Atkinson) eut-il appris la résolution désespérée des Indiens et leur premier exploit qu'il se mit en campagne. Il avait à combattre environ cinq cents hommes nus et affamés : troupe misérable, privée de munitions et d'artillerie, traînant après elle des enfans et des vieillards qui embarrassaient sa marche. Atkinson possédait toutes les ressources de la guerre européenne, et se trouvait à la tête de quinze cents hommes bien disciplinés. Corbeau-Noir lui tint tête. Il raconte avec une simplicité vraiment héroïque les détails de cette triste lutte. Tantôt à force d'adresse, il élude la poursuite d'un adversaire supérieur en nombre et en force, tantôt il tombe sur lui à l'improviste et lui fait payer cher cette rencontre. Les soldats de Corbeau-Noir meurent l'un après l'autre de faim et de fatigue; sa petite armée, cernée de toutes parts et décimée, fait encore bonne contenance. On ne peut que porter respect à cette énergie héroïque, qui passerait pour sublime, si elle eût trouvé son Thucydide ou son Homère.

« Entre la rivière Rock et le Wisconsin, dit Corbeau-Noir, notre sang coulait tous les jours. Les lacs et les étangs de cette contrée la rendent impraticable; le terrain y est mauvais et marécageux; et je savais que les faces pâles, qui n'aiment point la fatigue, nous y poursuivraient difficilement. Mais quand la faim s'empara de nous et que nous fûmes obligés de sortir de notre retraite, l'armée blanche nous poursuivit. Elle nous atteignit sur les bords du Wisconsin. Je rassemblai autour de moi cinquante de mes guerriers les plus braves, et pendant que le gros de ma faible armée passait la rivière, je tins tête à l'ennemi. Je réussis à couvrir la retraite des miens; mais tout cela était inutile. Le Grand-Esprit avait fixé mon sort. Je gagnai le Mississipi, accompagné de ceux qui

m'étaient restés fidèles. Un grand bateau d'où sortait une fumée épaisse s'avançait sur le fleuve, comme une vaste maison dont le toit fumerait (c'était le bateau à vapeur *le Guerrier*). Je plantai une perche dans le sol de la rive, et à cette perche j'attachai une lanière de cuir, pour indiquer aux blancs que je demandais à me rendre prisonnier. Mais les blancs criblèrent de balles notre bande qui n'eut plus qu'un seul parti à prendre ; c'était de passer le fleuve. Nous nous enfonçâmes dans les bois et nous construisîmes des radeaux pour cet usage. Nos ennemis survinrent, le fusil et le sabre à la main, et nous massacrèrent; nous leur demandâmes la vie, croyant nous être comportés en braves et nobles guerriers et avoir mérité que l'on nous traitât avec honneur. On ne voulut rien nous accorder. On nous tuait pendant que nous nagions ; on nous égorgeait par terre, parmi nos femmes et nos enfans; quelques-uns se sauvèrent; mais la plupart de ces misérables furent accueillis à coups de flèches par les Dahcotas, nos anciens ennemis qui nous portaient une haine mortelle, et qui massacrèrent un grand nombre des nôtres. »

Nous joignons notre indignation à celle de Corbeau-Noir. La grandeur, la générosité, la noblesse, sont du côté des Indiens; les Européens se montrent avides, sanguinaires, sans humanité, sans honneur. Mais lisez ce qui suit.

« Je me rendis, continue notre héros, chez les Winnebagoes qui me donnèrent asile, et qui, bien qu'étrangers à notre guerre, me reçurent avec hospitalité. Il fut convenu, entre eux et moi, qu'ils traiteraient avec les faces pâles, de manière à ce que ma vie fût sauve. Les faces pâles le promirent. Mais voici de quelle manière se conduisirent ces hommes quand on m'eut remis entre

leurs mains. Ils me renfermèrent dans une baraque et me firent traîner le boulet ; c'est une masse de fer ronde que l'on attache au pied des coupables et qu'ils sont obligés de traîner après eux. Sans doute mes ennemis voulaient m'empêcher de fuir : mais lorsque Corbeau-Noir a donné sa parole, est-ce qu'il lui arrive jamais de se parjurer ? J'étais vaincu : pourquoi ne pas me tuer ? Cela aurait mieux valu que de m'humilier ainsi. D'ailleurs à quoi cela servait-il ? Castor-Blanc savait que nous n'avions plus d'armée. Moi, si je l'eusse fait prisonnier sur le champ de bataille, je n'eusse pas blessé son cœur par un traitement pareil. Tout le monde sait qu'un brave chef de guerre préfère la mort au déshonneur. Peut-être, cependant, est-ce la coutume des soldats d'Europe de traiter ainsi leurs captifs. »

Le malheureux guerrier eut à subir une nouvelle humiliation. Les Américains déclarèrent qu'il avait cessé d'être roi. Une prétendue cérémonie solennelle fut consacrée à cette parodie de dégradation. Corbeau-Noir existe encore, honoré par sa tribu qui n'a point consenti à cette ridicule déchéance, mais qui ne peut résister à la puissance supérieure qui l'assiége et qui l'écrase. Dernier champion des forêts qui l'ont vu naître, Corbeau-Noir mérite un souvenir ; il est digne que les historiens blancs parlent de son héroïsme inutile, de sa sublime résistance. Le type de sa figure et de son caractère s'efface chaque jour. Non seulement ce type si rare et si noble est bon à conserver, mais les pages dictées par Corbeau-Noir sont les seules dans lesquelles on retrouvera la trace des combats livrés par les races aborigènes pour repousser les envahisseurs. Jusqu'ici les hommes seuls avaient écrit l'histoire de leur chasse aux lions ; maintenant le lion écrit ses exploits. L'autobiographie de Corbeau-Noir est un livre

unique, qui ne serait rien sans authenticité, mais auquel cette authenticité irréfragable assigne une place tout-à-fait isolée parmi les produits de l'intelligence.

Qui s'étonnerait aujourd'hui de la dégradation, de l'affaissement, de la prostration des races indigènes ? Elles savent quel sera le sort de tous les Indiens assez imprudens pour relever la tête. L'histoire des Sacs et des Renards est celle de toutes les tribus indiennes. Toujours le même sentiment d'indépendance, de résistance, d'héroïsme a pour représentant un héros, un Achille, un Corbeau-Noir. Toujours s'élève à côté de lui un partisan de la paix et de la temporisation, un chef qui flatte les blancs et qui leur cède ; un Keokuck, habile à profiter des circonstances et à s'emparer de l'esprit du peuple. Les lecteurs d'Homère sont surtout frappés de la ressemblance qui se trouve entre l'héroïsme de ses principaux personnages et celui des Indiens. Les faibles restes des tribus indiennes que les avides Américains chassent devant eux, comme un troupeau de moutons que l'on éloigne de ses pâturages, ont encore leurs chefs de guerre et leurs chefs pacifiques. Wapashaw, chef guerrier des Dahcotas, les pousse à la guerre, c'est-à-dire à l'extermination de leur race. Uncas et Mackintosh ont prolongé l'existence des *Creeks* et d'une partie des *Pequods*, en ayant recours aux négociations pacifiques. Sassacus, chef guerrier d'une branche des Pequods, s'est armé pour la défendre et a péri avec elle. Mais la plus subtile diplomatie des sauvages ne peut qu'éloigner leur anéantissement : et peut-être vaut-il encore mieux marcher hardiment, avec un héroïque courage, au-devant d'une fatalité redoutable, inévitable, que de l'attendre en tremblant et de reculer l'heure de la mort par des subterfuges et des lâchetés.

(*Foreign Review.*)

Miscellanées.

MON AMI BOB.

C'est en pension que je connus pour la première fois mon ami Bob Burnaby : Bob était alors un petit marmot de dix ans, aux joues rondes et vermeilles, aux cheveux bouclés. Comme j'avais deux ans de plus que lui, et qu'il existait une certaine intimité entre nos familles, on le confia à ma protection spéciale. Bobby avait été un enfant gâté, l'enfant unique de M. et Mrs Burnaby ; jusqu'à sa dixième année, le monde avait été pour lui un monde de petits pâtés et de tartes, de confitures et de douceurs : sa volonté avait été la loi souveraine de la maison paternelle, son plaisir le but de toutes les attentions de sa maman.

On devine quels fruits une semblable éducation devait produire : la paresse et l'ignorance, ces deux vices qui en produisent tant d'autres. Enfin Bob se permit quelques actes d'insubordination si impardonnables, que son père perdit patience, et, s'apercevant un peu tard qu'il n'avait pas le talent d'élever lui-même son fils, décida que le petit réprouvé serait mis en pension. Cette décision fut en vain combattue par les menaces, les prières et les attaques de nerfs de Mrs Burnaby. Bob fut immédiatement conduit au *jardin académique* dirigé par le révérend docteur Rearpepper.

Je devins bientôt très-attaché à Bob ; nous aimons naturellement ceux qui nous demandent notre appui, et tout était si nouveau pour lui, le pauvre enfant, que sans

moi il eût été bien malheureux. Jour et nuit, nous étions deux inséparables, assis sur le même banc, devant le même pupitre, additionnant la somme destinée à nos menus plaisirs, ou composant nos thèmes. La nuit venue, la petite couchette de Bob étant près de la mienne, il me parlait de papa, de maman, et du gros chien Pompée, jusqu'à ce que le sommeil lui fermât les yeux. A cet âge si tendre, Bob avait le goût de la dépense : son argent faisait toujours, comme on dit, un trou à son gousset; aussi, quand il n'en avait plus, il avait recours à mes shelling, et en devait davantage encore à mistriss Puffy, la grosse pâtissière qui demeurait au bas de la rue.

Cette prodigalité anticipée était peu de chose au fond, mais elle mettait Bob dans de continuels embarras; or le pire des inconvéniens de ces embarras toujours renaissans, c'est de donner aux écoliers qui s'y exposent une habitude de mentir et de faire des mystères là où le seul remède serait de dire naïvement la vérité. C'était ce qui arrivait à Bob; si je ne l'eusse aimé sincèrement, si je n'avais pas été pour lui un véritable ami, nous nous serions brouillés cent fois pour une; car il m'empruntait sans cesse en me promettant de me rembourser, et oubliait toujours les promesses qu'il me faisait volontairement : ou plutôt, je me trompe, il n'oubliait rien. Je le voyais plus tourmenté que moi-même, rougissant, la larme à l'œil, humilié et désespéré d'être forcé de manquer de mémoire.... Au fond du cœur, Bob, mon débiteur, était encore *mon honorable ami.*

A seize ans, je quittai l'établissement du Dr Rearpepper, et Bob versa d'abondantes larmes en me voyant partir : il ne souffla mot des neuf shellings et quatre pences qu'il me devait; mais quand je lui dis : « Bob, vous m'écrirez au moins? » je crois qu'il s'attendait à m'entendre

ajouter : « et n'oubliez pas de m'envoyer votre petite dette. »

Pendant mon séjour à l'université d'Oxford, nous ne nous revîmes pas : d'abord nous nous écrivions souvent, et le style de notre correspondance était très-affectueux ; mais petit à petit les choses changèrent, et de toute une année je ne reçus pas une seule lettre de Bob. Enfin, par la diligence, m'arriva un exemplaire richement relié de l'ouvrage qu'il savait être ma lecture favorite, avec mon nom écrit au frontispice, et au-dessus : *De la part de son affectionné et reconnaissant ami Bob.*

« Oui, pensais-je en lisant cette suscription, tu es toujours mon honorable ami ! » Bob, après un laps de tems si considérable, avait honte de m'envoyer les sept à huit shellings montant de sa dette ; et il ne fut satisfait qu'après avoir pu consacrer le même nombre de guinées au cadeau qu'il destinait à me rembourser. Sous le pli du paquet, je reçus une lettre qui m'annonçait qu'il avait embrassé la carrière militaire, et qu'il allait joindre son régiment qui était dans une garnison étrangère. Il me conjurait de ne pas conclure de son long silence qu'il m'eût oublié ; bref il y avait tant de chaleureuse amitié dans la lettre, que Bob rentra dans mes bonnes grâces. Ma réponse fut très-affectueuse, et je lui donnai l'assurance qu'il me retrouverait toujours et partout le même.

Après avoir quitté Oxford, je voyageai en France, et, à mon retour à Londres, je rencontrai mon ami Bob dans un hôtel de Bond-Street : c'était alors, dans toute l'acception du mot, un vrai fashionable. Quelle fête de nous revoir et de nous retrouver bons amis ! Nous ressemblions plutôt à deux écoliers qui se rencontrent après les vacances qu'à des hommes qui avaient déjà vu le monde. Lorsque, bras dessus bras dessous, nous parcourions les

rues de West-End, nous éclations de rire comme au tems où nous nous promenions sur la pelouse du révérend docteur Rearpepper.

Si je n'étais plus tout à-fait le même, Bob n'était changé en rien : il avait conservé sa tournure d'esprit, son caractère et ses anciennes habitudes qui n'avaient fait que se fortifier en lui avec l'âge. Il aimait toujours les douceurs. Chaque jour il me conduisait chez Gunter ou chez Grange, quelquefois chez tous les deux l'un après l'autre, et là, comme chez la vieille mistriss Puffy, Bob se livrait à son péché mignon, avec cette différence que ses friandises étaient un peu plus raffinées et un peu plus coûteuses; car, hélas! je vis bientôt qu'il avait retenu l'ancienne phrase : « Portez cela sur mon mémoire. » Malheureusement Bob en agissait de même avec tous les marchands à qui il s'adressait : c'était sans cesse de nouveaux bijoux, des habits, des chapeaux, qu'il se donnait sans se croire obligé de tirer de l'argent de sa poche.

Je savais que Bob serait probablement un jour à la tête d'une jolie fortune, mais je doutais beaucoup qu'il eût alors en son pouvoir de quoi payer le quart des articles que je lui voyais acquérir avec si peu de cérémonie. Je me hasardai à lui faire part de mes craintes : à son embarras, à la rougeur qui colora ses joues, je compris qu'il sentait la vérité de mon observation; mais je reconnus bientôt qu'avec son ancien défaut il conservait la mauvaise habitude de chercher à les cacher par des mensonges : il en résulta que nous passâmes la soirée avec plus de réserve qu'à l'ordinaire. Le lendemain matin, j'oubliai la soirée de la veille, car Bob vint me trouver en m'annonçant qu'il avait reçu l'ordre de partir pour l'Inde, et qu'il devait quitter Londres sous deux jours. Il avait tout juste le tems de se préparer à se mettre en route.

Nous déjeunâmes ensemble, et pendant le repas, le garçon présentait continuellement à Bob des billets cachetés, qui me montraient que plusieurs personnes étaient venues pour le voir, et avaient insisté pour lui parler ou lui écrire. Toutefois ces visites ne me paraissaient pas de bon aloi, mais je ne dis rien. Immédiatement après le déjeuner, Bob me prit le bras et me pria de faire un tour de promenade avec lui. Nous avions déjà parcouru ou traversé en silence plusieurs rues et divers squares, lorsqu'avec un accent d'émotion Bob me dit soudain :

« Il n'y a pas d'alternative, il faut que je parte.

— Oui, certes, Bob, répondis-je, à moins que vous ne soyez *retenu*.

— Retenu ! dit Bob en rougissant, que voulez-vous dire ?

— Pardonnez-moi, répliquai-je, mais réellement peu de jeunes gens qui auraient mené un train de vie comme le vôtre pourraient être prêts à un départ aussi soudain : or, mon cher Bob, vous savez quel est l'état de mes finances ; vous savez que je n'ai pas la moindre épargne à faire sur mon revenu ; mais si toutefois vous pensez que je puis vous être utile, disposez de moi. »

Bob me serra le bras, ses yeux devinrent humides ; mais il avait honte d'avouer le chiffre de ses embarras.

« Je vous reconnais là, mon cher ami, et à l'instant même vous pouvez me rendre en effet un vrai service, en mettant votre nom à une lettre de change.

— La somme n'est pas trop forte, Bob, j'espère ?

— Non... ou plutôt je crains qu'elle ne le soit un peu trop...

— Si c'est une forte somme, Bob, vous savez qu'à moins que vous ne puissiez faire honneur à nos signatures le jour de l'échéance, c'est moi qui irai en prison.

— Jamais, reprit Bob avec une chaleur et un élan de sensibilité dont je ne pouvais me défier.

— Eh bien ! quelle est la somme ?

— Laissez-moi d'abord vous dire certaines choses qui me pèsent sur le cœur, continua Bob ; mais pas ici... venez de ce côté. » Et il me conduisit avec une solennité silencieuse jusqu'à Park-Lane.

« Qu'est-ce que cela signifie ? demandai-je enfin.

— Chut ! voyez-vous cet hôtel ? » Et Bob me montra du doigt une très-jolie maison où deux laquais en brillante livrée recevaient les cartes d'un personnage en voiture armoriée.

« Si je vois cet hôtel ? certes, oui, je le vois : qu'y a-t-il donc ?

— Cet hôtel est habité par un des plus riches propriétaires de la Grande-Bretagne.

— Je n'aurais pas de peine à le supposer, répondis-je.

— Il a une fille unique.

— Vraiment !

— Sa seule héritière !

— Eh bien, après ?

— Je suis honteux d'avoir gardé ce secret si long-tems avec un ami tel que vous, murmura Bob.

— Où voulez-vous en venir ?

— Mais ce secret ne m'appartenait pas.

— Quel secret ?

— Cette aimable fille !

— Sur ma parole, Bob, m'écriai-je, vous me faites perdre patience !

— J'ai conquis l'affection de cette jeune personne.

— De l'héritière ?

— Elle m'aime, dit Bob tout bas.

— Mon cher, voilà un secret qui compte ! Quel besoin avez-vous alors d'un pauvre diable tel que moi ?

— Oh ! vous ne savez pas tout : elle m'aime... elle m'aime à en perdre la tête... la pauvre enfant ! mais quel-

que riche que soit son père, s'il soupçonnait que j'ai des dettes... il s'opposerait certainement au mariage.

— C'est un homme de sens!

— C'est possible; mais il existe un autre obstacle..... mon rang..... Clara ne consentirait pas à épouser un officier qui ne serait pas au moins capitaine. »

Je ne pus retenir un éclat de rire.

« C'est une faiblesse peut-être, dit Bob un peu piqué, mais c'est la seule qu'elle ait; il faut bien que je m'y prête : or, mon avancement dépend de mon voyage dans l'Inde, et...

— Très-bien : je comprends; mais dites-moi, Bob, une bonne fois, ce que vous désirez que je fasse?

— Mettez votre signature à une lettre de change de cent-quatre-vingt-dix livres sterling.

— Miséricorde! quelle somme... mais enfin, puisqu'il le faut, j'y consens... et à l'échéance...

— Je l'acquitterai honorablement...

— Ou j'irai en prison; c'est entendu. Retournons à l'hôtel.

— Un moment, j'aime à regarder cette maison...

— La cassette qui contient le trésor, n'est-ce pas?...

— Oui, et j'aime aussi à la regarder pour vous, mon ami. Vous voyez ces trois croisées garnies de rideaux de soie bleue. Oh! quelle charmante petite chambre! Eh bien! cette chambre, je veux que ce soit *exclusivement* la vôtre quand je serai le maître de la maison. Quelle chambre! un ameublement exquis! et quelle vue du parc! mais venez, nous reparlerons de tout cela en dînant. »

Avant que le dîner fut servi, Bob avait retrouvé toute sa bonne humeur : aussi je ne pus m'empêcher de soupçonner, en le voyant si peu désolé d'une si prochaine séparation, qu'il aimait encore plus la dot de sa maîtresse que sa maîtresse elle-même.

« Je ne saurais deviner, Bob, lui dis-je, comment vous avez pu trouver le tems de courtiser votre belle : voilà plusieurs mois que nous sommes inséparables , et...

— Point de questions , mon ami, ce secret ne m'appartient pas.

— Pas en entier, certainement, je ne vous demanderai plus rien... mais cette maison de Park-Lane est-elle comprise dans l'héritage qu'elle attend de son père ?

— Oh ! oui ! et quelle maison ! et cette chambre que je vous destine !... Vous aimez le bain chaud ?

— Beaucoup !

— Il y a dans cette chambre un sofa en soie bleu de ciel , et lorsque vous touchez un ressort... je ne sais par quel mécanisme, le sofa disparaît, ou se change en une baignoire, la plus délicieuse baignoire de marbre.

— Comme c'est commode !

— Oui, et une baignoire si complète : trois robinets.

— Trois ? vous voulez dire deux !

— Non , non, trois : un pour l'eau chaude.

— Fort bien.

— Un pour l'eau froide.

— Cela ne fait que deux !

— Doucement ; et le troisième pour l'eau de Cologne ! »

Ce soir-là je mis ma signature à la lettre-de-change de Bob, et le lendemain matin nous nous dîmes adieu. Je regrettai Bob très-sincèrement. Après son départ, vinrent pour moi quelques mauvais jours ; mes petites affaires ayant décliné matériellement, ma gaîté s'en ressentit, et lorsqu'on me voyait promener seul et triste dans les lieux que j'avais tant de fois parcourus avec Bob, je devais paraître l'ombre en peine de son ami.

Bob parti, mille révélations me furent faites sur ses dépenses, et au bout de quatre mois, juste deux mois

avant l'échéance de la lettre-de-change, j'avais toutes sortes de raisons pour douter qu'elle pût être payée. Je savais l'impossibilité où j'étais de rembourser cent quatre-vingt-dix livres sterling; aussi je passai une ou deux semaines dans une anxiété qu'il ne me serait pas facile de décrire.

Un matin après déjeuner, étant sorti plus triste que de coutume, j'errai quelques heures de côté et d'autre jusqu'à ce que je me trouvai dans Park-Lane, vis-à-vis la maison même habitée par la prétendue de Bob. Ah! pensai-je, si Bob était à présent le propriétaire de cette maison, tout irait à merveille : il a bon cœur, le pauvre diable; mais hélas! avant qu'il me mette en possession de la jolie petite chambre bleu de ciel, avec le bain aux trois robinets, je risque fort d'aller en prison et de voir mon nom déshonoré. Mais comme je levais les yeux vers le balcon du salon, j'aperçus une dame qui arrosait des géraniums; elle tourna tout-à-coup la tête de mon côté, parut me reconnaître et me fit un salut de familiarité. C'était ma vieille amie et ma proche parente, Mrs Simmons, qui, me faisant signe d'approcher du balcon, s'écria : « Oh! je suis charmée de vous voir; nous ne sommes à Londres que depuis deux jours... nous logeons chez M. Molesworth. Entrez, je vous prie, je vous présenterai.

Je frappai à la porte avec une émotion difficile à décrire, à la porte d'une maison où (par anticipation) je possédais déjà une chambre à moi avec des rideaux de soie bleue et un bain parfumé. Je fus admis au salon, et mon amie Mrs Simmons me présenta à M. Molesworth, vieux gentilhomme affligé de la goutte, et à sa fille unique, jolie blonde d'environ dix-huit ans.

Je passai plusieurs jours de bonheur dans cette maison,

grâce à mes fréquentes visites. Possédant, quoiqu'elle ne s'en doutât pas, le secret de la jeune personne, je fis plus de progrès dans son intimité qui si j'avais songé à éviter qu'on ne me soupçonnât d'avoir des vues sur son cœur et sur sa main. Je ne tardai pas à me mettre à mon aise avec la belle héritière, et déjà nous donnions à causer à toutes les personnes de notre connaissance, sans que je me doutasse que nous étions engagés dans les commencemens d'une inclination.

J'étais allé voir mon amie Mrs Simmons un matin de bonne heure; c'était justement la veille du jour où la lettre-de-change de Bob devenait exigible; et Mrs Simmons me demanda avec beaucoup de mystère pourquoi j'avais l'air triste et inquiet. Je lui fis une réponse évasive, ne me souciant pas de révéler l'embarras financier dont j'étais menacé.

« Bagatelle! reprit Mrs Simmons, allant bien au-delà du sens de mes paroles, mettez-vous hardiment en avant et faites votre demande! votre famille est honorable, et quelle que soit votre position actuelle, vos espérances vous permettent de tout attendre de l'avenir. D'ailleurs, *elle* a assez pour deux.

— Elle? repris-je, de qui voulez-vous parler?

— De qui : de miss Molesworth, assurément, me dit mon excellente amie; je suis sûre qu'elle vous voit avec plaisir et que... »

— Vous n'en êtes pas sûre du tout, repris-je, car je puis vous apprendre que... » J'hésitai, car je n'avais aucun droit de trahir le secret de Bob.

« Justement, dit alors Mrs Simmons, la voici, et je vous laisse ensemble. » A ces mots, Mrs Simmons sort par une porte, miss Molesworth entre par l'autre.

« De quoi est-il question? demanda la jeune personne, avec émotion, vous paraissez agité : qu'est-il arrivé?

— Sommes-nous seuls ? dis-je après un moment de silence : il vaut mieux que je m'explique. » Miss Molesworth tressaillit, rougit et baissa les yeux. Si j'avais été un amant favorisé, au moment de faire et d'obtenir l'aveu d'une passion mutuelle, son visage n'eût pas accusé plus d'embarras.

— Ne soyez pas alarmée, lui dis-je, je suis l'ami, le meilleur ami de Bob, et je sais votre secret.

— Mon secret ! s'écria miss Molesvorth.

— Oui, ma chère miss, répondis-je, je suis comme je vous le disais, l'ami intime de Bob.

— De Bob ? dit-elle.

— Oui, continuai-je en lui prenant la main ; je suis l'ancien camarade de pension de Bob.

— Et je vóus prie, monsieur, ajouta-t-elle en retirant sa main, qui est Bob ?

— Ne vous inquiétez pas, repris-je en parlant plus bas, ne croyez pas nécessaire de me rien cacher : avant de quitter Londres, Bob m'a tout dit.

— Tout ; quoi encore ? s'écria miss Molesworth.

— Votre amour mutuel, vos engagemens... repris-je. »

Miss Molesworth fit un mouvement de dépit et devint rouge comme une cerise : d'abord la parole lui manqua, puis elle me dit : « Je ne sais, monsieur, à quoi je peux attribuer cette conduite. Je n'ai aimé personne... je ne suis engagée à personne... je ne sais de qui vous voulez parler. Je vous avais cru un ami, monsieur, mais maintenant, monsieur... »

Elle ne put achever, et tomba dans un fauteuil à mon côté, baignée de larmes. En ce moment mes yeux se dessillèrent, je compris dans toute son étendue l'impardonnable mensonge de Bob. Mrs Simmons rentra et nous trouva plongés dans le plus violent désespoir. Miss Mo-

lesworth alla se jeter dans ses bras, se mit à pleurer sur son épaule; mais avant qu'un quart-d'heure fût écoulé, sans pouvoir expliquer comment cela se fit, je me trouvai aux pieds de la jeune personne, prononçant des sermens d'amour, et triomphant de la découverte que ses engagemens avec Bob n'étaient qu'une fable.

Miss Molesworth, en fille bien née, me renvoya à son père; mais je pus lire dans ses grands yeux bleus qu'elle ne me haïssait pas. Je me retirai donc plein d'espoir et d'amour. Le lendemain matin ma première pensée fut pour l'entrevue que je voulais demander à M. Molesworth afin d'obtenir son consentement; mais hélas! le souvenir de la maudite lettre-de-change vint renverser tous mes projets. Il n'était que trop probable qu'avant deux jours je pourrais bien continuer en prison mes rêves d'amour, et raisonnablement je ne pouvais aller me proposer pour gendre à un homme qui, avant de m'accorder sa fille, serait obligé de payer cent quatre-vingt-dix livres sterling, pour ne pas la marier à un débiteur insolvable.

Il me tardait cependant de sortir de cette anxiété; je me rendis chez le banquier de Bob, pour savoir si je devais perdre tout espoir de ce côté. Mais quelle fut ma surprise en entrant dans le comptoir de M. Goldsmith, d'apprendre de la bouche du premier commis que les fonds de la lettre-de-change de M. Burnaby étaient arrivés.

Je me reprochai ma rancune anticipée contre mon honorable ami, et lui sus gré de pouvoir reparaître en bonne humeur à l'hôtel de Park-Lane.

Pendant un mois rien ne troubla le cours paisible de mes amours, tout alla au gré de mes souhaits, et lorsque le mariage fut définitivement arrêté, miss Molesworth et sa famille quittèrent Londres pour se rendre à leur résidence patrimoniale du comté de Wilts. Je restai seul pour

terminer quelques affaires d'intérêt. Le lendemain du départ de ma bien-aimée, j'étais assis dans ma chambre, triste et rêveur, lorsque ma porte s'ouvrit; c'était Bob. Il se montra si heureux de me revoir, que je ne pus m'empêcher de le recevoir affectueusement. Il me parla le premier du service que je lui avais rendu avant sa campagne dans l'Inde, et moi après avoir franchement avoué le plaisir que m'avait fait sa ponctualité, je lui dis :

« Eh bien ! Bob, maintenant que vous voilà capitaine, rien ne peut plus empêcher votre mariage.

— Mon mariage ! dit Bob en rougissant.

— Oui, repris-je en riant sous cape, votre mariage avec l'héritière de Park-Lane.

— Oh ! répondit Bob en s'élançant de sa chaise et me serrant la main, je vous prie de ne jamais me reparler de ce mariage.

— Et pourquoi ?

— Tout est rompu, hélas !...

— Rompu !

— Oui ! la perfide !... mais cela me fait trop de peine d'en reparler; ne me le rappelez plus, mon ami, je vous en conjure. »

Je lui promis de respecter sa douleur, et pendant quelques jours nous reprîmes nos anciennes habitudes. Tout allait pour le mieux; cependant un matin Bob, fort soucieux, vint m'annoncer que son tailleur avait menacé de le faire arrêter pour le montant de son mémoire. J'offris aussitôt d'aller parler à cet homme exigeant, et de chercher à obtenir un délai.

« S'il voulait seulement m'accorder un mois, dit Bob.

— Eh bien ! répondis-je, j'irai toujours lui demander. »

Le tailleur fut inexorable; mais il me dit que si je vou-

lais répondre de la somme et m'engager à la payer moi-même au bout d'un mois à défaut de Bob, il attendrait, sinon il ferait arrêter son débiteur le jour même. J'hésitai d'abord, mais me souvenant de l'exactitude avec laquelle Bob avait fait acquitter les cent quatre-vingt-dix livres sterling de sa lettre-de-change, je me rendis responsable de sa nouvelle dette et revins féliciter mon ami. Quand je lui dis ce que j'avais fait :

« Ce n'est pas possible ! s'écria-t-il ; vous ne pouvez avoir voulu vous rendre ma caution pour le mémoire de ce drôle.

— Je l'ai fait, je vous assure, mon cher Bob.

— En ce cas, mon cher ami, vous le paierez : je n'aurai pas l'argent moi-même..... et je ne vous avais pas demandé de vous en rendre responsable..... je ne pouvais exiger cela de vous; maintenant, puisque vous l'avez voulu, vous paierez.

— Mon cher Bob, vous me mettriez dans un fatal embarras... Je suis, vous le savez, dans une situation très-particulière... et à la fin de ce mois j'aurai de tels engagemens, que payer pour vous me sera plus que jamais impossible. »

Cet entretien me laissa de très-mauvaise humeur. Mes affaires avec les hommes de loi que j'avais besoin de consulter me retinrent quelques jours dans la Cité. Je vis Bob plus rarement, et quand je le rencontrais, c'était d'un air très-froid que je l'accueillais. Cependant un jour ou deux avant l'expiration du mois, je dus penser sérieusement à l'inopportune responsabilité que je m'étais imposée. La veille du 31, j'allai trouver Bob et lui représentai vivement ma situation pécuniaire ; il soupira, me dit qu'il était au désespoir que je me fusse engagé pour lui, et déplora très-pathétiquement le vide de sa bourse.

Le lendemain matin, avant midi, je courus chez le tailleur pour le conjurer de renouveler son billet; mais j'appris alors que mon honorable ami lui avait remis la somme dont je m'étais rendu caution. J'allai aussitôt chez Bob qui me reçut avec un rire si franc que je finis par rire avec lui; mais je dois avouer que je riais d'autant plus volontiers, que je savais que l'heure de la vengeance était proche.

Quinze jours après, la famille de ma prétendue arriva à Londres pour célébrer le mariage qui devait avoir lieu le lendemain matin à l'église de Saint-Georges-Hanover-Square. Bob me demanda *ce que* j'avais de si intéressant à faire que je semblais occupé du matin au soir, et *pourquoi* nous nous étions vus si rarement ces derniers tems.

« Mon cher Bob, lui répondis-je, c'était un secret; mais je ne veux plus avoir de secret pour vous... Je me marie demain matin.

— Vous vous mariez demain matin! Voyons donc, et avec qui? Racontez-moi tout, mon cher ami: est-ce que je connais la fiancée? est-elle jolie? est-elle riche?

— Ce n'est pas le moment encore de répondre à votre curiosité, mon cher Bob... Suspendez vos questions. Je dîne à six heures avec ma nouvelle famille, et je vous ai choisi pour mon témoin; vous viendrez donc pour que je vous présente... allez vous habiller, et dans trois quarts d'heure j'irai vous prendre en voiture.

— Où demeure donc la prétendue? me demanda Bob, lorsque la voiture qui nous conduisait entra dans Oxford-Street.

— Vous allez le savoir, mon cher Bob.

— Où passons-nous donc? demanda-t-il encore lorsque la voiture fit un détour à gauche.

— Nous sommes dans Park-Lane.

— Et la future demeure?... balbutia Bob.

— Dans Park-Lane, mon ami. »

On ne peut se faire une idée de l'air confus de ce pauvre Bob, et lorsque la voiture s'arrêta devant l'hôtel de M. Molesworth, il me dit :

« Je mérite cela... je suis honteux de moi-même..... Allons, mon ami, retournons chez nous.

—Nullement, répondis-je au moment où le domestique, après avoir fait tonner le marteau contre la porte de l'hôtel, nous ouvrit la portière.

« Quoi! mon ami, vous entrez? disait Bob en me retenant par les basques de mon habit.

— Si j'entre, je le crois bien; Bob, venez donc, vous trouverez ici d'anciens amis, et vous me montrerez la chambre bleue, le bain aux trois robinets, etc.

— Vous poussez les choses trop loin, je reconnais mon tort.... j'ai dit ce qui n'était pas.... je vous demande pardon... n'est-ce pas assez?... les domestiques et les maîtres de cette maison vont nous prendre pour des fous.

— Nullement, repris-je, mon cher Bob... soyez toujours aussi vrai que je le suis en ce moment avec vous. » Je lui pris la main et l'entraînai dans le salon, humilié qu'il était, et me disant tout bas : « Ah ça! j'espère, que c'est entre nous; qu'ils ne savent rien.

— *Rien*, mon cher, rassurez-vous, et ils ne sauront jamais rien qui puisse faire tort à mon honorable ami.

— Je n'inventerai plus une menterie de ma vie, me dit Bob. » Et ce qu'il y a de plus heureux, c'est que voilà bientôt six mois qu'il tient parole.

(*New Monthly Magazine.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences Naturelles.

Les lacs d'Écosse. — Il n'est pas de contrée dont la constitution géognostique offre plus d'intérêt que celle de la Grande-Bretagne. Au nord comme au sud, les dépôts calcaires, les schistes ardoisiers, la houille, les mines de fer et de plomb, se trouvent en grand nombre; les mines de cuivre et d'étain s'étendent vers le sud-ouest; le nord recèle des dépôts de cuivre et de mercure, ainsi que des roches micacées qui renferment des pierres précieuses, et partout on y trouve des sources d'eaux minérales. Cependant, malgré les bizarres aspérités du sol, les lacs y sont très-peu nombreux. En Angleterre, on n'en voit que dans le Cumberland, le Lancaster et le Westmoreland. Les *bogs* de l'Irlande, avec leurs eaux bourbeuses et leur aspect marécageux, ne sont pas dignes de figurer dans cette catégorie. L'Écosse seule possède un grand nombre de lacs, vastes réservoirs dont les eaux pures et transparentes, les rives pittoresques et les monts élevés qui les encadrent attirent, chaque année, de nombreux voyageurs. Nous allons ici faire connaître les plus remarquables.

Le premier de ces lacs est celui qui se trouve le plus

rapproché d'Edinbourg, le Loch-Leven. A l'ouest et au nord-ouest du Loch-Leven est le joli vallon de Kinross, riche de ses plantations récentes, de ses gracieuses *villas* et des pâturages où paissent ces belles vaches dont le lait teint de son nuage azuré le thé des bourgeois de la métropole calédonienne. Au levant, un vieux château en ruine vous parle des scènes féodales d'un autre tems, c'est le château de Burleigh. Mais, à ces vergers fertiles, à ces vertes pelouses, à ce vallon pastoral, à ces ruines, et même aux sommets du Lomond et du Benarly, qui bornent l'horizon au nord et au sud, les lecteurs de *l'Abbé* préfèrent les îles du lac lui-même, et surtout celle qui se dessine le plus près du bourg de Kinross, et qu'on vous désigne comme la prison où gémit Marie-Stuart, nom toujours cher à l'Ecosse. Le lac Leven a onze milles de circonférence, et le chiffre de onze se reproduit si souvent dans sa description, qu'on prétend qu'il lui doit son nom, contraction d'*Eleven :* ses eaux baignaient jadis les domaines de onze lairds rivaux; onze ruisseaux ou petites rivières s'y jettent; il contient onze sortes de poissons, et onze espèces différentes d'arbres ombragent ses îles.

On appelle le Loch-Lomond le roi des lacs d'Ecosse, soit à cause de sa largeur, qui est de huit milles en plusieurs endroits, et de sa longueur qui est de trente milles, soit à cause de la magnificence des paysages environnans. Trente îles s'élèvent sur ce lac, et les plus larges sont couvertes de belles plantations. Quelque site qu'on choisisse pour voir le Loch-Lomond, les points de vue ont un mélange ravissant de grâce et de grandeur. C'est du mont Misery qu'on peut l'admirer dans sa plus vaste étendue et peut-être dans ses aspects les plus variés : il y a là d'ailleurs une sorte d'attrait littéraire et

scientifique; car, à quelques milles de distance, sont nés trois grandes illustrations de l'Ecosse, Buchanan, poète et historien, Napier, l'inventeur des logarithmes, et Smollet, poète historien, romancier qui a célébré lui-même ces lieux en vers et en prose. Cependant ce serait avoir mal vu le lac Lomond que de ne pas avoir gravi le ben qui porte le même nom, car du Ben-Lomond on plane sur toute l'Ecosse, et plus loin encore. D'un côté est Edinbourg, d'un autre Glascow, la ville des vieilles gloires calédoniennes, la ville de sa prospérité commerciale et industrielle : quand votre vue se familiarise avec cet immense panorama, vous découvrez aussi les îles de Bute et d'Arran, la côte d'Islande et l'océan Atlantique avec son horizon infini. Plus près, tous les monts de l'Écosse sont là sous vos yeux comme les flots suspendus d'une autre mer soudain pétrifiée. Je suppose un ciel pur ; mais si des nuages accourent du nord ou du midi, vous les voyez glisser au-dessous de vous, et si un orage se forme, grandit, éclate, vous dominez le spectacle, vous semblez exciter vous-même les élémens qui luttent sous vos pieds. On parcourt aujourd'hui le lac Lomond depuis la caverne de Rob-Roy jusqu'à Greenoch dans un élégant bateau à vapeur, où l'on trouve toutes les commodités de la vie comme dans la meilleure auberge des Trois-Royaumes.

Le lac Katune, moins vaste que le lac Lomond, n'est guère moins pittoresque. A l'une et à l'autre de ses deux extrémités, un batelier y attend les voyageurs, et si c'est le vieux Stewart qui vous conduit, vous saurez bientôt les noms de tous les sites aussi bien que Walter Scott, qui fit sa réputation dans une note de sa *Dame du Lac*. Voilà le Ben-Venue, voilà Craig's-Innes, voilà la Tête-de-Cerf, et puis l'île d'Ellen, etc. Si vous vous per-

mettez de trouver que le poète a un peu agrandi la retraite du vieux Douglas et de sa fille, vous reconnaîtrez qu'il n'a rien dit de trop des Trosachs, cette gorge étroite qu'on pourrait appeler les Thermopyles de la vieille Écosse. C'est là que le cheval de Fitz-James succomba de fatigue sous son noble cavalier.

A quelques milles du lac Katune est le lac Achray : le lac Achray n'a qu'un mille de longueur. A côté des deux lacs précédens c'est une vraie miniature ; mais rien n'est plus gracieux : les rochers les plus arides ont là des formes charmantes. Walter Scott lui a donné l'épithète de *Lovely*, qui le caractérise parfaitement. On dirait que les oiseaux eux-mêmes chantent sur ses bords avec plus de mélodie qu'ailleurs. Une fée sortirait de ses ondes que vous croiriez au miracle comme une chose toute naturelle. Par opposition, le petit loch Ard est d'un aspect plus sombre, et il vous rappelle d'ailleurs cette scène tragique où les Mac-Gregors immolèrent sans pitié cet espion anglais que Walter Scott a fait si poltron dans son *Rob Roy*.

Il y a encore le lac Hong et le lac Finn, et bien d'autres lacs ; mais je ne parlerai plus que du lac Ness, qui réunit la beauté des sites aux souvenirs de l'histoire. A quelques milles du lac Ness est Culloden, où périt le dernier espoir de la cause jacobite. Ce fut dans une chaumière près du lac Ness que Charles-Edouard se cacha pendant deux jours après la grande bataille de 1746. Le pauvre montagnard qui devint l'hôte du royal proscrit s'appelait Kennedy. Il fut pendu quelques années après à Inverness, accusé d'avoir dérobé une vache. Il faut savoir que le vol d'une vache était jadis en Écosse un exploit de héros plutôt qu'un acte de bandit, et le pauvre Kennedy, pressé d'ailleurs par la faim, aurait pu dire à

ses juges : « Vous faites pendre comme voleur un homme qui refusa de livrer un proscrit dont la tête valait trente mille livres sterling ! »

Au nord du Loch-Ness on voit la belle route militaire qui acheva la pacification de l'Ecosse. Du jour où les armées régulières purent pénétrer dans les montagnes, les mœurs patriarcales des chefs de clan et les habitudes de bandits des anciens descendans de Gaël n'opposèrent plus qu'une faible résistance à la civilisation britannique.

Sciences Médicales.

Du traitement des aliénés en Écosse, en Angleterre et en Prusse. — Depuis l'époque où le célèbre médecin François Pears a fixé l'attention du monde savant sur l'état misérable où étaient alors les aliénés, et a soumis leur traitement à une méthode rationnelle, il n'est pas de ville considérable où l'on n'ait fondé quelque établissement destiné, non plus comme autrefois à leur servir de prison, mais à leur fournir les moyens de guérir, ou au moins de calmer leurs souffrances; cependant un grand nombre de ces établissemens sont loin d'offrir toutes les conditions que réclame l'objet auquel ils sont destinés. La comparaison que fait entre quatre de ces établissemens, dans quatre contrées différentes, le docteur Combe, dans un ouvrage fort curieux sur la physiologie médicale, nous semble offrir assez d'intérêt pour que nous puissions la reproduire ici.

Il y a à Edinbourg deux établissemens destinés à recevoir les aliénés pauvres : l'un qui appartient à la ville, et l'autre à la maison de travail (*West church charity Workhouse*).

Le premier, placé au milieu de la ville, est environné de constructions élevées et de l'ancienne enceinte de la ville qui a une grande hauteur et qui nuit à la circulation de l'air. Les bâtimens dont il se compose avaient été primitivement destinés pour une maison de commerce; ils sont peu vastes, très-bas d'étage et ne conviennent nullement à la destination qu'ils ont reçue. Le nombre ordinaire des malades est de soixante-dix. Le peu d'étendue du local ne permet pas d'établir une classification convenable. Il n'y a ni atelier, ni lieu d'exercice convenable, et la ventilation y est mal faite. L'aspect de la maison n'offre rien aux pauvres malades qui puisse leur plaire ou les calmer : de quelque côté qu'ils regardent, ils ne voient que de hautes murailles, des fenêtres étroites et des barreaux de fer. L'asile de la maison de travail diffère peu de celui que nous venons de décrire, si ce n'est que son exposition y permet un plus libre accès à l'air et à la lumière; mais il n'y a ni atelier, ni jardin assez grand pour que les malades puissent prendre un exercice salutaire, et si l'on remarque que la plupart des sujets qui y sont reçus sont habitués au travail et au grand air, on concevra facilement combien doit leur être funeste ce séjour, où ils ne trouvent ni les avantages dont ils jouissaient au dehors, ni aucune compensation.

En opposition avec ces deux asiles qui sont peu dignes de l'époque actuelle et de la ville éclairée où ils se trouvent, nous citerons ceux de Putk, de Dundee, de Glascow, d'Hanwell, où les malades sont dans des conditions tout-à-fait différentes. Nous choisirons de préférence l'asile d'Hanwell parce qu'il ne renferme que des pauvres, et qu'il nous permet ainsi d'établir une exacte comparaison. Cet asile contient environ six cents aliénés. Le site sur lequel il a été bâti est élevé, gai, sec et aéré, sans ce-

pendant être trop découvert. On y jouit d'une vue agréable à la fois et étendue. Toutes les pièces y sont bien disposées, admirablement chauffées, et ne laissent rien à désirer sous le rapport de la ventilation, de l'éclairage et du mobilier. Les châssis des croisées étant en fer, on n'a point à redouter d'accidens, bien que l'on ne voie aucune trace de contrainte; dans toute la maison l'action de l'autorité est si peu visible, que l'on croirait que chacun est abandonné à sa propre discrétion. On a aussi établi d'assez nombreuses divisions pour qu'aucun des aliénés n'ait à souffrir du contact de ceux dont l'état pourrait exercer une fâcheuse influence sur ses sensations. Tel est le bon ordre qui règne dans cette maison que, bien que le nombre des cas fâcheux y soit très-considérable (les cinq sixièmes des malades qui sont dirigés sur Hanwell sont reconnus incurables avant leur admission), cependant tout y respire le repos et le calme. On trouve même dans les quartiers des idiots, des furieux et des épileptiques, un aspect de gaîté et de confiance qui contraste avec ce que l'on observe dans les établissemens analogues. Le directeur de cet établissement, le docteur Ellis, a apporté la plus grande attention à ce que chacun des aliénés pût trouver une occupation dans l'intérieur de la maison. A peine a-t-on passé la première porte, que l'on aperçoit déjà quelques malades occupés à entretenir les plates-bandes et à niveler le terrain; plus loin, d'autres sont occupés dans de vastes jardins, ou même dans les champs voisins. Quand on pénètre dans l'intérieur des bâtimens, on croirait voir une espèce de bazar universel : ici des boulangers, là des brasseurs ou des tisserands; dans d'autres chambres, ce sont des cordiers, des tailleurs, des cordonniers, des vanniers, qui tous et en grand nombre sont occupés des travaux de leur état. Les femmes tra-

vaillent aussi de leur côté; les unes à la cuisine ou à la buanderie, d'autres à la lingerie : toutes enfin sont occupées. On ne force cependant personne à travailler. On demande à tous de le faire, et celui qui refuse n'en est pas moins traité avec bienveillance; mais alors on cesse de lui accorder quelques petites douceurs. Ainsi, on ne donne aux hommes du tabac que quand ils font quelque chose d'utile, et bientôt ils reconnaissent qu'il est à la fois plus agréable et plus utile de se livrer au travail que de rester à rien faire.

Ces divers établissemens sont uniquement destinés aux aliénés pauvres, et conséquemment on pourrait penser que l'ordre qui y règne dépend de l'habitude où sont ces pauvres malades de se livrer à de rudes travaux. Voyons maintenant la description d'un établissement où l'on reçoit des pensionnaires. Nous choisirons de préférence l'asile de Siegbourg, près de Cologne, où l'on a adopté la méthode du docteur Jacobi.

La nature a singulièrement favorisé la localité de Siegbourg. Le rocher isolé sur lequel s'élève l'établissement domine un riche et romantique paysage borné au sud par les pics du *Sieben-Gebirge*, au nord par les ondulations du terrain, au-dessus desquelles on distingue les tours de Cologne, à l'est par une chaîne de montagnes boisées, tandis qu'à l'ouest l'œil pénètre dans la belle vallée du Rhin qui coule si majestueusement au milieu des jardins et des vignes entre les villages suspendus au-dessus de ses eaux et les ruines des vieux châteaux gothiques. Au pied du roc est l'ancienne ville de Siegbourg, dont les remparts vermoulus sont baigné par le *Sieg*, torrent des montagnes qui se précipite à deux lieues de là dans le Rhin. Le château appartenait aux bénédictins, auxquels Napoléon l'avait enlevé pour le réunir au domaine de l'état. A la

paix, le roi de Prusse n'ayant trouvé aucun acheteur en fit un asile destiné aux aliénés des provinces rhénanes; il faut en convenir, rien ne pouvait être mieux disposé pour cet usage que le long corridor et les cellules séparées que forme l'intérieur du monastère. L'édifice est presque quadrangulaire, mais au centre de sa grande cour on voit une belle église s'élever au-dessus de tous les bâtimens sur trois côtés; le rez-de-chaussée est presqu'entièrement occupé par la cuisine, les bains et les offices. Les cellules du premier étage sont destinées aux malades pauvres, tandis que celles du second sont pour les pensionnaires ou les personnes d'un rang plus élevé et dont le prix de la pension varie suivant les soins qu'ils réclament. Le quatrième côté du quadrangle, qui offre l'avantage d'être un peu séparé des autres, est habité par les aliénés dont les cris ou les accès de rage pourraient incommoder les aliénés paisibles. Le rez-de-chaussée a été assigné aux hommes, et le premier étage aux femmes. Cet établissement renferme aujourd'hui deux cents malades, dont quatre-vingts femmes.

Le moyen de traitement sur lequel on insiste dans cet établissement, celui qui paraît avoir eu le plus d'influence dans les cas heureux, c'est l'emploi du travail, soit intellectuel, soit manuel. On établit dans ce but une distinction dans les habitudes et dans la position du malade; ainsi, dans la classe des pauvres, les hommes sont généralement occupés pendant six heures par jour à la culture des jardins et des champs qui entourent la montagne, tandis que les femmes filent ou travaillent dans l'intérieur. Durant les heures de loisir, ceux qui marchent vers la guérison se réunissent en société dans des chambres particulières, où on leur fournit pour leur amusement des jeux mécaniques, des journaux et des

ouvrages d'un caractère léger et instructif. Les pensionnaires, qui en général ont reçu une bonne éducation, sont aussi continuellement occupés : les dames à des travaux d'aiguille, à la lecture, à la musique, et les hommes à des études littéraires et arithmétiques proportionnées à leurs moyens et adaptées à chaque cas. Des personnes des deux sexes surveillent avec soin les occupations des deux divisions. Un aliéné de cette maison était occupé à traduire les *Commentaires de César* lorsque je m'approchai de lui ; un second étudiait un nouveau morceau de musique, et un troisième, observant que j'étais étranger, m'adressa la parole en latin. Les appartemens particuliers des pensionnaires sont fournis de tout ce qui peut leur en rendre le séjour agréable ; et les cours et les jardins offrent un espace assez vaste pour les récréations et les exercices. Il y a une bibliothèque, des billards, différentes espèces de jeux et divers instrumens de musique pour servir de délassement pendant le petit nombre d'heures qui ne sont pas consacrées aux travaux manuels ou à l'étude.

Économie Politique.

Des profits des hommes de lettres dans les seizième et dix-septième siècles, et de la situation financière de Shakspeare en particulier. — On parle beaucoup de nos progrès sociaux ; quand on veut réduire cette expression à sa juste valeur, il arrive souvent aux philosophes de reconnaître avec surprise que le progrès est imaginaire, et que les forces sociales se sont déplacées, mais non pas changées. Dans l'opinion commune, la situation de l'homme de lettres est aujourd'hui plus avantageuse

qu'elle ne l'a jamais été. On cite la seigneurie de Voltaire, le château de lord Byron, l'influence exercée par les gens de lettres sur la révolution française; on oublie que pendant le moyen-âge un homme distingué par ses talens devenait cardinal et ministre. Quel est le professeur actuel qui occupe une position comparable à celle d'Abeilard ou de Pierre-le-Vénérable? Pétrarque vivait comme un prince, le Bimbo avait des palais ornés de statues, Joinville et Froissard, les premiers historiens de la France, jouissaient de tout le bien-être et de tout l'éclat dont les premiers rangs militaires ou civils entourent aujourd'hui un citoyen : l'époque était hostile à l'intelligence sans doute, mais celle-ci reprenait ses droits et assurait à son possesseur une quantité fort honnête de jouissances matérielles. Chaucer, le satirique du quatorzième siècle, était tout aussi heureux que Béranger. L'universel Erasme, auquel les princes écrivaient avec tant de respect, occupait la situation de Goëthe. Environnés d'obstacles, pauvres à leur naissance, dénués de secours, tous ces hommes deviennent maîtres de leur destinée. Ne parlez pas des malheurs du Tasse, de ceux du Dante, de Cervantes et de Milton. Ces malheurs ne tiennent pas à leur génie, mais à leur caractère et aux circonstances qui les entouraient. Milton et Dante ont été battus de tous les orages politiques, mêlés à des conspirations, brûlés de fanatisme et de haines particulières, comment n'auraient-ils pas payé le prix de leurs passions et de leurs fureurs? Si le Tasse a beaucoup souffert, c'est qu'il était rêveur, orgueilleux, misantrope et amoureux comme J.-J. Rousseau. Enlevez à tous ces hommes leur génie, et laissez-leur le caractère malheureux dont la nature les a doués, les mêmes calamités fondront sur eux, ils seront victimes de la société qu'ils blesseront.

Il était déjà prouvé que William Shakspeare, après avoir passé à Londres une quinzaine d'années, et avoir réalisé une somme d'argent, fruit de ses chefs-d'œuvre et de son travail, avait quitté tout-à-coup la grande ville pour n'y plus reparaître, et qu'il avait appliqué le capital dont il se trouvait maître à l'achat d'un petit domaine dans sa ville natale (1). On savait aussi que depuis l'époque de sa retraite jusqu'à celle de sa mort, il vécut dans une profonde solitude, sans envoyer aucun manuscrit de drame à ses anciens camarades, et sans se livrer à aucune spéculation lucrative; ce qui supposait nécessairement une fortune indépendante. Mais il était réservé aux investigations du savant le plus infatigable de toute l'Angleterre, de Payne Collier, auteur d'une excellente histoire du théâtre d'Angleterre, de nous faire connaître la véritable situation de la fortune de ce grand homme, qui en définitive n'avait pas plus à se plaindre de son époque que les bons écrivains actuels n'ont à se plaindre de leurs contemporains. Deux liasses de vieux papiers officiels qui avaient appartenu au garde-des-sceaux de la reine Elisabeth, grand-chancelier sous Jacques Ier, lord Ellesmere, n'avaient pas été compulsées depuis l'époque où le chancelier lui-même les avait scellées du sceau officiel; lord Francis Egerton permit à M. Collier de consulter ces vieux documens, qui lui ont donné des résul-

(1) D'après des documens officiels, on sait qu'en 1602, Shakspeare acheta 107 acres de terre (50 hectares environ) qu'il annexa à sa maison de New-Place; qu'en 1603, il acheta encore pour la somme de 60 liv. st. (1,500 fr.) une grange avec remises, greniers et vergers, située près de Stratford, et qu'en 1605 il donna 440 liv. st. (11,000 fr.) pour le loyer des grandes et petites dîmes de Stratford. On voit que Shakspeare était un excellent administrateur, et qu'il connaissait toute l'importance des capitaux productifs.

tats pleins d'intérêt. Ainsi, dans les pétitions adressées à la cour par la compagnie d'acteurs dont Shakspeare faisait partie, on aperçoit clairement la progression suivie par la fortune du grand poète. Dans la première de ces pétitions, son nom est placé le douzième; en 1596, dans la seconde, il apparaît le cinquième; enfin, en 1603, la patente que lui accorde le roi Jacques le nomme le second. Lorsque la corporation de Londres, dominée par des sentimens de puritanisme exagérés, voulut chasser tous les acteurs de ses domaines, et proposa de leur acheter leurs propriétés, il fallut estimer non seulement le capital appartenant au théâtre, mais la part de chacun des propriétaires; or, d'après les nouveaux documens retrouvés par M. Collier, celle de Shakspeare (inférieure seulement à celle de Burbadge son camarade) s'élevait à 1,433 liv. sterling, qui équivaudraient aujourd'hui à 7,000 liv. sterl. (175,000 fr.). Le montant total de l'indemnité réclamée par les divers actionnaires et propriétaires du théâtre de Blackfriars s'élevait à 7,000 liv. st.; d'après la plus-value actuelle du numéraire, cette somme représente au moins 35,000 liv. sterl. (870,000 fr.).

Suivant les calculs de M. Collier, le revenu de Shakspeare en 1608, c'est-à-dire à l'époque où il avait produit presque tous ses chefs-d'œuvre, équivalait au moins à 300 liv. st. de cette époque, c'est-à-dire à 1,500 liv. st. (37,500 fr.). Peu d'auteurs dramatiques, M. Scribe excepté, ont réalisé de nos jours un aussi beau revenu; quant à la position sociale de Shakspeare, elle nous semble fixée par le passage suivant d'une lettre adressée à lord Ellesmere par Henri Southampton, qui lui demandait sa protection pour les acteurs contre la corporation de Londres. Après avoir fait l'éloge de Burbadge, le Roscius anglais, celui qui accorde admirable-

ment le geste avec la parole, et la parole avec le geste; il parle de Shakspeare comme d'un homme qui ne mérite pas moins de faveur : « Mon ami particulier, ajoute-t-il, acteur estimé dans la compagnie, propriétaire d'une action dans le théâtre, auteur de quelques-unes de nos meilleures pièces anglaises, et qui, vous ne l'ignorez pas, était singulièrement aimé de la reine Elisabeth, quand les acteurs venaient jouer devant la cour à Noël et à Pâques. »

Il paraît même que la prospérité de Shakspeare, résultat évident de son talent et de son économie, excitait la jalousie de ses confrères les poètes, car Daniel, l'auteur de sonnets, si célèbre à cette époque, écrit à lord Ellesmere une lettre dont M. Collier cite plusieurs passages fort curieux : « On veut, dit-il, d'après la requête de quelques gens de cour, donner à un homme de théâtre la place que votre excellence m'a promise de *maester of the revels* (intendant des menus plaisirs); si l'on avait choisi mon bon ami, M. de Rayton, je n'aurais pas murmuré, car il aurait rempli cette place très-excellemment; mais dans mon humble opinion, il n'est pas convenable qu'elle soit remplie par un homme dont les pièces se jouent à Londres tous les jours, qui lui-même fait partie de la troupe de Sa Majesté, qui fait des gains considérables, et qui est propriétaire d'un théâtre : ce serait l'obliger à être souvent arbitre dans sa propre cause. » En effet, Shakspeare n'obtint pas cette place; ce fut Samuel Daniel qui l'occupa.

De ces nouveaux et incontestables documens relatifs à la situation pécuniaire du plus grand écrivain que l'Angleterre ait produit, que résulte-t-il? que dans presque toutes les époques le génie a conquis sa place et arraché à la société la plus indifférente, non seulement une sté-

rile estime, mais le bien-être et l'aisance, toutes les fois que l'ordre et l'économie ont réglé les mouvemens de sa vie matérielle. Un acteur, au seizième siècle, était le plus méprisé des baladins, et n'obtenait pas beaucoup plus de considération qu'un danseur de corde de nos places publiques n'en obtient aujourd'hui. Cependant nous voyons Shakspeare devenir l'ami de lord Southampton, obtenir la faveur de la reine Elisabeth, et mourir riche propriétaire dans sa petite ville natale de Stratford-sur-Avon.

Voyages.

Les Quakers en voyage. — Personne mieux que les quakers ne sait vivre dans les limites de la loi et éluder la loi. La subtilité de leur sévérité fait honte aux anciens casuistes. Je voyageais un jour avec trois vénérables quakers; ils n'avaient pas ouvert les lèvres pendant toute la route; leur habit était boutonné jusqu'au menton, leur tête était raide et inflexible. Nous descendîmes dans un village pour nous rafraîchir pendant qu'on changeait de chevaux. Les quakers demandèrent du thé, je demandai des côtelettes. La maîtresse de l'auberge, femme expérimentée, m'apporta des côtelettes et du thé; aux quakers du thé et des côtelettes. Cette habile manœuvre doublait les bénéfices. En vain nous fîmes observer à l'hôtesse que nos appétits n'exigeaient pas cette surérogation. Elle refusa de nous écouter. Je regardais attentivement les convives, plein de confiance dans leur sagesse et décidé à les imiter dans cette circonstance épineuse. Ils burent leur thé, je mangeai mes côtelettes. Ils offrirent à leur hôtesse le prix

exact du thé qu'ils avaient bu, je suivis leur exemple, et j'offris la valeur de mon déjeuner. L'hôtesse cria, tempêta, refusa notre argent, sous prétexte qu'elle voulait tout ou rien.

« Sœur, s'écria le plus grave et le plus sec des trois quakers, veux-tu ton argent.

— Non, cria la sibylle, je n'en veux pas ! »

Le grave quaker remit son argent dans sa poche, boutonna le dernier bouton de son habit, se leva, fut suivi de ses deux frères qui imitant son mouvement replacèrent leurs schellings dans leurs poches respectives, et quitta l'auberge. Que pouvais-je faire de mieux que de me conformer à un modèle si respectable? Ma redingote fut boutonnée, mon argent remis dans ma bourse, et je marchai gravement sur les traces de nos quakers. L'hôtesse se confondait en clameurs effroyables. Pas un des quakers ne se retourna, pas un d'entre eux ne fronça le soucil. Nous remontâmes en diligence. Le silence régna pendant une demi-heure. Alors le plus grave et le plus âgé rouvrit la bouche et dit : « Frères, quel est le cours des indigos sur la place de Londres? »

Sans contredit c'est à ce calme, à ce sang-froid, à cette impassibilité qu'apportent les quakers dans toutes les circonstances de la vie, qu'il faut attribuer la prolongation de leur existence au-delà de la durée moyenne observée chez les autres classes de la société. On a récemment constaté le fait, mais, comme toujours, on a oublié d'en signaler la cause. Ainsi à Chesterfield, en comparant la durée de la vie chez les quakers et chez quelques autres religionnaires, on a trouvé que la vie moyenne des premiers était de 47 ans 10 mois, et celle des seconds de 29 ans 2 mois seulement.

Archéologie.

Description d'un sarcophage trouvé dans l'île de Crète, et offert à l'Université de Cambridge par l'amiral sir Pulteney Malcolm. — Quelle sera donc l'intelligence assez puissante qui s'occupera d'écrire l'histoire de ces nombreuses découvertes archéologiques qui se font de toutes parts? qui réunira les uns aux autres ces témoignages irrécusables de la civilisation dans les époques les plus reculées? qui substituera les faits aux hypothèses? et qui reconstituera enfin l'histoire des anciens peuples d'après leurs monumens? Jusque là, l'archéologie, à quelques exceptions ne sera qu'une science de simple curiosité. En attendant que ce grand travail s'opère, occupons-nous d'un petit trésor da sculpture grecque dont l'université de Cambridge vient de s'enrichir. Dans les fouilles que l'on a faites l'an dernier dans l'île de Candie, on a découvert un magnifique sarcophage, qui a été envoyé à l'université de Cambridge par sir Pultenay Malcolm. Ce tombeau est en marbre de Paros, et a plus de sept pieds de long; il fut trouvé brisé en plusieurs morceaux dans un champ de Ayo-Vasile, à sept ou huit milles de Viano. M. Chantrey, dont les études archéologiques sont depuis long-tems appréciées, fut chargé de les ajuster : il serait difficile de l'avoir fait avec plus de bonheur. Les côtés et le dessus de ce précieux monument sont entièrement sculptés : c'est Bacchus à son retour de l'Inde. L'on sait que ce dieu est né dans l'île de Crète, et que les habitans instituèrent des fêtes orgiaques en son honneur. Le relief est très-saillant. On aperçoit d'abord un jeune homme nu ployant le corps sous le faix d'une outre remplie de

vin ; il est accompagné d'un musicien ; vient ensuite un éléphant suivi de trois femmes qui jouent de la double flûte et des cymbales. Silène s'avance à son tour : le bon vieux père nourricier est à demi pris de vin, et semble toujours content de sa personne ; un satyre joue du tambourin et danse avec gaîté, deux centaures mâle et femelle forment l'avant-dernier groupe. Voici Bacchus enfin. Le dieu est représenté dans toute la fraîcheur de la jeunesse ; la satisfaction et la joie sont peintes sur ses traits ; il est monté sur un char magnifique et soutenu par une jeune fille et par un satyre. De la main droite il tient un trophée, et couvre de la gauche un faune tremblant que poursuit un centaure. L'artiste a parfaitement rendu la hardiesse de l'un et la peur de l'autre. Sur un des côtés du sarcophage on voit deux hommes qui se disputent un enfant placé dans une corbeille. Sur l'autre côté, ce sont deux amans qui veulent coucher eux-mêmes un satyre plongé dans l'ivresse. Ils portent leur ami sur les épaules, et se haussent sur la pointe des pieds pour le poser sur le lit, tandis que le satyre a l'air de sourire à leurs vains efforts.

Statistique.

État de l'instruction élémentaire en Angleterre. — Malgré la grande impulsion que lord Brougham a donnée à l'instruction primaire de la Grande-Bretagne, il s'en faut qu'elle soit aussi répandue que les vrais amis du pays le désirent. On peut évaluer à 1,200,000 le nombre des élèves qui fréquentent chaque jour les écoles publiques en Angleterre, non compris les deux universités et les écoles de dimanche. Cependant on compte dans la population

anglaise 4,000,000 d'enfans au-dessous de quinze ans. En déduisant de ce chiffre un demi-million pour les enfans âgés de moins de deux ans, et un pareil nombre pour ceux qui sont élevés dans leurs familles, les écoles publiques devraient compter 3,000,000 élèves. Il est donc évident que plus de la moitié de la jeunesse anglaise ne trouve point dans les écoles publiques l'instruction à laquelle elle a le droit de prétendre. D'après le rapport de M. Rickman, on ne compte dans les dix-huit comtés les plus riches de la grande-Bretagne que 508,000 enfans des deux sexes qui fréquentent les écoles publiques, mais les écoles du dimanche reçoivent en outre 631,000 adultes.

Industrie.

De l'application du mercure aux machines locomotrices. — Un journal de Hambourg rapporte que l'académie de Saint-Pétersbourg s'occupe activement de l'examen du projet de lord Cochrane, dont le but est de substituer le mercure à la vapeur dans la marche des navires. On assure que quand même ce plan serait avantageux sous le point de vue mécanique, il serait encore impraticable. A l'appui de cette opinion, on remarque que le piston des machines motrices n'est pas tellement ajusté au cylindre qu'il puisse empêcher les volatilisations du mercure, et qu'en outre toute matière assez compacte pour empêcher cette émission serait dangereuse. D'ailleurs l'atmosphère du vaisseau serait constamment chargé d'effluves mercurielles qui compromettraient gravement la santé de l'équipage et des passagers. Cette objection, qui est on ne peut plus fondée,

doit faire désirer que l'on procède à de nouvelles expériences pour voir si les batteries galvaniques n'ont pas encore plus de puissance et ne sont pas des moyens plus avantageux que celui du mercure.

Biographie.

William Cobbett, sa vie politique et littéraire. — William Cobbett vient de mourir âgé de 73 ans; ce champion infatigable de la réforme et du parti populaire a enfin succombé à la peine. De simple soldat, il s'était élevé jusqu'à la Chambre des Communes. Une telle carrière dénote des talens supérieurs. Ses qualités et ses défauts peuvent être attribués à son manque d'éducation; écrivain lucide et persuasif, mais quelquefois grossier et méchant, il attaquait courageusement certains abus et se soumettait en esclave à d'autres. Il voyait les dehors d'un sujet, mais il ne le pénétrait pas et il ne comprenait rien aux principes généraux. Avec tous ses défauts, il acquit pendant un tems une grande influence, qu'il aurait conservée s'il avait su respecter les principes, la vérité et les opinions d'autrui. D'abord anti-jacobin violent, et ensuite radical de corps et d'ame, ses tergiversations l'ont beaucoup décrédité, et il a fallu tout son talent comme écrivain pour qu'il ait pu se soutenir aussi long-tems en vogue. L'esprit de contradiction lui servait de muse; il lui fallait un adversaire, une lice, des spectateurs. Cobbett ne demandait que des occasions de combattre, de faire admirer sa vigueur. En Angleterre, il se montre ennemi acharné du système monarchique, et lorsqu'il passe en Amérique, à peine a-t-il touché le sol du Nouveau-Monde, il médit de la république et tourne en ri-

dicule cette liberté qu'il adorait. Quoi qu'il arrive, on est toujours sûr de rencontrer Cobbett dans l'armée militante, jamais dans l'armée triomphante.

On a reproché à Cobbett d'être vulgaire dans ses expressions, mais c'était plutôt de la franchise, et comme il écrivait pour le peuple, son langage devait nécessairement être tel pour être compris. Après avoir été simple laboureur, il devint soldat; son plus haut grade dans l'armée fut celui de sergent-major; ayant quitté le service, il se rendit bientôt après aux États-Unis, où il donna des leçons d'anglais à des Français. Dans ce tems le parti français ou démocratique se déchaînait en Amérique contre l'Angleterre; Cobbett prit fait et cause pour son pays qu'il vengea dans un ouvrage périodique nommé *Pierre Porc-Épic*; condamné de ce chef à de fortes amendes, il fut contraint de revenir en Angleterre, où il publia un journal quotidien sous le même titre : *le Porc-Épic*, dans lequel il défendit M. Pitt. Plus tard, de tory il devint radical; ce fut en 1805. En 1810, il fut condamné à 1000 liv. st. d'amende et à deux ans de prison à Newgate. En 1817, présumant que la suspension de l'acte de l'*habeas corpus* pourrait compromettre sa liberté, il partit pour l'Amérique, d'où il ne revint que lorsque cette suspension fut rapportée. C'est de cette époque que date son *Political Register*, pamphlet hebdomadaire dans lequel il livrait une guerre acharnée aux ministres, au clergé, à la noblesse, aux tories, au wighs et à tous les partisans des abus. Enfin la *réforme parlementaire*, objet de ses désirs, arriva, et comme il avait toujours ambitionné un siége au parlement, il fut élu pour Oldham, où sa mort a occasioné une vacance qui vient d'être remplie par la nomination de M. Lee. William Cobbett était doué d'une prodigieuse fécondité d'élocu-

tion; il parlait et écrivait sur tous les sujets; il a publié des grammaires, des traités d'agriculture et d'économie politique, des ouvrages de philosophie et d'esthétique. Le caractère, l'esprit et la portée de cet homme prodigieux demanderaient de longues études pour être convenablement appréciés. Chose remarquable : William Cobbett avait dit il y a dix ans : « J'ai encore dix bonnes années à vivre, » et il est mort dans la première quinzaine qui a suivi l'expiration de ces dix années. Il avait la plus haute opinion de lui-même; il pensait que William Cobbett était le plus grand homme de son siècle.

FIN DU QUINZIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU QUINZIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

